

## La facture de la marée noire

■ Forte baisse des réservations touristiques de Brest à l'île de Ré

■ Les Européens boudent même les plages épargnées

■ Bretons et Vendéens redoutent de nouvelles pollutions

■ Les indemnités sont distribuées au compte-gouttes

Lire page 13 et notre éditorial page 16

## L'euro défie les lois de l'économie

● La monnaie unique ne cesse de reculer face au dollar ● La Banque centrale européenne relève ses taux mais ne parvient pas à enrayer cette chute ● Pourtant, la croissance reste solide en Europe et se tasse très légèrement aux Etats-Unis ● Forte baisse du chômage en France

LA BANQUE centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 27 avril, une hausse de son principal taux directeur, porté de 3,50 % à 3,75 %. Destinée à enrayer la chute de l'euro, cette décision a, au contraire, provo-

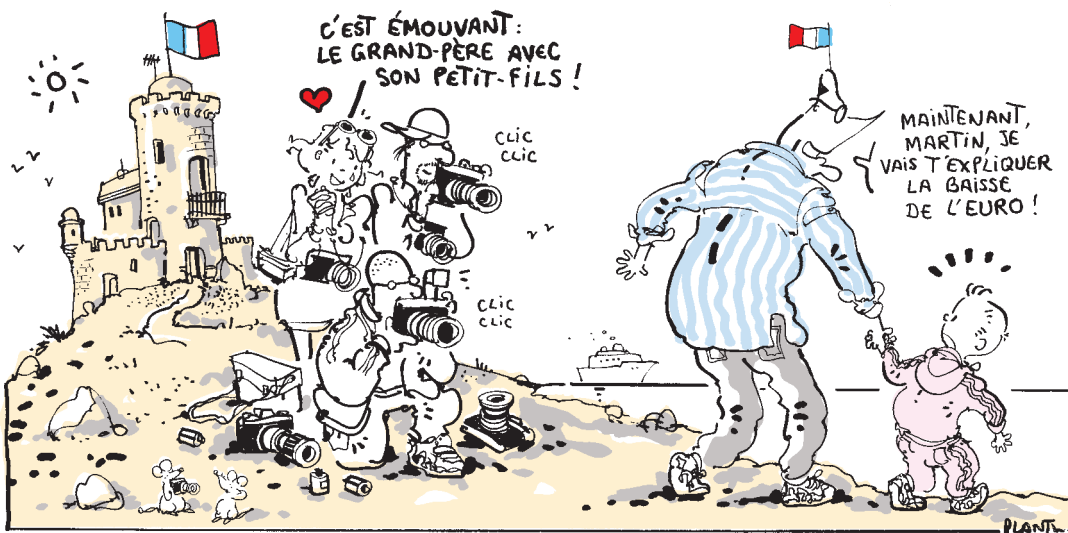
qué un affaiblissement supplémentaire de la monnaie unique. Celle-ci est tombée à de nouveaux plateaux historiques face au dollar (0,9065 dollar), au yen (96,50 yens) et à la livre sterling (58 pence). Les

investisseurs ont mal accueilli ce resserrement monétaire dont ils jugent qu'il pénalisera la croissance économique dans la zone euro. Plusieurs dirigeants politiques ont également fait part de leur mécontentement. Le

ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a indiqué qu'il « regrette » la hausse des taux. Avant même que la BCE n'annonce sa décision, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, avait affirmé qu'« une hausse des taux serait un obstacle mis au développement de notre activité économique ». De son côté, le syndicat des employés allemands (DAG) a estimé : « Il n'y a absolument aucun signe d'accélération de l'inflation qui serait causée par la conjoncture et qu'il faudrait étouffer dans l'œuf avec une hausse des taux d'intérêt directeurs. »

La publication, aux Etats-Unis, des statistiques de croissance et du coût de la main-d'œuvre au premier trimestre a confirmé le renforcement des tensions inflationnistes qui devraient inciter la Réserve fédérale à relever fortement ses taux d'intérêt. En France, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 51 200 en mars.

Lire pages 17 et 32



MÉDECINE

## Le gène qui sauve

Une équipe de chercheurs de l'hôpital Necker à Paris a réussi une première mondiale dans le domaine de la thérapie génique. Deux enfants condamnés, par une grave maladie génétique, à vivre sous une bulle (photo) ont pu quitter cet environnement protecteur grâce à l'injection d'un gène réparateur. Cette expérience est relatée par l'hebdomadaire américain Science du vendredi 28 avril. p. 9

## L'éducation sous-développée

LE MONDE compte au moins 880 millions d'adultes analphabètes dont une majorité de femmes ; 113 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'enseignement primaire, dont 60 % de filles. Ces chiffres soulignent l'ampleur, dans les pays pauvres, des retards dans l'acquisition des savoirs de base. Réunie à Dakar du 26 au 28 avril à l'invitation de l'Unesco, la communauté internationale a constaté qu'on est loin des objectifs définis il y a dix ans : éducation primaire accessible à tous les enfants et réduction massive de l'analphabétisme des adultes à l'horizon 2000. L'urgence est d'autant plus grande que se développe, avec la « société de l'information », une économie mondiale dans laquelle la connaissance est un facteur déterminant.

Lire page 2

## Le maire de New York parle de son cancer, « une mauvaise et une bonne nouvelle »

NEW YORK de notre correspondante

Il aurait préféré attendre une ou deux semaines pour en parler, mais un photographe l'a surpris à la sortie du Mount Sinai Hospital mercredi, et le maire de New York a décidé de couper court aux rumeurs en annonçant tout de suite la couleur : « J'ai appris hier que j'avais un cancer de la prostate », a déclaré, jeudi 27 avril, Rudy Giuliani, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville. « La mauvaise nouvelle, c'est que j'ai un cancer ; la bonne, c'est qu'il peut être traité. »

Sur les bancs de la presse, on était, certes, très compatissant et très admiratif du courage d'un maire qui, il faut le dire, n'avait pas habitué les médias à une si remarquable sérénité, mais on avait l'esprit ailleurs. La question ne s'est pas fait attendre : « Quel impact votre maladie aura-t-elle sur l'élection au Sénat ? », s'est enhardi un journaliste. M. Giuliani, 56 ans, dont le père est mort il y a vingt ans d'un cancer de la prostate, a répondu très honnêtement qu'il n'en savait rien ; les médecins ne se prononceront que dans deux semaines sur le traitement approprié, et il est impossible au maire de New York de prendre une quelconque déci-

sion sur ses activités politiques tant qu'il ne sait pas si son cancer sera traité par une radiothérapie, des hormones ou par la chirurgie.

Mais, déjà, la nouvelle est un énorme coup de théâtre dans ce qui promettait d'être, le 7 novembre, le duel sénatorial le plus passionnant de cette année électorale : Rudy Giuliani contre Hillary Clinton pour représenter l'Etat de New York au Sénat américain. En campagne dans le nord de l'Etat, M<sup>me</sup> Clinton a cessé un moment de serrer des mains pour faire une brève déclaration. « Comme tous les New-Yorkais, a-t-elle affirmé en insistant bien sur ce point, car M. Giuliani ne cesse de lui reprocher son parachutage dans un Etat où elle n'a jamais vécu, mes prières et mes pensées sont avec le maire, pour que sa guérison soit rapide, et j'espère que tout le monde se joindra à moi pour lui transmettre nos meilleurs vœux. » Le président Clinton, qui, il n'y a même pas un mois, s'emportait contre la « machine à venin de droite » lancée contre la candidate Hillary Clinton, a lui aussi exprimé toute sa sympathie au maire de New York.

En réalité, cette mauvaise nouvelle arrive juste au moment où la campagne d'Hillary Clinton commençait réellement à décoller.

Pour la première fois il y a trois semaines, M<sup>me</sup> Clinton était passée devant le maire de New York dans les sondages, grâce à une polémique sur plusieurs bavures policières consécutives, dont les victimes ont été invariablement des Noirs, et à l'issue desquelles M. Giuliani a vigoureusement défendu la police, allant même jusqu'à affirmer qu'un Haïtien tué par un policier par erreur « n'était pas un enfant de chœur ». M<sup>me</sup> Clinton avait si bien maintenu son avance que, mercredi soir, lors d'une réunion publique avec des électeurs à Buffalo, elle a dû promettre que, si elle était élue sénateur, elle n'abandonnerait pas son mandat de six ans en cours de route pour se présenter à la présidence des Etats-Unis en 2004.

Maintenant son emploi du temps électoral, Rudy Giuliani a fait mine de s'étonner du nombre de journalistes venus l'écouter, dans la soirée, dans un obscur lycée. « Ils veulent voir si j'arrive à marcher », a-t-il ironisé. Le matin, lorsqu'un journaliste lui avait demandé s'il allait maintenant être « plus sympa », il avait rétorqué : « Pas question ! »

Sylvie Kauffmann



MODE

## Eternal denim

Le jean reste tendance. Il a su, disent les spécialistes, se « relooker ». Brodé, clouté, « customisé » (photo), taché, usé - le profil dit « crade », « dirty » chic, voire « ghetto fabulous » -, il aborde le troisième millénaire avec la certitude d'échapper à tout phénomène d'obsolescence. p. 25

## Fonctionnaires et 35 heures



MICHEL SAPIN

LE MINISTRE de la fonction publique, Michel Sapin, se donne pour objectif, dans un entretien au Monde, l'application des 35 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2002 pour les fonctionnaires. Il aborde prudemment la réforme de l'Etat. Cette méthode douce est aussi celle de Laurent Fabius aux finances.

Lire page 6

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 429 - 7,50 F



The Economist

## POINT DE VUE

## Confessions d'un voleur

par Laurent Chemla

J E suis un voleur. Comment nommer autrement celui qui, du fait de ses connaissances techniques, de son pouvoir ou de ses relations, crée ou utilise une pénurie fabriquée de toutes pièces pour vendre un objet devenu rare à des clients qui ne savent même pas à quoi sert cet objet ?

Oh ! Bien sûr, la société ne va pas me condamner pour ça. Non. Elle va au contraire admirer la performance de la « jeune pousse », me considérer comme un entrepreneur courageux de la Netéconomie, me tresser des lauriers, voire me remercier de mon action en faveur des plus démunis.

Je vends des noms de domaines sur Internet.

Un peu d'histoire et de technique sont nécessaires pour comprendre à quel point je suis un voleur. Un nom de domaine, c'est ce qui sert à identifier un ordinateur sur Internet. Quand on vous propose d'aller visiter www.machinose.org, on vous indique un nom d'ordinateur (www) qui se trouve dans le domaine « machinose.org » et qui contient ses informations que vous pouvez

consulter sur le Web. Sans un nom de ce genre, un ordinateur ne peut être consulté qu'en utilisant un numéro, tel que, par exemple, 212 73 209 251.

C'est nettement moins parlant et beaucoup plus difficile à mémoriser. Alors, pour simplifier, on donne des noms aux ordinateurs qui contiennent de l'information publique. Ce qui nécessite, bien sûr, une base de données qui soit capable de retrouver un numéro à partir d'un nom. Et que cette base soit unique et accessible de n'importe où.

Pendant des années, ce système a fonctionné grâce à un organisme de droit public financé par le gouvernement américain. L'Internic (c'était le nom de cet organisme) se chargeait de faire fonctionner la base de données, et chacun pouvait y ajouter le nom de domaine de son choix, gratuitement, selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Lire la suite page 15

Laurent Chemla est associé de la société Gandi.



EXPOSITIONS

## Artistes en pleine lumière

Avec James Turrell, plasticien californien maître du land art, l'espace n'a plus de limites. Ses installations (photo) utilisent des effets de lumière pour transformer la perception du lieu, comme le montre l'exposition qui lui est consacrée à la Fondation Electra, à Paris. D'autres artistes, présentés au couvent des Cordeliers, ont accepté de confronter leurs œuvres au jour naturel. Expériences. p. 27

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	9	Météorologie, jeux.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Régions.....	13	Guide culturel.....	29
Horizons.....	14	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31



**ÉDUCATION** L'éducation est au centre des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté dans le monde. ● LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE s'était fixé des

objectifs ambitieux pour l'an 2000 : éducation primaire pour tous les enfants du monde et réduction massive de l'analphabétisme des adultes. Le bilan n'est pas à la hau-

teur des objectifs. ● À DAKAR, le Forum mondial sur l'éducation, qui se déroule du 26 au 28 avril sous l'égide de l'Unesco, a montré que, si la situation s'est nettement améliorée depuis dix ans en Amérique latine et en Asie de l'Est, l'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud demeurent très en retard en matière d'acquisition des savoirs fondamen-

taux. ● EN AFRIQUE, des ONG relaient certains Etats pour dispenser aux enfants et aux adultes une formation de base, notamment, dans la capitale du Sénégal.

## Près de neuf cents millions d'analphabètes dans le monde

Les stratégies définies ces dernières années pour promouvoir l'éducation universelle n'ont pas donné les résultats attendus. Réunis à Dakar par l'Unesco, les représentants de la communauté internationale réaffirment leurs objectifs en matière de scolarisation de base, en particulier pour les filles

DAKAR

de notre correspondant

« Il y a dix ans, nous nous sommes fixé pour objectif d'assurer une éducation de base pour tous. Or, nous sommes encore loin du but. » En s'adressant aux participants au Forum mondial sur l'éducation qui s'est ouvert à Dakar, mercredi 26 avril, Kofi Annan n'a pas cherché à travestir la réalité. Le secrétaire général des Nations unies a, d'emblée, cité des chiffres peu encourageants. « Il y a encore 880 millions d'analphabètes dans le monde, dont la plupart sont des femmes... Plus de 110 millions d'enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école », a-t-il constaté. L'évidence s'impose donc. Les engagements pris par la communauté internationale, en 1990, lors de la Conférence mondiale sur l'éducation qui avait pour cadre Jomtien en Thaïlande, n'ont pas été tenus.

Il avait alors été décidé d'universaliser l'enseignement primaire pour tous les enfants d'ici à l'an 2000, de réduire le taux d'analphabétisme des adultes, en particulier des femmes, et de dresser un bilan, à l'occasion du Forum de Dakar. Celui-ci s'avère plutôt contrasté. L'évaluation faite par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation (Unesco) fait apparaître que la situation s'est très nettement améliorée en Amérique latine et en Asie de l'Est. Là, l'objectif de l'accès universel à l'enseignement primaire est sur le point d'être atteint. En revanche, il en va tout autrement en Afrique subsaharienne où le taux net de scolarisation reste le plus faible et n'a progressé que de 54 % à 60 % en dix ans. « Cette région du monde est à la traîne, a expliqué Surrangalisho Makatshwa, vice-ministre sud-africain de l'éducation, du fait des conflits armés et des ravages causés par le sida et le palu-

disme. Autre facteur aggravant relevé par l'Unesco, la part du PNB destinée à l'enseignement primaire n'a pas augmenté en Afrique centrale et de l'Ouest. »

Pour évaluer la situation en matière d'éducation dans les différentes régions du monde, l'Unesco a en effet collecté d'innombrables données statistiques dans 180 pays. Ce qui ne semble toutefois pas avoir impressionné le nouveau chef de l'Etat sénégalais. « La croissance des études est plus forte que la croissance économique », a observé Abdoulaye Wade, dans son discours de bienvenue, tout en s'excusant pour son « langage peu conformiste ».

Il est toutefois un point sur lequel tous les partenaires de ce Forum se montrent d'accord. Que ce soit l'Unesco, le Programme des Nations unies pour le développe-

TROIS QUESTIONS À...

AÏCHA BAH DIALLO

**1** Après avoir été ministre de l'éducation en Guinée, vous avez été nommée directrice de l'éducation de base à l'Unesco. Pourquoi l'objectif de l'enseignement primaire pour tous en l'an 2000 n'a-t-il pas été atteint ?

Les pays en développement avaient pertinemment qu'ils ne pouvaient pas arriver à ce résultat. Par exemple dans mon pays, la Guinée, le taux de scolarisation était de 28 % en 1990 et j'avais dit alors que je voulais atteindre un objectif de 52 %. Mais il fallait pour cela construire beaucoup de salles de classe, former des enseignants et, avant tout, faire de l'éducation une priorité nationale.



**2** Que faut-il donc pour que tous les enfants puissent recevoir un enseignement de base ?

Le financement constitue un aspect important. On a entendu ici les bailleurs de fonds dire qu'ils étaient prêts à écouter les pays. Il faudrait que cela soit vrai, que ce soient les pays qui définissent les priorités et que les bailleurs de fonds aident simplement à financer les plans d'action. L'apport extérieur ne représente que 2 % des dépenses d'éducation tandis que les Etats en prennent en charge 63 %, le secteur privé et les ONG, 35 %. Le plus important est la volonté d'agir. Les gouvernements doivent se mobiliser autour de l'éducation et tisser des partenariats avec les autorités locales, les ONG, les parents, les enseignants, le secteur privé... Souvent les ONG ne sont associées qu'au stade de la mise en œuvre. Or elles devraient

participer à l'élaboration de la politique d'éducation.

**3** Que faire pour réduire la grande inégalité entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation ?

C'est encore une question de volonté politique. Le droit à l'éducation est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour donner ce droit à tous les enfants, les Etats doivent dégager un budget adéquat et mener une campagne de sensibilisation pour faire comprendre aux parents le bénéfice que leurs filles peuvent tirer de l'éducation. Car si l'enseignement est de qualité, si les programmes répondent aux besoins de la communauté, et si les élèves sont sécurisés, les parents sont prêts à envoyer leurs filles à l'école.

Propos recueillis par Brigitte Breuillac

ment (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), le Fonds international de secours à l'enfance (Unicef), la Banque mondiale ou les ONG, tous reconnaissent que l'éducation est une clé de la réduction de la pauvreté. Mais les ONG ne cachent pas leur déception face au bilan enregistré. Et les organisations françaises qui travaillent sur le terrain se sont associées dans une campagne intitulée « Demain le monde... » pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics en faisant signer un chèque symbolique dont le montant de 6 milliards de dollars (environ 5,5 milliards d'euros) correspond à la somme qu'il faudrait ajouter annuellement pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle. La question du financement du système éducatif a, bien entendu, été abordée par d'autres intervenants. James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, a souligné que son institution avait tenu ses promesses, en doublant ses crédits pour l'éducation, au cours de la décennie écoulée.

FAIRE AVEC LES RÉALITÉS LOCALES

Cela étant, d'autres voies que le seul accroissement des dépenses de l'Etat se dégagent pour réduire l'analphabétisme dans les pays en développement. « L'école chère répondant aux normes ne peut être répandue partout », estime Jacques Bugnicourt, qui dirige l'ONG Enda tiers-monde au Sénégal. Il est possible de faire à faible coût pour beaucoup. Tout local libre à un moment donné devient un lieu possible de formation et de culture. »

Ce point de vue n'est nullement rejeté par les institutions internationales. Comme l'a reconnu Koichiro Matsuura, directeur général de l'Unesco, « l'enseignement formel a été la principale cible des efforts

déployés en matière d'éducation, au détriment des voies non formelles ». Et pour répondre aux besoins éducatifs de chaque société, M. Matsuura estime qu'il faut adapter les contenus et les méthodes aux réalités socioculturelles. Ce qui n'est pas loin de ce que pense le patron d'Enda tiers-monde, pour qui « le Nord doit se garder d'imposer au Sud ses modèles éducatifs ».

En s'orientant notamment dans cette direction, l'objectif de l'éducation pour tous serait-il alors réalisable ? Les partenaires du Forum de Dakar le pensent. Et ils envisagent d'adopter un cadre d'action pour atteindre cet objectif d'ici à 2015. Une date qui correspond à celle que ce sont fixées les institutions multinationales pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde.

Les ONG françaises se montrent pour l'instant sceptiques. « Nous ne sentons pas une forte volonté politique pour que cela devienne une réalité », estime Yannick Simbron, qui préside la campagne « Demain le monde ». Mais, avant même la clôture de ce Forum, vendredi 28 avril, M. Annan a donné le coup d'envoi d'une initiative en faveur de l'éducation des filles, qui représentent les deux tiers des enfants non scolarisés. Car il y a des exemples encourageants, comme la Guinée où, a indiqué le secrétaire général des Nations unies, « des puits et des moulins mécaniques ont été donnés aux familles pour alléger la charge de travaux imposée aux filles et leur permettre ainsi d'aller à l'école ». D'ailleurs, pour gagner la bataille de l'éducation des filles, M. Annan a insisté sur la contribution précieuse que peuvent apporter les ONG. « Je vous le promets, a-t-il dit, nous vous écouterons. »

B. Br

### Dix ans après Jomtien

En 1990, à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, en Thaïlande, 155 gouvernements, 33 organisations intergouvernementales et 125 organisations non gouvernementales s'étaient engagés à faire en sorte qu'une éducation primaire soit accessible à tous les enfants et à réduire massivement l'analphabétisme des adultes d'ici à l'an 2000. Dix ans plus tard, les résultats obtenus sont loin des objectifs :

- 113 millions d'enfants, dont 60 % de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire (110 millions dans les pays en développement et 3 millions dans les pays développés et en transition).

En 1990, on estimait ce chiffre à 127 millions. Le nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire a progressé, passant de 599 millions en 1990 à 681 millions en 1998.

- Le monde compte au moins 880 millions d'adultes analphabètes dont une majorité de femmes.

- Le taux d'alphabétisation global est de 85 % pour les hommes contre 74 % pour les femmes. Le nombre des adultes alphabétisés a doublé entre 1970 et 1998.

- Dans les pays en développement, 78 % des filles sont scolarisées, pour près de 86 % de garçons. 60 % environ des non-scolarisés sont des filles.

- En Asie méridionale et en Afrique subsaharienne, moins de trois élèves sur quatre atteignent la cinquième année d'études.

### Après son travail, Aïssatou va à l'école des « petites bonnes »

AÏSSATOU a quatorze ans. Depuis novembre dernier, elle va à l'école où elle s'initie au français et apprend à lire et à écrire. Mais cette petite Sénégalaise ne s'installe sur

REPORTAGE  
Des écoles, créées par des ONG ou des associations, surgissent ici ou là

les bancs de l'école qu'à la nuit tombée. Car dans la journée, elle travaille. Comme les autres adolescentes sagement assises dans cette salle de classe de l'école de la Biscuiterie Medina, elle est employée

de maison. « Je fais le ménage, la lessive et m'occupe des enfants de ma patronne », explique-t-elle. Sa journée commence à 8 heures pour se terminer vers 18-19 heures. Et à la fin du mois, elle touche l'équivalent de 70 francs français...

Aïssatou a quitté son village pour venir travailler à Dakar, il y a deux ans, et n'était jamais allée à l'école jusqu'à ce qu'elle entende parler de cours donnés gratuitement par l'ONG Centre Emmanuel. « C'est après m'être inscrite que j'ai prévenu mes parents et ils ont trouvé ça très bien », dit-elle. Pour créer cette « école des petites bonnes », Marius Biya, un des fondateurs de l'association, a conçu un système ingénieux. Il a demandé l'autorisation au ministère de l'éducation d'utiliser les locaux de cette école, située dans un quartier populaire de la capitale, pour y accueillir, tous les soirs, quatre classes de 30 élèves. Les éducateurs sont des étudiants qui touchent une indemnité de 10 000 francs CFA (100 francs français) par mois. Et le Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF) soutient maintenant cette initiative en donnant des fournitures scolaires.

Autre particularité de cette école, les petites domestiques y reçoivent aussi une « éducation sanitaire ». Le dimanche, sont organisées des projections vidéos sur le sida, les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses précoces. « Notre objectif », explique Marius Biya, est de défendre les droits des enfants et de contribuer à leur émancipation sociale. Et c'est un vaste programme. Au Sénégal, beaucoup d'enfants ne savent pas ce qu'est le droit à l'éducation. Le taux brut de scolarisation dans le primaire y atteint à peine 65 % contre une moyenne africaine de 75 %. Bien que l'Etat consacre 30 % de son budget à l'éducation, les classes sont surchargées et doivent souvent fonctionner « en double flux ». Autrement dit, deux cohortes d'élèves se suc-

cèdent dans la journée dans une salle de classe.

D'autres écoles, créées par des ONG et des associations, surgissent donc ici et là, comme dans le quartier de Sam-Sam 3 à Thiaryoye. Les réseaux d'eau et d'électricité n'arrivent pas jusque dans cette grande banlieue de Dakar. Les routes sont de simples chemins sablonneux. Et c'est Aide et action, une ONG française, qui s'est chargée de construire l'école primaire. Cette organisation a pu faire les travaux essentiellement grâce à un don du lycée Montaigne de Bordeaux. Mais elle a aussi reçu le soutien du Fonds européen de développement et de la coopération allemande. Toutefois le bâtiment en dur qui accueille huit classes ne pouvait suffire pour les 1 200 enfants scolarisés. Alors il a fallu improviser juste à côté, un échafaudage de pieux et de bouts de carton pour abriter deux autres classes et en installer trois autres à côté dans une villa prêtee.

LES FILLES MOINS NOMBREUSES

Dans toutes ces classes, les élèves suivent le programme officiel. Car les instituteurs appartiennent à l'éducation nationale. Ils sont payés par l'Etat. De ce fait, l'école de Sam-Sam 3 a le statut d'école publique. Mais là comme ailleurs, les filles sont moins nombreuses que les garçons. « Les filles sont souvent absentes, certaines abandonnent même l'école », relève un instituteur. Car elles doivent s'occuper des travaux ménagers. Dans les ruelles adjacentes, on les voit faire la queue pour acheter le charbon de bois, apporter les ordures au camion de ramassage ou faire la corvée d'eau. Et c'est ainsi que des filles entrent dans l'école juste pour puiser de l'eau dans le forage qui a été fait dans la cour. « Nous avons conscience de ce déséquilibre entre garçons et filles et il va falloir intervenir », insiste l'animateur d'Aide et action qui s'occupe des problèmes de scolarité à Thiaryoye.

B. Br

AYEZ L'ŒIL POUR RECONNAÎTRE UN GRAND PASTIS.

PASTIS  
HENRI BARDOUIN  
Le Grand Cru  
du Pastis

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.



# La social-démocratie autrichienne entame une cure de rajeunissement

Alfred Gusenbauer prend les rênes d'un parti usé par trente ans de pouvoir, au bord de la faillite financière et gêné par les « sanctions » européennes contre l'Autriche

VIENNE

de notre correspondante

« Nouveau départ pour l'Autriche » : certains vétérans, habitués à défilé le 1<sup>er</sup> mai, ont sans doute écarquillé les yeux en découvrant le slogan très « Internet » choisi pour le congrès du Parti socialiste autrichien, le SPÖ, qui s'est ouvert, vendredi 28 avril, dans la banlieue sud de Vienne.

Mais il faudra plus qu'une simple remise en forme pour remettre en état de marche le vieux mastodonte de la gauche européenne. Ses cent onze ans d'histoire mouvementée et parfois triomphale, de Victor Adler à Bruno Kreisky, l'ont mal préparé à la crise existentielle qu'il traverse aujourd'hui. Quelques chiffres suffisent à la résumer : en vingt ans, le SPÖ a vu son audience électorale chuter de 51 à 33 % des voix, et le nombre de ses membres de 700 000 à moins de 400 000.

La disproportion entre les lourdes structures héritées du passé et les forces militantes réelles, aggravée par une gestion laxiste, explique que le parti soit au bord de la faillite, avec un endettement de l'ordre de 400 millions de shillings (environ 30 millions d'euros). Plus grave : lors des législatives du 3 octobre, 35 % seulement des travailleurs (ils étaient 57 % en 1986) ont voté « rouge », près d'un sur deux se laissant séduire par le Parti libéral (FPÖ) de Jörg Haider, qui revendique haut et fort désormais son titre de « parti ouvrier ». Surtout, le

SPÖ a perdu la confiance des jeunes, qui ne sont plus que 25 % à voter pour lui. Il reste le premier parti en Autriche, mais son affaiblissement a incité ses partenaires conservateurs de l'ÖVP à conclure, fin janvier, une coalition avec les populistes du FPÖ, renvoyant ainsi le SPÖ, après trente ans de pouvoir, sur les bancs de l'opposition.

L'« AFFAIRE OMOFUMA »

Pour beaucoup de commentateurs, c'est l'« affaire Omofuma », il y a un an, qui a été le signe avant-coureur de la débâcle. La mort d'un jeune demandeur d'asile nigérian, Marcus Omofuma, baïllonné par les policiers autrichiens qui procédaient à son expulsion, avait alors suscité une vague d'indignation en Autriche, notamment parmi les chrétiens, sans pour autant amener le ministre socialiste de l'intérieur, Karl Schlögl, à présenter sa démission. Avec le soutien de la grande presse populaire, celui-ci s'était lancé dans une politique restrictive contre les étrangers, qui légitimait la propagande xénophobe du FPÖ tout en détournant du SPÖ des progressistes. Sept mois après le scrutin fatal, l'ex-chancelier Viktor Klima cède la place à un « petit-fils » de Kreisky, Alfred Gusenbauer, quarante ans, réputé proche de Lionel Jospin.

La métamorphose du SPÖ en parti d'opposition ne se fait pas sans douleur. Privé du jour au lendemain des ministères-clés, l'appa-

reil du parti se trouvait dému pour préparer ses batailles parlementaires contre les projets du gouvernement. Réseaux, carnets d'adresses, et même contacts avec les dirigeants syndicaux : tout passait jadis par les bureaux de la chancellerie, dont la direction du SPÖ, quelques rues plus loin, n'était qu'une annexe, tout comme le Parlement n'était qu'une chambre d'enregistrement des compromis passés au sein de la coalition.

L'autre problème du SPÖ tient à l'isolement international de la coalition de droite et au réflexe « patriotique » que celle-ci parvient à exploiter auprès d'une population largement hostile aux « sanctions » européennes. « En fait, l'ÖVP et le FPÖ ne veulent pas sortir de cette situation parce qu'ils en profitent », nous a déclaré Alfred Gusenbauer.

Dénoncés à longueur de colonne dans les journaux populaires – et dernièrement, par une campagne d'affiches du FPÖ à Vienne – comme « ceux qui salissent l'Autriche » et ont secrètement sollicité les sanctions, les socialistes se retrouvent dans une situation inconfortable. Pour le moment du moins, car de récents scrutins locaux ou professionnels indiquent que les travailleurs, déçus de voir le FPÖ rompre ses promesses électorales, « reviennent » vers le giron socialiste.

Joëlle Stolz

PROFIL

## L'ASCENSION RAPIDE

## D'ALFRED GUSENBAUER

Avant sa consécration officielle au congrès du SPÖ, où il deviendra le neuvième chef du parti en plus d'un siècle, Alfred Gusenbauer a passé des vacances en famille sur l'île de Majorque, en hommage à son illustre prédécesseur, Bruno Kreisky, qui aimait y séjourner. Pourtant, beaucoup au sein du parti n'ont pas apprécié que le nouveau dirigeant, quarante ans à peine, ose critiquer l'indulgence que le défunt chancelier avait longtemps manifestée envers les anciens nazis. Gusenbauer se défend d'avoir voulu « tuer le père » et proclame son admiration pour le vieux dirigeant, « mais affronter le passé, mener ce travail autocritique, était un pas essentiel en direction des nouvelles générations. Je l'ai fait très consciemment avant le congrès, au risque de déplaire, afin de jouer cartes sur table ». Depuis, il constate avec satisfaction que le SPÖ recommence à recruter – 10 000 adhésions en quelques semaines – en grande majorité des jeunes.

Le rajeunissement et la féminisation à marche forcée

des cadres du parti font aussi grincer quelques dents. Mais Gusenbauer a su s'imposer comme le seul dirigeant capable de saisir les rênes d'un parti désorienté qui doit apprendre à vivre dans l'opposition. Dès les premières escarmouches parlementaires contre la nouvelle coalition de droite, début février, les téléspectateurs autrichiens ont vite appris à reconnaître sa coupe de cheveux discrètement punk et son regard bleu, son refus obstiné de se laisser entraîner au nom du « patriotisme » à une solidarité de façade avec un gouvernement que l'Union européenne traite en paria.

Mais son expérience comme vice-président de l'Internationale socialiste (qui lui permet de parler couramment l'anglais, le français et l'espagnol) a donné à Alfred Gusenbauer un solide carnet d'adresses, et un intérêt pour les débats de fond qui fait souvent défaut au sein du SPÖ. Son ascension rapide, en l'espace de quelques mois, prouve qu'il ne manque pas non plus de qualités tacticiennes. Cela suffira-t-il à faire de lui un possible chancelier, la figure consensuelle qui gagnera le cœur des électeurs autrichiens ? Il en est, pour le moment, très loin.

J. Sz

# José Maria Aznar a présenté le nouveau gouvernement espagnol

Sous le signe de la continuité économique et de la lutte antiterroriste

José Maria Aznar a présenté, vendredi 28 avril, son nouveau gouvernement dont ce sera, a-t-il annoncé, le second et dernier mandat. Il s'agit d'un gouvernement de

continuité, avant tout en matière économique et de lutte antiterroriste, qui est chargé de refléter la nouvelle orientation centriste et réformatrice donnée au Parti populaire.

MADRID

de notre correspondante

Au total seize ministres, dont trois femmes, se partageront la tâche, définie par José Maria Aznar, lors de son discours d'investiture : « Poursuivre la croissance économique, avec comme horizon le plein emploi ; renforcer la présence espagnole sur la scène internationale ; développer l'innovation et la recherche technologique et maintenir des pactes d'Etat, notamment contre le terrorisme, avec l'ensemble des forces politiques. »

Pour maintenir ce programme, le gouvernement comptera sur les 183 députés du Parti populaire (PP), obtenus grâce à sa majorité absolue aux législatives du 12 mars, ainsi que sur les 4 députés de Coalition canarienne, avec lesquels il a signé un accord de législature, auxquels se joindront, au coup par coup, les 15 députés nationalistes

## Seize ministres dont trois femmes

Voici la liste du nouveau gouvernement espagnol, composé de seize ministres, dont trois femmes, annoncée jeudi par le chef de l'exécutif, José Maria Aznar :

- **Premier vice-président et ministre de la présidence** : Mariano Rajoy (Parti populaire-PP) ;
- **Deuxième vice-président et ministre de l'économie** : Rodrigo Rato (PP) ;
- **Affaires étrangères** : Josep Piqué (PP) ;
- **Justice** : Angel Acebes (PP) ;
- **Défense** : Federico Trillo (PP) ;
- **Intérieur** : Jaime Mayor Oreja (PP) ;
- **Finances** : Cristobal Montoro (PP) ;
- **Education, culture et sport** : Pilar del Castillo (indépendante) ;
- **Travail** : Juan Carlos Aparicio (PP) ;
- **Développement** : Francisco Alvarez-Cascos (PP) ;
- **Science et technologie** : Anna Birulés (PP) ;
- **Agriculture** : Miguel Arias Canete (PP) ;
- **Administrations publiques** : Jesús Posada (PP) ;
- **Santé** : Celia Villalobos (PP) ;
- **Environnement** : Jaume Matas (PP) ;
- **Porte-parole** : Pio Cabanillas (indépendant).

catalans de Convergència i Unió.

En première ligne, pour charpenter son équipe qui compte huit nouveaux visages, M. Aznar a placé quatre poids lourds du parti. Le premier, l'ex-ministre de l'éducation, Mariano Rajoy, un centriste, habile tacticien qui dirigea avec succès la campagne électorale du PP, se voit récompensé par la première vice-présidence du gouvernement et devient ministre de la présidence. Un rôle-clé de coordinateur de la politique, chargé du dialogue avec l'opposition.

ÉLECTIONS AU PAYS BASQUE

La nomination de M. Rajoy est d'autant plus symbolique qu'il remplace à ce poste Francisco Alvarez-Cascos, ancienne éminence grise des premières années de gouvernement Aznar, très marqué à droite, qui se voit rétrogradé au rôle de simple ministre du développement.

Deuxième homme fort du régime, brillant artisan de la croissance espagnole et donné souvent comme dauphin potentiel de José Maria Aznar, le second vice-président, et ministre de l'économie, Rodrigo Rato, garde ses fonctions précédentes.

De même, le populaire ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, très proche de M. Aznar, avocat de la politique de fermeté au Pays basque et patron de la lutte antiterroriste, conserve son portefeuille. Pour l'instant, car, au PP, où l'on mise sur des élections anticipées au Pays basque, le nom de M. Oreja, basque lui-même et, surtout, bête noire des indépendantistes, a été avancé pour mener la campagne – le rêve secret du PP étant de le voir devenir *lehendakari*, chef du gouvernement basque. Ce qui serait un bouleversement total, dans un Pays basque gouverné jusque-là par les nationalistes modérés du Parti nationaliste

basque (PNV), avec qui le PP est, à présent, en guerre ouverte.

Reste le quatrième personnage important. Il s'agit du Catalan Josep Piqué, jusqu'ici porte-parole du gouvernement et ministre de l'industrie, qui devient ministre des affaires étrangères. Apprécié pour ses talents de négociateur et son image centriste, M. Piqué ne fait toutefois pas l'unanimité, en raison de son implication, étudiée actuellement par la justice, dans un scandale financier concernant le groupe chimique Ercros, dont il fut le président. C'est à lui que reviendra la tâche de donner plus de visibilité à l'Espagne à l'étranger et de préparer la présidence espagnole, pour le premier trimestre 2002, lors de l'entrée en vigueur de l'euro. M. Piqué est remplacé, comme porte-parole, par le directeur de la télévision publique, Pio Cabanillas.

A noter également l'arrivée en force, au portefeuille de la défense, de celui qui gèrera, entre autres, la fin du service militaire obligatoire, prévue pour 2001 : l'ex-président du Congrès des députés, Federico Trillo.

Le reste du gouvernement, dont la liste a été tenue secrète par M. Aznar jusqu'à la dernière minute, comprend une nouveauté, la création d'un ministère de la science et de la technologie, secteur considéré comme essentiel. Il revient à la directrice du groupe de télécommunications Retevisión, Anna Birulés, une Catalane, docteur en sciences économiques, très respectée. Les deux autres femmes qui entrent au gouvernement sont le maire de Malaga, Celia Villalobos, qui devient ministre de la santé, et la directrice du Centre d'investigation sociologique (CIS), Pilar del Castillo, nommée au ministère de l'éducation, de la culture et des sports.

Marie-Claude Decamps

# Le général Pinochet se retrouve face à la justice chilienne

La Cour d'appel de Santiago examine la demande de levée de son immunité parlementaire

BUENOS AIRES

de notre correspondante régionale

Le général Augusto Pinochet, l'ancien homme fort du Chili pendant un quart de siècle, affronte pour la première fois la justice de son propre pays. La Cour d'appel de Santiago a entamé, mercredi 26 avril, ses audiences afin d'examiner la demande de levée d'immunité parlementaire du sénateur à vie présentée par le juge Juan Guzman, afin de pouvoir juger le vieux caudillo de quatre-vingt-quatre ans. Elles doivent se tenir pendant trois jours, mais elles pourraient se prolonger jusqu'au mardi 2 mai. Les vingt-deux juges du tribunal devraient rendre leur décision vers la mi-mai.

Le début des audiences que certains considèrent, à Santiago, comme l'avant-scène d'un procès historique contre les violations des droits de l'homme au Chili, a été marqué par une double défaite pour le général Pinochet. La Cour d'appel a rejeté la requête de la défense demandant que l'ancien dictateur soit soumis au préalable à des examens médicaux. Les juges ont par ailleurs accepté que les sept avocats des plaignants puissent exposer, chacun et à tour de rôle, leurs arguments, alors que la défense est assurée par un seul avocat, M<sup>o</sup> Ricardo Rivadeneira.

L'équipe juridique de l'ancien dictateur souhaitait retarder le procès judiciaire en démontrant que

son client n'était pas en mesure d'affronter un procès en raison de son mauvais état de santé. Sa stratégie s'appuie notamment sur les conclusions du rapport des médecins britanniques qui ont débouché sur la libération du général Pinochet décidée, le 2 mars, par les autorités britanniques.

Le juge Guzman, chargé d'instruire les 92 plaintes déposées au Chili contre le général Pinochet, a fondé sa requête de levée d'immunité sur les plaintes concernant les crimes commis durant l'épisode de la « Caravane de la Mort », par une unité militaire qui avait sillonné le pays au lendemain du coup d'Etat de 1973, exécutant sans procès plus de 70 opposants à la dictature. Après deux années d'instruction, le magistrat et les avocats des plaignants estiment que ce dossier est celui qui présente le plus d'éléments permettant d'établir la responsabilité du général Pinochet dans les crimes commis sous le régime militaire (1973-1990).

DÉLIT PERMANENT

Sept officiers ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire, dont le général à la retraite Sergio Arellano Stark, un des principaux hommes forts de la dictature, qui a déclaré à plusieurs reprises que sa mission d'« épuration » lui avait été ordonnée par l'ancien dictateur.

Les corps de dix-neuf des victimes n'ont jamais été retrouvés. Il y a un an, la justice chilienne a accep-

té une nouvelle interprétation de l'amnistie décrétée par l'ancien dictateur en avril 1978 pour protéger les collaborateurs de son régime accusés de violations des droits de l'homme. Elle a retenu que la disparition de personnes était un délit permanent. Cette décision a permis au juge Guzman d'ordonner l'arrestation de plusieurs militaires dont, il y a deux semaines, le général à la retraite Carlos Forestier, ancien vice-commandant de l'armée de terre, qui est accusé de l'enlèvement et de la disparition de dix opposants politiques.

DISPOSITIF POLICIER

Le général Pinochet, qui n'assiste pas aux audiences de la Cour d'appel, bénéficie de l'immunité parlementaire depuis qu'il est devenu sénateur à vie en mars 1998, en vertu de la Constitution qu'il a promulguée, et après avoir quitté le commandement en chef de l'armée qu'il exerça pendant vingt-cinq ans.

En plein centre de Santiago, le palais de justice a pris des allures de tribunal londonien, avec un imposant dispositif policier et deux espaces délimités par des barrières pour séparer partisans et opposants de l'ancien dictateur. Jeudi, des incidents ont fait une dizaine de blessés, et huit personnes ont été arrêtées.

Le président Ricardo Lagos a indiqué qu'il avait reçu, le 26 avril, le commandant en chef de l'armée, le général Ricardo Izurieta. « Je lui ai

dit que le Chili était calme parce que les institutions fonctionnaient. Le pouvoir judiciaire fait son travail et, comme nous l'avons dit au monde entier, tous les Chiliens, qu'ils soient humbles ou puissants, sont responsables devant les tribunaux. Nous n'interférerons pas dans le processus judiciaire. Laissons parler la justice », a fait savoir le chef de l'Etat. Le général Izurieta a souligné pour sa part que « les eaux n'étaient pas tranquilles » au sein de l'armée.

Depuis l'arrivée au pouvoir, il y a deux mois, d'un président socialiste, le commandant en chef de l'armée n'a toutefois fait aucune déclaration publique faisant état de son mécontentement. La marge de manœuvre des militaires est certes limitée depuis que la droite a pris ses distances avec le général Pinochet afin de conserver les 48 % de votes qu'elle a recueillis lors de la dernière élection présidentielle.

De son côté, le juge Guzman poursuit ses enquêtes à travers le Chili à la recherche de nouvelles preuves lui permettant d'inculper le général Pinochet. Après avoir dirigé des fouilles dans le cimetière de Concepcion (à 500 kilomètres au sud de Santiago), qui ont permis d'exhumer les ossements de vingt-quatre présumés détenus-disparus de la dictature, le magistrat se trouve depuis plusieurs jours dans le nord du pays, dans la région d'Arica.

Christine Legrand

# L'HISTOIRE

NUMÉRO SPÉCIAL

## JUIFS ET ARABES MILLE ANS DE COEXISTENCE CENT ANS D'AFFRONTEMENT

Mahomet, les Juifs et la Bible

L'âge d'or espagnol

La tentation de l'Occident

Expulsions en Méditerranée

Bataille pour Jérusalem

Naissance d'une nation :  
les Palestiniens

Chronique d'une paix incertaine

A LIRE ÉGALEMENT :

La découverte du Brésil

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



# La crise s'aggrave au Zimbabwe et le dialogue avec Londres tourne court

Ressuscitant une loi coloniale, la police restreint les libertés

Les entretiens, jeudi 27 avril, entre une délégation ministérielle zimbabwéenne et le ministre britannique des affaires étrangères, Robin Cook,

se sont soldés sur un constat d'échec. Les ministres dépêchés par le président Mugabe n'ont pu s'engager sur la fin des violences et des oc-

cupations de fermes appartenant à des Blancs. Deux des conditions mises par Londres à son aide à la réforme agraire au Zimbabwe.

## LONDRES

de notre correspondant

La crise zimbabwéenne, qui s'est aggravée, jeudi 27 avril, avec l'annonce d'une restriction drastique des libertés de réunion politique à quelques mois des élections prévues cet été, n'a pas trouvé d'issue à Londres. Après des heures de discussions dites « franches », Robin Cook, le ministre des affaires étrangères britannique, et les trois ministres dépêchés par le président Robert Mugabe pour sommer l'ancien colonisateur de financer l'expropriation de centaines d'exploitations de fermiers blancs, ont pris fin jeudi sur un constat d'échec.

« La balle est maintenant dans le camp du Zimbabwe », a tranché M. Cook, précisant qu'aucune autre rencontre officielle ni aucune aide à la réforme agraire ne seraient décidées « tant que le gouvernement de M. Mugabe ne s'engage pas à faire cesser les violences sur place et les occupations illégales de fermes » de Blancs. Sur ordre de leur président, les ministres zimbabwéens se sont refusés à fournir cet engagement.

Depuis qu'il a perdu le référendum de février qui aurait accru son pouvoir, M. Mugabe a activement

encouragé l'occupation de près d'un millier de « fermes blanches » par ses supporters et laissé se développer une violence politique qui a fait treize morts – onze Noirs et deux fermiers blancs –, plusieurs viols et des centaines de blessés dans les rangs des sympathisants noirs de l'opposition, méthodiquement battus par les militants du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe – Front patriotique (ZANU-PF).

## ÉCONOMIQUEMENT RUINÉ

Sur les 70 000 Blancs qui se trouvent encore au Zimbabwe vingt ans après l'indépendance du pays en 1980, 20 000 sont en droit d'obtenir un passeport britannique et 5 000 sont de nationalité allemande. Les ministères de la défense de Londres et de Berlin ont nié, mercredi, avoir mis en place, comme des journaux allemands l'affirmaient, des plans d'évacuation de leurs ressortissants au cas où la situation zimbabwéenne s'aggraverait.

Jeudi, Robin Cook a réitéré devant ses visiteurs de Harare la position qu'il avait déjà énoncée dans la presse : Londres, consciente du problème de la distribution des

terres au Zimbabwe – 4 500 fermiers blancs possèdent encore les deux tiers des terres arables locales et emploient 350 000 travailleurs agricoles noirs –, était prête à contribuer à hauteur de 360 millions de francs sur deux ans à une véritable réforme agraire à trois conditions :

1) que cessent les violences et les occupations illégales ;

2) que la redistribution des terres expropriées, contrairement à ce qui s'est passé précédemment, profite vraiment aux pauvres paysans sans terre et non aux amis et aux « clients » du président ;

3) qu'une date ferme soit publiée pour les élections et que celles-ci soient conduites de manière honnête et équitable.

M. Cook a affirmé que ses interlocuteurs lui avaient donné des garanties – orales, puisque aucun communiqué commun n'a pu être publié à la fin de la rencontre – sur ces deux derniers points, acceptant notamment que le scrutin ait lieu « en présence d'observateurs internationaux qui seront bien accueillis ».

Pour le reste, rien. Ancienne puissance coloniale, le Royaume-Uni, qui a déjà financé une première réforme agraire à partir de 1981 pour 450 millions de francs et qui continue, depuis 1988, de consacrer quelques dizaines de millions par an pour financer l'activité d'ONG d'aide aux zimbabwéens les plus pauvres, n'entend pas dépenser un penny de plus tant qu'il n'aura pas les garanties qu'il réclame. Les 360 millions de francs supplémentaires dont il est question avaient déjà été promis au président Mugabe en 1998, mais, considérant que ses demandes avaient été ignorées, Londres a retenu les fonds.

Economiquement ruiné, avec une corruption envahissante, un corps expéditionnaire de 11 000

soldats en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), une inflation de 50 %, un monnaie au plus bas – le dollar local était plus cher que son homologue américain en 1980, il faut aujourd'hui 38 dollars zimbabwéens pour acheter un dollar US –, une dramatique épidémie de sida qui touche un adulte sur quatre, et près de 50 % de chômeurs, le Zimbabwe doit faire face à une agriculture désorganisée – qui contribue normalement à hauteur de 20 % au PNB.

Les plus gros producteurs – blancs – de tabac, première exportation du pays, boycottent depuis trois jours les premières enchères de la saison, parce qu'ils ne peuvent pas retourner dans leurs fermes occupées, parce que leurs récoltes ont été incendiées ou parce qu'ils veulent faire pression sur le président pour qu'il rappelle ses hordes d'activistes. Plus grave encore pour la région, les présidents de Namibie, du Mozambique, du Botswana et de l'Afrique du Sud s'étant refusés à condamner les méthodes de leur homologue pour rester au pouvoir, la déstabilisation pourrait s'étendre, et « des pressions à la vente sur les obligations et la monnaie sud-africaines commencent déjà à se faire jour », indiquait mardi *The Financial Times*.

Patrice Claude

## Une solution est en vue dans l'affaire du journaliste Taoufik Ben Brik

LE JOURNALISTE tunisien Taoufik Ben Brik, 39 ans, pourrait, selon son avocat, M<sup>e</sup> Chawki Tebib, cesser, vendredi 28 avril, la grève de la faim débutée le 3 avril pour protester contre le harcèlement dont il est l'objet de la part des autorités tunisiennes. Il suffirait pour cela, a indiqué au *Monde* l'avocat du journaliste, que le frère cadet de ce dernier, Jalel, soit libéré. « Si son frère est relâché, Taoufik arrêtera sa grève de la faim aujourd'hui même », a-t-il confié vendredi matin.

Plusieurs signes laissent penser que les autorités tunisiennes, conscientes des dégâts causés à l'image du régime par « l'affaire Ben Brik », souhaitent trouver rapidement un compromis. Elles ont accepté de fournir des informations sur le lieu de détention du frère de Taoufik Ben Brik (il est incarcéré à la prison civile du 9-Avril, à Tunis) et, à titre exceptionnel, elles ont invité M<sup>e</sup> Tebib à déposer, au nom de son client, une demande de renouvellement de passeport.

La ligne téléphonique du journaliste, correspondant du quotidien français *La Croix* et d'agences de presse européennes, a été rétablie, et la police a cessé de boucler les abords de son domicile. Ne resterait plus, selon l'avocat, qu'à obtenir des tribunaux la levée de l'interdiction de quitter le territoire national faite à son client. De son côté, le journaliste, qui souffrirait, selon son avocat, de « troubles neurologiques », a décidé d'alléger sa grève de la faim et à prendre des boissons. Il se serait aussi engagé à éviter toute déclaration propre à envenimer le climat.

Tandis qu'à Tunis la presse unanime et certains partis politiques dénoncent la « campagne » orchestrée par « certains médias français » contre leur pays, à Paris la sœur de Taoufik Ben Brik, Najet, a été reçue jeudi à sa demande par le porte-parole adjoint de l'Élysée, Frédéric Desagneaux. Celui-ci a assuré la jeune femme qu'il tiendrait le président de la République « informé de l'entretien ».

Jean-Pierre Tuquoi

## L'offensive des conservateurs en Iran préoccupe Washington

TÉHÉRAN. Le département de la justice de Téhéran, contrôlé par le clergé conservateur, a interdit, jeudi 27 avril, les deux derniers grands journaux libéraux soutenant l'action du président Mohamad Khatami, portant à 16 le nombre de fermetures de publications depuis dimanche. Sont concernés *Mosharekat*, dirigé par Mohamad Réza Khatami, le propre frère du président, et *Sobh-e Emrouz*, dont le directeur Saïd Hajjarian lutte contre la mort depuis une tentative d'assassinat en mars. Jeudi, les Etats-Unis ont exprimé leur inquiétude devant l'offensive des conservateurs. La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a espéré que la suspension des principales publications de la presse réformatrice ne constituait pas une « tendance majoritaire de fond » alors que « les élections au Majlis (Parlement) et d'autres éléments ont révélé qu'il existait un mouvement vers la réforme ». « Nous sommes très préoccupés par ce qui se déroule en ce moment », a ajouté M<sup>me</sup> Albright. – (AFP)

## Le Rwanda accusé de torturer et de tuer des opposants

NAIROBI. L'association américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a accusé, jeudi 27 avril, le pouvoir à Kigali de couvrir des actes de tortures, la détention arbitraire et l'assassinat d'opposants perpétrés par l'armée et une milice de supplétifs civils. « Le gouvernement rwandais avance le prétexte de la sécurité pour couvrir des violations des droits de l'homme à l'encontre de citoyens rwandais », assure HRW dans un communiqué présentant un nouveau rapport de sa division Afrique. « Le document détaille des cas d'assassinats, de meurtre, de détention arbitraire, de tortures et d'autres violations perpétrées principalement par des soldats rwandais et par des membres d'une milice de civils soutenue par le gouvernement appelée Forces de défense locales », explique le communiqué. Le pouvoir à Kigali est aux mains du Front patriotique rwandais (FPR), l'ancienne rébellion tutsie qui a renversé en juillet 1994 le régime hutu, responsable et auteur du génocide. – (AFP)

## Cuba retire sa demande d'adhésion à l'accord entre l'UE et les ACP

BRUXELLES. La Havane a décidé de retirer sa candidature à l'accord de coopération entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), a annoncé, jeudi 27 avril, le secrétariat général du groupe des 71 pays ACP. Cette décision a été prise à la suite de l'appui des Quinze à une condamnation de l'île, le 18 avril, à la commission des droits de l'homme de l'ONU, a indiqué le ministre cubain des affaires étrangères, Felipe Roque. « Le fait de maintenir notre demande d'adhésion (à l'accord UE-ACP) servirait seulement à nous exposer à être les victimes des exigences inacceptables de l'Union européenne », écrit le diplomate cubain pour expliquer sa décision. L'accord UE-ACP, conclu en février à Bruxelles, remplace la convention de Lomé qui régissait les relations entre l'UE et les pays des ACP. Son objectif est d'« éradiquer la pauvreté » et de permettre aux pays membres de l'accord de s'intégrer progressivement dans l'économie mondiale. L'accord impose aux pays bénéficiaires le respect des droits de l'homme. – (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **LIBYE** : le procès des suspects libyens de l'attentat de Lockerbie s'ouvrira comme prévu le 3 mai aux Pays-Bas, après le rejet jeudi 27 avril par la Cour écossaise, appelée à juger les deux hommes, d'une demande de report déposée par l'accusation. – (AFP)

■ **LIBAN** : plusieurs miliciens de l'Armée du Liban sud (ALS, milice auxiliaire d'Israël) ont été tués ou blessés, vendredi 28 avril au matin, lors d'une attaque du Hezbollah chiite au Liban sud, a-t-on appris de source militaire israélienne. – (AFP)

■ **SYRIE** : les comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme en Syrie (CDF) ont rendu public à Paris, le 25 avril, leur bilan pour l'année 1999, marquée « par quelques avancées positives », telles que la libération de prisonniers politiques et d'opinion et la régression de la pratique de la torture. Pour autant le bilan reste « globalement négatif » en ce qui concerne la situation de ces prisonniers politiques ou d'opinion (évalués à 1 700), et en matière de liberté d'expression compte tenu de la permanence de l'état d'urgence et des lois martiales adoptées il y a trente-sept ans.

■ **TCHÉCHÉNIE** : un porte-parole des indépendantistes tchéchènes, Movladi Oudougov, a affirmé que 14 soldats russes avaient été tués, jeudi 27 avril, lors d'une attaque d'un groupe de combattants tchéchènes sur une colonne russe, en plein centre de Grozny. L'état-major des forces armées russes a reconnu pour sa part que dix membres d'une unité de reconnaissance avaient trouvé la mort, la veille, dans des affrontements près de Serjen-Iourt (sud-est de la Tchétchénie). – (AFP)

■ **SUÈDE-AUTRICHE** : le premier ministre suédois, le social-démocrate Göran Persson, s'est rendu en Autriche, vendredi 28 avril, en dépit des sanctions diplomatiques contre ce pays appliquées par les 14 autres membres de l'Union européenne. M. Persson, invité par le Parti social-démocrate autrichien et dont le voyage n'a pas de caractère officiel, ne devait pas rencontrer de représentants du gouvernement de Vienne, selon son cabinet. – (Corresp.)

■ **VATICAN** : Mgr Diarmuid Martin, secrétaire du conseil pontifical Justice et Paix, a accusé, jeudi 27 avril, les Etats-Unis et l'Europe de ne pas respecter les engagements pris au sujet de la dette extérieure des pays en voie de développement : « La réduction de la dette avance trop lentement. Seulement 11 milliards de dollars sur les 100 milliards que le G 7 avait décidé de consacrer à cet objectif ont été assurés », a déclaré Mgr Martin lors d'une conférence de presse annonçant la publication, avant la fin de l'année, d'un « catéchisme social » de l'Eglise catholique. – (AFP)

## Le « Tarzan » des conservateurs britanniques prend sa retraite

LONDRES. A soixante-sept ans, malade, fatigué et isolé dans l'actuel Parti conservateur, Michaël Heseltine, surnommé « Tarzan » par la presse tabloïd dans les années 80, a annoncé, jeudi 27 avril, à Londres qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections générales. Député tory depuis trente-quatre ans, le milliardaire flamboyant de la politique britannique occupa son dernier poste de responsabilité en tant que vice-premier ministre de John Major jusqu'à la victoire travailliste de mai 1997. Considéré comme le « tombeur » historique de Margaret Thatcher en 1990, Michaël Heseltine s'était fait trop d'ennemis dans le parti pour avoir la moindre chance de concrétiser son ambition de toujours : devenir premier ministre. Il fut cependant un vice-premier ministre loyal pour John Major. Europhile enthousiaste, le directeur-fondateur de la société d'édition Haymarket Publishing n'a jamais caché son aversion pour la « droitisation » en cours de son parti. – (Corresp.)

## Menaces sur la presse indépendante

L'association Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé, jeudi 27 avril les manœuvres du régime zimbabwéen contre la presse indépendante. « Après avoir pris les fermiers blancs comme boucs émissaires, le président Mugabe est désormais tenté de s'en prendre aux journalistes », a accusé à Londres le secrétaire général de l'organisation, Robert Ménard. Il s'exprimait au lendemain de l'arrestation d'un journaliste sud-africain travaillant pour l'agence de presse américaine Associated Press (AP) par la police. Ce dernier est, selon la télévision, soupçonné d'implication dans un attentat. RSF dénonce les attaques récurrentes du président zimbabwéen à l'encontre de la presse non-gouvernementale et étrangère et rappelle l'emprisonnement en 1999 de trois journalistes du *Sunday Standard* qui avaient rapporté l'arrestation de 23 militaires zimbabwéens impliqués dans un complot. Deux des journalistes avaient été torturés lors de leur détention, une accusation confirmée par un médecin britannique les ayant examinés. – (AFP)

www.challenges.fr

# Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

Créer sa start-up

# Internet

- Les conseils des pionniers
- Le guide des financements
- Les contacts pour démarrer

Enquête

## Le scandale des comités d'entreprise



# L'âpre lutte des petits paysans indiens contre une sécheresse dévastatrice

Contre la pénurie d'eau, les ONG revitalisent les méthodes traditionnelles

Une nouvelle sécheresse frappe plusieurs Etats de l'Inde. Quelque 50 millions de paysans n'ont plus d'eau, et les récoltes sont menacées de des-

truction. Malgré les promesses d'assistance du gouvernement, des émeutes ont éclaté. Cependant, des expériences locales réussies de conser-

vation des eaux de pluie par des méthodes traditionnelles montrent que la sécheresse n'est pas une fatalité naturelle.

# Accord entre Damas et Moscou pour un contrat d'armement

Les fournitures, pour l'essentiel des avions et des missiles, s'élèvent à 2 milliards de dollars ; la Russie remettra à niveau l'aviation syrienne

SELON des informations de sources concordantes, dont s'inspirent respectivement les hebdomadaires spécialisés *Flight International* (daté du 1<sup>er</sup> mai) et *Aviation Week and Space Technology* (du 10 avril), la Syrie et la Russie ont convenu de donner suite à un important marché d'armes, portant sur 2 milliards de dollars (1,85 milliard d'euros).

Moscou a donné son accord à cette transaction, dont le principe était acquis depuis février, après avoir reçu récemment l'assurance de Damas que la Syrie apurerait sa dette, contractée lors de livraisons d'armes effectuées dans les années 80, d'un montant global de 6 milliards de dollars. A cette même occasion, Damas se serait engagé à respecter l'échéancier financier qui couvre la nouvelle opération avec Moscou.

Pour l'essentiel, les contrats concernent l'achat d'une trentaine d'avions de combat Sukhoï SU-27, censés remplacer une vingtaine de Mig-25 anciens, et de batteries de missiles sol-air S. 300 PMU mobiles, une version dérivée du

SA-10, baptisé Grumble par les services de l'OTAN. Ces missiles ont certaines capacités antimissiles.

D'autre part, la Russie a accepté de moderniser, pour une somme estimée à 400 millions de dollars (368 millions d'euros), quelques exemplaires de l'aviation syrienne, composée de Mig-21, 23 et 29, qui sont immobilisés faute de stocks en pièces détachées et de capacités à les mettre à niveau sur place. Enfin, la transaction prévoit la fourniture à Damas de batteries fixes de missiles sol-air russes, qui viendront compléter l'arsenal déjà déployé.

*Aviation Week and Space Technology* croit pouvoir ajouter que la Syrie a ouvert, avec l'Iran, l'Inde et la Corée du Nord, des discussions pour concevoir des missiles sol-sol Scud-D, qui auraient une portée de 700 à 800 kilomètres. A ce jour, la Syrie est supposée détenir des missiles sol-sol Scud-B et C, dont la portée évolue entre 300 et 500 kilomètres. Cet accroissement de portée permet de viser Israël en toute sécurité.

## ALWAR (Inde)

de notre envoyée spéciale

Une brume de chaleur plombe l'horizon. Les contours des collines des Araveli se distinguent à peine

## REPORTAGE

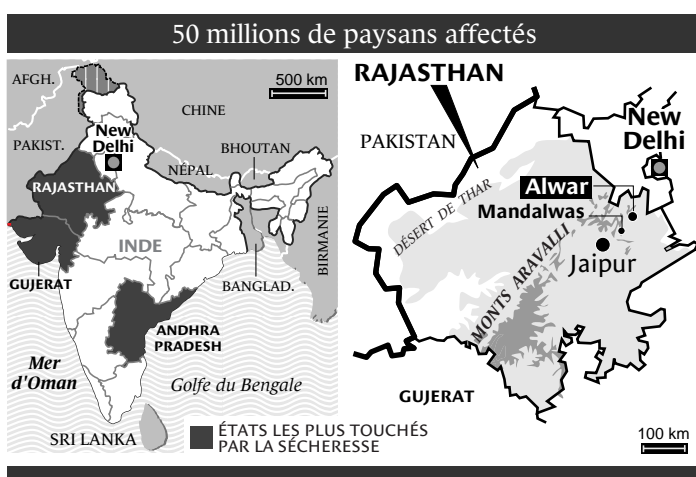
L'Etat a pris en charge le système de l'eau, sans avoir les moyens de le gérer localement

et, dans les champs désertés, les buffles tentent de s'abriter à l'ombre des arbres. Les Etats indiens du Rajasthan, au nord, du Gujerat, à l'ouest, de l'Andhra Pradesh, au sud, traversent une nouvelle et sévère sécheresse. Et les appels au secours se multiplient, pour venir en aide aux 50 millions de paysans affectés, qui n'ont plus d'eau, ni pour eux-mêmes ni pour leur bétail. Dans certaines régions, les récoltes ont été détruites ou sont inférieures des trois quarts à la moyenne. La migration vers les villes s'accroît et, malgré les assurances du gouvernement sur la présence de réserves suffisantes de nourriture et les promesses d'envoi rapide d'eau, la colère et le désespoir ont conduit à des émeutes qui ont déjà fait plusieurs morts.

Ici, pourtant, en plein Rajasthan, rien de tel : le long des routes et chemins qui traversent cette région austère et grandiose, où des forteresses abandonnées veillent au sommet des collines, l'eau coule encore des puits, les ruisseaux sont en vie et la récolte de blé, d'orge et de moutarde, bien qu'inférieure à la moyenne, sera largement suffisante. Tirées par des chameaux, les lourdes charrettes qui transportent le blé en vrac vers le marché d'Alwar témoignent que la récolte laissera des bénéfices et dépassera largement les besoins internes. Le district d'Alwar, où les dernières pluies de septembre ont, comme partout, été inférieures des deux tiers à la moyenne, semble donner raison au directeur du Centre pour les sciences et l'environnement, Anil Agarwal, qui martèle depuis plusieurs années : « Chaque village indien peut combler ses besoins en eau potable et une part raisonnable de ses besoins d'irrigation s'il recueille l'eau de pluie. »

Le « miracle » d'Alwar a un nom, Rajendra Singh, et une organisation, Tarun Bharat Sangh (TBS, Association des jeunes Indiens). Venu dans cette région en 1985, Rajendra Singh a convaincu les anciens de faire revivre leurs méthodes traditionnelles de conservation des eaux de pluies. La réussite de TBS, présente dans 700 villages avec seulement 41 permanents, repose sur l'association de tout le village à la décision, la construction et l'entretien des ouvrages nécessaires.

« Nous ne sommes pas des ex-



perts. Nous parlons aux gens, nous les écoutons et on décide ensemble, par consensus, de ce qu'il faut faire », affirme Kanniya Lal Gujjar, responsable de TBS à Kishori. Les villageois apportent leur participation financière. En dix ans, 3 500 structures diverses – petits barrages, simples digues de terre, réservoirs – ont été construites, et cinq cours d'eau qui étaient à sec coulent à nouveau toute l'année. La nappe phréatique s'est rechargée et le niveau des puits a remonté.

Sur la digue d'un petit barrage sur la rivière Bhagani, Rupnarayan Joshi, petit fermier qui tient en même temps la seule échoppe du village, est l'un de ces migrants revenus avec l'eau. Parti à Delhi en 1979 comme vendeur ambulancier, pour faire vivre sa famille, il est de retour depuis cinq ans et ne s'en plaint pas. « Quand j'ai su que l'on avait de nouveau de l'eau, je suis rentré, comme 75 % des hommes qui étaient partis, dit-il. Aujourd'hui, je cultive du blé, des légumes, des pois, et je peux faire vivre ma femme et mes trois enfants. » Plus de 300 petits ouvrages ont été nécessaires pour faire revivre la rivière, et un autre est en construction à moins de 500 mètres.

## CORVÉES D'EAU

A Mandalwas, au pied des Araveli, Mulshan, 30 ans, se réjouit d'obtenir maintenant deux récoltes. Dans ce village de 65 maisons, sans électricité, c'est par la radio qu'il se tient au courant de la sécheresse qui frappe ses voisins et, dit-il, « sans notre digue, construite en 1990, on serait comme eux ». L'eau a changé sa vie : « On mange deux fois mieux. » La renaissance par l'eau de ces villages très pauvres a entraîné des conséquences dans tous les domaines, et TBS promeut aujourd'hui des écoles et des dispensaires. Libérées des corvées d'eau qui nécessitaient deux à trois heures de marche par jour, les femmes ont plus de temps à consacrer à leurs enfants.

La sécheresse, qui dévaste près de 25 000 villages du Rajasthan, pourrait donner une nouvelle impulsion à l'action de TBS, qui se

heurte parfois à l'incompréhension des villageois. « Beaucoup d'entre eux croient que le développement doit se faire en fonction des directives gouvernementales, explique Lal Gujjar. Ils ont oublié leur propre façon de penser. Le gouvernement a tué l'initiative individuelle. »

« Après l'indépendance, le gouvernement a pris en charge tout le

système de l'eau », affirme le Dr Himanshu Thakkar, coordinateur du réseau de Barrages, rivières et population d'Asie du Sud, une organisation non gouvernementale. « Avant, les locaux géraient leur système, l'entretenaient. Tout cela a disparu, mais le gouvernement n'est pas en mesure de tout gérer. De plus, l'Etat a privilégié les grands travaux au détriment du maintien d'un système ancestral, mais efficace au niveau local ; 67 % de l'argent engagé depuis l'indépendance pour les ressources en eau a été aux grands projets, affirme le Dr Thakkar. La négligence des réseaux anciens a entraîné une diminution des terres irriguées. »

La nouvelle calamité qui affecte des millions de paysans relance, en tous les cas, le débat en Inde sur la gestion des ressources en eau, dont le pays, globalement, ne manque pas. Au moins, les initiatives individuelles développées dans plusieurs Etats, au niveau local, ont pour elles d'être peu coûteuses.

Françoise Chipaux

# Les discussions avec les preneurs d'otages philippins piétinent

LES POURPARLERS en vue de la libération de la vingtaine d'otages détenus aux Philippines par le groupe d'indépendantistes musulmans Abu Sayyaf se poursuivaient, vendredi 28 avril, dans l'île de Jolo (archipel de Sulu) au sud de Mindanao, entre ravisisseurs et émissaires du gouverneur de la région musulmane autonome, Nur Misuari. Bien qu'un millier d'hommes aient été déployés autour de l'archipel de Sulu afin de prévenir une éventuelle fuite du commando vers l'île de Basilan, bastion du groupe Abu Sayyaf, une intervention de force paraît, pour l'instant, exclue. « L'armée est prête à faire son travail pour régler rapidement cette affaire », a cependant déclaré le général José Calimlim, chef d'état-major. Nur Misuari a annoncé l'arrivée de 3000 hommes du Front Moro de libération nationale. De son côté, le commandant de la police de la province de Sulu, Candido Casimi-

ro, a exprimé la crainte que les discussions s'éternisent jusqu'à « quinze jours, peut-être un mois ».

Les ravisisseurs et leurs captifs sont désormais divisés en quatre groupes en perpétuel mouvement. Les émissaires de Nur Misuari auraient vu 17 des otages (parmi lesquels, outre le couple de Français, figurent deux Finlandais, trois Allemands, deux Sud-Africains, une Libanaise et plusieurs Malaisiens) dans trois localités différentes de Jolo. Le gouvernement philippin a rejeté le versement d'une rançon et Nur Misuari envisage de proposer une assistance pour le développement de la région, à titre de « compensation » pour la libération des otages. Les ravisisseurs demanderaient que les négociations aient un large écho dans les médias (notamment du réseau de télévision philippin ABS-CBN) et la protection des zones ancestrales de pêche de la région des îles Basilan, Sulu et Tawi-Tawi.



**FONCTIONNAIRES** Laurent Fabius a exposé aux syndicats du ministère des finances, vendredi 28 avril, les bases sur lesquelles il se propose de reprendre la question de

la réforme des administrations des impôts et du trésor. Tout en maintenant le principe d'un « interlocuteur fiscal unique », le ministre a écarté une mise en cause des « structures »,

autrement dit de la séparation entre les deux directions. ● LA PRUDENCE dont fait montre M. Fabius est au diapason de celle du ministre de la fonction publique, Michel Sapin, qui,

dans un entretien au *Monde*, récusé les termes de « réforme de l'Etat » et se donne du temps pour aborder la question des retraites. ● LE CONSEIL D'ORIENTATION des retraites, pre-

mière étape du processus annoncé par Lionel Jospin le 21 mars, tarde à se mettre en place. Sa composition et le choix de son président ne sont pas encore arrêtés.

## Laurent Fabius cherche à amadouer les syndicats des finances

En écartant toute mise en cause des « structures » administratives des impôts et de la comptabilité publique, le nouveau ministre garantit aux agents le maintien de leurs conditions d'emploi actuelles. Il conserve, cependant, le principe de « l'interlocuteur fiscal unique »

**PARVENIR** à convaincre l'opinion que le gouvernement n'a pas renoncé à engager une réforme de l'Etat, sans relancer la grogne sociale qui a précipité la chute de son prédécesseur : Laurent Fabius a visiblement trouvé le moyen de résoudre cette équation, en apparence insoluble. Lors d'un comité technique paritaire ministériel, il a tenu, vendredi 28 avril, à ses interlocuteurs syndicaux (FO, FDSU, CGT, CFDT, Fsaif, CFTC et CGC) un discours à double détente, leur assurant qu'il ferait bouger – un peu – les choses au ministère des finances, mais qu'il n'agirait qu'avec beaucoup de prudence.

Visiblement, le ministre des finances a pesé avec soin les mots de son propos liminaire, veillant à respecter en permanence une sorte de balancement – premier temps de la démonstration – qu'il ne fallait pas compter sur lui pour jouer le statu quo, mais s'empres-

sant d'ajouter – second temps – qu'il ne ferait rien qui ne soit concerté avec les organisations syndicales. « *Nous devons agir dans le temps, a-t-il ainsi plaidé, en évitant deux écueils : la remise à plus tard de la réforme, remise à plus tard qui serait inacceptable pour les citoyens qui jugeraient sévèrement l'immobilisme, pour les agents qui seraient probablement déçus et pour le gouvernement qui ne l'accepterait pas. L'écueil inverse serait la bousculade qui, en général, n'amène rien de bon.* »

### RÉFORME EN RETRAIT

Au-delà des mots, pourtant, le constat de fait guère de doute : c'est le second écueil que le gouvernement va d'abord prendre soin d'éviter. Et, en tout cas, la réforme, version Fabius, qui n'est pas encadrée dans un calendrier, apparaît très en retrait sur la précédente, version Sautter. Premier indice, le

ministre des finances a longuement défendu l'idée de « simplifier le service aux usagers », mais il l'a fait dans des termes qui ne sont pas de nature à offenser les syndicats. « *Nous devons progresser dans le réajustement de certains problèmes par téléphone ou dans la réduction des délais d'attente sur place. Il faut continuer à améliorer les conditions d'accueil, la disponibilité des agents, le suivi personnalisé des dossiers* », a-t-il souligné.

Certes, M. Fabius est allé plus loin, puisqu'il s'est dit aussi persuadé que « la mise en place d'un interlocuteur fiscal unique » devait « pouvoir intervenir rapidement ». Il a donc fait référence au dispositif qui était au cœur du projet de Christian Sautter, et qui avait déclenché la colère syndicale ; mais il a évoqué des conditions de mise en œuvre autrement plus prudentes. D'abord, le ministre a pris soin de préciser que ces modalités ne met-

traient « pas en cause les structures ». Sous-entendu : alors que le projet précédent avait pour objectif un rapprochement des deux grandes directions de Bercy, celle de la comptabilité publique et celle de la direction générale des impôts, qui avait toutes les allures d'une fusion, il n'est plus question d'engager un grand Meccano.

### PROMESSE DE DIALOGUE

Il s'agit plutôt de faire en sorte, a dit M. Fabius, que ces deux « administrations travaillent mieux ensemble », avec « notamment la possibilité de créer des maisons des services publics économiques et financiers en prenant appui sur le réseau des trésoreries ».

Les agents n'ont donc plus de crainte à avoir : la menace de fermeture de trésoreries est écartée. En outre, la réforme ne sera pas brutale, mais procédera par expérimentations. « *Ces expériences pour-*

*raient également comprendre l'organisation d'un accueil commun là où nos services sont regroupés dans des hôtels des finances* », a précisé M. Fabius. Preuve, d'ailleurs, qu'une fusion n'est pas à l'ordre du jour, le ministre des finances a aussi relevé : « *Autant nous devons respecter la spécificité, j'allais dire la "culture" des diverses directions de notre maison, culture qui est forte – on dit plus volontiers "je travaille aux douanes, à la DREE, à la comptabilité publique, aux impôts ou au budget" qu'au ministère des finances – autant je sais que nous avons des progrès à accomplir dans la coordination de cette maison.* » Les syndicats ont d'ailleurs obtenu l'assurance que rien ne se fera sans dialogue. Plus que cela, « *le protocole d'expérimentation doit être clair, la réversibilité possible et l'évaluation transparente* ».

Après avoir plaidé pour une « adaptation-formation » des

agents aux nouvelles technologies, M. Fabius a proposé que « soit très prochainement nommé un secrétaire général du ministère ». Cette proposition-là figurait aussi dans le projet de M. Sautter, mais sa mise en œuvre devrait, là encore, être différée : il s'agit de créer un organisme dont la fonction sera non pas de piloter une fusion, mais de veiller « à une meilleure cohérence interne de notre actions », sans pour autant « réduire les compétences et les responsabilités de chaque direction ».

Bref, le cap du guichet fiscal unique est maintenu. Mais pour y parvenir M. Fabius a opté pour une politique des (très) petits pas, qui ne devrait guère heurter les syndicats, d'autant que ceux-ci ont, par ailleurs, l'assurance qu'il n'y aura pas de suppressions d'emplois à Bercy en 2001.

Laurent Mauduit

Michel Sapin, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

## « Les 35 heures effectives dans les fonctions publiques au 1<sup>er</sup> janvier 2002 »

« Vous venez, deux mois après votre prédécesseur, de renoncer à la perspective d'un accord-cadre sur les 35 heures dans la fonction publique. Pourquoi ?

– Je ne souhaitais pas rouvrir des négociations formelles, mais la FSU, la CGT et FO me l'ont officiellement demandé. Je ne suis pas du genre à claquer la porte au nez des organisations syndicales. Très vite, cependant, j'ai constaté qu'il était inutile de persévérer : les ambiguïtés étaient trop fortes sur la question du calcul du temps de travail. Pour moi, la limite est simple : on ne peut pas décompter les heures de travail dans le public suivant des modalités différentes de celles de la loi Aubry, qui fixe la durée du travail à 1 600 heures par an dans le privé. Tout ce qui aboutirait à des interprétations différentes n'est pas acceptable. Or, sur ce point, un certain nombre de syndicats n'étaient pas d'accord.

– Cette absence d'accord-cadre ne va-t-elle pas accroître les disparités entre ministères, hôpitaux et collectivités locales ?

– C'est un vrai problème. Il faut absolument avoir un cadre national strict pour permettre un traitement égal de l'ensemble des fonctionnaires. Les dispositions réglementaires vont permettre aux différents ministères de discuter sur des bases identiques, qui seront ensuite transposées par la loi pour que des mécanismes comparables soient mis en œuvre dans la fonction

publique territoriale et hospitalière. Tout ce qui, dans le projet d'accord, était d'ordre réglementaire sera transcrit dans le texte du décret. Ainsi seront précisées les modalités de décompte du temps de travail, les cycles de travail et la définition des astreintes, notamment.

– Quel est votre calendrier sur ce point ?

– Nous souhaitons faire très vite afin de pouvoir introduire ces dispositions générales dans le projet de loi de modernisation sociale qui doit être discuté par le Parlement dès juin. Notre objectif est que la réduction du temps de travail soit effective dans les fonctions publiques au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Or il faut du temps pour négocier ministère par ministère, collectivité par collectivité.

– L'application des 35 heures se fera-t-elle à effectifs constants ?

– Il n'y a pas de réponse générale. Les collectivités territoriales sont libres d'agir comme elles l'entendent. Quant aux services de l'Etat, les 35 heures sont une occasion exceptionnelle d'améliorer le service aux usagers par une réorganisation du travail. C'est dans ce cadre que s'apprécieront les besoins en emplois.

– Vous avez annoncé des négociations sur la résorption de la précarité...

– C'est un sujet décisif en terme d'équité entre le public et le privé. Comme pour les 35 heures, l'Etat doit montrer l'exemple.

Nous devons être d'autant plus volontaristes et ambitieux que ce n'est pas la première fois qu'on s'attaque au phénomène. D'une part, il faut transformer des crédits qui servent à payer les vacataires et contractuels en emplois. D'autre part, il est essentiel de mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs. L'Etat est, en effet, le plus gros employeur de ce pays, mais a la plus faible visibilité en matière de pyramide des âges, de départs ou d'embauches nécessaires. Cette opacité interdit toute modernisation sérieuse de l'Etat, d'autant que 40 % des fonctionnaires doivent partir à la retraite dans les dix ans qui viennent.

« Est-il normal que l'on continue à raisonner en termes de nombre d'emplois et pas de masse salariale ? »

– Par quel bout comptez-vous attaquer la réforme de l'Etat ?

– Ce n'est pas le terme le plus adéquat pour décrire ce que nous allons faire. En matière de décentralisation ou de dé-

concentration, il y a des mutations possibles. Sur ces terrains, on peut avancer. Je suis très ouvert à des évolutions institutionnelles. Il y a aussi des aspects qui touchent aux modalités de gestion interne. Nous venons de parler des emplois : est-il normal que l'on continue à raisonner en termes de nombre d'emplois et pas de masse salariale ? Ce qui compte, en termes de dépense publique, c'est bien la masse salariale. Il s'agit d'une réforme très profonde que l'on ne va pas traiter en une semaine ni même en deux ans.

– Entre votre volonté affichée de réforme et les risques que cela présente, on a le sentiment que vous marchez sur des œufs...

– Le premier écueil serait de ne tenir que le langage du « je m'agite » sans rien faire. Le second consisterait à mener ces réformes sans concertation, donc à aller vers un blocage. Cette volonté s'inscrit dans la durée. Nous savons que nous serons jugés sur notre capacité à moderniser l'Etat.

– C'est particulièrement vrai sur le dossier des retraites. Comment l'aborder-vous ?

– Il n'est pas possible de repousser continuellement les réformes si on veut sauvegarder les systèmes de solidarité, la répartition dans le privé, les pensions dans le public. Aucune organisation syndicale ne m'a dit : tout va bien. Elles sont toutes bien conscientes que l'Etat ne peut pas ajouter,

chaque année, 6,5 milliards de francs pendant vingt ans pour financer les pensions sans réagir. Toutes les hypothèses peuvent être mises sur la table, depuis les primes jusqu'au rachat d'annuités en passant par l'ajournement de la durée de cotisations.

– Fixez-vous un terme à ces discussions ?

– Nous devons commencer à discuter cette année, et ensuite progresser. Pour moi, il ne faut jamais parler des retraites du public indépendamment de celles du privé. Le conseil d'orientation annoncé par le premier ministre va se mettre en place dans les semaines qui viennent. Il est nécessaire que ce conseil comprenne des personnalités qui connaissent bien la fonction publique.

– Tout cela nous amène finalement à l'échéance électorale de 2002 ?

– Ce n'est pas l'objectif. A vous entendre, on a l'impression que 2002 n'est qu'une ligne d'arrivée ! C'est bien plus que cela... Tout ce qui permettra d'agir de façon efficace avant devra être fait, car si les Français avaient le sentiment que nous poussons devant nous un paquet de poussière sans parvenir à réformer, ils ne nous jugeraient pas dignes de continuer à gouverner. Et après 2002, la réforme de l'Etat continuera... »

Propos recueillis par Alexandre Garcia et Isabelle Mandraud

## Silence persistant sur les effectifs publics

**AU MINISTÈRE** de la fonction publique, la tentative infructueuse de promouvoir un nouvel accord-cadre sur la réduction du temps de travail laisse les organisations syndicales de plus en plus sceptiques sur les effets attendus du remaniement ministériel comme sur les marges de manœuvre réelles du nouveau ministre. Si la volonté de renouer le dialogue social et de poursuivre des réformes difficilement engagées pouvaient justifier l'arrivée de Laurent Fabius à Bercy ou le retour de Jack Lang à l'éducation nationale, nul mouvement de grève, au ministère de la fonction publique, n'a précipité le départ d'Emile Zucarelli, avec lequel, rapporte Christine Bonnefon, coordonnatrice de l'UNSA-fonctionnaires, « personne ne s'était accroché ». « *A l'exception peut-être de Lionel Jospin à propos de la Corse...* », s'amuse-t-elle.

Pour l'opinion publique comme pour les responsables des fédérations de fonctionnaires, l'arrivée de Michel Sapin devait avant tout répondre à la nécessité d'effacer l'échec enregistré en février par son prédécesseur sur la mise en place des 35 heures dans la fonction publique. Récusant par avance tout « immobilisme », le nouveau ministre n'a pas manqué de « déplorer », dès sa prise de fonction, l'absence d'accord-cadre sur la réduction du temps de travail, en assurant à ses interlocuteurs syndi-

caux qu'il allait « voir ce qu'il était possible de faire » sur ce dossier.

M. Sapin a observé, au cours de ses premiers contacts avec les syndicats, qu'il reste sans doute possible d'obtenir l'adhésion d'une majorité d'entre eux en améliorant à la marge le projet d'accord-cadre que la CFDT avait été la seule à signer quelques semaines plus tôt. En comptant sur la volonté d'aboutir de ses interlocuteurs – dont la majorité, à l'exception de FO, semblait aussi surprise et embarrassée que le gouvernement par l'échec des précédentes négociations –, M. Sapin a remis aux responsables syndicaux, au terme de leur première rencontre et en toute confidentialité, une nouvelle version améliorée du projet, à prendre ou à laisser.

### JUGEMENT PRÉMONITOIRE

Tandis que la CGT, première organisation de fonctionnaires, refusait de rentrer dans ce jeu de l'ombre, la FSU, puis l'UNSA ont aussitôt proposé des amendements, en partie repris par le ministère au cours d'incessantes conversations téléphoniques. Les avancées consenties sur les créations d'emplois « complémentaires » envisagées pour répondre aux « nouveaux besoins » des services publics, comme les garanties apportées face aux craintes d'annualisation, ont laissé entrevoir aux syndicats la perspective d'un nouvel accord, que

Charles Bonnissol (CFE-CGC), de façon prémonitoire, jugeait « trop beau pour être vrai ». Dès le 22 avril, en effet, le ministre annonçait aux syndicats qu'il renonçait à tout accord inter-fonctions publiques après les « fuites » dans la presse (*Le Monde* daté 23-34 avril et du 26 avril).

Officiellement, le ministre a invoqué les « ambiguïtés » persistantes sur la base « intangible » des 1 600 heures de travail annuel inscrites dans le texte. Autant de « prétextes », aux yeux des responsables syndicaux, pour dissimuler un arbitrage défavorable du premier ministre. « *Le gouvernement à toujours le même problème*, soupire Monique Vuaillet, secrétaire générale de la FSU, « *c'est la stabilité des effectifs, le gel de l'emploi public.* »

Pour Nicole Prud'homme, déléguée de l'interfédérale des fonctionnaires CFTC, ce « blocage » sur l'emploi est d'autant plus « incompréhensible » que 40 % des fonctionnaires doivent partir à la retraite dans les dix ans à venir. Paradoxalement, M. Sapin s'appuie sur les mêmes données pour juger « complètement dépassé » le débat sur les créations d'emplois, assurant que la priorité est aujourd'hui à la résorption de l'emploi précaire et à la gestion prévisionnelle des effectifs.

A. Ga.

## La difficile désignation des membres du Conseil d'orientation des retraites

**LES VOLONTAIRES**, pour le moment, ne se bousculent pas. Depuis plusieurs semaines, déjà, Matignon a entrepris les hommes et les femmes qui feront partie du futur Conseil d'orientation des retraites (COR). En présentant ses orientations pour une réforme, le 21 mars, Lionel Jospin avait fixé à « deux mois » la période de gestation de ce conseil, censé réunir des « représentants des partenaires sociaux, des parlementaires et des personnalités qualifiées ». A mi-parcours, sa constitution est pourtant loin d'être ficelée. « *Il n'y a que des coups à prendre* », estime l'un des « nommés ».

Jacques Delors est pressenti pour prendre la présidence de cet organisme, qui existe déjà dans plusieurs pays, comme le Canada. L'ancien président de la Commission européenne balance entre cette fonction et la direction du Centre d'études des revenus et des coûts, le CERC, aujourd'hui reconstitué après avoir été démantelé par Edouard Balladur en 1993. Actuelle présidente de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion, Marie-Thérèse Join-Lambert a décliné l'offre de présider le Conseil d'orientation des retraites. Le candidat idéal – une personnalité de gauche reconnue, pas trop marquée, possédant une

### APPROCHES PRUDENTES

bonne connaissance des relations sociales et des syndicats – est rare. L'équipe n'est pas complète, elle non plus. Assurées de figurer autour de la table, les cinq confédérations syndicales représentatives – CFDT, CGT, FO, CGC et CFTC – devraient être rejointes par les fonctionnaires de la FSU et de l'UNSA, plusieurs ministres, dont Michel Sapin, ayant plaidé pour que la fonction publique soit représentée. Côté patronal, le doute subsiste. Jusqu'ici, le Medef fait mine de ne pas vouloir y aller. « *Si c'est un "machin" de plus, nous n'y participerons pas* », déclare anonymement l'un de ses responsables. Les parlementaires devraient quant à eux être représentés par les présidents des commissions sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, Jean Le Garrec (PS) et Jean Delaneau (DL).

Pour se décider, les candidats n'ont à leur disposition que la définition du conseil fournie par le premier ministre. « *Il aura pour tâche, en premier lieu, d'assurer le suivi des conséquences des évolutions économiques, sociales, ou démographiques sur les régimes de retraite. Il établira régulièrement un bilan qu'il adressera au gouvernement et au Parlement et qui sera rendu public. Il lui reviendra de veiller à l'équité et à la nécessaire solidarité entre les ministres* », avait esquissé, le 21 mars, M. Jospin. Placé sous la responsabilité du gouvernement, les membres du COR devront également « proposer des mesures au gouvernement si les réformes engagées ne [leur] semblaient pas à même d'assurer l'équilibre, à terme, des différents régimes ou si les évolutions constatées devaient amener à des disparités ». Le conseil, « garant du maintien de la cohésion du système de retraite », devra, enfin, « vérifier que les efforts engagés par chacun des régimes sont répartis de façon équitable ».

De nouvelles consultations sont prévues dans les jours prochains. Viendra, ensuite, la question du fonds de réserve des retraites, dont la gestion devrait être confiée à la Caisse des dépôts.

I. M.



# Lionel Jospin invite ses ministres à maîtriser le temps « utile »

Le premier ministre évoque le quinquennat

IL S'EST PASSÉ quelque chose, jeudi 27 avril, à la réunion des ministres. Un « débat très riche », un moment de « respiration politique », des discussions « sans heurts et sans fard », indiquent plusieurs participants. C'est nouveau, ça fait du bien et, surtout, cela sonne comme un aveu : en dépit de la multiplication des rencontres de ces dernières semaines, le « dialogue », la « concertation », l'« équipe animée par un esprit de solidarité » dont se prévalait encore Lionel Jospin, mercredi, à l'Assemblée nationale, avaient des ratés.

Un mois jour pour jour après le remaniement, le premier ministre a donc ressenti la nécessité d'encourager la combativité et de raviver la motivation de ses ministres. « La méthode du gouvernement reste la même », a-t-il affirmé, en appelant ses troupes à se montrer attentionnées à l'égard de la majorité « plurielle ». « Personne ne doit être pris par surprise », a-t-il insisté. Réaffirmant que le gouvernement pouvait et devait être « fier » de son bilan et aller le vanter sur le terrain, M. Jospin a insisté sur la nécessité de ne pas s'en satisfaire. Il a souligné que la lutte contre le chômage restait la « première priorité » et qu'il convenait d'aller « plus loin ».

Ce rappel tombait à pic, après plusieurs journées où l'actualité du travail gouvernemental avait tourné autour du débat sur les stock-options. Il a encouragé un certain nombre de participants à exprimer leurs interrogations sur le « décalage » entre la place prise par cette question et le faible nombre de Français concernés. Des sourires ont parcouru l'assistance lorsque Jean Glavany s'est souvenu qu'un des premiers ouvrages de Laurent Fabius s'intitulait... *La France inégale*.

C'est justement sur les « vrais besoins » et les « attentes » des Français que le premier ministre a demandé à son équipe de plancher et de se montrer fertile. A l'ordre du jour, l'emploi, la modernité, la sécurité, l'éthique et les réformes ins-

titutionnelles. Le déjeuner de jeudi avait d'ailleurs été préparé soigneusement : plusieurs réunions des principaux conseillers de M. Jospin, et une autre, mardi, de l'ensemble des directeurs de cabinet des ministres sous la houlette d'Olivier Schrameck.

**« Un thème qui va resurgir au premier plan dans la vie politique »**

Au cœur de ces débats, une contrainte : le temps. « Il faut maîtriser le temps », a affirmé jeudi le premier ministre. Comme il l'avait déjà souligné à une précédente réunion, le 30 mars, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a insisté lui, sur le « temps utile » - qui est compté - d'ici à la fin de la législature, et il a donc appelé ses collègues à faire preuve d'une extrême « sélectivité » dans leurs projets de loi. Parmi les priorités retenues, figurent notamment la sécurité, entendue « au sens large » par M. Jospin, c'est-à-dire englobant, au-delà de la protection des personnes et des biens, la sécurité sociale ou alimentaire. La famille a fait, elle aussi, l'objet d'un long échange, tant sur la question des prestations à mettre en place, que sur les modifications du droit de la famille. Elisabeth Guigou s'est déclarée convaincue que le dépoussiérage du droit civil sur cette question pourrait être une des forces du bilan de M. Jospin.

Un mot, surtout, a fait dresser l'oreille aux participants : quinquennat. « C'est un thème qui va resurgir au premier plan dans la vie politique », a dit M. Jospin en conseillant aux formations de la majorité de s'y préparer. Un tabou est levé.

Pascale Robert-Diard

## L'art d'être grand-père et la communication du président

IL A un « chandail » torsadé de grand-père et un pantalon en toile « confortable », comme on dit dans les catalogues ou les romans un peu désuets, mais il a chaussé les mêmes baskets que son petit-fils, en survêtement. Dans *Paris-Match* (daté 4 mai), les photos de Jacques et de Martin Chirac s'offrent sur quatre double-pages. Pour tout texte, de simples légendes, inspirées d'une chanson d'Yves Duteil - *Prendre un enfant par la main* - régulièrement désignée dans les sondages comme la chanson du siècle pour ses accents si gentiment famille. Car c'est dans les images que tient ce petit traité de l'« art d'être le grand-père », ce « tête-à-tête au sommet... de la tendresse », comme dit l'hédomadaire, pour raconter le dimanche de Pâques du président de la République au fort de Brégançon, où il s'est rendu avec sa femme, Bernadette, et sa fille et conseillère en communication, Claude.

Eric Hadj, photographe à l'agence Sipa press, accrédité à l'Elysée, attendait sur la plage, avec une vingtaine d'autres collègues, depuis le vendredi 21 avril. Le week-end est pourri, la pluie n'en finit pas de tomber. Les photos de la sortie de la messe, le dimanche, à Bormes-les-Mimosas, ne les consolent qu'à moitié. Il est seul, le dimanche soir, lorsque, vers 18h 30, une éclaircie fait sortir le président et son petit-fils. La veille, il a pris une mauvaise série de photos au gros téléobjectif, sans autorisation. Le photographe demande cette fois à un garde du corps, qui arpente cette plage publique, de bien vouloir transmettre au chef de l'Etat sa demande de photos. De loin, au retour de la promenade, il le voit acquiescer. « Le président n'a pas posé, mais il m'a laissé libre », explique-t-il. Il est 19 h 15, la nuit

tombe, le journaliste prend quatre pellicules de photos, en dix minutes, à une dizaine de mètres de ses deux personnages. M. Chirac vient ensuite échanger quelques mots avec lui. « Il m'a dit : faites attention pour Martin, qu'on ne voit pas trop son visage. » Eric Hadj explique que Sipa press, avant de présenter la série à *Paris-Match*, a retiré les clichés « pleine face » de l'enfant.

« On n'a pas voulu les photos, mais on ne les a pas empêchées, et on n'a rien fait pour qu'elles ne soient pas publiées, parce qu'on ne le fait jamais », indique-t-on à l'Elysée. On explique volontiers, en revanche, que Claude Chirac, inquiète que l'on puisse reconnaître son fils, a demandé à la direction de *Paris-Match* des précautions, et qu'elle a « découvert avec tristesse » que, dans la série retenue, Martin n'était pas seulement de dos. A la naissance du bébé, rappelle-t-on, la conseillère de l'Elysée et le père de l'enfant, l'ancien judoka Thierry Rey, aidés d'un avocat, avaient adressé à tous les directeurs de publication une lettre dans laquelle le couple leur demandait de ne pas publier de photos où les traits de l'enfant seraient reconnaissables.

« Attention ! On ne va pas en faire une histoire, ou un fromage », ajoute-t-on cependant dans l'entourage du chef de l'Etat. La série est belle. Elle efface, dans l'album officiel des vacances à Brégançon, ces photos « affreuses » du président, « en short et en chaussettes », à l'été 1996. Celles-là rappellent fort à propos, à ce moment-clé de la cohabitation, que le « président sympa » sait vivre, dit *Paris-Match*, « comme des millions de Français ». Et si possible devant les objectifs des photographes...

Ariane Chemin

# La nouvelle fiscalité des stock-options ne sera effective qu'en avril 2004

Seuls les députés socialistes ont voté le dispositif de taxation

Les députés ont achevé, vendredi 28 avril, l'examen du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, qui sera voté le 2 mai. Ils y

ont introduit le nouveau régime fiscal des stock-options. Seules les plus-values réalisées à partir d'avril 2004 sont concernées. Un amendement

ouvre la voie à la création de CDC-Finance, regroupant les activités concurrentielles de la Caisse des dépôts et consignations.

Le nouveau régime fiscal des stock-options		
PLUS-VALUE	INFÉRIEURE À 1 million de F	SUPÉRIEURE À 1 million de F
<b>DÉBLOCAGE AVANT 4 ANS</b>	taux marginal de l'impôt sur le revenu + cotis. sociales	taux marginal de l'impôt sur le revenu + cotis. sociales
<b>DÉBLOCAGE APRÈS 4 ANS ET CESSATION AVANT 2 ANS</b>	40 %	50 %
<b>DÉBLOCAGE APRÈS 4 ANS ET CESSATION APRÈS 2 ANS</b>	26 %	40 %
<b>BSPCE* (entreprises de moins de 15 ans)</b>	26 %	26 %

\* Bons de souscription des parts de créateurs d'entreprise

Philippe Auberger (RPR, Yonne). Le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli (PS), a été comme frappé d'atonie. Les députés socialistes sont restés muets et, au sein de la majorité, seuls les communistes et les chevronnés ont donné de la voix. Si les socialistes ont été seuls à approuver l'alourdissement limité de la fiscalité des stock-options, l'unanimité s'est faite sur le volet transparence (publication des ré-

munérations et des revenus annexes des mandataires sociaux et des dix plus gros salaires). Par ailleurs, les députés ont décidé - contre l'avis du gouvernement - que tout comité d'entreprise aura, de droit, une action de l'entreprise, disposant ainsi de toutes les prérogatives des actionnaires minoritaires. Ils ont adopté un amendement gouvernemental facilitant la création de SARL et EURL (entreprise individuelle), en permet-

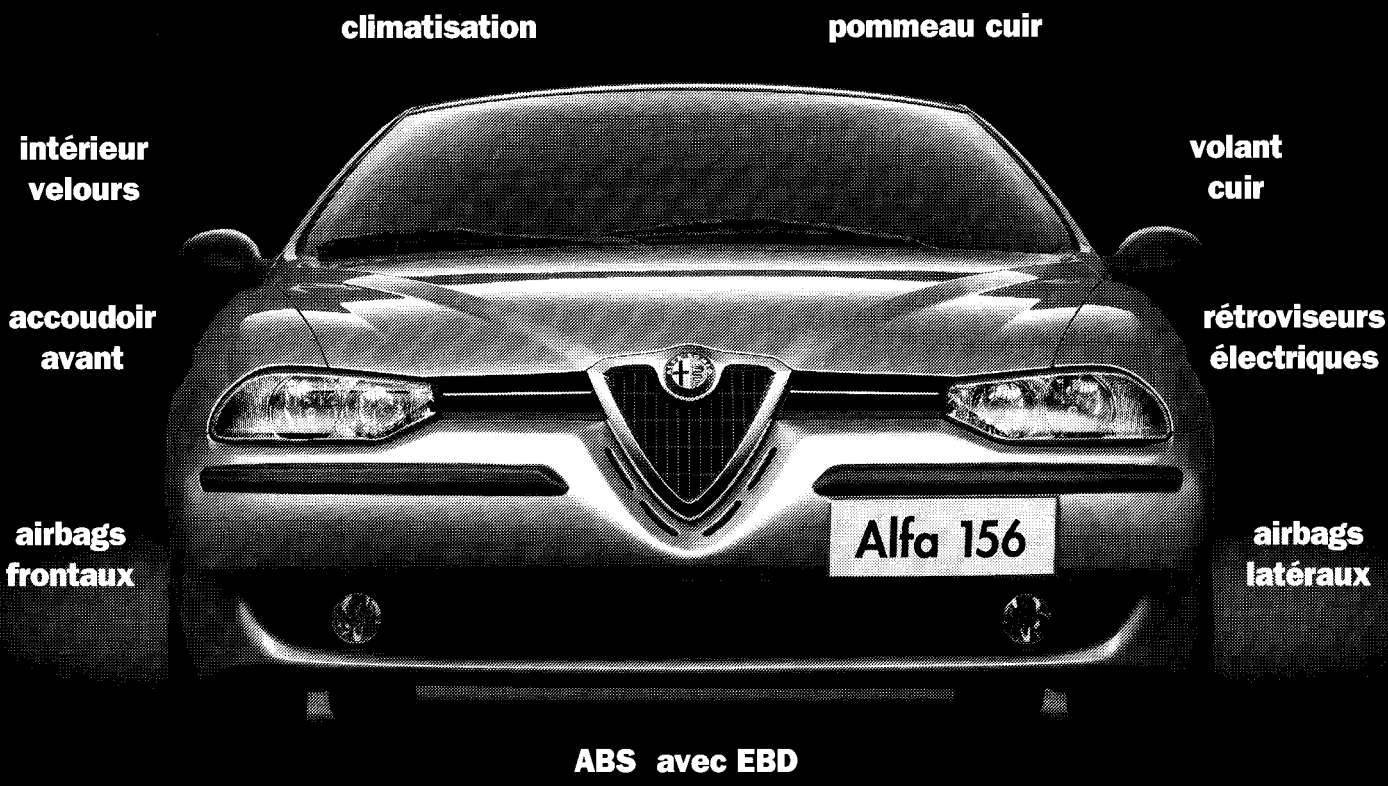
tant aux créateurs de libérer le capital en cinq ans, comme Lionel Jospin l'avait annoncé, le 11 avril, lors des états généraux de la création d'entreprise.

Ils ont aussi approuvé un amendement précisant que les dénominations « chocolat pur beurre de cacao » et « chocolat traditionnel » sont « réservées aux chocolats fabriqués à partir des seules graisses tirées des fèves de cacao », sans adjonction de matière grasse végétale, alors qu'une directive européenne risque de réduire la protection des consommateurs contre des appellations abusives. Enfin, un amendement gouvernemental ouvre la voie à la création de CDC-Finance, qui regroupera les activités concurrentielles de la Caisse des dépôts et consignations. Sur 3 250 collaborateurs, cet établissement comptera 850 salariés issus de la CDC, dont 400 fonctionnaires. La loi leur accorde une mise à disposition de quinze ans et des possibilités de réintégration au sein de la CDC.

Jean-Michel Bezat

Conquest

**A 1 971 francs par mois\* (financement exceptionnel), le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'a pas que son physique.**



**Alfa 156** Une offre incontournable du 15 avril au 31 mai 2000.

\* Offre valable du 15 avril au 31 mai 2000 sur les modèles de la gamme ALFA 156 AM 2000 (taux au 01. avril 2000). Crédit classique au TEG de 5,90% l'an (mensuel 0,49%) sans condition d'apport sur une durée de 12 à 60 mois. Exemple de financement pour une ALFA 156 1.6 T.S AM 2000 au tarif conseillé de 125 500 F au 01. avril 2000 : avec un apport initial de 41 415 F (6313,68 euros), montant emprunté de 84 085 F (12818,68 euros) remboursable en 48 mensualités de 1 970,89 F (300,46 euros) hors assurances

facultatives. Coût total de l'achat à crédit : 136 017,72 F (20 735,77 euros) hors assurances facultatives. Offre réservée aux particuliers dans les concessions participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT CREDIT France S.A. au capital de 71 000 000 F RCS Versailles 592 033 591.

Alfa Romeo FINANCEMENT

Garantie 24 mois

dont extension de garantie ALFA de 12 mois offerte par les concessionnaires. Offre valable et détails des conditions dans les points de vente participants. Alfa Romeo recommande *SELENIA*. Découvrez la nouvelle gamme Alfa 156 à partir de 125 500 F internet : [www.alfa-romeo.tm.fr](http://www.alfa-romeo.tm.fr)



Cœur Sportif



# Avant la présidentielle, Jean-Marie Le Pen tente de remobiliser un Front national affaibli

Depuis le départ de Bruno Mégret, le FN n'a pas reconstitué ses forces

Le Front national tient à Paris, du 28 au 30 avril, son 11<sup>e</sup> congrès, qui est en principe le dernier avant l'élection présidentielle de 2002. Les mili-

tants attendent de leur chef une stratégie claire et une réponse à l'affaiblissement provoqué par la sécession de Bruno Mégret, en 1998. La suc-

cession de M. Le Pen commence à susciter, en filigrane, les ambitions de Bruno Gollnisch et de Marie-France Stirbois.

LE FRONT NATIONAL organise, du 28 au 30 avril, à Paris, son 11<sup>e</sup> congrès, le dernier, peut-être, pour Jean-Marie Le Pen, dont le parti attend qu'il lui redonne un avenir et une stratégie claire. Agé de soixante-douze ans, privé de son mandat de conseiller régional et, bientôt, de celui de député européen en raison de sa condamnation dans l'agression d'Annette Peulvast-Bergele, maire socialiste de Mantes-la-Ville et candidate aux élections législatives dans les Yvelines, en 1997, le fondateur du parti d'extrême droite pouvait rêver d'aborder ce congrès dans de meilleures conditions.

Amputé de la moitié de ses cadres et élus lors du départ, en janvier 1999, des partisans de l'ex-délégué général, Bruno Mégret, qui accusaient leur président de

« népotisme », d'« autocratie », et qui voyaient en lui un obstacle à la progression du FN, le Front ne parvient pas à prendre un second souffle (lire ci-dessous). Il peine dans les élections partielles et mobilise difficilement. Or, comme le remarque Carl Lang, le secrétaire général, ce congrès devra « fixer pour trois ans » la ligne du parti. Plusieurs rendez-vous essentiels figurent au calendrier de cette période qui s'ouvre, au premier rang desquels l'élection présidentielle, la seule qui compte pour M. Le Pen et pour laquelle il a déjà annoncé plusieurs fois qu'il sera candidat. Les municipales et les cantonales de mars 2001 et les législatives de 2002 sont, elles, tout aussi importantes pour les militants. Ceux-ci ont souvent montré, lors des congrès départementaux,

leur inquiétude sur la capacité, mais aussi la volonté de « Saint-Cloud », siège du Front national, d'aborder dans les meilleures conditions les municipales. Beaucoup ont du mal à accepter le veto mis par M. Le Pen à tout accord local avec le Mouvement national républicain de M. Mégret.

## EN PLACE POUR LA SUCCESSION

Empêtré dans ses affaires judiciaires et les procédures de déchéance de ses mandats, le chef historique du FN n'a guère mobilisé ses troupes, ces derniers mois, que pour leur demander une solidarité. Et, dans les congrès départementaux qu'il a présidés, il a continué à traîner sa haine contre ceux qu'il n'appelle plus que « traîtres » ou « félons ». Un échec électoral lui en serait d'autant plus

reproché. Impossible, donc, pour les possibles prétendants à sa succession, de ne pas penser à l'avenir.

Les élections au comité central puis au bureau politique seront l'occasion pour eux de « placer » leurs amis. En tête des éventuels successeurs figure le délégué général, Bruno Gollnisch, mais aussi son « amie de la faculté de Nanterre », Marie-France Stirbois. Cette dernière, qui, en tant que veuve de Jean-Pierre Stirbois, ancien secrétaire général décédé en 1986 dans un accident de voiture, bénéficie d'une certaine aura parmi les plus anciens militants, est l'objet actuellement des sollicitudes de M. Le Pen. Carl Lang, qui a le soutien de beaucoup de militants, semble, lui, avoir opté pour une alliance objective avec M. Gollnisch. Ces rivalités s'exercent pour le moment dans une ambiance « feutrée ». « Ce qui compte, aujourd'hui, c'est d'afficher une unité. Le mouvement a besoin d'un nouveau, d'une relance. C'est nécessaire à sa survie », ne cache pas M. Lang.

Lors d'un récent déjeuner de presse, M. Le Pen a défilé une confiance déroutante. Interrogé sur les désirs de certains de ses militants de passer des accords locaux avec le MNR, il a expliqué qu'« il y a toujours des caractères faibles ». « Ils ne s'expriment pas puisque, par définition, ce sont des caractères faibles », a-t-il ajouté pour écarter l'éventualité d'une grogne pendant le congrès.

Christiane Chombeau

# La gauche se présente divisée dans un des fiefs socialistes de l'Ariège

Deux ministres se sont déplacés à Massat

MASSAT (Ariège)

de notre envoyée spéciale

Deux ministres en une semaine ! Les habitants du canton de Massat, dans l'Ariège, sont encore tout « espantés » par tant de sollicitude avant l'élection cantonale partielle du dimanche 30 avril. D'abord, Jean Glavany, ministre socialiste de l'agriculture et de la pêche, est venu, le 25 mars, pour signer des contrats territoriaux d'exploitation. Puis, Dominique Voynet, ministre Verte de l'aménagement du territoire et de l'environnement, est arrivée en renfort de la candidate écologiste, Josette Subra (Le Monde du 28 avril), profitant de l'occasion pour dire qu'elle avertissait parfois M. Glavany « que les CTE étaient détournés de leur sens ». Très pugnace, la patronne des Verts s'est taillé un beau succès, dans ce coin d'agriculture de montagne quasi sinistré, en lançant, devant trois cents personnes : « Ce sont les gros cochonniers bretons et les grands céréaliers d'Ile-de-France, ceux qui ont saccagé mes bureaux et m'ont insultée au Salon de l'agriculture, qui touchent les primes ».

Cela ne suffira peut-être pas pour faire gagner M<sup>me</sup> Subra, une agricultrice de quarante-sept ans retournée au pays il y a vingt-deux ans, avec la vague des « néo-ruraux » de l'époque (Le Monde du 23 septembre 1999), mais les Massatois ont apprécié. Ils ont donc pardonné à la ministre de se tromper en plaçant la cause des « pélots » - en fait les « péluets » (dire « péluets ») -, ces immigrés de l'intérieur, très nombreux en Ariège, qui ont quitté leurs cités et leurs quartiers en espérant trouver une vie meilleure dans la nature.

Reste que l'élection de dimanche, dans ce département où les scrutins sont gagnés de toute éternité par le Parti socialiste, surnommé ici le « parti unique ariégeois », pourrait réserver des sur-

prises. Sous des airs feutrés, la gauche « plurielle » est en guerre. Alors que des négociations se déroulaient, cahin-caha, entre les Verts et le PS pour les élections municipales de 2001 et les législatives de 2002, elles ont été brutalement interrompues après la démission d'Alain Massé (PS) du conseil général. Le PS, qui y détient 21 sièges sur 22, avait promis d'en céder un aux Verts, forts de leurs 21 % aux européennes, en cas d'élections partielles. Mais, le moment venu, il a dit qu'il réservait ce siège à une femme. Puis, miné par des divisions internes, il a finalement désigné Yves Rauzy, un conseiller de la chambre d'agriculture, qui ne s'était jamais présenté à aucune élection.

## ENRAYER LE DÉPEUPELEMENT

Résultat : trois candidats pour la gauche « plurielle », avec le communiste Jean Galy, et un seul pour la droite. Pierre Auriac-Meilleur, dont tout le monde sait à Massat qu'il est au RPR, se présente cette fois sans étiquette. Dans cette configuration, M. Auriac-Meilleur pourrait même remporter la mise, mais les chasseurs présentent pour la première fois un candidat, Pierre Caramel, un infirmier de quarante-cinq ans, sous l'étiquette « Chasse, pêche et ruralité », CPNT ne présentant pas de candidats aux élections partielles.

Les habitants, eux, en ont assez que leur canton stagne et se dépeuple. « On voudrait de l'eau aux normes, un distributeur de billets, un poste à essence... Enfin, des commodités. L'an dernier, on a même failli perdre une enseignante », soupire un Massatois. Des revendications qui importent peu aux quelque 400 propriétaires de résidences secondaires, dans ce canton qui compte 1 500 « vrais » habitants et 1 900 électeurs.

Béatrice Gurrey

## Un isolement sanctionné par des démissions

- **14 juin 1999** : la liste de Jean-Marie Le Pen (FN) recueille 5,69 % des suffrages aux élections européennes. Celle du MNR, menée par Bruno Mégret, n'atteint que 3,28 %. Soit un total de 8,97 % pour l'extrême droite (contre 10,52 % aux européennes de 1994).
- **26 septembre** : M. Le Pen annonce qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 2002.
- **30 octobre** : Samuel Maréchal démissionne de la direction de la communication du FN pour entrer dans la vie professionnelle.
- **19 novembre** : le quotidien

Présent rend M. Le Pen responsable de la crise qui a amené à la scission du FN.

- **23 novembre** : la Cour de cassation rejette le pourvoi de M. Le Pen et confirme l'arrêt prononcé par la cour d'appel de Versailles qui l'avait condamné à un an d'inéligibilité pour avoir agressé, le 30 mai 1997, la candidate socialiste aux législatives à Mantes-la-Jolie.
- **3 décembre** : Stéphane Durbec, conseiller régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur et un des artisans de la guerre contre les mégrétistes, quitte le FN. Il est

aujourd'hui en passe de rejoindre Démocratie libérale.

- **23 février 2000** : M. Le Pen est déchu de son mandat de conseiller régional par un arrêté du préfet de la région PACA.
- **12 mars** : le président du FN déclare que son parti ne passera « aucun accord avec le MNR » lors des élections municipales de 2001.
- **22 mars** : la cour d'appel de Paris confirme le jugement du 11 mai 1999 qui désignait M. Le Pen comme le seul représentant légitime du FN.
- **22 avril** : publication par le Journal officiel du décret privant M. Le Pen de son mandat de député européen.

# La concurrence avec le MNR tourne au détriment de l'extrême droite

SI le résultat des élections européennes de juin 1999 a joué en défaveur du Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret, le Front national (FN) de Jean-Marie Le Pen n'a pas pour autant terrassé son rival. A y regarder de près, le parti « convalescent », qui tient congrès du 28 au 30 avril, n'est guère plus vaillant que son frère ennemi. L'un et l'autre conservent des forces militantes, mais la concurrence qu'elles se livrent en limite pour beaucoup l'impact.

● **Conseillers régionaux.** Des deux cent soixante-quinze élus de mars 1999, le FN en conserve cent trente, le MNR cent vingt et un. Le premier, qui a complètement disparu des assemblées d'Auvergne et du Limousin, n'a numériquement l'avantage que dans neuf régions. Vingt-quatre déçus du lepénisme et du mégrétisme ont soit formé des groupes dissidents, comme en Rhône-Alpes (sept élus), soit rallié les rangs de la droite. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Stéphane Durbec est en passe de rejoindre Démocratie libérale, tandis que Jean-Christian Tarelli et Robert Crépin ont opté pour le RPF.

● **Conseillers généraux.** Quatre conseillers généraux sont membres du FN : Marie-France Stirbois (Dreux-ouest, Eure-et-Loir), Fernand Le Rachinel (Canisy, Manche), Pierre Descaves (Noyon, Oise), Eliane Guillet de la Brosse (Toulon-6, Var). Le MNR n'est représenté que dans deux cantons, depuis le départ de Dominique Michel, élu dans le canton de Toulon-5 : à Marignane (Bouches-du-Rhône), par Daniel Simonpieri, et à Mulhouse (Haut-Rhin), par Gérard Freulet

● **Maires.** Depuis la défection de Jean-Marie Le Chevallier en mars 1999, et même si les fidèles de M. Le Pen forment le plus gros groupe du conseil municipal de Toulon, le FN ne gère plus que la ville d'Orange (Vaucluse). Bien installés à Marignane (Bouches-du-Rhône), dont le maire est M. Simonpieri, les mégrétistes sont aussi aux commandes à Vitrolles, conquis en février 1997 par Catherine Mégret.

● **Secrétaires départementaux.** En décembre 1998, deux tiers d'entre eux avaient rejoint la fronde mégrétiste. Pour M. Le Pen, leur remplacement n'a pas toujours été aisé. Le FN a encore pro-

cedé au renouvellement d'une trentaine d'entre eux au cours des derniers mois, notamment à Paris et dans les Bouches-du-Rhône. Il n'a toujours pas de responsable dans le Cantal, et, dans plusieurs départements (Aveyron, Mayenne, Meurthe-et-Moselle), la direction nationale a été contrainte de désigner des cadres n'y résidant pas ou, comme en Haute-Garonne, occupés toute la semaine au siège national de Saint-Cloud.

Dans les scrutins partiels auxquels ils ont participé, les deux rivaux ne retrouvent que rarement les scores d'avant la scission

Les quatre-vingt-quinze secrétaires fédéraux du MNR, plus expérimentés, sont aussi plus implantés : la moitié d'entre eux

(quarante-huit) sont aussi conseillers régionaux, contre quarante-trois du côté du FN.

● **Militants.** L'édition de mai de *Ras l'front* détaille les activités militantes de chaque fédération. Ce panorama, établi à partir des annonces relevées dans la presse d'extrême droite et des observations de terrain de ses « collectifs antifascistes », donne un tableau aussi nuancé que contrasté du poids local des lepénistes et des mégrétistes. Fort dans le Nord, la Picardie et la Bourgogne, le FN résiste moins bien en Ile-de-France, en Alsace et dans le Massif central, où le MNR se montre plus actif. Si tous deux semblent avoir disparu de plusieurs départements (Creuse, Lozère, Savoie...), leur bataille n'en est que plus rude sur les bords de la Méditerranée.

● **Elections partielles.** Dans la trentaine de cantonales partielles auxquelles le FN et le MNR ont participé depuis septembre 1999, les deux rivaux n'ont retrouvé que très rarement les scores de l'extrême droite d'avant la scission. Cela n'a été le cas qu'à Petit-Quevilly (Seine-Maritime), à Nîmes (Gard) et à Langon (Gironde). Alors que le MNR obtient des scores irréguliers, le FN affiche des résultats plus stables, qui lui permettent généralement de devancer son concurrent.

● **Financement.** Depuis le jugement du 9 mai 1999, confirmé en appel le 22 mars, le FN s'est vu attribuer la pleine jouissance de la dotation de l'Etat, soit 41,4 millions de francs (6,3 millions d'euros). Cela ne suffit pas à sauver des fédérations financièrement asphyxiées. Même la fédération du Rhône, jadis puissante, songe à vendre son siège, devenu trop vaste. Privé de cette manne et du remboursement de sa campagne européenne, le MNR a dû multiplier les sollicitations de ses sympathisants pour apurer ses dettes. A en croire ses dirigeants, cet objectif serait aujourd'hui atteint. Ils envisagent même d'acquiescer leur siège. « En terme de coût-efficacité, nous sommes les champions toute catégorie de la vie politique française », se félicite M. Mégret, qui ne peut qu'espérer que les prochaines élections législatives lui permettront d'accéder au financement public.

Ch. Ch.



## Enfin une bonne excuse pour regarder sous le capot d'une BMW



**Nouveaux moteurs diesel**  
520 d - 525 d  
530 d

Photo non contractuelle.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE  
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



**PRÉFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE**  
DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES

2<sup>e</sup> DIRECTION - 1<sup>er</sup> BUREAU

## AVIS D'ENQUÊTES

Contournement Est du PUY-EN-VELAY

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 13 avril 2000, le projet de contournement Est du PUY-EN-VELAY sera soumis du 15 mai au 30 juin 2000 inclus aux formalités d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, à l'attribution du caractère de route express à cette voie et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de BRIVES CHARENSAC, CHADRAC, COUBON, CUSSAC-SUR-LOIRE, LE MONTEIL, LE PUY-EN-VELAY ET SAINT-GERMAIN LAPRADE.

Pendant cette période, les dossiers d'enquête seront déposés en mairie de BRIVES CHARENSAC, CHADRAC, COUBON, CUSSAC-SUR-LOIRE, LE MONTEIL, LE PUY-EN-VELAY, SAINT-CHRISTOPHE SUR DOLAIZON et SAINT-GERMAIN LAPRADE où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, sauf jours fériés. Les mêmes dossiers seront également déposés en Préfecture, siège de l'enquête, où ils pourront être consultés les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, sauf jours fériés.

Les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou être adressées par écrit avant la clôture de l'enquête, à M. PERISSE, Président de la commission d'enquête, à la Préfecture de la Haute-Loire.

Cette commission désignée par le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand est composée de Monsieur Georges PERISSE, Directeur Régional de l'Équipement en retraite, Monsieur Jean DOUARRE, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Ruraux en retraite et de Monsieur Jean-Paul SERANDON, Avocat honoraire.

La commission d'enquête ou un de ses membres siègera en Mairie des communes suivantes :

- **BRIVES CHARENSAC**  
jeudi 18 mai 2000 de 14 h à 18 h,  
lundi 19 juin 2000 de 14 h à 18 h.
- **CHADRAC**  
lundi 22 mai 2000 de 14 h à 18 h.
- **COUBON**  
vendredi 23 juin 2000 de 14 h à 17 h.
- **CUSSAC-SUR-LOIRE**  
mardi 30 mai 2000 de 14 h à 17 h.
- **LE MONTEIL**  
lundi 5 juin 2000 de 9 h à 11 h.
- **LE PUY-EN-VELAY**  
lundi 15 mai 2000 de 14 h à 17 h 30,  
jeudi 15 juin 2000 de 14 h à 17 h 30,  
lundi 26 juin 2000 de 14 h à 17 h 30.
- **SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON**  
mercredi 21 juin 2000 de 14 h à 18 h.
- **SAINT-GERMAIN LAPRADE**  
vendredi 26 mai 2000 de 14 h à 18 h
- **à la Préfecture de la HAUTE-LOIRE**  
vendredi 30 juin 2000 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport de la commission d'enquête sera déposée à la Préfecture de la Haute-Loire et dans chacune des mairies concernées.

Toute personne intéressée pourra en demander communication.



**MÉDECINE** Une équipe de chercheurs français, de l'hôpital Necker à Paris, a réussi une première mondiale dans le domaine de la thérapie génique. Deux enfants condamnés par

une grave maladie génétique à vivre sous une bulle ont pu quitter cet environnement protecteur grâce à l'injection d'un gène réparateur. ● CETTE EXPÉRIENCE, relatée par l'hebdoma-

naire américain *Science* du vendredi 28 avril, a porté sur cinq enfants souffrant tous de l'absence de cellules sanguines spécialisées dans la lutte contre l'infection. Elle constitue un progrès

important dans le traitement de cette maladie qui faisait appel, jusqu'à présent, à la greffe de moelle. ● EN FRANCE, la recherche sur les thérapies géniques a été largement financée par

le Téléthon, qui a notamment permis la création du laboratoire Généthon. ● AXEL KAHN, directeur de recherche à l'Inserm, estime qu'il s'agit d'un « événement majeur ».

## Pour la première fois, la thérapie génique a guéri des « enfants-bulles »

Une équipe de chercheurs français de l'hôpital Necker a réussi une première mondiale en permettant à des bébés souffrant d'une grave maladie génétique de quitter le milieu stérile dans lequel ils étaient confinés. Deux d'entre eux vivent sans traitement depuis plus d'un an

APRÈS des années de tâtonnements et d'échecs, la thérapie génique vient de connaître un premier et brillant succès. Sous la conduite de l'immunologiste Alain Fischer (Inserm, service d'immunologie-hématologie pédiatrique de l'hôpital Necker) et de la biologiste Martina Cavazzana-Calvo (Inserm), des chercheurs ont injecté un gène réparateur dans l'organisme de cinq enfants souffrant d'un déficit grave de leurs défenses immunitaires. Ce déficit les obligeait à vivre en permanence dans une « bulle », au sein d'un hôpital, qui les protégeait contre tous les risques d'infection.

Les cinq « bébés-bulle » ont été traités selon un protocole d'essai clinique établi avec l'Agence française de la sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps). Deux de ces enfants, qui étaient âgés de huit et onze mois au moment du traitement, en février 1999, sont aujourd'hui en parfaite santé avec un système immunitaire normal leur permettant de vivre sans risques en dehors de leur bulle protectrice.

Depuis, ils ont même été vaccinés comme tous les enfants et ont été confrontés à toutes les infections habituelles. Les résultats de

cette expérience, publiés dans l'hebdomadaire scientifique américain *Science* daté du vendredi 28 avril, étaient impatientement attendus. En effet, le père d'un des enfants traités, avait, dès décembre 1999, fait des révélations à la presse sur cette première mondiale (*Le Monde* du 30 décembre 1999).

### UN PROTOCOLE PRÉCIS

Ces enfants souffraient d'une maladie génétique les privant de cellules sanguines spécialisées dans la lutte contre l'infection : les lymphocytes T et les cellules tueuses NK. Cette maladie, appelée déficit immunitaire combiné sévère lié à l'X-DICS-X-, est due au défaut d'un gène situé sur le chromosome X. Elle ne s'exprime, sur le plan clinique, que chez les garçons alors que les filles transmettent le mal comme dans le cas de l'hémophilie. Chez ces enfants, explique Alain Fischer, « les cellules de la défense ne se développent pas face à un danger ». « Ainsi, des infections, même légères, comme les maladies infantiles, mettent immédiatement en jeu le pronostic vital. »

Le succès rapporté aujourd'hui est donc celui de la restitution d'un gène normal à une partie des

cellules progénitrices qui donne un avantage considérable à ces cellules puisqu'elles peuvent à nouveau répondre à toutes les sollicitations au lieu de ne répondre à aucune, et engendrer les lymphocytes T et les cellules NK nécessaires à la défense de l'organisme. « Jusqu'à ce jour, seule une transplantation de moelle permettait de guérir ces enfants, explique Alain Fischer, mais c'est là un geste grave car il faut commencer par détruire les cellules souches sanguines pour les remplacer par celles d'un donneur compatible qui est loin d'être toujours présent. »

Dans 20 % des cas seulement,

une personne de la famille a les mêmes groupes tissulaires que l'enfant, et la greffe de moelle entre ces deux individus a alors 90 % de chances de succès. Mais, dans 80 % des cas, il n'existe pas de tel donneur, et la greffe avec la moelle d'un des parents n'a que 60 % de succès. « En 1993, nous avons jugé que cela était insuffisant et que seule la thérapie génique permettrait d'améliorer le pronostic, précise Alain Fischer. Nous avons alors décidé de mettre au point ce traitement, d'abord sur des cellules, puis sur la souris. En même temps, nous faisons le montage de l'essai clinique car aucun détail ne peut

être laissé au hasard. » « Lorsque nous nous sommes sentis prêts, ajoute M. Fischer, nous avons soumis un protocole à l'Afsaps, qui l'a accepté pour cinq malades, et nous avons commencé à traiter par thérapie génique le premier en février 1999. Le protocole stipulait que seuls les enfants n'ayant pas de donneur de moelle ayant les mêmes groupes tissulaires participeraient à l'essai clinique de thérapie génique. »

C'est le docteur Marina Cavazzana-Calvo qui a été chargée du traitement des cellules par le vecteur porteur du gène d'intérêt mis au point par Geneviève de Saint-Basile. « Après avoir recueilli de la moelle osseuse de ces enfants, nous avons isolé les cellules précurseurs des lymphocytes T et NK, explique Marina Cavazzana-Calvo. Puis nous les avons mises en culture avec des facteurs biologiques qui les incitent à se diviser et les avons infectés, trois jours de suite, au moyen d'un rétrovirus porteur du gène de remplacement. Au cinquième jour après le prélèvement, nous les avons réinjectées dans la circulation de l'enfant. Notre traitement était terminé. »

L'apparition dans le sang des premiers lymphocytes T a deman-

dé un temps variable, trois mois chez trois des enfants traités, un mois et demi pour le quatrième, traité à l'âge de un mois. Le déficit immunitaire de ce dernier était déjà soupçonné au cours de son développement utérin, et il avait été prémuni contre les infections dès la naissance. Le cinquième enfant traité n'est pas encore guéri, vraisemblablement du fait d'une infection majeure avant la mise en route du traitement. Devant ces résultats, l'Afsaps a décidé d'étendre son autorisation de traitement à six nouveaux malades.

### DES QUESTIONS EN SUSPENS

Quelques questions restent posées : le traitement est-il définitif ? Les cellules souches ont-elles été soignées ou le gène ne s'est-il intégré que dans des précurseurs moins généraux ? Dans ce dernier cas, faudra-t-il, dans vingt ans, procéder à un second traitement, lorsque les lymphocytes actuels auront disparu ? Une autre question reste, elle aussi, ouverte : peut-on espérer recueillir bientôt des succès analogues dans d'autres indications de thérapie génique ?

E. Bx.

### TROIS QUESTIONS À...

#### AXEL KAHN

**1** Directeur de recherche à l'INSERM et spécialiste de la thérapie génique, comment appréciez-vous ce succès ?

Il s'agit d'un événement majeur car c'est la première fois qu'un traitement par thérapie génique fait la preuve d'une efficacité totale. Voir ces enfants rendus à leur famille renforce l'espoir qui a sous-tendu cette recherche depuis des années. Il faut cependant rester prudent et ne pas surinterpréter les résultats. Plutôt que de guérir, il faut parler aujourd'hui de rémission complète car on ne sait pas encore si les premières cellules sanguines guéries sont capables de se renouveler.

**2** Ce résultat laisse-t-il entendre que l'on va guérir de nombreuses maladies génétiques ?

On ne peut pas encore dire cela. Pendant de longues années encore, la thérapie génique pourrait ne s'adresser qu'à certains créneaux du fait de la très faible efficacité actuelle du transfert de gènes. Deux cas peuvent se présenter. Dans le premier cas, pour être efficace, il faut que le traitement confère aux quelques cellules ayant incorporé le gène un important avantage sélectif par rapport aux cellules non modifiées. C'est le cas dans la maladie

traînée par l'équipe d'Alain Fischer. Quelques précurseurs de cellules immunitaires corrigées se multiplient alors et rétablissent une immunité solide. Si des cellules souches ont été corrigées, elles pourraient progressivement envahir la moelle osseuse au point qu'à la fin, toutes les cellules souches seraient corrigées. Dans le deuxième cas, quoique très minoritaires, les cellules corrigées sécrètent, dans la circulation, une hormone en quantité suffisante pour corriger le défaut général. Dans les autres cas, les recherches restent difficiles.

**3** Peut-on envisager d'autres voies pour la thérapie génique ?

Jusqu'à présent, on a cherché à faire entrer un nouveau gène dans les cellules déficientes. Une autre voie serait de corriger le gène défectueux dans toutes les cellules. Depuis 1996, on connaît un nouveau moyen en introduisant dans les cellules une petite molécule d'acide nucléique capable de corriger la mutation de l'ADN. Les premiers résultats sont très encourageants. On a, chez la souris, réussi à corriger le gène responsable de l'hémophilie dans plus de 40 % des cellules du foie, ce qui, appliqué à l'homme, permettrait une vraie guérison.

Propos recueillis par  
Elisabeth Bursaux

### Les dons du Téléthon ont financé le laboratoire Généthon

Organisé chaque année au mois de décembre, depuis 1987, par l'Association française contre les myopathies (AFM), le Téléthon a permis de financer la recherche sur la thérapie génique dont on salue, aujourd'hui, le premier véritable succès. Chaque année, un volume énorme de dons est récolté : 312 millions de francs avaient été recueillis en 1992, 462 millions en 1998, et très exactement 461 408 790 francs en 1999. L'AFM a pu ainsi créer, en 1990, le laboratoire Généthon, où Daniel Cohen et Jean Weissenbach ont établi la carte du génome humain. L'AFM poursuit actuellement, et pour cinq ans, la mise au point de techniques de thérapie génique. Ce projet est baptisé « la Grande Tentative ». Le Généthon a, depuis, été repris par l'Etat. Lionel Jospin a annoncé, le 3 décembre 1999, l'engagement de 1 milliard de francs sur cinq ans pour la recherche génétique.

## Une révolution qui a commencé au début des années 1990

LA THÉRAPIE GÉNIQUE apparaît aujourd'hui comme le meilleur moyen de guérir les maladies dues à une anomalie génétique. Au lieu de soigner les symptômes de la maladie, elle permet d'en traiter la cause en modifiant les défauts du patrimoine génétique, comme un déficit en une enzyme indispensable aux défenses immunitaires ou à certains métabolismes. C'est le cas pour les malades atteints de myopathie ou de mucoviscidose.

La première thérapie génique a été pratiquée en 1990, aux NIH, par French Anderson et Michael Blaese. Vingt-deux ans plus tôt, en 1968, ce dernier avait soumis au *New England Journal of Medicine* un article intitulé « La modification des défauts génétiques : perspectives actuelles », dans lequel il imaginait qu'un jour il serait possible de mettre en œuvre des thérapies géniques. Son rêve s'accomplit le 14 septembre 1990 (*Le Monde* du 15 septembre 1990), après trois ans de débats opposant les médecins qui mettent en avant la situation clinique désespérée de personnes atteintes de maladie graves, comme des déficits immunitaires, et ceux qui exigent d'étayer solidement les bases de la thérapie génique avant de faire des essais chez l'homme.

L'autorisation du gouvernement américain tombe le 11 septembre 1990 et trois jours plus tard, la petite Ashanti da Silva, âgée de trois ans, devient la première patiente traitée par thérapie génique. Elle reçoit des lymphocytes T dans lesquels a été introduit un gène permettant la production d'une enzyme dont elle est dépourvue du fait d'une maladie génétique extrêmement rare, le déficit en adénosine déami-

nase (ADA), qui provoque un effondrement total des défenses immunitaires. Cette maladie l'aurait contrainte à vivre confinée dans une bulle, comme ces enfants que vient de guérir, au moins provisoirement, l'équipe d'Alain Fischer.

La thérapie génique, qui consiste à utiliser un « gène médicament », apparaît alors comme une réponse longtemps attendue dans des domaines jusque-là sans moyens thérapeutiques. Permise par l'explosion de la biologie moléculaire, la révolution génétique promet d'être un bouleversement au moins aussi important que la révolution pastoriennne. Dans les années 1990, le décryptage du génome humain avance à pas de géant. Depuis la première de Michael Blaese, les essais se multiplient : on en compte aujourd'hui plusieurs centaines, dont les trois quarts ont eu lieu aux Etats-Unis. Au total, ces essais ont englobé environ 3 000 patients, le plus souvent atteints de cancers.

### UNE PHASE DE DÉSENCHANTEMENT

A la fin des années 1990, après avoir suscité une médiatisation extraordinaire en raison des espoirs qu'elle soulevait, la thérapie génique est cependant entrée dans une phase de désenchantement. Très peu de patients en avaient alors tiré un bénéfice réel, même partiel, et des obstacles techniques demeuraient, notamment le problème des vecteurs transportant le gène médicament. Néanmoins, en France, l'énorme succès des Téléthons a fait affluer une manne financière. Partout dans le monde, les start-up se sont développées dans le secteur de la génétique. La Bourse continue à s'affoler à chaque identification de gène.

Grâce à ces financements, les recherches ont pu se poursuivre, mais toutes les équipes qui travaillent dans le domaine sont loin d'avoir les mêmes qualités que les pionniers. Il y a deux mois, les pouvoirs publics américains ont ainsi mis un coup d'arrêt provisoire à certains essais de thérapie génique à la suite d'une enquête qui avait mis au jour de graves dysfonctionnements (*Le Monde* du 19 février). La Food and Drug Administration, qui a la charge de surveiller ces essais, a fait arrêter toutes les thérapies géniques menées à l'université de Pennsylvanie à la suite de la mort d'un jeune homme de dix-huit ans, Jesse Gelsinger, quatre jours après avoir reçu une dose élevée de virus vecteurs d'une enzyme du foie. Deux essais conduits par le laboratoire Schering-Plough, utilisant le même type de vecteur, ont également été interrompus.

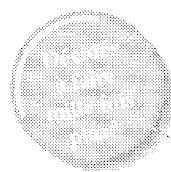
Cette affaire soulève le problème du rôle de l'argent de la biotechnologie : sans essais thérapeutiques, le recueil de fonds est difficile et le cours boursier des entreprises de biotechnologie risquent de chuter... De ce fait, certains essais ont négligé les règles élémentaires de précaution afin de gagner des financements, au risque de discréditer une voie thérapeutique, qui montre pourtant aujourd'hui qu'elle pourrait tenir ses promesses. Pour limiter ces risques, les pouvoirs publics ont soutenu certains projets. « 70 % des crédits qui ont permis le succès de l'équipe d'Alain Fischer sont des crédits d'origine publique », précise Roger-Gérard Schwarzenberg, ministre de la recherche.

Paul Benkimoun



**Le Canada à 218 F\* par jour tout compris... Vous allez en rougir de plaisir !**

\*Offre valable jusqu'au 15 juin 2000 pour une voiture économique avec air conditionné pour 7 jours de location ; au-delà, nous consulter.





# Parents et enseignants globalement satisfaits par la réforme des lycées remaniée par Jack Lang

Pro ou anti-Allègre, les responsables syndicaux sont soulagés

Les modifications apportées par le nouveau ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, à la réforme des lycées de son prédécesseur, Claude

Allègre, ont reçu un accueil dans l'ensemble favorable des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves. Ces organisations

regrettent seulement l'insuffisance du collectif budgétaire, qui ne pourra pas, selon elles, régler les difficultés de la prochaine rentrée.

JACK LANG peut dormir tranquille, la prochaine manifestation enseignante n'est pas pour demain. La version remaniée de la réforme des lycées, présentée jeudi 27 avril par le nouveau ministre de l'éducation nationale (*Le Monde* du 28 avril), a réussi son premier examen de passage. Qu'elles soient enseignantes, lycéennes ou de parents d'élèves, la plupart des organisations trouvent des motifs de contentement dans les annonces ministérielles. Qu'ils aient été ces derniers mois pro ou anti-réforme, les responsables syndicaux ont tous rendu publics des communiqués de réaction en demi-teinte, chacun donnant ses bons et mauvais points au nouveau ministre. Pour des raisons diverses, ils se disent aujourd'hui soulagés.

Au baromètre de la satisfaction, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), les deux fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP), l'Union nationale lycéenne (UNL) et, dans une moindre mesure, le SGEN-CFDT, arrivent en tête. Ces cinq organisations – qui avaient soutenu la réforme Allègre – se félicitent que les deux éléments essentiels voulus par le prédécesseur de Jack Lang – l'aide individualisée et les travaux personnels encadrés (TPE) – aient été maintenus. « *Je suis un homme heureux, tout me fait plaisir* », lance Christian Janet, président de la PEEP.

Déjà côte à côte dans l'opposition aux réformes Allègre, le SNALC-CSEN et le SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré, sont les seuls à regretter, chacun à leur manière, le maintien des TPE. Si le SNALC demande le retrait pur et simple de

cette mesure, le SNES fait valoir des conditions de mise en œuvre « *insuffisantes* » tout en se disant « *favorable aux activités interdisciplinaires* ».

## « MESURETTES »

En estimant que Jack Lang « *ne s'attaque pas aux problèmes de fond* » et ne propose que des « *mesurettes* », la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) s'affiche comme la plus critique. Si elle reconnaît que « *le soutien scolaire et les TPE vont permettre un suivi individualisé des élèves* », cette fédération, qui réclame « *des cours en petit groupe* » et « *une réforme des rythmes scolaires* », considère que les mesures

ministre sont favorablement accueillies par le SNES, mais la FCPE et le SGEN-CFDT considèrent en revanche que cette décision ne cherche qu'à satisfaire « *des lobbies disciplinaires* ». De son côté, la FEN parle de « *gages donnés aux conservateurs* ». Pour les responsables du SGEN-CFDT, « *la crainte est grande de voir pointer à nouveau une dérive inflationniste de l'horaire global des élèves sans réflexion préalable sur les objectifs et les contenus, sans cohérence avec les programmes* ». Rappelant que « *les emplois du temps des élèves sont en l'état surchargés* », la FEN dit craindre « *une amplification de la ségrégation sociale* ». Le SNES, quant à lui, se réjouit de la déci-

moins jusqu'à la session 2002 – d'une réforme du baccalauréat. Tandis que le SNES « *prend acte de la volonté ministérielle* » d'exclure le contrôle en cours de formation, le SE-FEN, l'UNL et la FCPE demandent que la réflexion sur une refonte du bac « *soit poursuivie et aille à son terme* ». Au nom de la « *paix sociale* », Jack Lang demeure trop « *prudent* », analyse le SGEN-CFDT. « *A vouloir rechercher un impossible consensus, le ministre prend le risque d'un brouillage* », ajoute-t-il.

## L'HEURE DE L'APAISEMENT

Mais toutes les organisations syndicales se retrouvent sur la questions des moyens budgétaires en faveur du lycée. Déçus par les annonces du collectif budgétaire (*Le Monde* du 27 avril), qui, selon eux, ressemblent à du « *saupoudrage* » et ne règlent pas les problèmes immédiats de la prochaine rentrée, les responsables syndicaux réclament une réelle programmation pluriannuelle. Comme ils l'avaient fait valoir lors des manifestations du 16 mars, les syndicats d'enseignants veulent en finir avec le gel de l'emploi public et obtenir des créations d'emplois statutaires. « *La situation doit être revue d'urgence* », prévient le SNES, tandis que le SGEN-CFDT parle d'une « *nécessité absolue* ».

Au-delà de cette éternelle question des moyens financiers, l'heure est à l'apaisement. Le ministre de l'éducation nationale, en enrobant ces annonces d'un hommage soutenu au travail des professeurs, est parvenu à pacifier le monde syndical enseignant.

Sandrine Blanchard

# Le leader corse Charles Pieri accusé de terrorisme devant le tribunal de Paris

Un arsenal avait été découvert chez lui

C'EST un Charles-Joseph Pieri avenant et coopératif qui est apparu, jeudi 27 avril, dans le box des prévenus de la dixième chambre du tribunal correctionnel de Paris.



PROCÈS

Poursuivi, avec cinq autres personnes, pour « *association de malfaiteurs en vue de préparer un acte de terrorisme* » et pour « *infractions à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs* », l'ancien secrétaire national d'A Cuncolta indépendantista pour la Haute-Corse a décidé de sortir du mutisme dans lequel il s'était enfermé durant l'instruction. Une seule fois, il avait accepté de donner une explication à la présence, à son domicile de Furiani, d'un véritable arsenal, comprenant notamment des fusils d'assaut et plusieurs kilos de dynamite. Il indiquait alors que ces armes, retrouvées le 30 septembre 1998 à l'occasion d'une perquisition effectuée dans le cadre d'une commission rogatoire relative à l'assassinat d'un militant nationaliste, avaient « *une vocation défensive* ».

Agé de cinquante ans, Charles-Joseph Pieri a le cheveu grisonnant, porte des lunettes aux verres fumés et un appareil auditif depuis que, le 1<sup>er</sup> juillet 1996, il a été grièvement blessé lors d'un attentat à la voiture piégée à Bastia, qui a coûté la vie à Pierre-Louis Lorenzi. La présidente du tribunal, Michèle Bernard-Requin, se montre donc prévenante au moment de commencer son interrogatoire. « *Vous êtes une figure de la mouvance nationaliste corse, dit-elle. Le problème pour le tribunal est de savoir si vous êtes aussi l'un des responsables du FLNC-canal historique, le bras armé d'A Cuncolta indépendantista. La question se pose au vu de ce qui a été retrouvé chez vous.* »

Pour le prévenu, la question est ailleurs. « *Mon arrestation était programmée depuis plusieurs semaines* », indique-t-il, faisant valoir qu'une simple perquisition dans le cadre d'une affaire de droit commun n'aurait pas mobilisé, outre les policiers du SRPJ, le RAID et la Direction nationale antiterroriste (DNAT). Charles-Joseph Pieri, que cette même DNAT qualifie de « *nationaliste spécialiste de l'action* »

violente », est persuadé que les policiers ont décidé de l'interpeller dès les Journées internationales de Corte, qui s'étaient tenues au début du mois d'août et au cours desquelles il avait prononcé un discours dur à l'encontre des actions judiciaires et policières en Corse depuis l'assassinat, le 6 février précédent, du préfet Claude Erignac.

Quand la présidente s'étonne que trois individus aient été présents à son domicile le jour des faits alors qu'il vivait habituellement seul, Charles-Joseph Pieri fait lui aussi l'étonné : l'une des trois personnes concernées est son propre fils Christophe ; le deuxième, Stéphane Sbraggia, fils de son ex-compagne, il l'a « *pratiquement élevé* » ; le troisième, Charles-Philippe Paoli, il l'a accueilli parce qu'il était en fuite et qu'il n'avait « *aucune raison de lui fermer la porte* ».

## STOCK « DISPROPORTIONNÉ »

M<sup>me</sup> Bernard-Requin voudrait aussi comprendre pourquoi le stock d'armes était si volumineux. « *En Corse, à cette période-là, les gens étaient inquiets pour leur sécurité et celle de leurs proches, explique le prévenu. Certaines personnes ont voulu me protéger.* » Il y avait aussi des explosifs, c'est un peu disproportionné pour une protection, et c'est un euphémisme », ironise la présidente. « *C'est incohérent, concède Charles-Joseph Pieri, mais je n'avais pas connaissance du contenu des sacs entreposés chez moi, ils devaient repartir dès le lendemain. Je suis tout à fait capable de me défendre seul.* »

Et le prévenu d'expliquer qu'il n'est pas favorable au développement de filières d'armes, qu'il est « *pour un règlement politique* » du problème corse. Il réaffirme aussi sa « *solidarité politique* » avec le FLNC. « *Nous sommes de ceux qui pensent que l'action violente n'est pas condamnable parce qu'elle répond à une violence préalable, celle de l'Etat.* » Pour autant, il dit souhaiter que « *les deux violences s'arrêtent* ». « *Vous êtes considéré comme un leader militaire du FLNC* », insiste la présidente. « *Secrétaire national d'A Cuncolta, c'était ma seule activité politique, répond Charles-Joseph Pieri. C'était très prenant et je n'avais pas le loisir d'être activiste la nuit.* »

Accacio Pereira

# De nouvelles mesures préventives permettraient de réduire le risque de listériose

MARTIN HIRSCH, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa), a rendu public, jeudi 27 avril, un premier rapport consacré à « *l'actualisation de l'évaluation du risque sanitaire* » liée à *Listeria monocytogenes*, bactérie responsable de cas sporadiques et d'épidémies de listériose. Rédigé, à la demande du gouvernement, par une

commission spécifique présidée par le professeur Jean-Pierre Flaud, spécialiste de bactériologie et de virologie (CNRS), ce rapport de 110 pages a été enrichi de plusieurs milliers d'échanges organisés dans le cadre du forum créé sur le site Internet de l'Afsa ([www.afsa.fr](http://www.afsa.fr)) et dédié aux questions relatives à *Listeria monocytogenes*.

Il apparaît que des épisodes de

listériose se sont déclarés, ces dernières années, dans de nombreux pays industrialisés, dont la majorité était d'origine alimentaire. Si une augmentation du nombre de cas a été observée tant en Europe que sur d'autres continents au cours de la décennie 80, une diminution de l'incidence annuelle est enregistrée depuis quelques années. En France, on constate depuis 1987 une réduction du nombre de cas sporadiques, cette évolution contrastant avec l'émergence d'épidémies d'ampleur très variable. « *La listériose est une maladie de faible incidence dans les pays industrialisés pour lesquels les données sont connues (entre 2 et 15 cas par million de personnes), résume M. Hirsch. Pour autant, c'est une maladie grave avec une mortalité globale pouvant atteindre entre 25 et 30 % des malades. Elle se traduit, dans la majorité des cas non mortels, par une infection du système nerveux central, pour laquelle les séquelles sont fréquentes, en dépit du traitement par antibiotiques. Elle se manifeste surtout chez des personnes dont le système immunitaire est affaibli, et en particulier chez les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.* »

En pratique, les spécialistes de l'Afsa estiment qu'une « *vigilance toute particulière* » s'impose, la maîtrise du risque reposant, d'une part, sur la diminution des facteurs pouvant être à l'origine d'une épidémie et, d'autre part, sur la performance du système de veille sanitaire permettant la détection la plus précoce possible des phénomènes épidémiques.

## CONTAMINATIONS EN AMONT

L'aspect le plus original du rapport de l'Afsa concerne le contrôle des contaminations en amont de la chaîne alimentaire, l'accent ayant été mis, ces dernières années, sur des dysfonctionnements survenant au stade de la fabrication, du transport ou de la conservation des charcuteries et des fromages au lait cru, catégories d'aliments a priori les plus à risque vis-à-vis de la listériose. « *Il n'existe pas d'arguments scientifiques permettant de ne pas englober dans la politique de maîtrise des risques l'amont de la chaîne, à l'instar de ce qui est impo-*

sé pour d'autres germes pathogènes comme les salmonelles, peut-on lire dans le rapport de l'Afsa. De nombreux épisodes de listérioses animales sont en effet décelés, notamment à partir d'animaux de rente. Or, ces cas ne font l'objet ni d'une surveillance épidémiologique centralisée ni d'une analyse plus détaillée de souches de *Listeria monocytogenes* isolées. La situation épidémiologique consécutive à l'existence de nombreux cas de listériose animale a conduit à la mise en place dans certains Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Suède) d'un système de déclaration obligatoire de cette maladie pour les animaux de rente, sur la base de symptômes cliniques. Un tel système n'existe pas en France et, dans le contexte actuel, la mise en place d'une telle mesure apparaît hautement souhaitable. »

## DISTINGUER LES SOUCHES

Les auteurs du rapport de l'Afsa pointent une autre incohérence du système en vigueur. Ainsi, alors que parmi les multiples souches de *Listeria monocytogenes*, seules quelques-unes semblent avoir des caractéristiques pathogènes, les méthodes actuelles de typage de ces bactéries ne permettent pas d'établir une distinction entre les souches devant a priori être considérées comme potentiellement pathogènes pour l'homme. Les experts estiment d'autre part indispensable d'en finir avec les possibles confusions entre les seuils acceptables de concentration en germes de listériose pouvant être tolérés à la production, lors de la distribution ou lors de la consommation des aliments potentiellement à risque. Ils préconisent enfin de faire preuve d'un plus grand réalisme pour fixer les dates limites de consommation des charcuteries et des fromages au lait cru et d'en finir avec le « *scénario théorique de développement idéal de la bactérie* ». Ils dénoncent enfin les failles existant encore dans le domaine de l'information des consommateurs et plaident en faveur du renforcement de cette information vis-à-vis des personnes les plus exposées.

Jean-Yves Nau

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

LE SYNDICAT MIXTE DU HAUT-BÉARN de L'INSTITUTION PATRIMONIALE DU HAUT-BÉARN - 9 rue Révol 64400 OLORON-SAINTE-MARIE  
Tél. : 05 59 39 21 26 - Fax : 05 59 36 15 85  
E-mail : IPHB@wanadoo.fr

va réaliser une étude ayant pour but de faire le bilan des premiers contrats de programmes pluriannuels 1994-1999 de « *la Charte de Développement Durable des Vallées Béarnaises et de Protection de l'Ours* » sur le Territoire des communes des Vallées d'Ossau, d'Aspe et de Baretous adhérentes à cette Charte – Pyrénées-Atlantiques – Haut-Béarn

Compte tenu des objectifs et des attendus de l'étude, la prestation est divisée en 3 volets :

- Volet 1 : bilan technique « *quantitatif* »,
- Volet 2 : bilan technique « *qualitatif* »,
- Volet 3 : bilan « *patrimonial* »,

Le Syndicat Mixte du Haut-Béarn lance un Appel d'Offres ouvert international.

L'avis de publicité est envoyé au BOAMP le lundi 17 avril 2000.

Les dossiers de consultation peuvent être retirés auprès du Syndicat Mixte du Haut-Béarn contre une caution de 500 F français. Elle sera restituée au dépôt de l'offre de service.

La date limite de réception des offres au Syndicat Mixte du Haut-Béarn est le Vendredi 9 Juin 2000 à 12 heures.



# M. Lagardère répond devant les juges de l'accusation d'« abus de biens sociaux »

La rémunération des dirigeants du groupe avant 1992 est mise en cause

Poursuivi pour « abus de biens sociaux », Jean-Luc Lagardère a comparu, jeudi 27 avril, devant le tribunal correctionnel de Paris. La justice lui reproche le sys-

tème de rémunération, via une structure de management, des cadres dirigeants des deux sociétés Matra et Hachette en vigueur entre 1988 et 1992.

ENTRE 1988 et 1992, le système de rémunération de l'activité des principaux cadres dirigeants de Matra et de Hachette était-il contraire à l'intérêt de ces sociétés ? Et, ce faisant, a-t-il indûment contribué à enrichir leur PDG, Jean-Luc Lagardère ? Telles sont en substance - l'une explicite, l'autre implicite - les questions auxquelles doit répondre la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, devant laquelle a comparu, jeudi 27 avril, M. Lagardère, prévenu d'« abus de biens sociaux ».

Dans la foulée de la privatisation de Matra en 1988 (et avant la fusion avec Hachette en 1992), Jean-Luc Lagardère a en effet constitué une coquille, baptisée Arjil-groupe, entièrement détenue par lui-même (à 82 %) et son fils Arnaud (18 %), afin, d'une part, de regrouper l'ensemble des actifs de la famille Lagardère et, d'autre part, de gérer et de payer l'équipe des hauts cadres du groupe.

Officiant comme « structure de management », Arjil-groupe percevait à ce titre une redevance annuelle, fixée par conventions avec Matra et Hachette à 0,2 % de leur chiffre d'affaires, en contrepartie des services rendus par ces cadres dirigeants, une douzaine environ, qui n'étaient donc pas directement employés par les sociétés pour lesquelles ils travaillaient. C'est ce montage, dit de « management fees », qu'a contesté, tout d'abord devant la Commission des opérations de Bourse (COB), puis devant la justice, un petit actionnaire, aujourd'hui partie civile, l'administrateur judiciaire Alain Géniteau.

« Je ne suis ni juriste ni financier, mais ingénieur », s'est défendu à la barre M. Lagardère, soixante-douze

ans, patron de Matra depuis 1963, pour expliquer qu'il s'était reposé sur ses conseillers pour valider le mécanisme juridique en litige. Soutenu par plusieurs cadres dirigeants, le PDG de Matra-Hachette a fait observer que ce système n'avait fait l'objet d'aucune question lors des assemblées d'actionnaires, ni d'aucune remarque particulière de la part des administrateurs ou des commissaires aux comptes.

## DOUBLE NATURE DU SYSTÈME

Comme l'ont analysé deux experts judiciaires, Christian Colineau et François Rey, le mécanisme avait néanmoins suscité à l'instruction deux types d'interrogations. Tout d'abord, ces experts ont constaté que le montant des redevances versées à Arjil-groupe entre 1989 et 1992 (353 millions de francs) dépassait de loin la somme des salaires versés et des charges et frais afférents : soit, selon eux, un « surcoût » de 94,1 millions de francs avant impôt et 55,4 millions après. Là aurait été altérée la capacité du groupe à distribuer des dividendes. Et là résiderait également l'« enrichissement » de M. Lagardère et de son fils, seuls actionnaires d'Arjil, qui ne sont cependant ni l'un ni l'autre poursuivis pour « recel » d'abus de biens sociaux. En 1990, la COB avait d'ailleurs mis en garde contre la possibilité de considérer qu'il s'agissait d'une « rémunération occulte ».

Ensuite, ces mêmes experts se sont inquiétés de ce que, du fait de la double nature d'Arjil-groupe, patrimoniale et managériale, des intérêts privés ont pu se mêler aux moyens de management d'un groupe. Ainsi, ont-ils observé, les pertes de la SNC Lagardère Ele-

vage, qui gère les haras de M. Lagardère, ont été à cette époque imputées sur les bénéfices d'Arjil, bénéficiaires grâce aux redevances perçues. Arjil-groupe, par ce biais, a été fiscalement moins taxée et M. Lagardère a pu réduire son impôt sur la fortune.

« C'est faux de dire que cette société a été installée pour un intérêt personnel ! », s'est insurgé M. Lagardère, qui a indiqué que les discussions avec la COB n'avaient jamais cessé, que des changements de structure juridique étaient intervenus après 1992 et qui a, surtout, souhaité replacer son action de dirigeant dans la durée et les succès de son groupe.

Auteurs d'un contre-rapport rémunéré par la défense, les anciens présidents de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Didier Kling et René Ricol, ont témoigné à leur tour qu'il n'était pas anormal qu'une structure de management fasse des bénéfices, y compris, selon eux, dans le cas d'Arjil-groupe. A Alain Géniteau, qui réclamait de voir Matra et Hachette se porter parties civiles et les 94 millions de francs reversés aux deux sociétés, M<sup>r</sup> Jean-Michel Darrois, avocat du groupe Matra-Hachette, a répliqué : « La société Lagardère ne se sent victime de rien. »

Sans position officielle lors de l'instruction, le parquet, par la voix du substitut Jean-Pierre Champrenault, a fait savoir incidemment au cours de l'audience qu'il entendait en revanche soutenir l'accusation, vendredi, au cours de son réquisitoire, estimant désormais que l'infraction était constituée.

Jean-Michel Dumay

# Lucette Michaux-Chevry mise en examen pour « détournement de fonds publics »

La présidente (RPR) du conseil régional de Guadeloupe et ancienne ministre est également soupçonnée de « favoritisme », dans le cadre d'une enquête sur l'attribution irrégulière de marchés publics dans l'île

LUCETTE MICHAUX-CHEVRY, présidente (RPR) du conseil régional de Guadeloupe, sénateur et maire de Basse-Terre, a été mise en examen, jeudi 27 avril, pour « favoritisme » et « détournement de fonds publics » par les juges d'instruction parisiens Philippe Courroye et Isabelle Prevost-Desprez. L'ancien ministre des gouvernements Chirac et Balladur est soupçonné d'avoir favorisé la société Gepremo qui, en infraction apparente aux règles d'attribution des marchés publics, s'est vu confier la réalisation de plusieurs lycées dont la construction était sous-traitée à des entreprises guadeloupéennes. De 1989 à 1997, Gepremo, dont le siège est à Paris et qui ne compte que quatre salariés, a ainsi réalisé plus de 130 millions de francs de chiffre d'affaires pour le compte du conseil régional, son unique client.

C'est la procédure Tracfin, incitant les établissements bancaires à dénoncer les opérations de blanchiment d'argent, qui a permis de tirer le premier fil de l'enquête. En 1998, le gérant de fait de Gepremo, Louis-Robert Jovignot, soixante-dix ans, avait vidé sa trentaine de comptes bancaires pour aller s'installer en Suisse, à Lausanne. Il y acheta et fit rénover un appartement pour 3,3 millions de francs suisses. En décembre 1999, M. Jovignot, arrêté et extradé, reconnaissait avoir établi des fausses factures pour effectuer, depuis 1994, des détournements, qu'il évalue à 45 millions de francs mais que les enquêteurs chiffrent précisément à 65 044 744 francs. Le 25 janvier, il était mis en examen pour « faux et usage de faux, abus de biens so-

ciaux et recel de favoritisme » et écroué.

M. Jovignot nie avoir versé des commissions occultes, comme le prétendent certains de ses collaborateurs. Il affirme être le seul bénéficiaire de ces détournements, opérés, selon lui, pour mettre son épouse, gravement malade, « à l'abri du besoin ». Cependant, les enquêteurs sont très intrigués par le fait que 22 millions de francs placés en assurance-vie ont été transférés dans le « paradis fiscal » britannique de l'île de Man, auprès de la compagnie Eagle Star et de la Midland Bank, sous forme de bons au porteur. Circonstance plus troublante encore, alors que ces fonds sont théoriquement accessibles par d'autres bénéficiaires, M. Jovignot refuse obstinément de les rapatrier en France ce qui aurait pourtant pour effet d'améliorer sa situation au regard de la justice.

## INVESTIGATIONS MOUVEMENTÉES

La mise en examen de M<sup>me</sup> Michaux-Chevry intervient à l'issue d'une série d'investigations opérées courant mars, en Guadeloupe, par les deux juges, dans des conditions parfois mouvementées. Assistés par huit policiers de la police judiciaire, les deux juges d'instruction avaient perquisitionné au siège du conseil régional de Guadeloupe, puis aux domiciles guadeloupéen et parisien du maire de Basse-Terre. Au conseil régional, où des appariteurs ont tenté d'empêcher leur entrée, les enquêteurs ont dû forcer un coffre-fort. Il n'y ont trouvé trace d'aucun document attestant d'une mise en concurrence lors des appels d'offres. Au domicile

de la présidente du conseil régional, ils ont en revanche découvert une liste nominative des policiers en mission et les états civils des deux juges d'instruction, mentionnant leur date de naissance. M<sup>me</sup> Michaux-Chevry prétendit alors qu'elle avait eu besoin de ces détails pour « prier tous les matins » afin que les représentants de la justice soient mieux « éclairés ».

Si M<sup>me</sup> Michaux-Chevry est également soupçonnée de détournement de fonds publics, c'est qu'après la mise en sommeil de Gepremo, la Société d'économie mixte de Saint-Martin (Semsamar) dont le conseil régional détient 16 % du capital a pris le relais pour superviser, notamment, la construction de la deuxième tranche du lycée de Sainte-Rose. Cette SEM dont le siège est... à la mairie de Saint-Martin (sur l'île éponyme, dont une partie dépend du département de la Guadeloupe et l'autre de l'administration néerlandaise) et qui, en un an, a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 300 millions de francs, prélève un minimum de 3 % sur chaque chantier qu'elle coordonne. Or, concernant le lycée de Sainte-Rose, aucune justification de service, d'étude ou de suivi de chantier n'a pu être fournie.

Jeudi soir, le directeur général de la Semsamar, Jean-Paul Fischer, a été, à son tour, mis en examen, pour « recel de détournements de fonds publics ». Proche collaborateur du maire de Saint-Martin, M. Fischer a été membre du cabinet de M<sup>me</sup> Michaux-Chevry au conseil général puis au conseil régional.

Robert Belleret



## Que faites-vous pour muscler votre patrimoine?

Confiez votre patrimoine à quelqu'un qui le gère activement et lui conserve sa santé. Un entretien avec nous vous ouvrira de nouvelles et fructueuses perspectives.

Vos banques privées: [www.private-banks.ch](http://www.private-banks.ch)

ferrier lullin & cie sa

Ferrier Lullin & Cie SA  
à Genève depuis 1795  
+41.22.708 38 38  
[contact@ferrierlullin.ch](mailto:contact@ferrierlullin.ch)

BANK EHINGER  
1810

Bank Ehinger & Cie SA  
à Bâle depuis 1810  
+41.61.295 44 00  
[info@bank-ehinger.ch](mailto:info@bank-ehinger.ch)

Armand von Ernst & Cie AG  
Banquiers

Armand von Ernst & Cie AG  
à Berne depuis 1812  
+41.31.311 13 21  
[info@armand-von-ernst.ch](mailto:info@armand-von-ernst.ch)

HYPOSWISS  
Partner in Private Banking

HYPOSWISS  
à Zurich depuis 1889  
+41.1.214 31 11  
[info@hyposwiss.ch](mailto:info@hyposwiss.ch)

BDL BANCO DI LUGANO

BDL Banco di Lugano  
à Lugano depuis 1919  
+41.91.910 81 11  
[info@banco-di-lugano.ch](mailto:info@banco-di-lugano.ch)

CANTRADE  
PRIVATBANK AG  
ZÜRICH

Cantrade Privatbank AG  
à Zurich depuis 1952  
+41.1.295 21 11  
[info@cantrade.ch](mailto:info@cantrade.ch)



## DISPARITIONS

■ **LE VICE-AMIRAL HERVÉ LE PICHON**, ancien chef de la mission Innovation au ministère de la défense, est mort lundi 24 avril à Paris dans sa soixante-dixième année. Né le 19 mars 1931 à Saïgon (Indochine), ancien élève de Navale, pilote de combat dans l'aéronavale, Hervé Le Pichon a commandé l'escorteur *Le Savoyard* en 1971, puis *Le Gascon*, avant de devenir professeur d'état-major à l'École supérieure de guerre navale entre 1976 et 1979. En 1980, il commande l'escorteur d'escadre *Guepratte*. Promu contre-amiral, il commande en 1986 le groupe des porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, ainsi que l'aviation embarquée, avant de prendre le commandement des forces navales en océan Indien. Promu vice-amiral en 1988, il est chargé de créer, auprès du délégué général pour l'armement, puis auprès du ministre de la défense, la mission Innovation et développement de l'innovation participative, à la tête de laquelle il restera jusqu'en 1996. Commandeur de l'ordre national du Mérite,

le vice-amiral Hervé Le Pichon était officier de la Légion d'honneur.

■ **DAVID MERRICK**, producteur de comédies musicales et de pièces de théâtre à Broadway, est mort mardi 25 avril à Londres. Né le 27 novembre 1912 à Saint Louis (Missouri), David Merrick a produit plus de quatre-vingts pièces et comédies musicales, dont plusieurs grands succès : *Gypsy* (1959), *Hello Dolly* (1964) – qui lui valut dix Tony Awards –, *42<sup>nd</sup> Street* (1980). Il a aussi fait venir de Londres à Broadway des comédies musicales comme *Oliver*, mais aussi des pièces d'auteurs contemporains comme *Look Back in Anger* de John Osborne, *Rosencrantz and Guildenstern Are Dead* de Tom Stoppard ou des productions de Peter Brook, *Marat-Sade* et *Le Songe d'une nuit d'été*. David Merrick avait été victime au début des années 80 d'un accident cardiaque qui avait affecté son élocution et l'obligeait à se déplacer en fauteuil roulant.

## NOMINATION

## DIPLOMATIE

**Jean Gueguinou**, qui était ambassadeur près le Saint-Siège depuis le 29 juillet 1998 et auquel vient de succéder Alain Dejammet (*Le Monde* du 22 avril), avait été élevé récemment à la dignité d'ambassadeur de France.

[Né le 17 octobre 1941 à Carhaix (Finistère), Jean Gueguinou, ancien élève de l'ENA (1965-1967), a été notamment en poste à Londres (1969-1971), avant de devenir membre du cabinet de Michel Debré, ministre de la défense (1971-1973), puis chef

de cabinet de Michel Jobert, ministre des affaires étrangères (1973-1974) et conseiller technique au cabinet de son successeur, Jean Sauvagnargues (1974-1976). Consul général à Jérusalem (1982-1986), chargé du service d'information et de presse au Quai d'Orsay de (1986-1990), Jean Gueguinou a été ensuite ambassadeur en Tchécoslovaquie (1990-1992), puis au Royaume-Uni (1993-1998), avant d'être nommé, en juillet 1998, ambassadeur auprès du Saint-Siège où il a su se faire apprécier en particulier des services de la secrétairerie d'Etat du Vatican.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 24-mardi 25-mercredi 26 avril est publié :

● **Monuments historiques** : un décret relatif au Centre des monuments nationaux, qui remplace la Caisse nationale des monuments

historiques et des sites.

Au *Journal officiel* du vendredi 28 avril est publié :

● **Catastrophes naturelles** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

## « Le Monde de l'éducation » de mai

**LE MONDE DE L'ÉDUCATION** consacre son dossier du mois de mai à la nécessité de réformer l'éducation. La nomination de Jack Lang à la tête du ministère de l'éducation nationale modifie les données et bouleverse le calendrier des réformes prévues. Mais les urgences demeurent, tant au niveau de l'enseignement primaire que pour les collèges et les lycées, ou encore en matière de violence scolaire. Par ailleurs, le grand entretien du mois nous a été accordé par Jacques Le Goff, qui revient sur sa passion pour le Moyen Âge. La rubrique Actualité s'attache

au phénomène des Pokémon (vu par les enseignants), mais aussi à la difficulté de la transition entre l'école primaire et le collège (passage du CM2 à la 6<sup>e</sup>), ou encore à l'importance de l'apprentissage et aux vertus pédagogiques de l'écriture. Les pages Culture s'intéressent au succès des romans policiers écrits par des Anglo-Saxonnes, ainsi qu'à la polémique que suscite le nouvel accrochage des œuvres exposées au centre Georges-Pompidou. Sur Internet, http://www.lemonde.fr/mde En kiosques à partir du 27 avril 2000. 30,00 francs (4,75 €).

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Cécile et Pierre BARTHÉLÉMY** sont émus et heureux d'annoncer la naissance de

**Fantim,**

petit frère de

**Eloi,**

le 26 avril 2000.

Les familles **JOUAULT** et **ARIPINAR** ont la joie d'annoncer à leurs parents et à leurs amis la naissance de

**Jérémié, Ozan,**

leur cher petit-fils, le premier enfant de leur fils,

**Alain,**

et de leur fille,

**Fatos,**

le 23 avril 2000 à la clinique Sainte-Thérèse, Paris.

**Georges et Geneviève LACHERÉ** sont heureux d'annoncer la naissance de

**Paco, Éliás,**

le vendredi 21 avril 2000,

chez

**Marie-Elisabeth LACHERÉ**  
et  
**Juan-Pablo de AYGUAVIVES**  
(Popay).

4, rue de la Source,  
60240 Monneville.

**Miette LOVENS**

a la joie d'annoncer la naissance de son premier petit-fils,

**Thomas,**

chez

**Karin et Pascal RENARD,**  
le 26 avril 2000, à Liège (Wallonie).

## Anniversaires de naissance

« Quand elle parle ou qu'elle rit,

**Fanfan**

est Unique, Amour Rime avec joie de vivre,

Nous l'embrassons Tendrement Et lui souhaitons un très bon anniversaire ».  
29-4

Marc, ses garçons, sa famille, ses Amis.

## Décès

– M<sup>me</sup> Jean-Pierre Accard, son épouse,  
Ses filles, ses gendres,  
Ses petits-enfants,  
Les docteurs Jean-Loup et Jacqueline Accard, ses frère et belle-sœur,  
Ses proches et amis,  
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Jean-Pierre ACCARD,**

survenu le 24 avril 2000, dans sa soixante-dix-septième année, à Puy-d'Arnac en Corrèze.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 27 avril, à Puy-d'Arnac, dans l'intimité.

40 bis, rue Victor-Hugo,  
92270 Bois-Colombes.

– M<sup>me</sup> Fernande Beilecké-Dupont, sa mère,

M<sup>me</sup> Claude Amour,  
Astrid Beilecké, Salah El Bakkay, Noam et Jehane,  
Ingrid Beilecké,  
Gaëlle Beilecké,  
Julien et Simon Kœchlin,  
M. et M<sup>me</sup> Didier Charneau et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Robert Chabin et leurs enfants,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André BEILECKÉ,**  
ouvrier typographe,

survenu le 20 avril 2000, à l'âge de cinquante-six ans.

Ses obsèques civiles seront célébrées le vendredi 28 avril, à 16 heures, au cimetière de Yerres, où l'on se réunira.

[Les correcteurs et les typographes du *Monde* expriment à Claude Amour toute leur sympathie et lui présentent, ainsi qu'à sa famille, leurs condoléances attristées.]

« Seigneur, Tu sais tout,  
Tu sais bien que je T'aime »  
Jean, XXI, v. 17

– Le 19 avril 2000, le Seigneur a accueilli dans Sa Paix et Sa Lumière notre cher

**Paul DOUCET,**  
croix de guerre 1939-1945,

dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La famille éplorée.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 avril, en l'église de Saint-Igny-de-Roche (Saône-et-Loire).

Pierre Doucet,  
8, rue de Béguinage,  
62000 Arras.

– M. Philippe Ralincourt,  
M. Thierry Ralincourt,  
ses neveux,  
M<sup>me</sup> François Evard,  
M<sup>me</sup> Jean-Paul Dreyfus,  
M<sup>me</sup> François Dreyfus,  
ses belles-sœurs et leurs enfants,  
M<sup>me</sup> Viviane Gervais-Aveline et sa fille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Georges DREYFUS,**  
née **Simonne ZADOC-KAHN,**

survenu à Paris, le 19 avril 2000, dans sa quatre-vingt-douzième année.

11, avenue des Saules,  
44300 Nantes.  
24, rue de la Petite-Alouette,  
37550 Saint-Avertin.

– Paris. Toulouse.

Danielle, Françoise et Annie, ses filles,  
Juliette,  
sa petite-fille adorée,  
Georges Broihanne et ses enfants Hélène, Olivier et Marie-Hélène,  
Daniel Villain, ses enfants et petits-enfants,  
Patrice Delanoue, ses gendres,  
Zette et Pierre Lunet, sa sœur et son beau-frère,  
Ses neveux et nièces tant aimés et leur famille,  
Gérald et Annie Pochmalicki, ses cousins, et leur famille.  
Les familles parentes et alliées, font part du décès de

**Sylvia KIPEN-GLOVAEZ.**

Elle aimait la vie.

28, rue Bernard-Mulé,  
31400 Toulouse.

– M<sup>me</sup> Geneviève Lantrade, ses enfants et petits-enfants,  
M<sup>me</sup> Marie-George Lantrade et ses enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père, grand-père, frère et oncle,

**Philippe LANTRADE,**  
médecin général inspecteur,

survenu le 26 avril 2000.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris-7<sup>e</sup>, le 9 mai, à 11 heures.

– Jean-Paul Pouget et l'équipe de direction du département sciences physiques et mathématiques du CNRS,  
Roland Hérimo, directeur du laboratoire de spectrométrie physique à Saint-Martin-d'Hères,  
Et tout le personnel du laboratoire, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue

**Yves MERLE D'AUBIGNÉ,**  
directeur de recherche émérite au CNRS,

survenu le jeudi 20 avril 2000, à l'âge de soixante-six ans.

Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

La cérémonie aura lieu le vendredi 28 avril, à 15 h 30, en l'église de Saint-Ismier (Isère).

– Patrick Muller et Anna Adlis-Muller, Pierre et Tuulikki Muller, ses enfants,  
Lucie, Guillaume, Marianne, Jérôme et Hervé,  
ses petits-enfants,  
ont la tristesse d'annoncer que

**Marny MULLER**

a rejoint paisiblement son époux,

**Marc MULLER,**

le mercredi 26 avril 2000.

Elle avait donné son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue du Val-de-Grâce,  
75005 Paris.  
19, place du Quai,  
30120 Le Vigan.

– Le président de l'université Louis-Pasteur,  
Le doyen de la faculté de chimie,  
Les étudiants et l'ensemble du personnel de l'université Louis-Pasteur, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. John A. OSBORN,**  
professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,  
membre senior de l'Institut universitaire de France,  
ancien membre du conseil scientifique de l'ULP,  
ancien directeur de la Fédération de recherche chimie.

John a marqué la vie de notre communauté de façon indélébile, par ses qualités exceptionnelles d'enseignant, de chercheur et d'animateur.

Nous garderons le souvenir de son enthousiasme au service de la chimie strasbourgeoise et nous exprimons à sa famille nos très sincères condoléances.

**CARNET DU MONDE**

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr.

– M. et M<sup>me</sup> Bernard Desfosses et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Douillet, et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Jacques Pinoir et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Dominique Viney et leurs enfants,  
Ses vingt-quatre arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu,

**M<sup>me</sup> Robert PINOIR,**  
née **Marguerite RENDU,**

rappelée à Dieu le 26 avril 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 mai, en l'église Saint-Eloi, à 14 h 30.

1, place Maurice-de-Fontenay,  
75012 Paris.

– Le directeur de l'Institut du Monde Anglophone,  
Ses collègues,  
Et ses amis,  
ont la tristesse d'apprendre la disparition de

**Bernard POUJOL,**  
maître de conférences honoraire à la Sorbonne Nouvelle - Paris-III,

décédé le 10 avril 2000.

Bernard Poujol avait consacré sa carrière à l'étude de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. C'était également un remarquable traducteur. Enseignant chaleureux et disponible, il était toujours prêt à s'engager dans une action collective pour le bien de l'Université.

Ses collègues conservent le souvenir de son dévouement et s'associent à la douleur de ses proches.

– Sa famille et ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Yves-Marie ROUYER,**

survenu le 27 avril 2000.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Fontvieille (Bouches-du-Rhône).

– Le docteur et M<sup>me</sup> Pierre Paul Naveau, M. et M<sup>me</sup> Panchoa de Sèze, M. et M<sup>me</sup> Pierre Marchal, Le docteur et M<sup>me</sup> Marc de Sèze, M. et M<sup>me</sup> Jean-Charles de Sèze, M. et M<sup>me</sup> Armel Levesque, Le docteur et M<sup>me</sup> Patrice Delarue, M. et M<sup>me</sup> Pierre de Sèze, ses enfants,  
Ses quarante-cinq petits-enfants,  
Ses quatre-vingt-sept arrière-petits-enfants, vous font part du retour dans la paix et la joie du Père du

**professeur Stanislas de SÈZE,**  
commandeur de la Légion d'honneur, président honoraire de l'Académie de médecine,

accompagné des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 2 mai 2000, à 15 h 30, en l'église de Saint-Médard d'Eyrans (Gironde).

Une messe sera célébrée à Paris, à une date ultérieure.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans,

**Michèle GÉRAUDIE**

était brutalement enlevée à l'affection des siens.

Sa famille,  
Ses amis et ses collègues de l'amicale des professeurs du lycée Albert-Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois, ont une pensée émue en ce jour anniversaire.

– Pour l'anniversaire du décès de

**M. Joël PRASQUIER,**

on se réunira au cimetière de Bagneux, dimanche 30 avril 2000, à 11 heures.

## Communications diverses

– En réponse à l'appel des Nations unies et de l'Unesco, Manifeste 2000,

le maître Zen **Thich Nhat Hanh** offrira un entraînement **bouddhiste à la paix et à la non-violence dans la vie quotidienne** (en famille, à l'école et au travail).

– Session de 3 semaines du 1<sup>er</sup> au 21 juin 2000 pour ceux et celles déjà initiés à la méditation bouddhique (en anglais avec traduction simultanée en français, allemand, espagnol, italien ou vietnamien).

**Thème : Comment se servir de son Œil de Bouddha.**

– Sessions de 1, 2, 3 ou 4 semaines, du 15 juillet au 12 août. Enseignement donné alternativement en français, anglais et vietnamien avec traduction simultanée en anglais, français, espagnol, allemand et vietnamien. On peut venir seul(e), en couple ou en famille, le 15, le 22, le 29 juillet ou le 5 août.

**Thème : Paix et bonheur.**

Inscrivez-vous d'avance au 13, Martineau, 33580 Dieulivol.  
Tél. : 05-56-61-66-88.

Visitez notre Internet website :  
http://www.plumvillage.org  
ou e-mail : NH Office@plumvillage.org

Toutes les sessions seront conduites par le maître Zen vietnamien Thich Nhat Hanh, assisté par les moines et les moniales du village des Pruniers. Thich Nhat Hanh est l'auteur de *La Sérénité de l'instant*, *La Plénitude de l'instant* (Dangles) ; *Le Miracle de la pleine conscience* (Espace Bleu) ; *La Paix, un art, une pratique* (Bayard) ; *Le Bouddha vivant*, *Le Christ vivant*, *Esprit d'amour* (édit. Lattès) ; *Enseignement sur l'amour*, *Transformation et guérison*, *Le Silence foudroyant*, *La Respiration essentielle*, *La Vision profonde* (Albin Michel).

ENTRETIENS DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

organisés par l'Office d'analyse et de prévision de l'Unesco.  
« **Quel est le futur de l'univers ?** » le vendredi 5 mai, à 18 h 30.

**Avec les astrophysiciens**  
**Trinh Xuan Thuan, André Brahic**  
**et Nicolas Prantzos.**  
**Maison de l'Unesco,**  
**125, avenue de Suffren,**  
**Paris-7<sup>e</sup>. Salle II.**  
**Invitation sur demande au 01-45-68-15-01.**  
**Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

## Cours

**Découvrez l'informatique chez vous** avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.  
ALDISA . Tél. : 01-46-10-50-32

**GRAND JURY**  
**RTL Le Monde LCI**

**MARC**  
**BLONDEL**

Débat animé par  
**JEAN-PIERRE DEFRAIN**

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**  
et **PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI**

**DIMANCHE**  
**18H30**

SUR

**RTL & LCI**

Chaque mardi

avec **Le Monde**  
DATÉ MERCREDI

**LE MONDE INTERACTIF**



# Marée noire : les touristes fuient la côte atlantique

Réservations en baisse notable, nouvelles arrivées de galettes de fioul sur les plages : le naufrage de l'« Erika », le pétrolier affrété par TotalFina, menace la saison estivale, fragilisant une activité économique majeure

NANTES, LA ROCHELLE, VANNES, SAINT-BRIEUC  
de nos correspondants

Le littoral atlantique touché par le naufrage de l'Erika vit une crise de schizophrénie. Alors que de nouvelles boulettes de fioul viennent sporadiquement salir des sites, les victimes de la marée noire sont tenaillées entre l'envie de se plaindre de la fatalité et le désir de ne pas effrayer les touristes à l'approche de la saison estivale. « Nos plages ne sont pas encore en état complet de recevoir les visiteurs, estimait Michèle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, le 22 avril. Tout est mis en œuvre, tout le monde se coupe en quatre pour pouvoir continuer à accueillir et puis, en même temps, il faut dire la vérité. » En une phrase, la secrétaire d'Etat résumait la situation.

L'arrivée, très médiatisée, trop au goût de ses malheureux récipiendaires, à La Baule et Pornichet, durant le week-end pascal, d'une nouvelle pollution a été vécue par la région comme une poisse supplémentaire. Elle contredisait la campagne publicitaire de réhabilitation, lancée depuis quelque temps sur le thème « Respirez, vous êtes sur la côte atlantique ».

« Le week-end de Pâques nous a fié un gros coup au moral, admet Jean-Pierre Lairy, directeur de l'ANPE de La Baule. Ce retour de la marée noire le jour du feu d'artifice organisé pour fêter fièrement le travail



accompli, cela a été très dur. » En mars, la bourse aux emplois saisonniers avait même enregistré plus de recrutements que l'an dernier. Les employeurs y croyaient. « Les hôteliers, restaurateurs et professionnels seront sans doute plus prudents désormais », dit M. Lairy.

Lilia Millier, responsable de la communication du groupe Barrière, qui gère plusieurs hôtels de prestige à La Baule, se veut lucide : « Nous savons que la saison sera moins

bonne que la précédente. Les retards de réservation de 30 % annoncés par le comité régional du tourisme des Pays de la Loire correspondent à peu près à la réalité. Nous informons nos clients de la réalité, sans masquer les choses. »

Dans le Morbihan, les chiffres sont aussi démoralisants. « Pâques a été catastrophique et nous avons, pour l'instant, 20 à 30 % de réservations en moins pour juillet et août, souligne Jean-Pierre Samzun, dont

la société loue trois cents maisons sur Belle-Île. L'arrivée de nouvelles boulettes de pétrole a entraîné des annulations. » D'après une étude, réalisée en avril, par le comité départemental du tourisme, l'hôtellerie de plein air accusait alors un déficit de réservations de 15 %, et les gîtes ruraux de 15 % : « Nous sommes encore entre moins 30 et moins 40 % par rapport à l'an passé, dit Philippe Podevin, son directeur. Nous avons des difficultés surtout auprès de la clientèle étrangère. On se rend compte que plus on s'éloigne de la Bretagne plus la perception du problème est floue. »

## VACANCES DE PÂQUES MROSES

La marée noire de l'Erika frappe moins les communes à fréquentation populaire, comme Groix, où l'on compte deux cents meublés, alors que Belle-Île, qui attire une clientèle « chic », est plus touchée. Pour retrouver la confiance des touristes, l'office du tourisme du pays de Vannes vient d'éditer 25 000 plaquettes destinées à donner une image « douce et chaude » du golfe du Morbihan.

Même aux marges de la zone de la marée noire, la situation s'avère difficile. Les vacances de Pâques ont été moroses dans l'île de Ré pour les gestionnaires de campings et les propriétaires de résidences secondaires, qui réparent les dégâts causés par la tempête. L'avant-sai-

son est médiocre, avec 30 à 40 % de réservations en moins par rapport à 1999. Quant au mois de juillet, le taux de remplissage pour l'hôtellerie de plein air est actuellement de 60 % alors que tout est, en principe, complet dès la fin du mois de mars. Ce phénomène ne semble pas concerner la clientèle française, mais plutôt les visiteurs étrangers,

publicitaire au titre on ne peut plus évocateur : « La Charente-Maritime est toujours aussi belle. »

Les Côtes-d'Armor, épargnées par la marée noire, ont lancé leur propre campagne publicitaire pour éviter les assimilations. Bols de cidre et crêpes-dentelle, petit air de biniou : les affiches ont investi les principales gares parisiennes pour

## Indemnités : les silences du Fipol

Les victimes de la marée noire devront être patientes avant de recevoir toutes les indemnités auxquelles elles estiment avoir droit. Au 20 avril, soit quatre mois et demi après le naufrage de l'Erika, 2,4 millions de francs avaient été effectivement réglés et le nombre des dossiers en cours de paiement avoisinerait 1,6 million, concernant essentiellement des pêcheurs, ostréiculteurs et aquaculteurs. Quels seront les délais de paiement des dossiers et le pourcentage des dommages indemnisés ? Interrogé par Le Monde, Mery Jacquemin, responsable du bureau du Fipol (fonds d'indemnisation des pollutions) à Lorient, nous a déclaré : « J'ai décidé de ne donner aucune information. »

Allemands et Néerlandais principalement. Quant à la ruée britannique annuelle vers les plages de Charente-Maritime, elle se fait attendre.

Dans ce département, que le fioul n'a fait qu'effleurer, les offices du tourisme vivent mal la confusion géographique. « Quand on vous dit au téléphone que la Bretagne descend jusqu'à Bordeaux, il y a de quoi se faire du souci », explique un responsable. A tel point que les élus viennent de lancer une campagne

promouvoir l'image du département. Un coup de canif dans la solidarité bretonne ? « Pas du tout, plaide Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes-d'Armor. Cette opération de communication d'un coût de 2,5 millions de francs avait été budgétée à l'automne 1999, soit trois mois avant le naufrage de l'Erika. »

Le discours se veut rassurant : « A l'heure actuelle, l'état des réservations d'hôtels, de campings et de meublés est identique à celui de l'an dernier, à la même époque », explique un conseiller en tourisme.

Le tourisme génère environ six milliards de francs de chiffre d'affaires (915 millions d'euros), quinze mille emplois directs et à peu près autant d'emplois indirects dans chacun des cinq départements touchés par la marée noire : Vendée, Loire-Atlantique, Morbihan, sud du Finistère et pointe nord de la Charente-Maritime. Une baisse de 30 % de la fréquentation sur ces 400 kilomètres de littoral conduirait donc à un manque à gagner d'environ dix milliards de francs. M<sup>me</sup> Demessine ne cache pas que la solidarité nationale devra encore jouer en faveur des zones sinistrées.

Gabriel Simon,  
Dominique Luneau,  
Claude Dubillot  
et Patrick Le Nen

Benoît Hopquin Lire aussi notre éditorial page 16

## L'origine et la durée des nouvelles arrivées de pollution suscitent des inquiétudes

LE WEEK-END pascal n'aura pas été celui de la rédemption pour la côte atlantique frappée par la marée noire. L'apparition de nouvelles boulettes de fioul lourd de l'Erika sur les plages de La Baule et Pornichet a porté un rude coup à tous ceux qui œuvrent depuis plusieurs semaines à restaurer l'image du littoral. Mais cet arri-  
vage n'est en fait qu'un exemple de ce qui fait le quotidien dans la région depuis des semaines. Chaque coup de vent, chaque forte marée ramène ainsi à la côte son cortège de salissures, aussitôt occultées.

### PAR 120 MÈTRES DE FOND

D'où provient cette pollution récurrente ? Les regards se portent naturellement vers les deux fragments du pétrolier maltais, qui gisent par 120 mètres de fond, lourds encore de plusieurs milliers de tonnes de fioul. Interpellée à ce sujet, mardi 25 avril, lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a démenti la rumeur. « Selon la préfecture maritime, [les boulettes] ne peuvent provenir de l'épave, attentivement surveillée, et qui ne

suinte pas. Il s'agit, vraisemblablement, de plaques arrachées des rochers et qui s'y déposent à nouveau, projetées par des vents violents qui gonflent une mer agitée par de fortes marées », a-t-elle expliqué.

Pierre Guyonnet, directeur de la mission littoral atlantique de TotalFina, estime également « impossible » que cette nouvelle pollution provienne directement de l'épave. « Les fuites ont été colmatées par nos équipes et celles de la marine nationale qui continuent d'assurer l'entretien des patches posés sur la coque », assure le représentant de la compagnie pétrolière. D'autre part, un bateau, L'Ailette, est sur zone pour récupérer les éventuelles boulettes qui pourraient s'échapper. »

Mais ces dénégations officielles ne suffisent pas à faire taire les sceptiques, d'autant que le lieu du naufrage est toujours d'accès restreint. « La zone est quadrillée par des vedettes de la marine nationale », affirme Pascal Braud, responsable du collectif citoyen antimarées noires de Saint-Nazaire. Une équipe de Paris-Match, accompagnée d'un huissier, s'est cependant rendue sur zone le 8 mars, soit trois mois après le naufrage. Le constat de l'officier

ministériel, dont l'hebdomadaire nous a fourni la copie, parle « d'une nappe qui s'étend sur approximativement 2 kilomètres de long et 300 à 400 mètres de large environ ». Cette nappe « est constituée d'un liquide huileux et d'une multitude de petites boulettes de couleur marron foncé », écrit encore l'huissier.

### QUELQUES IRISATIONS

Un mois a passé et les responsables affirment aujourd'hui qu'il ne reste plus que quelques irisations. Mais l'estimation de la quantité de pétrole encore contenue dans les cuves ne cesse de baisser : TotalFina parle aujourd'hui de 12 000 tonnes, réparties à part égale dans les deux épaves, ce qui porte la quantité partie à la mer à près de 19 000 tonnes.

André Le Berre, président du comité des pêches de Guilvinec, veut croire que le flot est tari. « Au large, ça va, même si la présence de fioul dans l'épave constitue toujours une épée de Damoclès, assure le marin. Mais plus près des côtes, il y a toujours des nappes collées au fond qui remontent et viennent à la côte dès que cela remue. »

Le professeur Claude Chassé, re-

traité du CNRS et ancien expert du syndicat mixte des victimes de l'Amoco-Cadiz, avance une explication scientifique. « Près des côtes se situent des champs de laminaires, des algues marines, qui poussent jusqu'aux limites où pénètre la lumière, décrit-il. Elles piègent le fioul et en relâchent une partie à chaque changement d'orientation des vents. » Le biologiste décrit un phénomène semblable dans les fonds rocheux, notamment entre les îles du Morbihan.

Cette hypothèse est corroborée par les observations des plongeurs de la marine nationale qui ont repéré une dizaine de zones contaminées entre Le Poulignen et Le Croisic. Leur liste ne se prétend pas exhaustive. L'un de ses dépôts menace directement les marais salants de Guérande (Loire-Atlan-

tique) et justifie la décision des paludiers de ne pas ouvrir les étiers cette année, se privant ainsi d'une année de récolte.

TotalFina étudie une autre hypothèse. De fines plaques se seraient intercalées entre des couches plus épaisses de sable. Avec les marées, le sable brassé libérerait des boulettes qui remonteraient à la surface. Combien de temps le littoral restera-t-il avec cette menace tapie sous la mer ou le sable ?

Le professeur Chassé se montre pessimiste. « Il va falloir vivre avec encore bien longtemps, peut-être dix ans et plus », estime-t-il. Il envisage ce que beaucoup répugnent à admettre : de nouveaux arrivages de boulettes en pleine saison d'été.

## Du « coaltar » plein les contes, les poèmes et les chansons

NANTES

de notre envoyée spéciale

Sur le présentoir de la FNAC, à Nantes, le livre est en tête de gondole, avec le macaron « Coup de cœur ». Sur la couverture, un enfant en ciré jaune serre un guillemot mazouté dans ses bras : *Le refuge de Pierre*, de Sally Grindley et Michael Foreman, a été publié par l'Ecole des loisirs en septembre 1995. Le naufrage de l'Erika lui a donné une nouvelle jeunesse. Aujourd'hui, on recommande l'histoire aux petits Bretons. Tout comme le livre de Luis Sepulveda, *La Mouette et le Chat*, publié au Seuil. L'Italien Enzo d'Alo en a tiré un dessin animé, sorti dans les salles françaises le 22 décembre, trois jours avant que la marée noire n'atteigne les côtes du Morbihan et la Loire-Atlantique. Jolie fable, où un chat de Hambourg couve l'œuf du bébé mouette que sa maman ne verra pas naître, malheureuse qui a plongé son cou dans une flaque de mazout, après le naufrage d'un pétrolier.

A leur manière, *Le Livre de Pierre* et *La Mouette et le Chat* témoignent que la marée noire est entrée dans l'imaginaire des enfants. S'il faudra quelque temps pour que le naufrage de l'Erika vienne nourrir littérature ou cinéma, le pétrolier affrété par TotalFina a déjà ses titres de gloire, chanson engagée ou dazibao. Quatre stations locales de Radio-France ont ainsi édité *L'Hiver des oiseaux*, un album dans lequel une dizaine de compositeurs - d'Alan Stivell à Tri Yann en passant par quelques bagads - ont offert des chansons, parfois inédites, au profit de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Mais pas de variations euphémiques autour des « galettes » ou de la « marée noire », puisque, écrit Jean-Louis Foulquier, le patron des Francfolies, « tout

ce qui est dégueulasse porte un joli nom ». Les chanteurs appellent le fioul « fioul », le mazout « mazout ». « Moi, ce que j'aime chez Erika, c'est qu'elle laisse des traces sur les doigts », chante Le cri du cru, un groupe nantais, en pastichant le Daniela d'Elmer Food beat.

Gilles Servat bouclait son dernier album, *Comme je voudrais !*, lorsque le pétrolier s'est abîmé. Vite, il y a rajouté Erika Erika : « Un pavillon de complaisance / Un armateur digne de confiance / Le bénéfice pour étendard / Quelques esclaves pour équipage / Une couche de rouille pour le blindage / Et vingt-deux tonnes de coaltar / Erika, Erika, je n'irai plus chez ton affruteur par hasard. »

### LA MÊME RAGE

Les dessinateurs ont croqué le nettoyage des plages avec la même rage. Dans *Plus jamais ça ! Cent crayons pour effacer la marée noire*, aux Editions de la SEPT, ils jouent avec les ministres, les pelles et les seaux, au bénéfice de l'Association des petites villes de France (APVF). « C'est merveilleux, cet élan de solidarité », dit un monsieur sur le sable devant les fameux « bénévoles ». « Vous êtes trop sensible, M. Desmarest », proteste le garde-côte dessiné par Cambon.

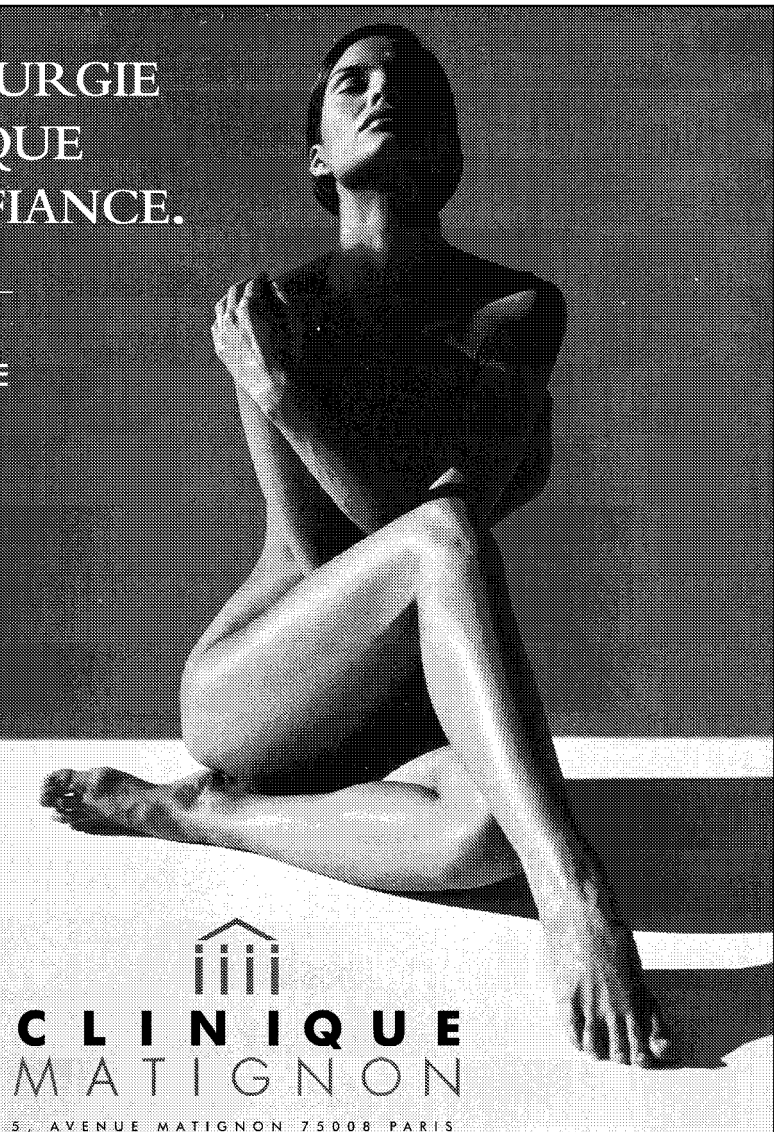
Les Bellilois connaissent bien Armelle Bazin. La vieille dame, qui se pique de vers, a composé à Noël un long poème : « Mon île, ma belle, ma bière-nommée / Comment vas-tu vivre après la tempête / Des éclaboussures au creux des rochers / On t'a recouverte un matin de fête / Du limon stérile d'un bateau cassé. » Dans les rues de Nantes, des manifestants anti-marée noire ont distribué cet ex-voto sans manières.

Ariane Chemin

## LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE EN CONFIANCE.

- LIPOSCULPTURE
- PAUPIÈRES
- LIFTING
- SEINS
- NEZ...

- TRAITEMENT DES RIDES  
PEELING / LASERS
- EPILATION
- BLANCHIMENT DES DENTS...



CLINIQUE  
MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE  
TEL: 01 53 83 79 79 - 36 15 INFO ESTHÉTIQUE - www.clinique-matignon.com



LORSQUE les Coréens pensent à Pusan, le grand port du sud de la péninsule où est située l'usine Samsung Motors que Renault vient de racheter, une image leur vient à l'esprit : celle de l'immense marché aux poissons de Chagalchi : « *The most famous in the world* », peut-on lire sur une pancarte en anglais à l'entrée. Sans doute n'est-ce pas le plus grand ni le plus célèbre. Mais c'est là, sur les quais, que bat le cœur d'une ville qui ressent ce premier rachat d'un constructeur automobile coréen par un étranger avec un soulagement résigné et dont les Français, qui y ont aussi des grands projets d'infrastructures, s'appêtent à faire l'un de leurs ancrages en Asie du Nord-Est.

L'aube n'est pas encore au rendez-vous que déjà ont commencé les enchères des lots de poissons débarqués des chaluts rouillés alignés bord à bord. Puis, toute la matinée, ce sera la vente à la criée. Les marchés couverts comme les quais fourmillent d'une foule colorée. Au milieu des éclats de voix, des appels des marchands, des coups de sirène et des embarquées des moteurs de bateaux qui déhalent dans un brassage d'écume, les étals se succèdent sur plusieurs centaines de mètres le long du quai. Sur une bache à même le sol ou sur des tréteaux bas s'alignent des poissons de toute taille, sur lesquels les marchandes jettent régulièrement de l'eau à l'aide d'un bol, pour conserver leur fraîcheur. Poulpes blanchâtres et pieuvres effondrées sur elles-mêmes, poissons-sabres argentés et dorades roses, limandes sablonneuses, pyramide de coquillages, monceaux de paquets d'algues vert sombre ficelés d'une faveur bleue. Ici, on coupe, on écorche, on dépèce, on rince des poissons aux ouïes béantes et aux entrailles sanguinolentes ; là, on soupèse ; on marchandé des poissons gigotant dans de grandes bassines.

Les poissonnières emmitouflées dans des cirés ficelés autour de la taille tiennent souvent un estaminet derrière leur étal : chauffant leurs doigts engourdis au-dessus d'un réchaud, elles invitent le chalant à goûter le fritchi qui mijote dans de grandes marmites ou à déguster du poisson cru. Certaines partent d'une démarche chaloupée livrer des plats sur un plateau posé sur la tête et tenu d'une main.

Bassines de *kimchi* (chou coréen saumuré) rougi par le piment, alignement de sèches qui se flétrissent au soleil, étals de cassettes vidéo pornographiques, de vêtements ou de chaussures, de mandarines et de cacahuètes ; sacs de jute débordant d'épices, cornets de larves de vers à soie bouillies ; odeurs marines et effluves de diesel, fumets des plats à l'huile de sésame, arôme acide des gousses d'ail, âcres relents des poissons séchés ; cris des mouettes et sirènes, invites des marchandes, éclats de rire et querelles : au fil des pas, les activités se succèdent, les odeurs et les bruits se confondent dans un étourdissant maelström de couleurs, de sons et de parfums.

ASSISE sur un mauvais tabouret, elle se faisait masser les épaules par une copine. Sous un linge noué sur la nuque en guise de fichu, le visage basané de femme de la mer dont les rides profondes ressortaient dans la lumière crue du matin s'est éclairci d'un large sourire à la vue de cet étranger visiteur de l'aube. « *Rousskii ?* » Les Russes sont si nombreux à Pusan qu'aujourd'hui une telle demande n'a rien d'étrange. A la question en retour « *Vous parlez japonais ?* » qui fit sursauter les deux femmes, le sourire s'élargit encore et la conversation s'engagea. Née au Japon, fille d'un paysan amené de force dans l'archipel dans les années 1940 et mort dans une mine du Kyushu, Kyongja est femme de pêcheur. Elle a travaillé toute sa vie sur le bateau, n'ayant cure des superstitions selon lesquelles les femmes en étaient traditionnellement tenues à l'écart. Puis elle eut son étal à quai. Elle avait un but : que ses enfants aient une vie différente de la sienne. Veuve depuis cinq ans, elle a néanmoins réussi : « *J'ai rempli mon contrat : ils ne seront pas poissonniers* », dit-elle en croquant bruyamment un morceau de tentacule de poulpe arrosé d'une rasade de soju (eau de vie tord-boyaux) en invitant à fêter la rencontre as-



Au cœur du cercle-logo de Samsung, le siège de l'entreprise rachetée par Renault.

# Renault dans le « blues » de Pusan

**Un port et des marchandes de poisson, des trafiquants russes et des prostituées, une ambiance du Sud sur fond de crise économique : voici Pusan, la cité de matelots où le constructeur automobile français vient de jeter l'ancre**

sis sur des caisses autour du petit poêle à briquettes de charbon.

Elles jurent fort et elles boivent sec, les poissonnières de Chagalchi. Bien que Pusan soit devenue une ville moderne hérissée de tours d'habitation tels des dominos dressés les uns à côté des autres et qu'elle scintille le soir du kaléidoscope multicolore des publicités de la mondialisation, ces fortes femmes reflètent dans leur rudesse bon enfant et gouailleuse l'une des caractéristiques de la mentalité de la seconde ville de Corée du Sud.

Pusan est d'abord un port, une cité de matelots et de négociants qui savent que la vie est dure et la chance précaire et qu'il faut les happer à la volée. Les jeunes du quartier de Kwang Anri avec ses cafés à la mode, ses « colathèques » (discothèques où l'on est censé ne boire que du Coca-Cola) et ses rues à « fringues », ou leurs aînés, enfants de la classe moyenne aisée qui fréquentent les restaurants et les bars du quartier de Haeundae, qui s'étend le long d'une plage bordée d'hôtels d'un luxe ostentatoire, ne sont guère différents de leurs homologues de Séoul. Mais en dépit des similarités des nouvelles générations et bien que la vieille Pusan, aux petites maisons montant à l'assaut des collines et sur le toit desquelles s'alignaient les énormes jarres de *kimchi* en terre cuite vernissée, se soit pratiquement évanouie, les Pusanais conservent une mentalité de gens de la mer pour lesquels la terre, pas plus que le pont d'un bateau, n'est jamais ferme.

Leur nonchalance quasi méditerranéenne ne les empêche pas de se révolter : c'est à Pusan que débütèrent les manifestations qui mirent bas le régime de Sygman Rhee en 1960, puis celles qui furent le prélude à l'assassinat du dictateur de l'époque Park Chung-hee en 1979. Parce que pendant la guerre de Corée (1950-1953) Pusan accueillit des dizaines de milliers de réfugiés des quatre coins du pays, sa population composée en partie de leurs enfants est tolérante aux appartenances régionales alors qu'ailleurs le régionalisme est ancré dans les mentalités. Lorsque, en juin 1950, les communistes du Nord franchirent la ligne de démarcation séparant les deux Corées, ils repoussèrent l'armée sudiste presque jusqu'à la mer. Et les réfugiés affluèrent vers ce que l'on appelait le « réduit de Pusan », qui devint la capitale provisoire de ce qui restait de la République de

Corée. « *Misère, maladie, surpeuplement, trafics louches, prostitution, drogue : une palette aux couleurs les plus noires ne le serait pas encore assez pour peindre cette ville du malheur* », écrivait de Pusan en 1951 Robert Guillain, qui « couvrait » la guerre de Corée pour *Le Monde*.

Jusqu'à la fin des années 1960, la ville, poussièreuse et active, conserva cette rudesse modelée par les souffrances et les peines d'un camp de réfugiés. Elle commença à se transformer au cours des quinze dernières années : les Jeux olympiques de 1988 sonnèrent le glas du vieux Pusan, une ville basse ouverte sur ses baies naturelles et adossée à des collines. Seule alors se dressait au-dessus de la ville une tour panoramique. Elle est aujourd'hui perdue parmi les buildings. Jusqu'à la tourmente financière de 1997, Pusan fut la proie d'une urbanisation effrénée. Elle s'étendit horizontalement et verticalement pour aujourd'hui abriter 4,5 millions d'habitants et s'immobiliser en d'inextricables embouteillages aux heures de pointe.

La ville mêle larges avenues et lacis de ruelles. Là, se succèdent les échoppes étroites et encombrées de marchandises et les petits ateliers ouverts sur la rue. A l'ombre des buildings prétentieux de l'expansion, il y a un autre Pusan : celui des marchandes accroupies près de leurs étals de légumes ou de leurs bassines de rouleaux de riz aux algues ; des estaminets ambulants sous leur tente de fortune qui s'animent dès la sortie des bureaux.

DEPUIS deux ans, pourtant, c'est la panne des affaires.

Les Pusanais sont trop fougueux et fiers pour être déprimés. Mais ils ont un « coup de blues ». Sur le port, on se plaint des accords de pêche avec les Japonais qui limitent les prises. La récession a surtout mis au tapis nombre de petites entreprises du textile et de la chaussure qui ont longtemps fait la prospérité de la ville. Les petites mains du textile et, à partir du milieu des années 1970, celles de la chaussure ont une place de choix sur l'« autel » du culte à l'exportation de la Corée « battante » : des PME de Pusan sortent des dizaines de millions de chaussures de marque Nike ou Reebok *made in Korea* qui inonderont le marché des « yuppies » du monde entier dans les années 1980. En 1990, la chaussure em-

ployait encore 130 000 personnes. Par la suite, comme le textile, la chaussure commença à périr.

Aujourd'hui, les entreprises ont sombré ou se sont déplacées ailleurs en Asie. Le réveil a été dur et le taux de chômage à Pusan est plus élevé que dans le reste du pays. Les activités du port – le cinquième du monde pour le transport par conteneurs – où les touristes nippons qui en trois heures de bateau rapide depuis Shimonséki viennent faire leurs emplettes

russes qui font de la concurrence aux Coréennes à GI's, quelque peu fanées par des années de service, sont les figures de Texas Street. Les Natacha « racolent » dans la rue, proposant dans un étrange sabir russo-coréen un verre, des cartes de téléphone trafiquées, des contrefaçons ou, comme en désespoir de cause, une passe. Boucles blondes et voix rauque, videurs russes et Coréens éméchés : les bouges un peu glauques à l'ordinaire s'animent lorsqu'un navire

**A l'ombre des buildings prétentieux de l'expansion, des estaminets ambulants s'animent dès la sortie des bureaux. Pusan, c'est aussi la cité des marchandes accroupies près de leurs étals de légumes**

à Pusan ne suffisent guère à rendre sa prospérité à la ville. Pas plus que le commerce-traffic de la petite communauté russe qui s'y est installée à la suite de la normalisation des relations diplomatiques entre Moscou et Séoul au début des années 1990.

Les Russes ont fait main basse sur les établissements des ruelles de ce que l'on appelait autrefois « Texas Street ». Non loin de la gare centrale, cet ancien quartier de bars et de bordels pour GI's pendant la guerre de Corée était demeuré un quartier de nuit. Mais les affaires avaient décliné avec le retrait progressif des troupes américaines. Et sur les enseignes des boutiques ou des restaurants l'alphabet cyrillique a désormais remplacé l'anglais ou le coréen.

Des boutiques vendant des vêtements aux appareils électroniques en passant par les cosmétiques sont fréquentées par les Russes de passage qui en repartent avec des ballots d'immigrés dans ses sacs poubelles en plastique noir. Plus de 100 000 Russes se rendent chaque année à Pusan à partir de Vladivostok. Une manne pour les hôtels bon marché des environs de Texas Street jusqu'à ce que les fluctuations du rouble aient semé la panique chez leurs tenanciers.

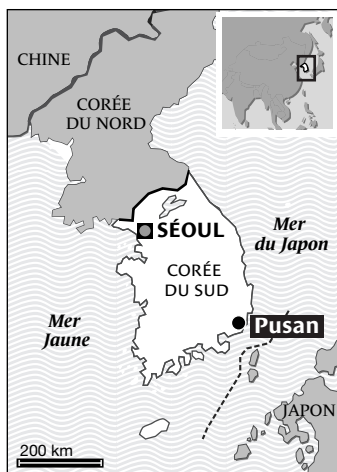
Des commerçants et des trafiquants, le dompteur du Tigre devenu l'attraction de l'hôtel Lotte (un Arménien arrivé avec l'animal acheté à un zoo de Moscou), des Coréens des Sakhaline qui jouent les intermédiaires et de jeunes – ou moins jeunes – prostituées

américain fait escale et que des marines se hasardent à une virée chez les Russes : la guerre froide est bien finie. Mais la plupart préfèrent les Coréennes outrageusement maquillées qui s'exhibent dans des vitrines vers Haeundae...

La municipalité a lancé de grands projets d'infrastructures avec des entreprises de travaux publics françaises mais ses caisses sont vides. Dans l'arrière-pays, à Ulsan, à une soixantaine de kilomètres au nord, les complexes industriels de Hyundai (sidérurgie, automobile, construction navale) qui furent les moteurs du décollage économique coréen continuent à produire. Mais Pusan n'a jamais eu de grande industrie – à l'exception de Samsung Motors, dont l'usine ouvrit en 1998 pour fermer neuf mois plus tard, emportée par la tourmente financière.

Sans industrie porteuse, à part les chantiers navals qui en cassant les prix attirent les armateurs du monde entier, Pusan se dégage difficilement de la crise économique. « Fief » du président précédent, Kim Young-sam, la ville se sent délaissée sinon discriminée par le nouveau pouvoir. Et la fermeture de l'usine Samsung a été ressentie comme une « vengeance » parce que Pusan avait « mal voté ». Aussi sa « renaissance » même sous la houlette d'une entreprise étrangère ne signifie pas seulement des emplois : c'est un baume sur une blessure d'orgueil régional.

Philippe Pons





# Comment découper Microsoft ?

par François Lévêque

Le démantèlement de Microsoft est envisagé pour mettre fin aux pratiques anticoncurrentielles de l'entreprise de Redmond. Dans quel sens découper la société et en combien de morceaux ? Il y a plusieurs solutions possibles mais il est difficile d'en choisir une.

Une première option consiste à découper Microsoft selon un trait horizontal qui séparerait les activités dédiées aux logiciels d'application de celles du système d'exploitation. Ce démantèlement en deux morceaux résout la question des produits liés, comme le rattachement abusif d'Internet Explorer à Windows, mais n'entame pas le monopole de Microsoft sur le marché des systèmes d'exploitation pour ordinateur personnel.

Deuxième solution : procéder à un découpage vertical qui diviserait l'entreprise de Bill Gates en mini-Microsofts identiques. Le nombre de ces Baby Bills (nommés ainsi par la presse américaine par analogie avec les Baby Bells créées lors du démantèlement d'ATT) doit être au moins de trois pour instaurer la concurrence.

Un troisième démantèlement envisageable est de combiner

divisions horizontale et verticale. Il donnerait naissance à quatre entreprises : trois Baby Windows, et une Baby Applications, qui conserveraient la liberté d'étendre leurs activités vers l'amont ou vers l'aval.

Chacune de ces solutions entraîne des conséquences différentes pour le consommateur et réclame des mesures d'accompagnement plus ou moins coûteuses pour l'administration. Le démantèlement en deux morceaux aboutit à la perte des économies liées à l'intégration verticale (c'est l'idée que la connaissance complète du système d'exploitation permet de développer à moindre coût des logiciels d'application). Ces économies sont toutefois assez faibles selon les experts.

Le coût du démantèlement horizontal serait donc modeste pour les consommateurs. Ce qui n'est pas le cas du démantèlement vertical. Les Baby Bills vont mener des stratégies de différenciation qui vont conduire à une fragmentation, des standards. Les nouvelles versions de Windows ne seront plus compatibles.

La troisième solution cumule les deux inconvénients. Sur le

plan des bénéficiaires, le classement s'inverse. En effet, le bénéfice attendu des mesures de démantèlement est celui qu'apporte la concurrence (baisse des prix et accélération de l'innovation). Or la concurrence est d'autant plus forte que le nombre d'entreprises est grand et qu'aucun monopole ne subsiste sur les marchés.

Le démantèlement vertical et horizontal en quatre morceaux laisse espérer un plus grand bénéfice que le démantèlement vertical en trois morceaux, qui lui-même est plus avantageux pour le consommateur que le démantèlement horizontal en deux morceaux. Du côté des coûts administratifs, le démantèlement horizontal et vertical est également la solution la plus avantageuse. La seule tâche des pouvoirs publics est d'empêcher les alliances et les fusions. Les dépenses de contrôle sont très élevées en revanche dans le cas du démantèlement horizontal. Des mesures de réglementation, comme la tarification administrée, doivent nécessairement compléter le dispositif puisque le monopole de Windows est maintenu intact. Le cas du dé-

mantèlement vertical occupe une position intermédiaire. Il appelle simplement des mesures réglementaires transitoires, comme l'interdiction faite au personnel réparti au départ dans les trois sociétés de changer immédiatement de Baby Bill (de rejoindre par exemple celle qui resterait dirigée par Bill Gates).

L'objectif poursuivi par les

combiné est ici difficile. Dans le premier cas, il faut soustraire un faible coût d'un faible bénéfice tandis que dans le second, il faut retirer un coût élevé d'un bénéfice élevé.

On peut en revanche éliminer facilement la solution du démantèlement vertical. En effet, en complétant le découpage vertical par un découpage horizontal, l'intensité de la concurren-

est moins favorable au consommateur.

Si l'objectif poursuivi est l'intérêt général - un objectif que l'on peut prêter aux juges - le choix de démantèlement doit aussi tenir compte des coûts des mesures de contrôle pour l'administration. La solution à retenir n'est alors plus forcément la même puisqu'il s'agit maintenant de maximiser le gain pour le consommateur net du coût administratif. Si les économies pour l'administration que permet de réaliser le démantèlement horizontal et vertical l'emportent sur la réduction du gain pour le consommateur (due en particulier à la fragmentation des standards), la création de trois Baby Windows et d'un Baby Applications est une meilleure solution. Rien ne dit donc que le juge Thomas Penfield Jackson retiendra l'option de démantèlement en deux morceaux proposée aujourd'hui par les plaignants.

*François Lévêque est professeur d'économie à l'École nationale supérieure des mines de Paris.*

## Confessions d'un voleur

Suite de la première page

Puis vint le temps de l'ouverture d'Internet au grand public (1994) et la fin des subventions gouvernementales au profit du seul marché. Et là, surprise : une agence publique (qui gérait gratuitement ce qu'il faut bien appeler une ressource mondiale unique) fut transformée en entreprise commerciale (Network Solutions Inc, ou NSI), sans que quiconque s'en émeuve particulièrement et se mit à vendre 50 dollars par an (puis 35 dollars par an dans un fantasme élan de générosité) ce qui était totalement gratuit peu de temps avant. Pour son seul profit.

Je dois vous livrer un chiffre qui, s'il n'est pas confidentiel, mérite cependant le détour : le coût réel de l'enregistrement d'un nom dans la base de données mondiale, y compris le coût de fonctionnement d'une telle base, a été évalué il y a deux ans à 0,30 dollar.

Des chiffres comme ça, je pourrais en donner beaucoup. Je pourrais dire, par exemple, qu'en estimant le nombre de domaines enregistrés par NSI à une moyenne mensuelle de 40 000, son bénéfice sur les cinq dernières années tourne autour des 80 millions de dollars. Encore ce chiffre est-il une estimation basse, quand on sait que NSI vient d'être racheté par une autre Net-entreprise pour la modique somme de 21 milliards de dollars.

Et pourtant, NSI vend du vent, tout comme moi. En fait, nous vendons le même vent.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que si vous vous contentez de taper « machinchose » dans la fenêtre de saisie de votre navigateur Web préféré, ce dernier ira tout seul chercher l'ordinateur nommé « www.machinchose.com ».

C'est pour vous aider, cher lecteur, à aller plus vite. Faites-vous confiance. Mais d'où sort ce « .com » sinon d'une décision prise en son temps par Netscape et d'autres de privilégier cette terminaison comme toute ni plus ni moins claire que n'importe quelle autre terminaison ? De nulle part. Techniquement, il aurait été tout aussi simple et viable de créer autant de terminaisons qu'il existe d'activités économiques. Sans entrer dans le débat des terminaisons (on dit TLD, pour Top-Level Domain) nationales (telles que « .fr » ou « .be ») et, puisque le réseau ne connaît pas de frontière, on aurait fort bien pu décider de disposer dans toutes les langues et avec une seule et même base de terminaisons comme « .mag » pour les magazines, ou « .bank » pour les banques, etc.

Le seul inconvénient pour vous, lecteurs volés, aurait été l'obligation de taper cette terminaison. Un gros effort, mais qui aurait, du

même coup, fait disparaître la pénurie artificielle des noms dans le TLD « .com », dans lequel chaque entreprise du monde espère disposer de son propre nom et est prête à payer des sommes folles pour l'obtenir ou le racheter au petit malin qui l'a pris avant elle.

Une pénurie artificielle donc, parce qu'on ne peut enregistrer un nom dans « .com » qu'une seule et unique fois. Et que ce nom ne peut diriger que sur un seul et unique ordinateur.

On a donc un système qui crée une pénurie volontaire, en poussant chaque entreprise à enregistrer dans un seul et unique TLD ce qui fait son identité sur le réseau des réseaux. Et, dans le même temps, on constate que quelques commerçants font du bénéfice en proposant aux entreprises d'enregistrer pour elles (et contre espèces sonnantes et trébuchantes) ce nom si important, même si l'entreprise n'a aucune envie d'aller « sur Internet ». Mais au moins

Je vends des noms de domaines.

Je gagne beaucoup d'argent

en vendant à un public

qui n'y comprend rien un simple

acte informatique

qui consiste à ajouter une ligne

dans une base de données

évitera-t-elle qu'un homonyme lui fasse de la concurrence sur ce marché de l'avenir.

Comment s'étonner dès lors du succès de l'entreprise ? Tout au plus peut-on s'étonner du fait que cette ressource unique et mondiale soit vendue par une entreprise commerciale américaine, et non pas par un organisme sous l'égide de l'ONU, par exemple. Mais le marché est tellement plus efficace... Efficace au point qu'un beau jour le gouvernement américain décida qu'il était insupportable de voir une seule entreprise, choisie par lui-même quelques années plus tôt, disposer d'un tel pouvoir sans partage. Le pouvoir de nommer n'est jamais anodin ni innocent. Un jour donc, le gouvernement américain décida (et pourquoi lui ?) d'ouvrir ce marché succulent à la concurrence. Un comité (l'Icann) fut donc nommé, qui devait décider de qui allait pouvoir concurrencer NSI. Rendons grâce à ce comité : il n'a, à ce jour, rejeté aucune des demandes qui lui ont été faites. C'est la moindre des choses.

Et parmi ceux que l'Icann a choisis pour participer à ce petit jeu, il y a une petite SARL bien française, créée pour l'occasion par quatre fous qui ne comprennent pas qu'on puisse vendre

aussi cher un objet somme toute totalement virtuel, sans réalité autre que celle que veulent bien lui donner ceux qui inventent les services d'Internet. Je suis un de ces fous et, depuis un mois maintenant, je vends du vent moi aussi. Ce que NSI vend toujours 35 dollars, Gandi - tel est son nom - le vend 12 euros, après l'avoir acheté au prix de gros (6 dollars) à NSI lui-même.

Et ça rapporte énormément, de vendre du vent. Pour quelques mois de travail de développement et de mise en place d'un serveur sur Internet (un investissement qui se chiffre, soyons généreux, à quelques centaines de milliers de francs), cette petite entreprise a déjà fait un bénéfice net de près de 300 000 francs pour son premier mois d'existence. Un bénéfice qui couvre déjà les dépenses prévues pour l'année en cours et qui ne peut que grimper au fur et à mesure que l'existence de la concurrence va être connue. Une entreprise qui, âgée de moins d'un mois, avait déjà reçu une offre de rachat pour 100 millions de francs.

raté le virage du « .com » et qui ne voudront pas rater le virage suivant. Car c'est ce qui est prévu pour le futur immédiat : ce qui était inenvisageable voilà cinq ans va devoir se faire : il ne reste plus guère de noms à vendre dans ce « .com » ; il est donc temps d'ouvrir quelque nouvelle possibilité de nommer qui relancera un marché dont on voit à quel point il est rentable.

D'accord, l'idée même de voir un organisme tel que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) standardiser ce système et vendre au nom de l'ONU cette ressource mondiale fait peur. Elle fait peur parce que l'exemple de gestion des TLD nationaux (comme « .fr ») a montré à quel point les administrations étaient inadaptées à la gestion d'un outil aussi rapide qu'Internet : il faut, pour créer un nom dans « .fr », envoyer (par la poste, cher lecteur) une copie papier d'un extrait de K-bis à son fournisseur d'accès qui, seul, pourra demander à l'organisme national la création du domaine tant espéré.

Quand on sait que ce service coûte entre 500 et 1 000 francs, on comprend que nombre d'entreprises se contentent de l'interface Web qui permet de créer directement tout ce qu'on veut dans « .com ». Nombre de particuliers, aussi : pour eux, la multiplication des formalités administratives et les coûts d'accès sont des obstacles quasi insurmontables.

On comprend aussi qu'un rythme actuel (et qui ne peut qu'augmenter) Gandi seul aura sans doute enregistré dans douze mois plus de noms dans « .com » que l'Afnic (notre organisme français) n'en a enregistré dans « .fr » en dix ans. Mais doit-on, au prétexte que le marché semble mieux adapté que l'Etat lorsqu'il s'agit de vendre du vent, laisser ce vent au seul marché, sans la moindre contrepartie et alors même que la source de ce vent est unique et limitée ?

Doit-on remercier Gandi de faire baisser des tarifs honteusement élevés et encenser ses créateurs d'avoir montré que quelques volontaires pouvaient réagir utilement contre le tout-puissant marché en utilisant les armes de ce même marché ou bien doit-on les considérer comme de simples commerçants qui se croient - quelle horreur ! - investis d'une mission politique ?

Laurent Chemla

CORRESPONDANCE

## Une lettre de Patrice Bergougnoux

Après la parution dans Le Monde du 18 avril de l'éditorial « La France des bavures », nous avons reçu de Patrice Bergougnoux, directeur général de la police nationale, la lettre suivante.

Notre éditorial n'a pas manqué de me surprendre. Vous faites valoir en effet que la France serait un pays de « bavures » policières « à répétition », ce qui la distingue « lamentablement » de certains de ses voisins, et que « la faute en revient largement à la hiérarchie de la police, à celle de la justice, et à l'échelon politique au plus haut ». Vous précisez qu'« aucune bavure ne serait dénoncée avec suffisamment de force, comme un scandale qui fait honte à la République et à l'Etat de droit ».

Il n'est ni dans mon esprit ni dans mon intention d'engager ici une polémique. Il me paraît cependant que les propos outranciers de cet article ne peuvent résister à l'analyse.

Le ministre de l'intérieur, dès le lendemain du drame survenu à Lille, s'est manifesté auprès de la famille du défunt et s'est largement exprimé sur le fond de l'affaire. Le policier mis en cause avait été suspendu douze heures après la commission des faits et avant même sa mise en examen. On ne peut donc considérer, comme vous le faites, qu'il aurait « couvert » ce qui s'est produit. Il n'y a pas eu non plus de velléité d'aucune sorte - ni de ma part ni de celle de la hiérarchie policière que vous incriminez, et que je dirige - d'échapper à nos responsabilités ou d'excuser le comportement de l'agent concerné.

Je note cependant que, si l'incident fait légitimement la « une » de la presse, la vie policière et ses difficultés restent injustement méconnues de l'opinion publique.

Il ne faudrait pas que ce drame oblitère, dans l'esprit de nos concitoyens, tous les efforts engagés depuis trois ans pour répondre le mieux possible à leurs attentes en matière de sécurité, pour mettre en œuvre la police de proximité et responsabiliser les policiers dans leur quartier, pour améliorer leur formation, favoriser le recrutement d'une police à l'image de la population et permettre ainsi l'accès à une pleine citoyenneté de jeunes nés des dernières vagues de l'immigration.

Pour ce qui concerne les comparaisons internationales auxquelles votre éditorial s'est essayé, et qui

sont toujours délicates, je tiens à votre disposition les éléments de réflexion nécessaires. Sachez que la France n'est pas une exception en Europe, et encore moins dans le monde ; et que nombre d'Etats de développement comparable connaissent eux aussi, dans l'usage des armes de service, les moments douloureux que nous avons vécus cette semaine. Il ne m'appartient pas de rappeler ici les statistiques des autres pays européens ou les données relatives aux Etats-Unis.

Pour répondre ensuite à l'accusation de « bavures à répétition », que vous jugez à tort être la « routine des banlieues », je vous précise que la police nationale, qui compte plus de 140 000 agents, a été confrontée, en cinq ans, à vingt-quatre cas d'usage mortel de l'arme de service, pour le plus grand nombre, justifiés, de façon incontestable, par la légitime défense. On note par ailleurs que ces situations extrêmes - observées, cette fois, sur une longue période - ne font que décroître tendanciellement, ce qui témoigne de la maîtrise des gestes et des techniques professionnelles d'intervention, dans une période où les faits de violences contre les personnes et où les agressions contre les agents détenteurs de l'autorité publique - y compris avec arme - n'ont fait, eux, que croître.

Cette inflexion ne saurait exonérer l'administration de son devoir d'améliorer en permanence la formation des policiers. Cela m'a conduit à promouvoir une réforme de l'entraînement au tir, jusqu'ici fondé sur la recherche de la rapidité et de la précision, pour l'enrichir de l'analyse des situations et de leur contexte, dans l'esprit de permettre aux policiers de mieux gérer les situations de stress et d'accroître, encore, leur maîtrise des gestes techniques.

Le ministre de l'intérieur a rappelé récemment, enfin, que « la République n'est pas discréditée, dès lors qu'elle sanctionne les fautes et prend les mesures nécessaires ». Il a rappelé le nombre important des sanctions prononcées chaque année dans la police nationale, ainsi que celui des révocations et des mises à la retraite anticipées. C'est à juste titre qu'il a pu dire qu'aucune institution de la République ne fait l'objet de plus de contrôles. Vous savez par ailleurs que le souci du gouvernement, et du premier ministre, est de voir créer, dans les plus brefs délais, la « commission nationale de déontologie de la sécurité » dont le projet de loi est actuellement en cours d'examen parlementaire. Nous sommes donc loin des « pratiques malsaines » que vous dénoncez et du « tarif spécial » dont la police bénéficierait, selon vos propres termes.

Ces questions sont, pour notre démocratie et notre République, de la plus haute importance, et il nous appartient de donner à nos concitoyens les explications et la clarté qui leur sont dues.

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE DES LIVRES**



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La marée noire, toujours

**A** PRÈS le naufrage de l'*Erika*, le 12 décembre 1999, au large de la Bretagne, un vaste mouvement de solidarité citoyenne s'était exprimé, palliant parfois les insuffisances de l'organisation des services de l'Etat. Des milliers de bénévoles s'étaient mobilisés pour nettoyer dans l'urgence les plages et les rochers souillés par ce fioul visqueux. Il fallait effacer au plus vite les traces d'une nouvelle catastrophe écologique. Quand viendrait les beaux jours, tout serait redevenu normal. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, se voulait optimiste : « L'essentiel du ramassage des nappes devrait être terminé avant le printemps », avait-il déclaré, le 17 janvier.

Plus de quatre mois ont passé. En plein pont pascal, de nouvelles boulettes se sont échouées sur les plages de La Baule. Et rien ne permet d'écarter que d'autres résidus de la cargaison échappée de l'épave viennent, au gré des courants, vents et marées, encore souiller la Bretagne.

Pour les départements du littoral, le risque est de voir sombrer la saison d'été. Déjà, observent les professionnels du tourisme, les réservations marquent une baisse d'au moins 30 %. Toute la côte est concernée par ce désamour, même les stations qui n'ont pas été touchées par le fioul. Les élus hésitent sur la conduite à tenir. Rendre compte avec exactitude de la situation ? C'est risquer de détourner un peu plus le touriste. Se taire ? Ce serait peut-être se priver d'aides publiques.

Dans ces régions, le tourisme a un rôle économique moteur, en

chiffres d'affaires, en emplois directs ou indirects. Et les professionnels de la mer ne voient guère venir les indemnités espérées : au 20 avril, le Fipol (Fonds d'indemnités des pollutions maritimes) n'avait versé que 2,4 millions de francs... Il y a quelques jours, Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, a laissé entendre que la solidarité nationale devrait certainement jouer.

Le pompage de la cargaison encore engloutie sera une opération à très hauts risques qui ne commencera qu'en juin pour ne s'achever au mieux qu'en octobre. Même les meilleures campagnes de publicité sur « l'air pur de l'Atlantique » ne parviendront pas, d'ici longtemps, à faire oublier l'*Erika*.

Quand le pétrolier, naviguant sous pavillon maltais et affrété par TotalFina, s'est brisé dans la tempête, de nombreuses voix, au plus haut niveau de l'Etat notamment, se sont élevées pour réclamer une législation maritime plus contraignante. Il fallait en finir avec les bateaux-poubelles, les pavillons de complaisance, la loi de la jungle de la mer, la course au profit. Paris a judicieusement ouvert des pistes. Mais le cheminement des décisions à quinze, sans parler des conventions internationales, est difficile et long. En attendant la présidence française de l'Union européenne en juin, il ne faudrait pas que l'on s'habitue à la marée noire, qu'on la banalise, comme si les leçons, tirées au lendemain même du drame, n'avaient pas été entendues ou se perdaient dans les sables noircis du littoral breton.

## L'armée russe enlisée en Tchétchénie

L'ATTAQUE, le 23 avril, d'une colonne motorisée de l'armée russe par des combattants tchéchènes dans la région de Serjén-lourt à 25 kilomètres de Grozny, qui aurait fait 80 morts selon les indépendantistes et 15 d'après l'état-major, illustre une fois de plus l'enlisement des « fédéraux » en Tchétchénie. Cette embuscade intervient après l'annonce de « la fin des opérations » et alors que des renforts venaient d'être dépêchés sur place. « Les Russes ont perdu le contrôle de la situation », affirmait récemment devant un comité du Bundestag le chef des services secrets allemand, de retour d'une mission dans la république indépendantiste les 17 et 18 mars. Onze ans après la déroute de l'armée soviétique en Afghanistan (1979-1989), la Russie se retrouve, aujourd'hui comme alors, incapable de mettre un terme au désastre qu'elle a initié. Au neuvième mois de son « opération antiterroriste », il lui reste à choisir entre une victoire impossible ou une défaite inacceptable.

Les raisons de cet enlisement sont connues. « L'état catastrophique » de l'armée, comme le soulignait peu avant l'intervention de Moscou dans le nord du Caucase Sergueï Stepachine, alors premier ministre, n'est pas une nouveauté. L'équipement de l'infanterie de base « est à peu

près le même qu'à l'époque de l'Afghanistan », écrit Pavel Felguengauer, spécialiste russe des questions militaires, qui ajoute : « Les troupes fédérales sont dépourvues d'hélicoptères ou d'avions capables d'attaquer la nuit, de moyens modernes de communication ou de positionnement. » Il souligne par ailleurs que « l'usage indiscriminé d'armes de destruction massive (bombes aérosol, missiles tactiques) n'a pas amoindri les pertes » côté russe. Mais aussi, révèle-t-il, « les vétérans d'Afghanistan qui servent en Tchétchénie se plaignent de ce que le moral des troupes est bien plus bas qu'alors ». Pis, « en Afghanistan, aider ses camarades était un devoir, en Tchétchénie, des garnisons militaires ou des colonnes de blindés, attaquées par la guérilla, sont laissées sans secours des jours durant ».

Ainsi certains médias russes n'ont pas manqué de relever que le massacre de 84 parachutistes de Pskov en mars, dans le sud de la république indépendantiste, avait été précédé par quatre jours de combats, sans que ceux-ci aient reçu le moindre soutien. Envoyés au-delà des lignes ennemies, ils n'ont pu recevoir la moindre aide de leurs camarades, tandis que la présence de brouillard empêchait tout secours aérien. « Nous avons échoué à les protéger », avouera le ministre

russe de la défense, Igor Sergueev, présent lors des funérailles.

La même semaine de mars, une unité des troupes du ministère de l'intérieur, livrée à elle-même, a péri après quatre heures de combats au beau milieu de Grozny, tandis que 32 hommes du renseignement militaire – donc des troupes d'élites, tout comme précédemment – trouvaient la mort dans les montagnes au sud. Deux mois auparavant, le 18 janvier, au moment des âpres combats de rues dans Grozny, c'est un général des troupes de l'intérieur (MVD), Mikhaïl Malofeev, qui fut fauché alors qu'il partait seul à l'assaut. Ses hommes, qu'il avait tenté d'entraîner à sa suite, rebroussèrent chemin, explique la partie tchéchène.

« CONSCRITS AFFAMÉS »

« Il faut voir les conscrits : sales, pleins de pous, affamés, ils ne cessent de mendier du pain », raconte Liouba, une Tchétchène réfugiée en Géorgie, mais qui a vécu à Grozny jusqu'au 17 février. « Les autres [les mercenaires ou les troupes d'élite] violent, tuent et se tuent entre eux. (...) La nuit, on entendait des tirs tout proches. Ce sont eux qui se tiraient dessus : les OMON [troupes de l'intérieur] zionogoviens [de Guennadi Ziouganov, le premier secrétaire du PC russe], avec le drapeau rouge à faucille et marteau, contre les kontraktniki [mercenaires] du ministère de la défense, avec leur drapeau à tête de mort sur fond noir. »

A ces problèmes vient s'ajouter celui du manque d'appelés. Si, en 1998, 19 600 jeunes en âge de servir ont été dispensés (pour raisons médicales ou familiales), ils sont 49 000 à l'automne 1999, selon des chiffres de l'état-major. « Notre choix est limité », résumait le général-colonel Vladislav Poutiline dans la *Komsomolskaïa Pravda* du 13 avril. Aussi le dernier décret présidentiel ayant trait à la conscription prévoit-il l'incorporation de 15 000 réservistes – pour la plupart des étudiants – entre 2000 et 2005.

Il faudra donc faire appel à plus de *kontraktniki*. Dans le meilleur des cas, il s'agit de conscrits qui souhaitent prolonger leur temps pour une meilleure solde (800 roubles, soit 200 francs par jour) ; au pire, il s'agit du tout venant : des hommes mal entraînés et indisciplinés. Or les nombreux récits d'extorsions recueillies par diverses organisations non gouvernementales (ONG) auprès des réfugiés en font foi : ce sont ces « volontaires » qui en sont les auteurs. Le 15 avril, la lettre d'un auditeur, originaire d'un petit village de Sibérie, était lue sur les ondes de Radio-Svoboda. L'homme racontait que son village avait vu revenir de Tchétchénie des cerueils, certes, mais aussi de ces *kontraktniki* : ceux-ci exhibaient à la ronde le fruit de leur rapine, bijoux, argent liquide, tapis, matériel hi-fi.

C'est enfin au nom de la lutte contre un autre fléau majeur, celui du trafic d'armes au sein des unités, que Vladimir Poutine a, en février, ranimé le corps des *osobisti*, ces « oreilles » du FSB (ex-KGB) dans l'armée. Mais qu'en est-il concrètement ? Dans son édition datée 14-20 mars, l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti* évoquait le sort fait récemment à deux de ces informateurs... l'un chassé, l'autre invité à la prétraite après avoir dénoncé les malversations de leur hiérarchie : vente illégale d'armes et détournement de fonds. L'abcès de la Tchétchénie, révélateur de l'état de déliquescence des troupes, apparaît, de plus, incompatible avec le projet de modernisation de l'armée affiché par Vladimir Poutine. De toute évidence, le soutien annoncé de l'Etat au secteur militaro-industriel, la militarisation rampante de la société et la poursuite de la guerre en Tchétchénie, chers au cœur du président fraîchement élu, risquent de ramener la Russie vingt ans en arrière.

Marie Jégo

## Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecour, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Les cousins terribles

LES ANGLAIS, qui ont horreur de l'ironie, se réservent cependant d'en user dans un cas bien déterminé : lorsqu'ils parlent des Américains. Ce sont ceux dont on peut tout attendre, le meilleur comme le pire ; ceux qui, en grands enfants qu'ils sont, se rendent insupportables, et que pourtant on aime bien ; ceux qui provoquent les sentiments les plus contraires et les plus vifs. Ce sont les cousins terribles.

Mais ce sont des cousins. Malgré les différends et les différences qui les séparent, Anglais et Américains ont l'impression d'appartenir à une même famille. Comme toutes les familles, celle-ci connaît des querelles intimes ; mais si un tiers commet l'indiscrétion de s'en mêler, et surtout s'il cherche à en tirer profit, la famille resserre vivement les rangs contre l'intrus. De cette vérité les Français ont quelque peine à se convaincre. Certains Français, et

non des moindres, paraissent croire qu'en faisant savamment notre cour à l'oncle Sam, nous pourrions enfin supplanter les Britanniques dans ses faveurs. Constatant les conflits de toute nature qui, à tel ou tel moment, surgissent entre Londres et Washington, entendant les Anglais se plaindre des Américains, et les Américains critiquer les Anglais, ils s'imaginent que ces petites brouilles peuvent être utilisées à notre avantage. Ils se trompent. En réalité l'amitié anglo-américaine est encore, dans les circonstances actuelles, le lien le plus puissant entre l'ancien monde et le nouveau. Que cette amitié puisse être élargie au bénéfice de l'Europe occidentale tout entière, soit. Mais cela n'est possible que si les Anglais n'en pâtissent pas.

Jean Lequiller  
(29 avril 1950.)

## Jack Lang pacificateur ou réformateur ?

À FORCE de manifestations et de contestation tous azimuts, les enseignants ont obtenu la tête de Claude Allègre. En retrouvant Jack Lang au ministère de l'éducation nationale, beaucoup estiment avoir gagné au change. Pour autant, l'arrivée du maire de Blois rue de Grenelle constitue-t-elle un gage pour l'indispensable évolution du système éducatif ?

En annonçant, jeudi 27 avril, une poursuite des engagements pris par M. Allègre pour réformer le lycée, M. Lang a endossé les habits réformateurs de son prédécesseur. Non sans hésitations. Un mois de consultations lui a été nécessaire pour mesurer les risques politiques de chacune des hypothèses envisagées. Après la fronde anti-Allègre et le rejet en bloc de ses réformes par une partie du corps enseignant, s'engouffrer dans la voie tracée par l'ancien ministre pouvait se révéler pour le moins périlleux. M. Lang ne pouvait donc se présenter devant « son » opinion publique, les profs, avec pour seuls viatiques son empathie, son ton mesuré et ses manières affables. Pour faire passer les aspects innovants de la réforme Allègre, il lui fallait donner des gages aux enseignants les plus farouchement opposés aux changements engagés, détracteurs du « lycée light ».

Voilà qui est fait. Se définissant comme un « archaïque d'avant-

garde », capable de concilier « l'exigence des savoirs » et « l'exigence de démocratisation », le ministre a choisi de rétablir des heures de cours et des options. Habile saupoudreur, il devrait donc parvenir à contenter les tenants de la pédagogie et les défenseurs des savoirs. A grand fracas, M. Allègre s'était posé en « ministre des élèves » ; par son choix, M. Lang assume le risque d'apparaître, une fois encore, comme le « ministre des profs ». Parents et lycéens jugeront.

### CONFUSION GÉNÉRALE

Mais M. Lang a beau avoir la réputation d'être un fin politique, magicien capable de se sortir des situations les plus acrobatiques, le déblocage de la crise dans laquelle semblait embourbé le monde enseignant ne peut lui être exclusivement attribué. Il a bénéficié d'aides précieuses. Celle de Lionel Jospin, tout d'abord. Sauf à prendre le risque de se voir taxé d'immobilisme, le premier ministre ne pouvait se permettre un nouveau recul. Les moyens qu'il n'avait pas accordés à son ami de quarante ans, il les a fournis à son nouveau ministre. Quitte à passer outre le dogme du gel de l'emploi public. M. Allègre, qui s'y était tenu, pourrait en concevoir une certaine amertume. Dès son arrivée, M. Lang a bénéficié d'1 milliard de francs, censé limiter les risques d'une rentrée chaude. Les pro-

messes « d'un bon budget 2001 » laissent entendre que de nouveaux moyens seront, par la suite, injectés dans le système éducatif. La sortie de crise se révèle finalement assez classique.

Arrivé dans une période troublée, M. Lang a aussi, paradoxalement, pu tirer parti de la confusion générale. Le ministre a passé beaucoup de temps à éclaircir le discours alambiqué de ses interlocuteurs : les pro-réformes-anti-Allègre, les anti-réformes-anti-Allègre, les anciens pro-Allègre devenus anti... Après avoir réclamé le retrait de toutes les réformes et une pause dans les changements, le syndicat majoritaire dans le second degré, le SNES, se présente aujourd'hui comme une force de proposition réformatrice. Du côté des organisations dites réformatrices, les parents d'élèves et les chefs d'établissement se sont désolidarisés des dernières manifestations. Ce faisant, ils ont laissé les enseignants de la FEN et du SGEN-CFDT assumer seuls leurs contradictions entre une demande de changement et leur participation à des manifs qui rejetaient le ministre et ses réformes. Ce flou a vraisemblablement permis à M. Lang de « tenir les deux bouts » face aux multiples demandes.

Mais saura-t-il aller au-delà de cette pacification conjoncturelle ? L'une de ses premières décisions a

réveillé quelques craintes. Alors que de nombreux observateurs posent en préalable à toute réforme du système éducatif une professionnalisation du recrutement et de la formation des enseignants, M. Lang a décidé de suspendre la refonte engagée sur ce sujet par son prédécesseur. La décision est apparue comme une main tendue aux lobbies disciplinaires, notamment les littéraires, et au SNES.

La place que M. Lang entend donner à l'expérimentation pour répondre aux difficultés rencontrées dans les établissements sera un autre signe de sa volonté de faire évoluer le système. Si les nouvelles pistes tracées, notamment au collège et à l'école primaire, suffisent à contenter les plus impatients, elles ne devront pas être proposées comme solde de tout compte. Là encore, les parents, les élèves et une partie des enseignants pourraient trouver un peu courte cette conception localisée de la transformation de l'école.

Placé à son poste pour maintenir la paix sociale jusqu'aux prochaines élections, Jack Lang a tout intérêt à se préoccuper aussi de la transformation du système éducatif. La lutte contre l'échec scolaire et le malaise du monde enseignant méritent mieux qu'une posture trop prudente, trop politicienne.

Stéphanie Le Bars

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**CHANGES** La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 27 avril, une hausse de son principal taux directeur, de 3,50 % à 3,75 %.

● CE RESSERREMENT monétaire n'a

pas enrayer la baisse de l'euro. Il a au contraire plongé dès cette annonce, tombant à de nouveaux planchers historiques face au dollar, au yen et à la livre sterling. ● LA DÉCISION de

la BCE a suscité des réactions négatives chez les dirigeants politiques européens, qui craignent qu'elle ne pénalise la reprise. ● LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement,

a dit la regretter. Avant même que la Banque centrale n'annonce son geste, Laurent Fabius, ministre de l'économie, avait estimé qu'« une hausse des taux serait un obstacle

mis au développement de notre activité économique ». ● UNE INTERVENTION sur le marché des changes serait envisagée par les autorités monétaires pour soutenir l'euro.

## La hausse des taux de la BCE accentue le recul de l'euro

La Banque centrale européenne a annoncé, jeudi 27 avril, un nouveau durcissement de sa politique monétaire. Ce geste a été mal accueilli par les investisseurs, mais aussi par les dirigeants politiques de la zone

**SELON LA THÉORIE** financière, une hausse des taux d'intérêt fait remonter le cours d'une monnaie : avec la progression de sa rémunération, son pouvoir d'attrait auprès des investisseurs est accru. Il en va parfois autrement dans la pratique. La Banque centrale européenne (BCE) en a eu la confirmation, jeudi 27 avril, à Francfort. Dans les minutes qui ont suivi l'annonce d'un relèvement d'un quart de point de son principal taux directeur, porté de 3,50 % à 3,75 %, l'euro a plongé. Il est tombé à de nouveaux planchers historiques face au billet vert (passant de 0,9220 dollar à 0,9065 dollar), au yen (96,50 yens) et à la livre sterling (58 pence).

Cette nouvelle hausse des taux – la quatrième depuis novembre 1999 – était pourtant, en grande partie, destinée à soutenir l'euro. Son plongeon des derniers jours avait mis les gouverneurs de la BCE, gardiens de la stabilité monétaire, sous forte pression. Le sujet du taux de change a dominé les débats du conseil : « Le Conseil des gouverneurs a évoqué les récentes évolutions des taux de change entre les principales monnaies, et notamment la baisse récente de l'euro, et a examiné les conséquences qu'elles pourraient avoir pour la stabilité des prix dans la zone euro. La BCE estime que le niveau actuel de l'euro ne reflète pas les bonnes données économiques fondamentales de la zone euro », conclut le communiqué diffusé par la banque centrale.

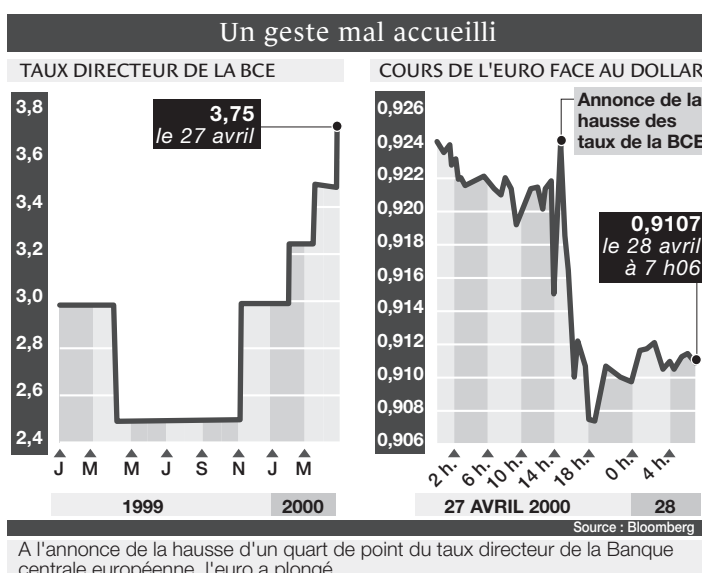
Fin mars, son président, Wim Duisenberg, avait affirmé que la BCE « agira seulement sur l'euro si son niveau mine la stratégie de politique monétaire ». Ces niveaux ont semble-t-il été atteints. Outre le nouvel accès de faiblesse enregistré ces derniers jours, c'est la persistance du phénomène qui semble préoccuper les gardiens de l'euro. Si le taux de change n'est pas un objectif en soi de la banque centrale, il

constitue en revanche un élément important de sa politique monétaire. La faiblesse de l'euro, qui renchérit le prix des biens importés, explique pour partie la remontée du rythme de hausse des prix à la consommation dans l'Euroland (2,1 % en mars, soit au-dessus du plafond de 2 % que s'est fixé la banque centrale).

### RÉACTIONS NÉGATIVES

« Le Conseil des gouverneurs a exprimé ses préoccupations concernant les risques de hausse pesant sur la stabilité des prix, qui, eu égard aux perspectives de croissance d'une expansion économique soutenue, résultent d'une forte croissance des agrégats monétaires et de crédit ainsi que du niveau actuel du taux de change de l'euro », a indiqué, jeudi, la BCE.

Cette nouvelle hausse des taux n'a pas constitué une surprise : « Personne ne doit avoir de doute sur la direction de la politique monétaire », avait dit M. Duisenberg, voilà quinze jours. Mais la stratégie de la BCE suscite des réserves de la part de ceux qui craignent qu'une trop grande rigueur monétaire freine la croissance européenne. Les réactions négatives ont été nombreuses, et plus tranchées qu'à l'habitude. « Une hausse des taux serait un obstacle au développement de notre activité économique », avait déclaré le ministre français de



A l'annonce de la hausse d'un quart de point du taux directeur de la Banque centrale européenne, l'euro a plongé.

l'économie et des finances, Laurent Fabius, quelques heures avant que la BCE n'annonce sa décision. « Ce type de mesure peut se justifier lorsqu'il y a des poussées inflationnistes ; en France, on ne les voit pas aujourd'hui, surtout qu'il y a la baisse de la TVA », avait-il ajouté. Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, a attendu de connaître l'initiative de la BCE pour indiquer qu'il la « regrette ».

Le gouvernement de Gerhard Schröder s'est abstenu du moindre commentaire officiel, mais les syn-

dicats allemands ont fait entendre leur voix : « Il n'y a absolument aucun signe d'accélération de l'inflation qui serait causée par la conjoncture et qu'il faudrait étouffer dans l'œuf avec une hausse des taux d'intérêt directeurs », a déclaré, jeudi, la vice-présidente du Syndicat des employés (DAG), Ursula Konitzer.

### LES CRAINTES DES BANQUIERS CENTRAUX

La BCE a tenté de désamorcer les critiques, en expliquant que sa politique consiste « à réagir de manière préventive aux risques de hausse pesant sur la stabilité des prix à moyen terme. Elle constitue la meilleure contribution que la politique monétaire peut apporter pour garantir le caractère durable de la phase actuelle de croissance économique soutenue et non inflationniste ». Les propos de M. Fabius ne sont pourtant pas passés inaperçus à Francfort : « Il vaut mieux qu'un ministre des finances pense discrètement sur certains sujets », fait valoir un expert.

Ces déclarations mettent en

avant le clivage qui existe entre responsables politiques et monétaires européens au sujet de la valeur externe de l'euro. Outre son impact sur l'inflation, les banquiers centraux redoutent par-dessus tout que la baisse continue de la jeune monnaie ne se transforme en crise de défiance dans la communauté financière, mais aussi dans les opinions publiques. A cet égard, la BCE a sans doute été sensible aux signes d'inquiétude croissante dans la population allemande. La faiblesse de l'euro occupe régulièrement la une de la presse chez nos voisins. Lors de la longue trêve pascale, un responsable de premier plan du parti conservateur CSU, en Bavière, avait même estimé que « l'euro appauvrit les Allemands ». Ce sentiment de défiance avait été évoqué dès septembre 1999 par l'ancien président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, et, selon un haut responsable monétaire, l'Allemagne n'est désormais plus la seule concernée.

Les responsables politiques semblent faire contre mauvaise fortune bon cœur. Comme l'a récemment souligné le secrétaire d'Etat français à l'industrie, Christian Pierret, un euro faible soutient les exportations et alimente la croissance de la zone. Première puissance exportatrice de la zone, l'Allemagne est particulièrement sensible au taux de change d'un euro qui lui permet actuellement de se remettre du long « trou d'air » qu'elle a traversé l'an dernier. Mardi, le chancelier Gerhard Schröder et son ministre des finances, Hans Eichel, avaient d'ailleurs pris la défense de la monnaie unique, « sans inquiétude » et sans appeler à une hausse des taux. Selon eux, les marchés vont bien finir par se rendre compte de la force intrinsèque de l'euro, soutenu par une conjoncture européenne en très net regain de forme. Les dirigeants français

semblent partager la même analyse : « Je crois que c'est une question de fond : arriver à montrer aux opérateurs de marché que vraiment la réalité économique européenne est en train de s'améliorer fortement », considère ainsi M. Fabius.

### DES INVESTISSEURS DÉÇUS

Reste que le geste de la BCE n'a pas permis de soutenir l'euro, au contraire. La plupart des analystes estimaient, avant la réunion, qu'une hausse des taux d'un quart de point ne pourrait probablement pas enrayer la chute de la devise européenne. Certains attendaient un tour de vis plus important (0,5 point). Le recul de l'euro, mais aussi des marchés d'obligations et d'actions européens après la décision de la BCE, reflète la déception des investisseurs, qui estiment que la BCE a fait le mauvais choix. Cette hausse n'est, à leurs yeux, pas suffisante pour aider l'euro mais, en revanche, elle contribuera à ralentir la croissance économique sur le Vieux Continent... et donc à affaiblir la devise européenne ! La stratégie de durcissement monétaire pour soutenir l'euro est selon eux vouée à l'échec.

Le plongeon de l'euro après sa hausse des taux pourrait amener la BCE à placer désormais une intervention sur le marché des changes au centre de ses réflexions, intervention qui serait coordonnée avec les banques centrales des Etats-Unis et du Japon. Les évolutions des prochains jours seront déterminantes : Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, a estimé, jeudi 27 avril, qu'un euro nettement en dessous de 0,90 dollar était « à vrai dire à peine imaginable ». Ce niveau est-il celui auquel la BCE a décidé de riposter ?

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

### Baisse des marchés d'actions et d'obligations

En dépit du nouvel accès de faiblesse de l'euro, favorable aux opérations des entreprises du Vieux Continent, les Bourses européennes ont terminé la séance du jeudi 27 avril en nette baisse. Paris a perdu 2,24 % et Francfort 2,26 %. Les opérateurs boursiers estiment que la baisse de la monnaie unique est allée trop loin et risque de se transformer en crise de défiance vis-à-vis de l'ensemble des actifs européens. Pour les mêmes raisons, les marchés obligataires de la zone euro se sont eux aussi repliés, jeudi. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans est remonté de 5,39 % à 5,43 % – les taux progressent quand le cours des titres baisse.

## La faiblesse de la monnaie unique décourage les Japonais

### TOKYO

de notre correspondant

Les cambistes japonais demeurent sceptiques sur les possibilités de redressement de la monnaie unique et doutent que la décision de la Banque centrale européenne sur les taux d'intérêt enrayer sa dévalorisation. La plupart d'entre eux ne voient pas quel pourrait être le phénomène déclencheur d'un rebond. Vu de Tokyo, le problème de fond est moins une question de politique monétaire que de crédibilité en la volonté et l'effet d'une intervention de la Banque centrale européenne (BCE), tiraillée entre les différences d'appréciation sur la valeur souhaitable de l'euro dans les capitaux européennes – certains semblant se satisfaire de sa faiblesse, y voyant à court terme un avantage pour l'exportation.

La chute de l'euro est perçue au Japon comme un test des capacités d'intervention de la BCE, mais, plus fondamentalement peut-être dans un pays où la banque centrale est traditionnellement interventionniste, des orientations de sa politique. Or, jusqu'à présent, celles-ci apparaissent assez floues et les investisseurs nippons se posent la question : jusqu'où l'institut d'émission européen laissera-t-il filer l'euro sans intervenir vigoureusement et, à l'extrême, est-il vraiment préoccupé de sa chute ?

Les transactions euro-yen, faibles en volume sur le marché des changes japonais, sont largement influencées par les fluctuations dollar-euro. Et les investisseurs institutionnels japonais (fonds de pension et assureurs-vie) ont réagi à la chute de l'euro par rapport à la devise américaine. Le récent plongeon de l'euro face au yen est largement dû à des ventes d'investisseurs institutionnels qui estiment que, s'ils ne sortent pas de l'euro maintenant, les pertes seront trop importantes. Les gros investisseurs japonais,

qui gèrent près d'un quart de l'énorme épargne nationale (1 200 000 milliards de yens, soit 11 650 milliards d'euros), ont cru à la monnaie unique lorsqu'elle fut lancée. Ils ont converti en devise européenne les avoirs qu'ils détenaient en diverses monnaies nationales (en particulier en mark) et ils ont acquis des valeurs en euro, contribuant au succès des débuts de la monnaie unique : en moyenne, l'euro a représenté près de 50 % du portefeuille des assureurs-vie nippons en 1999. Cette même année, les investisseurs ont encore acheté pour près de 9 000 milliards de yens d'obligations européennes, pensant que l'euro allait rebondir. Aujourd'hui, celui-ci a perdu près d'un tiers de sa valeur, et ils ont commencé à sérieusement s'inquiéter.

### « C'EST LA LIRE, PAS LE MARK »

Depuis le début de l'année, les investisseurs institutionnels ont engagé un repli et ils ont accéléré le mouvement à la fin de l'exercice budgétaire (qui s'est achevé le 31 mars). Sans doute ce désengagement s'expliquait-il partiellement par le souci de rapatrier des profits avant la clôture de l'exercice fiscal. Mais la perte de confiance n'était pas moins sensible. « Les Japonais avaient pensé que l'euro était l'équivalent du mark. En fait, ils se sont aperçus que c'était plutôt l'équivalent de la lire italienne », plaisante Takashi Kimori, chef de la division des changes à la banque Tokyo-Mitsubishi. « Les investisseurs ont été échaudés : en deux ans, ils ont perdu non seulement sur le change mais aussi sur les taux d'intérêt, et les mesures de la Banque centrale européenne ne vont rien changer. Ils ne veulent plus prendre de risque sur l'euro et investissent en yen », poursuit-il.

Ses Japonais doivent faire des arbitrages entre trois zones (Etats-

Unis, Europe et Japon). Ils sont toujours convaincus de la légitimité de l'euro et pensent que son cours actuel ne reflète pas les « fondamentaux » de l'économie européenne. Mais, outre leur scepticisme sur les capacités d'orientation de la banque centrale européenne, le potentiel de croissance de l'Europe est éclipsé par l'expansion américaine. Leur pays donne en outre des signes de reprise qui ont entraîné un reflux de capitaux étrangers et japonais vers l'archipel et un rebond du marché boursier. Le déficit des finances publiques nippones en fait, en outre, le plus grand marché obligataire du monde. Ces obligations ont certes un rendement faible, mais, compte tenu de l'absence d'inflation, elles sont rentables et, surtout, elles évitent de prendre des risques de change.

Philippe Pons

### TROIS QUESTIONS À...

#### HERVÉ GOULLETQUER

**1** En tant que chef économiste au Crédit lyonnais, comment analysez-vous la décision de la Banque centrale européenne (BCE) de relever ses taux directeurs ?

La BCE inscrit sa décision dans le cadre d'un processus de normalisation du niveau des taux d'intérêt à court terme en Europe. Puisque la croissance est plus forte et que l'inflation a nettement remonté, le niveau d'équilibre est assurément plus proche de 4,5 % à 5 % que des 3,75 % actuels.

La cadence de hausse des taux, assez rapide – un quart de point toutes les six semaines depuis le mois de novembre –, se justifie à un double niveau. Premièrement, l'Europe n'a pas encore prouvé sa capacité à maintenir durablement l'inflation à un bas niveau dans un

## Les tensions sur les salaires alimentent la crainte d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis

**SELON LES CHIFFRES** publiés jeudi 27 avril par le département du commerce, le produit intérieur brut (PIB) américain a progressé, au premier trimestre, de 5,4 % en rythme annuel, alors que les analystes anticipaient en moyenne une croissance de 6 %. Au cours des trois derniers mois de 1999, le PIB avait progressé de 7,3 %. Est-ce l'amorce d'un ralentissement économique aux Etats-Unis ? Les analystes ne l'ont pas interprété de cette manière.

« On constate un rythme d'activité incroyablement soutenu, a estimé Anthony Karydakys, économiste à la Banc One Capital Markets, interrogé par l'agence Reuters. Les deux derniers trimestres pris ensemble, on en est à 6,5 % de croissance. C'est exceptionnel. Le chiffre du PIB

montre que l'économie conserve une dynamique prodigieuse. »

La progression des dépenses des ménages est restée, au premier trimestre, très vigoureuse (+8,3 %), moins cependant que celle des investissements des entreprises (+21,2 %). De leur côté, les exportations ont enregistré une baisse de 0,2 %, tandis que les importations – conséquence de la forte consommation – progressaient à un rythme de 9,5 %.

### EMPLOYÉS EN POSITION DE FORCE

Mais les statistiques du PIB ont été éclipsées par l'annonce, jeudi, d'une hausse plus forte que prévue du coût de la main-d'œuvre au premier trimestre. Celui-ci a augmenté de 1,4 %, soit le rythme le plus élevé depuis plus de dix ans.

contexte caractérisé par une croissance économique assez forte. Deuxièmement, le réglage budgétaire est redevenu accommodant, ce qui ne se justifie guère à l'heure actuelle.

Dans ces conditions, au travers de sa dernière décision, la BCE est tout à fait à même de maintenir à un bas niveau les anticipations inflationnistes. En revanche, il faut être beaucoup plus réservé concernant le change.

### 2 Comment expliquer la faiblesse de la monnaie unique ?

Tout d'abord par les espérances de rendement des placements financiers, qui restent significativement plus élevées aux Etats-Unis qu'en Europe ; meilleure croissance économique outre-Atlantique oblige. Par ailleurs, alors que la crédibilité de la BCE reste encore en partie à construire, celle de la Réserve fédérale américaine est très

forte. Mais les autorités européennes peuvent difficilement accélérer significativement le rythme de remontée des taux sans se voir accuser de remettre en cause la reprise. Intervenir de façon unilatérale sur le marché des changes ne suffirait pas à contrer les ventes des investisseurs. Seule une action conjointe des grandes banques centrales permettrait de rééquilibrer la grille des changes. Cependant, elle ne sera pas facile à organiser.

### 3 Faut-il s'attendre à de nouvelles hausses des taux de la BCE ?

Assurément. De plus, la faiblesse persistante de l'euro fait dire que le ralentissement du rythme de hausse des taux interviendra plus tard que prévu initialement.

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

P.-A. D.



# Cinq licences mobiles pour 250 milliards de francs au Royaume-Uni

Les enchères pour la nouvelle génération de téléphones portables ont duré huit semaines. France Télécom a abandonné la partie au cent cinquantième tour, et reporte tous ses espoirs outre-Manche sur l'acquisition d'Orange

Cinq licences de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS) ont été attribuées, jeudi 27 avril, en Grande-Bretagne. Au 150<sup>e</sup> round d'enchères, les vainqueurs sont Vodafone, British Telecom, One 2 One (Deut-

sche Telekom), Orange et le canadien TIW. Cet opérateur est en train de développer des réseaux dans quinze pays et a l'ambition de débarquer dans l'Hexagone. France Télécom a renoncé en raison du prix : les ga-

gnants payeront au total 250 milliards de francs au Trésor britannique. A ce ticket d'entrée s'ajoutent les investissements nécessaires au déploiement des réseaux eux-mêmes, soit 100 milliards de francs au

minimum pour les cinq licences accordées. Pour les groupes de télécommunications, le financement, jusqu'ici très facile, commence à poser problème, compte tenu de l'importance des sommes en jeu.

« **BONNE CHANCE** aux gagnants. » Jeudi 27 avril, en abandonnant la partie, NTL Mobile, le consortium mené par France Télécom et sa filiale à 25 % NTL (câblo-opérateur britannique), a sifflé le coup final des enchères lancées par le gouvernement britannique pour l'attribution de cinq licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Cette nouvelle génération mariera l'accès à Internet à haut débit et les communications vocales ; plus qu'une simple avancée technologique, la troisième génération de téléphonie mobile sera le support du développement d'un marché très prometteur : le commerce électronique sur le téléphone mobile est estimé à 23 milliards de dollars d'ici à 2003.

Après huit semaines et

150 rounds d'enchères, durant lesquels ils ont envoyé les fax les plus chers du monde à l'organisme chargé d'attribuer les licences à Londres, les gagnants - Vodafone, British Telecom, One 2 One, Orange et TIW - peuvent se réjouir d'avoir arraché de haute lutte une licence. Mais la victoire pourrait être amère.

## RENTABILITÉ HYPOTHÉQUÉE

Les cinq lauréats devront débours 22,5 milliards de livres (252 milliards de francs). Le britannique Vodafone a emporté la licence la plus large pour 5,96 milliards de livres, British Telecom a payé 4 milliards, One 2 One (filiale de Deutsche Telekom) 4 milliards, Orange 4,1 milliards. Enfin, le groupe canadien Telesystem International Wireless (TIW) a, pour

4,3 milliards de livres, emporté la licence A, réservée aux nouveaux entrants (*lire ci-dessous*).

Ces cinq opérateurs déboursent immédiatement la moitié de la somme et payeront le solde sur les six prochaines années. Mais, dès aujourd'hui, ils doivent envisager d'investir encore près de 20 à 30 milliards de francs chacun pour construire leur réseau. Le gouvernement britannique leur impose de couvrir 80 % de la population britannique d'ici à 2007. L'investissement total nécessaire pourrait s'élever à près de 100 milliards de francs par opérateur. Ce qui hypothèque gravement la rentabilité de ces services d'accès mobile à Internet.

Si les prix des services sont trop élevés, peu de Britanniques seront en mesure de s'abonner. Mais si

les opérateurs décident d'offrir leurs services à bas prix, afin d'atteindre le plus grand nombre, il faudra rajouter plusieurs milliards de livres pour la promotion commerciale.

## ORANGE AU DEUXIÈME TOUR

Interrogé par l'agence Bloomberg, Tony Greaves, responsable de la licence de troisième génération chez British Telecom, estime que « tous les gagnants auraient aimé payer moins cher. Mais le prix final est bon au regard de la formidable opportunité que représentent ces licences qui permettront de développer le commerce mobile. Ces licences devraient apporter une grande valorisation au groupe. »

Cela explique pourquoi les perdants des enchères, dont France Télécom, l'espagnol Telefonica,

l'américain MCI WorldCom et même ceux qui n'y ont pas participé, comme le néerlandais KPN, devraient, de nouveau, se battre pour ce qui est considéré comme le deuxième tour des enchères : le rachat d'Orange. Cet opérateur britannique de téléphonie mobile est tombé dans l'escarcelle de Vodafone quand il a racheté l'allemand Mannesmann. Mais en avril, la Commission européenne a imposé la cession d'Orange, qui est l'opérateur le plus dynamique du marché. Il a dépassé les 6 millions d'abonnés au 31 mars et est, depuis jeudi, l'heureux propriétaire d'une licence UMTS. Un tel joyau est estimé par les analystes entre 50 et 60 milliards d'euros.

Enguérand Renault

## Le casse-tête du financement

ALORS QUE les cinq vainqueurs des enchères sur les licences de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS) en Grande-Bretagne fêtent leur victoire, la communauté financière commence à s'interroger sur le financement d'un tel investissement. Les licences pour la troisième génération représentent des sommes considérables : les opérateurs retenus devront, au total, verser au gouvernement britannique 22,48 milliards de livres (38,75 milliards d'euros). Dès le mois de mai, l'Allemagne devrait suivre le même processus d'enchères pour quatre à six licences, dans l'espoir d'empêcher des sommes comparables. En Italie, l'attribution des licences devrait rapporter 12,9 milliards d'euros, a indiqué Giuliano Amato, le nouveau président du conseil italien. Même dans les pays qui, comme l'Espagne ou la France, ont préféré la méthode de la sélection par dossier, moins onéreuse pour les opérateurs que les enchères, les sommes en jeu sont estimées entre 500 millions d'euros et 762 milliards d'euros.

Tous les opérateurs de télécommunications n'auront pas les moyens de mobiliser rapidement de tels montants. L'agence de notation Standard & Poor's a prévenu que les prix très élevés atteints par les enchères pour l'obtention de ces nouvelles licences auraient probablement un impact négatif

sur l'endettement des opérateurs téléphoniques et, par conséquent, sur leur notation, ce qui renchérira leurs coûts de financement.

Une fois les licences obtenues, il leur faudra aussi supporter le coût du développement de l'infrastructure, évalué entre 30 et 40 milliards de francs par pays et par opérateur. Comment financer ces sommes ? Les opérateurs téléphoniques qui considéreraient, il y a encore quelques mois, comme une manne inépuisable le recours aux marchés obligataires pour financer leur développement et leurs acquisitions pourraient, cette fois-ci, ne pas y puiser l'intégralité des capitaux nécessaires.

## « IL N'Y A PLUS CETTE FRÉNÉSIE »

La source commence en effet à se tarir : en 1999, les opérateurs ont emprunté sur les marchés financiers 38 milliards d'euros (250 milliards de francs), et les gestionnaires, dont les portefeuilles regorgent de titres du secteur, sont devenus plus sélectifs. « Il n'y a plus cette frénésie d'achat sur les obligations des opérateurs téléphoniques, qui avait auparavant conduit les investisseurs à payer plus cher pour acquérir ce type de titres », constate Benoît Hubaud, responsable de l'analyse de crédit obligataire à la Société générale.

Jeudi 27 avril, à l'annonce des noms des vainqueurs de licences, les investisseurs ont commencé à

vendre leurs obligations Vodafone, l'opérateur qui a remporté l'enchère la plus élevée. Ceci a fait baisser le prix des titres et, mécaniquement, remonter leur rendement. Or ce taux servira de référence pour le calcul du coût des futurs appels au marché. En d'autres termes, si Vodafone lève de nouveaux capitaux, il devra payer plus cher.

Deuxième solution : le financement bancaire. Mais les établissements financiers sont de moins en moins disposés à consentir des crédits à toutes les sociétés, excepté pour les grandes compagnies telles que Vodafone AirTouch, British Telecom ou Deutsche Telekom, qui sont bien considérées par les agences de notation. « Il est clair que nous préférons faire des opérations hors bilan, par exemple diriger un emprunt obligataire, plutôt que d'accorder des crédits, qui sont comptabilisés dans notre bilan », estime un banquier.

Dernière solution pour les opérateurs de télécommunications : combiner des sources de financements externes et des ventes d'actifs. Ce sera le cas de Vodafone, qui va vendre sa filiale de téléphonie mobile britannique Orange. De même, France Télécom a prévu de vendre des participations non stratégiques afin de financer son développement.

Cécile Prudhomme

## Le canadien TIW, ou le gagnant surprise

« **SI NOUS SOMMES** totalement méconnus du grand public, les grands opérateurs de téléphonie mobile commencent à nous redouter », estime Mario Bertrand, responsable des projets de développement et des acquisitions de licences de Telesystem International Wireless (TIW), filiale du groupe canadien de télécommunications Telesystem. « Au Canada, TIW est l'équivalent de Bouygues Telecom, le plus petit mais le plus entreprenant. A l'international, nous avons déjà battu des géants comme Telefonica sur des licences au Brésil ou Vodafone, France Télécom et Mannesmann en République tchèque. »

TIW détient 15 licences de téléphonie mobile dans autant de pays et contrôle 2,7 millions d'abonnés. La plupart des réseaux liés à ces licences sont en construction, ce qui explique que TIW ne réalise encore que 555 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Jeudi 27 avril, TIW a récidivé. A la surprise générale, il a gagné la licence A de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), réservée aux nouveaux entrants sur le marché britannique, face à France Télécom et Telefonica. Le secret de la réussite ? Une parfaite préparation de l'opération et un business plan original. « Nous nous présentons toujours les derniers sur la ligne de départ, car nous préparons minutieusement notre coup. Nous avions embauché une armée d'avocats pour éplucher les conditions de la vente aux enchères. Et pour mener les enchères, nous avons fait appel à des joueurs d'échecs et de poker, capables de prévoir les réactions raisonnées ou émotives de nos adversaires », raconte M. Bertrand.

Mais le secret de la réussite réside dans le business plan baptisé « Projet Airport ». « Avec le réseau de téléphonie mobile de troisième génération, nous voulons construire l'équivalent d'un aéroport avec hall d'entrée, pistes d'atterrissage et

tour de contrôle. Puis, nous nous associons à des opérateurs virtuels de téléphonie mobile qui agiront comme les compagnies aériennes. Ils utiliseront nos infrastructures pour apporter du trafic », explique M. Bertrand.

De fait, le jour même de l'attribution de la licence anglaise, TIW a annoncé un accord commercial avec le groupe de HongKong Hutchison Whampoa. Hutchison sera le premier opérateur mobile virtuel à utiliser le réseau de TIW. D'autres, dont Dolphin, une filiale de Telesystem spécialisée dans les communications mobiles pour professionnels, utiliseront aussi le réseau. Avant même de débiter, TIW a déjà d'importants clients qui assureront la rentabilité du projet. « C'est pourquoi nous avions encore une marge de manœuvre pour surenchérir face à NTL. »

## DEUX SCÉNARIOS

TIW veut être opérateur UMTS en Italie, en Belgique et surtout en France. « Pour le marché français, nous avons deux scénarios. Le premier consiste à s'associer au consortium mené par Suez-Lyonnaise et Telefonica [officialisé jeudi 27 avril]. Dans ce cas nous suivrons la stratégie définie par ce tandem. Le deuxième scénario consiste à réunir un tour de table très large incluant nos partenaires financiers traditionnels comme la BNP, la Caisse des dépôts, les banques Chase Manhattan ou HSBC. Mais nous discutons aussi avec les constructeurs automobiles, Axa, Casino, les groupes Pinault, Arnault et Bolloré, mais aussi Lagardère et Dassault. Certes, les autorités françaises ne sont pas favorables à la notion d'opérateurs virtuels. Mais, dans notre scénario, nous prévoyons la possibilité pour tous nos éventuels partenaires de commercialiser des services d'Internet mobile sous leur propre marque », conclut M. Bertrand.

E. Re.

Dominique Gallois

## ■ NOMINATIONS

### Gaz de France se réorganise

PIERRE GADONNEIX, président de Gaz de France, a annoncé mardi 25 avril la réorganisation de l'entreprise autour de cinq pôles (*Le Monde* du 26 avril). L'exploration-production devient une direction à part entière, avec à sa tête : Michel Bayle (54 ans), directeur de la recherche depuis 1996. Les services sont confiés à Robert Cosson (51 ans), jusqu'ici directeur des services financiers et juridiques. La distribution sera dirigée par Yves



Colliou (54 ans), directeur d'EDF-GDF Services depuis 1998. La direction des infrastructures revient à Jean-François Larvor (57 ans), jusqu'à présent directeur de la production et du transport. Enfin, Jean-Louis Mathias (52 ans), directeur commercial de GDF, est chargé de la direction du négoce.

■ **BRITISH AIRWAYS (BA) :** Rod Eddington deviendra directeur général de BA le 1<sup>er</sup> mai, en remplacement de Bob Ayling, qui a démissionné le 10 mars alors que la compagnie s'apprête à annoncer des pertes pour 1999. Rod Eddington, de nationalité australienne, a dirigé la compagnie aérienne Cathay Pacific de 1992 à 1997 avant d'être recruté par Rupert Murdoch pour diriger une compagnie aérienne australienne : Ansett. ■ **LUFTHANSA :** Gabriel Leupold (quarante ans) a été nommé vice-

## La fédération chimie-énergie CFDT, en crise, tient son congrès

MÊME dans les syndicats, les fusions ne sont pas toujours des chemins pavés de roses. La Fédération chimie-énergie (FCE) de la CFDT, née voilà trois ans du mariage de la Fédération unifiée de la chimie (FUC) et de la fédération du gaz et de l'électricité (FGE) traverse sa deuxième crise interne. Dès le départ, ce rapprochement s'annonçait difficile : la FUC, qui regroupe de multiples entreprises privées de la chimie, pharmacie, pétrole, caoutchouc gère les conventions collectives sans empiéter sur les syndicats d'entreprises. A l'inverse, la branche des industries énergétiques et gazières (IEG) a un fonctionnement proche de celui d'un super-syndicat d'entreprise publique, puisqu'elle ne représente qu'EDF et Gaz de France. De plus, cette branche contribue aux deux tiers du budget de 20 millions de la nouvelle fédération. Mais cette fusion souhaitée par les deux contractants de même taille, chacun revendiquant 20 000 adhérents, s'est traduite au fil des mois par la prise du pouvoir par les chimistes.

D'un commun accord, le poste de secrétaire général a été confié à Jacques Khelif, responsable de la chimie. Bruno Léchevin, leader historique des électriciens se retire donc en mai 1999. Les premières tensions apparaissent alors. Les responsables des électriciens et gaziers souhaitent une réflexion approfondie sur l'articulation entre les branches. Pour avoir demandé par écrit plus d'autonomie et de moyens, deux responsables électriciens, Michel Batard et Yvon Rosconval, sont exclus début mars (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> avril). Le 6 avril, ce sera au tour de Daniel Mazet, démis de son mandat de secrétaire national de la branche IEG. Par solidarité, huit permanents ont démissionné. A la veille du congrès de la FCE qui se réunira, à Tours, du 2 au 5 mai, une dizaine « d'exclus et de démissionnés » ont adressé le 27 avril une lettre ouverte à Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, lui demandant d'intervenir.

« Un mariage et quatorze enterrements » : c'est en ces termes que les responsables écartés décrivent la situation. Ce nombre « suffit à prouver que la crise est le reflet d'un problème collectif [...] plus large que le conflit de pouvoirs entre individus », écrivent-ils. Nicole Notat semble soutenir M. Khelif. « Une organisation syndicale est composée d'un groupe de personnes qui ont les mêmes ambitions et les mêmes valeurs », estime celui-ci, qui explique : « La crise actuelle a peu de sens, et se limite à une question de personnes. Nous assistons au refus d'une minorité d'accepter une position majoritaire. » Il est conforté par la hausse des adhésions de 6,7 % venant des entreprises privées et non d'EDF-GDF.

Nicole Notat a préféré ne pas participer au congrès mais être représentée par Jacky Bontems, secrétaire à l'organisation. Thème officiel du congrès : « Le développement durable. » Tout un programme.

## Terme de Montecatini S.p.a.-Sollicitation à manifester un intérêt

1 - La S.p.A Terme de Montecatini entend :

a) constituer une société d'actions afin de lui confier la gestion de sa propre activité d'entreprise avec un contrat de loyer d'entreprise d'une durée non inférieure à 15 (quinze) ans.

b) réserver une participation au capital social égal à 10% destinant le reliquat de 90% à un nouvel associé à déterminer selon une procédure d'évidence publique. De toute façon, sera prévue pour le sujet privé choisi, l'obligation d'offrir, en option d'achat à la valeur nominale, 10% de tout le capital social aux catégories économiques locales, réunies sous forme associative dans le sujet indiqué d'entente entre les associés Région Toscane et Mairie de Montecatini Terme.

La société constituante devra réaliser un projet industriel d'investissements selon les objectifs et les conditions qui seront joints à la lettre de sollicitation présentant l'offre (à entendre comme " offre irrévocable "). La réalisation des interventions structurales (nouvelles constructions et/ou restructurations d'immobiliers, restaurations, nouvelles installations) leur importance ne pourra pas être inférieure, T.V.A net, à 40.000.000.000 liras (quarante milliards) euro 20658275,96.- devra être financée par les ressources mises à disposition et/ou garanties par l'associé déterminé suite à la procédure d'évidence publique et sera effectuée en cohérence avec les choix de privatisation de la gestion par le sujet et selon les conditions qui seront précisées dans la lettre de sollicitation.

2 - Sont sollicitées à manifester un intérêt les entreprises qui souhaitent participer à la procédure d'évidence publique et qui entendent la détermination du nouvel associé (dont paragraphe 1 alinéa. b). Les entreprises préalablement regroupées grâce à un acte notarié où figure l'assurance du mandat pourront aussi présenter l'offre et où l'entreprise mandataire a toujours été rituellement invitée et a déjà informé dans la manifestation d'intérêt les sujets avec lesquels elle souhaite se regrouper. Les entreprises intéressées pourront adresser à S.p.A. Terme Montecatini, Viale Verdi n.41- Bureau de l'Administrateur Unique - une lettre contenant la demande non équivoque de sollicitation sous forme de lettre recommandée avec accusé de réception qui devra arriver au plus tard le 20 juin 2000. L'expression " Procédure de détermination de l'associé: manifestation d'intérêt " devra clairement apparaître sur l'enveloppe. Cette lettre devra contenir la déclaration reconnue du souscripteur dans sa qualité de représentant légal de l'entreprise unique (ou de l'entreprise mandataire de regroupement, où déjà constitué) et la précision de l'activité suivie par l'entreprise.

La souscription devra être authentique selon la loi. Dans le cas du regroupement, éventuellement déjà constitué, devront être indiqués les pièces principales de l'acte notarié de constitution et l'attribution de mandat. Joint à la lettre, le dernier budget approuvé ou résulte un patrimoine net comptable d'au moins dix milliards de liras ou de valeur équivalente en monnaie étrangère.

3 - La sélection des demandes de participation en fonction des qualités demandées ci-dessus sera effectuée par la Commission nommée par les associés de S.p.A Terme Montecatini (Région Toscane et Mairie de Montecatini Terme).

Une fiche d'information est disponible au Bureau de l'Administrateur Unique qui sera à votre disposition également sur le site Internet [www.regione.toscana.it](http://www.regione.toscana.it) si vous consultez la rubrique " Terme de Montecatini - vers la privatisation ".

Pour toutes informations, il est de toute façon possible de contacter S.p.A Terme de Montecatini-Bureau de l'administrateur Unique- à l'adresse suivante Viale Verdi n.41- 51016 Montecatini Terme (PT), téléphone et fax +39 0572-778401 E-Mail: [franzz@tin.it](mailto:franzz@tin.it).

Les lettres de sollicitation seront envoyées avant le 20 août à l'adresse qui devra être clairement et expressément indiquée dans la lettre contenant la demande de sollicitation, en précisant d'ores et déjà qu'une indication imprécise conduira à l'exclusion de cette sollicitation.



# Pathé confirme son retrait partiel de « Libération »

Le groupe de Jérôme Seydoux souhaitant réduire sa participation, Serge July se donne jusqu'à la fin de l'été pour recomposer le tour de table de son journal « afin de nouer des alliances stratégiques qui favorisent son développement »

**ALORS QUE LA RUMEUR** circulait depuis plusieurs jours (*Le Monde* daté 23-24 avril), la décision a été confirmée officiellement mercredi 26 avril : le groupe Pathé, dirigé par Jérôme Seydoux, a décidé de se désengager partiellement du capital de la SA Investissements Presse (SAIP), éditrice du quotidien *Libération*.

Comme l'a indiqué Serge July aux salariés, jeudi 27 avril, lors d'une réunion d'information, l'intention de M. Seydoux serait de ramener la participation de son groupe de 60,8 %, son niveau actuel, à celle de 1996 (11,98 %), avant le plan de recapitalisation et la prise de contrôle après l'apport de 70 millions de francs. Parallèlement, le groupe Pathé a souhaité obtenir le remboursement d'un emprunt, arrivé à échéance, de 72,6 millions de francs consenti en janvier 1995 pour aider le quotidien à surmonter une partie des pertes consécutives à l'échec de Libé 3.

Le communiqué, publié à l'issue de cette réunion tenue par le PDG du journal avec son cogérant, Evence-Charles Coppée, explique que cette décision a été prise

« afin de favoriser, dans l'environnement général de la nouvelle économie, les alliances industrielles indispensables au développement de Libération ». Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles le groupe Pathé avait été amené à engager une « intervention exceptionnelle et amicale qui aura permis de restructurer l'entreprise », il relève que « dès cette époque, Pathé a précisé qu'il n'avait pas vocation à intervenir dans la presse. Aujourd'hui, Libération se trouve dans une situation économique et financière favorable à un redéploiement ». Après deux années bénéficiaires, le quotidien a réalisé en 1999 « le meilleur résultat de son histoire », avait précisé son PDG, avec un résultat d'exploitation de 41,7 millions de francs et un résultat net de 17,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 537,7 millions de francs (+12 %).

Concrètement, Serge July a été chargé de réorganiser l'actionariat de *Libération* en trouvant de nouveaux partenaires financiers avant la fin de l'été, selon l'échéance qu'il a lui-même fixée. Cette mission s'avère particulièrement complexe. « Il ne suffira pas

de substituer des actionnaires à Pathé. Il faudra que la solution donne à Libération les moyens de ce développement qui va aller de l'avant, a-t-il déclaré aux salariés. Libération a besoin de nouer des alliances stratégiques qui assoient et favorisent son développement et ses projets dans tous les domaines. » C'est le cas pour le quotidien-papier dont une nouvelle formule est à l'étude. Ce devrait l'être surtout pour les éditions électroniques et le site Internet qui nécessitent d'importants investissements. Au total, selon des estimations non confirmées, cette recherche de capitaux porterait sur un montant évalué entre 200 millions et 300 millions de francs.

#### GARANTIR L'INDÉPENDANCE

A priori, les statuts juridiques du journal rendent peu probable la prise de contrôle par une seule entité, comme les diverses rumeurs l'ont laissé entendre. Le « pacte d'actionnaires », adopté en 1996 à l'issue de neuf mois de négociations, impose des conditions draconiennes à toute entrée extérieure. Outre Pathé, le capital de *Libération* est réparti entre

Communication et Participation (12,25 %), l'association des amis historiques du quotidien présidée par Claude Alphandéry, et la Société civile des personnels de Libération (SCPL), qui, avec ses 26,88 % de parts, possède des pouvoirs relativement étendus. Elle bénéficie ainsi d'un droit de préemption sur la cession des actions Pathé, d'un droit de veto sur la nomination du directeur de la rédaction, et d'un contrôle sur la vente des filiales, l'utilisation et la vente des produits dérivés.

Pour ses dirigeants et les journalistes, ces dispositions constituent un « verrou » de nature à garantir l'indépendance éditoriale du titre. Elles pourraient s'avérer dissuasives à l'égard des groupes financiers ou de communication français et surtout étrangers. D'ores et déjà, le financier belge Albert Frère a indiqué, dans un entretien au *Figaro* du 28 avril, que cette opération « n'a [pour lui] aucun sens ».

Sans formuler de pistes précises, Serge July aurait, à demi-mots, laissé entrevoir une solution qui pourrait rendre au personnel une partie du pouvoir dont il a été dé-

possédé. Certains commencent ainsi à envisager la constitution d'un bloc d'actionnaires entre la société des personnels et l'association Communication et Participation, qui serait amenée à jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration de montage du nouveau capital. Avec le reste des actions de Pathé - qui ne s'est pas prononcé sur cette hypothèse -, cet ensemble détiendrait alors la majorité.

En guise d'apports nouveaux, *Libération* pourrait constituer des alliances en faisant appel à des groupes de presse européens, des quotidiens régionaux, des sociétés financières et de capital-risque et, pour les éditions électroniques, des entreprises de la nouvelle économie. Ce schéma semble, de toute évidence, avoir les faveurs de certains salariés qui, pour l'heure, se cantonnent dans un certain attentisme. D'autres considèrent que le groupe Pathé ne s'est pas désengagé sans l'assurance d'avoir trouvé un repreneur. Selon eux, la proximité de l'échéance semble indiquer qu'une solution est déjà très élaborée.

Michel Delberghe

## Rapprochement Publicis et Young & Rubicam à l'étude

**LE GROUPE FRANÇAIS** de publicité Publicis a été approché par le groupe new-yorkais Young & Rubicam pour jouer les chevaliers blancs dans ses négociations avec le deuxième groupe mondial, le britannique WPP (*Le Monde* du 28 avril). Selon des sources concordantes, l'état-major de Publicis étudie cette option stratégique qui lui permettrait, s'il décidait de faire une proposition, de devenir le quatrième groupe mondial de publicité au monde, derrière Omnicom, IPG et WPP. Une décision du français, qui envisage ce rapprochement par un échange d'actions capable de lui donner la majorité, est attendue dans les prochains jours.

L'état-major de Young & Rubicam ne semble pas accueillir positivement la proposition de Martin Sorrel, patron de WPP. Celui-ci s'apprêterait à proposer une offre par échange d'actions de 4,7 milliards de dollars. WPP détiendrait alors 65 % du nouveau groupe et Young & Rubicam 35 %. Ce dernier, l'un des derniers réseaux de publicité indépendants avec l'autre américain, Grey, est valorisé à 4,4 milliards d'euros.

## L'INA a signé avec l'Etat un « contrat d'objectifs et de moyens »

LE « contrat d'objectifs et de moyens » signé jeudi 27 avril entre l'Etat et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) est le premier du genre. Cet épais document de 80 pages anticipe sur la loi sur l'audiovisuel, en cours d'adoption, et préfigure l'exercice auquel les autres entreprises de l'audiovisuel public devront bientôt se plier. Paraphé par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, par Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, et par Francis Beck, président de l'INA, le texte inaugure un nouveau comportement, à la fois de la part des responsables d'entreprises publiques et de l'Etat actionnaire.

La pluriannualité de la gestion entre dans les faits : l'INA et l'Etat s'engagent contractuellement sur une période de quatre ans. Les missions de l'entreprise sont clairement définies, notamment le recentrage sur son métier de base : la conservation et l'archivage du patrimoine audiovisuel. Année par année, des objectifs stratégiques sont fixés et quantifiés et une batterie d'indicateurs est prévue pour en assurer annuellement le suivi. Enfin, et surtout, un engagement mutuel est pris sur le plan financier : d'ici à 2003, l'entreprise s'engage à une maîtrise de ses charges - en particulier de sa masse salariale, qui représente 60 % du budget -, en échange de la garantie du maintien, via la redevance, de ses ressources publiques.

Avec ce tableau de bord élaboré de manière concertée, les fonctionnaires de Bercy et de la Rue de Valois n'ont plus à craindre d'éventuels dérapages. Il est, par exemple, d'ores et déjà écrit que les effectifs de l'INA seront de 942 personnes en 2003 contre 997 en 1998. Pour leur part, les dirigeants de l'INA disposent d'une vision plus large pour mettre en œuvre leur démarche stratégique. La nouvelle ministre de la culture et de la communication s'est félicitée de cette innovation voulue

par Catherine Trautmann dès 1997 : « C'est de cette manière que je conçois les relations qui doivent s'établir entre, d'une part, les établissements autonomes dans leur gestion, qui doivent avoir une visibilité à moyen terme sur leur activité, y compris dans ses considérations financières, et, d'autre part, l'Etat, qui souhaite fixer précisément les orientations stratégiques des entreprises et des établissements publics, afin d'assurer la pérennité des missions de service public qu'il veut garantir », a déclaré Catherine Tasca.

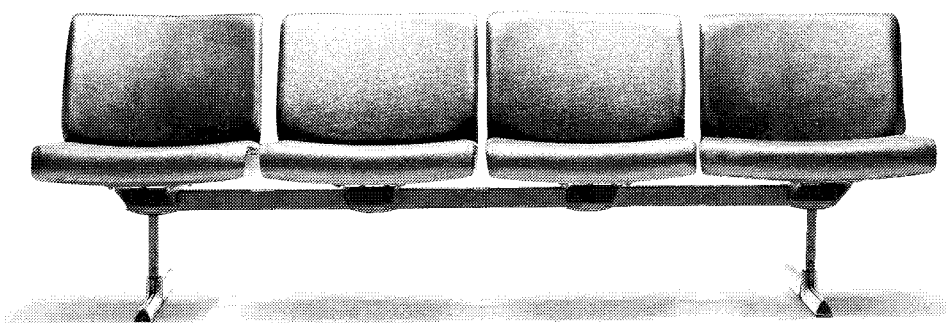
#### « OUTIL NOUVEAU »

Si l'INA a pris de vitesse les autres sociétés de l'audiovisuel public, c'est paradoxalement en raison de la crise qui avait paralysé l'entreprise en mai 1998 : les personnels étaient inquiets de l'avenir et réclamaient un plan stratégique. Celui-ci a été adopté, après de longues négociations, en septembre 1999, mais un « droit d'alerte » déclenché un peu plus tôt par les syndicats a incité la direction et les autorités de tutelle à donner rapidement une traduction concrète aux grandes orientations. « Le contrat d'objectifs et de moyens crée un horizon à 2003 qui sécurise l'ensemble de la vie de l'entreprise, après plusieurs années d'inquiétude récurrente sur son financement, estime Francis Beck. Cette visibilité à quatre ans est un facteur de réduction d'incertitudes. J'y vois aussi un contrat en filigrane avec le management de l'entreprise. »

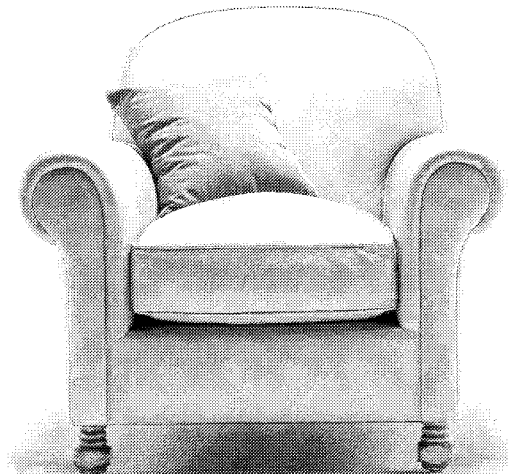
Les responsables des directions opérationnelles ont désormais une vision claire de leur marge de manœuvre. « C'est un outil nouveau de management, souligne le patron de l'INA. Il nous permet notamment de nous mettre en ordre de bataille vers l'économie connectée. » Ainsi, le contrat d'objectifs prévoit d'investir 250 millions de francs sur quatre ans pour la mise en ligne des archives.

Jean-Jacques Bozonnet

Dans la cohue d'un aéroport, on imagine mal le confort de nos 300 salons d'affaires.



Dans le confort de nos 300 salons d'affaires, on oublie complètement qu'on est dans un aéroport.



Les hommes d'affaires qui voyagent dans le monde entier méritent d'être traités comme des stars. Et les stars ont besoin d'un endroit calme. Les Membres Star Alliance Gold sont accueillis dans nos salons d'affaires partout dans le monde, pour travailler, se détendre et se reposer. Pour savoir comment devenir Membre Star Alliance Gold, visitez notre site [www.staralliance.com](http://www.staralliance.com). C'est bon d'être traité en star.

Mexicana rejoindra le Réseau Star Alliance le 1er juillet 2000.



**STAR ALLIANCE**  
Le monde à son réseau aérien.

#### DÉPÊCHES

■ **RADIO** : le « Plan Bleu » de Radio France a reçu un avis favorable du comité central d'entreprise, jeudi 27 avril. Cette réforme du réseau des radios locales devra encore être avalisée par le conseil d'administration.

■ **AUDIOVISUEL** : Vivendi « n'exclut pas » d'apporter sa participation de 25 % dans la chaîne britannique BSkyB à la plate-forme de télévision numérique internationale, Platco, de News Corp, a indiqué jeudi 27 avril, son président Jean-Marie Messier. Outre BSkyB, que News Corp contrôle à 40 %, Platco regroupera le réseau asiatique Star TV, le réseau latino-américain Sky Latin America, et Foxtel en Australie. Le groupe allemand Kirch serait également en discussions.

■ **PRESSE** : le journaliste marocain Moustapha Alaoui a été condamné, mercredi 26 avril, à trois mois de prison ferme, trois ans d'interdiction d'exercer son métier, et à payer 600 000 francs de dommages et intérêts pour diffamation à l'encontre du ministre des affaires étrangères, Mohammed Benaïssa. Le directeur de l'hebdomadaire arabophone *Al Ousboua* a estimé jeudi que ces sanctions constituent une « menace contre la presse que l'on veut museler ». « C'est du jamais vu au Maroc (...) même du temps du protectorat », a-t-il précisé. - (AFP)



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **GEVAERT** : le groupe belge a engagé une action en justice contre la Deutsche Bank et Philipp Holzmann, pour tenter de retrouver les millions de marks perdus après la faillite du groupe de BTP. Gevaert, était devenu un des premiers actionnaires de Philipp Holzmann à la fin de 1998, après avoir racheté la participation de la Deutsche Bank. Le groupe belge estime que la banque allemande devait parfaitement connaître la situation de Philipp Holzmann, à cette date.

● **BOURGOIN** : le groupe volailler, qui a déposé le bilan de sa principale société, a vendu 36 % de la société Duc, son plus bel actif, à la société Verneuil Finance. Celle-ci s'est engagée à injecter 20 à 30 millions dans l'entreprise et à lancer une offre de rachat sur les 20 % du capital de Duc coté en Bourse.

● **BaE Systems** : le groupe aéronautique britannique a racheté, jeudi 28 avril, la filiale de systèmes électroniques de contrôle du groupe américain Lockheed Martin pour 510 millions de dollars.

● **AIRBUS** : le constructeur aéronautique européen a annoncé, jeudi, une commande ferme de 26 appareils par la société de leasing américaine GECAS dont seize A330-200, le tout dernier biracteur gros-porteur de l'avionneur européens.

## SERVICES

● **E-ÉCONOMIE** : six compagnies aériennes, British Airways, Air France et les américaines American Airlines (AMR), Continental Airlines, Delta Air Lines et United Airlines ont annoncé jeudi la création d'un marché internet commun pour leurs approvisionnements qui sont estimés à 32 milliards de dollars par an.

● **COMPAGNIE DES WAGONS-LITS** : la SNCF, qui devait trancher sur l'avenir de la restauration ferroviaire, actuellement confiée à la filiale du groupe Accor a finalement décidé de reporter la décision éventuelle de lancer un appel d'offre pour trouver un nouveau prestataire. Cette décision ne pourra être actée qu'au prochain conseil d'administration, le 31 mai.

● **DHL** : quelque 350 personnes, venues à bord de quelques 120 voitures selon la police, ont manifesté jeudi après 22 h 00 à Metz contre les vols de nuit du géant américain du fret aérien implanté à l'aéroport de Metz-Nancy, près de Metz.

● **SUEZ LYONNAISE-TELEFONICA** : les groupes français et espagnol ont créé une société commune, détenue respectivement à 60 % et 40 %, en vue de se porter candidat à une licence UMTS en France. Suez estime à 30 milliards de francs le coût d'équipement pour développer cette troisième génération de téléphone mobile en France.

● **VIVENDI** : les actionnaires du groupe français ont approuvé à 73,6 % la résolution limitant les droits de vote à 2 %, lors de l'assemblée générale du 27 avril (*Le Monde* du 11 avril). Cette disposition, présentée pour éviter les prises de contrôle rampantes, était vivement contestée par les actionnaires minoritaires.

## FINANCE

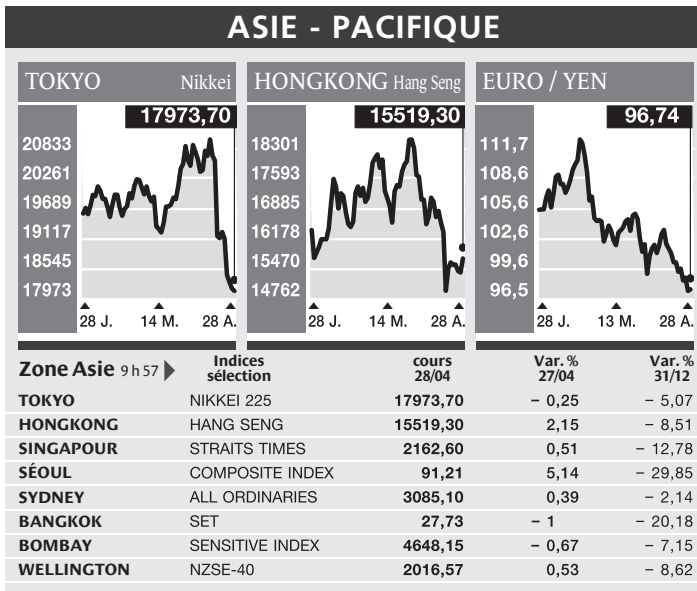
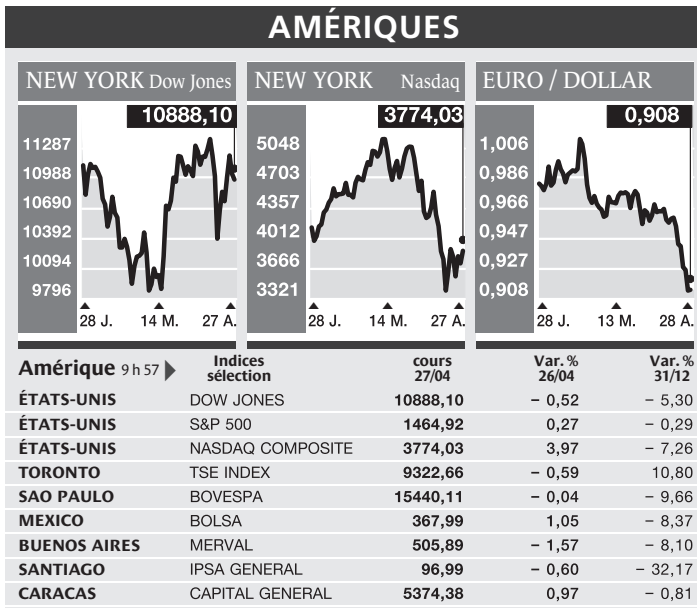
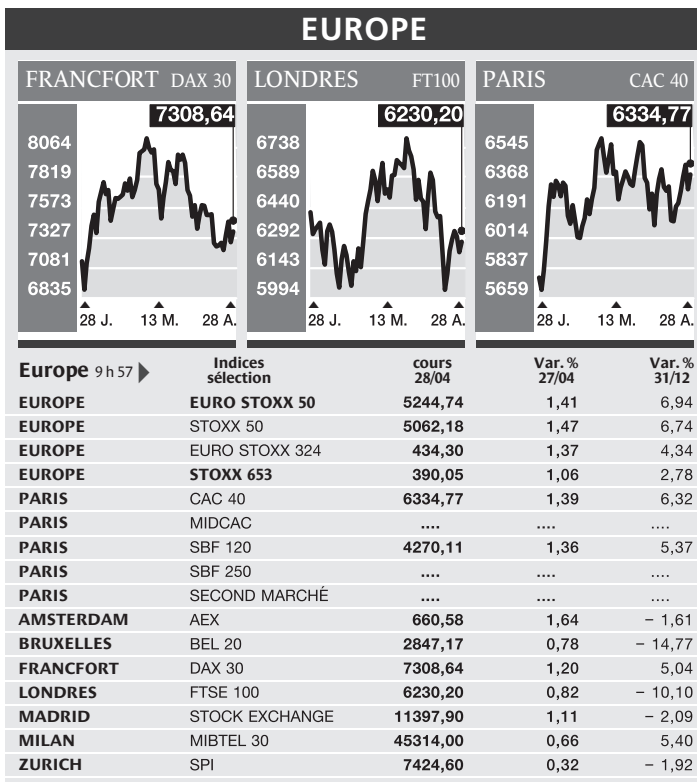
● **EULER** : Le numéro un mondial de l'assurance-crédit a annoncé, jeudi 27 avril, que le prix de l'action avait été fixé à 54,50 euros, soit le milieu de la fourchette fixée initialement, pour l'introduction en Bourse de 29 % du capital.

● **CDC FINANCE** : Les députés ont adopté, dans la nuit de jeudi à vendredi, un amendement au projet de loi sur les nouvelles réglementations économiques, qui rend possible la création de CDC-Finance, filiale regroupant les activités concurrentielles de la Caisse des dépôts et consignations (*Le Monde* du 28 avril).

## RÉSULTATS

● **HITACHI** : le groupe électronique japonais est redevenu bénéficiaire au cours de l'exercice terminé en mars avec un bénéfice net consolidé de 16,9 milliards de yens (170 millions d'euros), après une perte nette de 336,9 milliards de yens l'an dernier.

● **SONY** : le groupe d'électronique grand public japonais a annoncé vendredi une chute de 31,9 % de son bénéfice net consolidé au cours de l'exercice terminé en mars à 121,8 milliards de yens (1,2 milliards d'euros), essentiellement en raison de l'appréciation du yen sur la période.

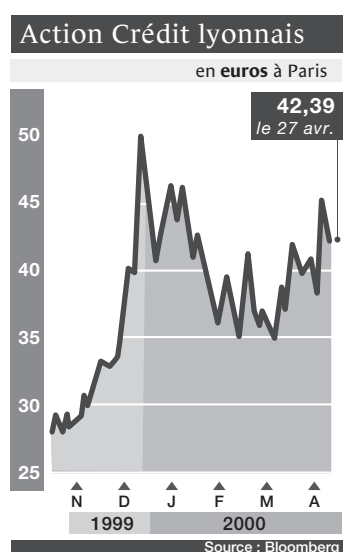


## VALEUR DU JOUR

## le Lyonnais défend son indépendance

JEAN PEYRELEVADE, PDG du Crédit lyonnais, a profité de l'assemblée générale réunie le 27 avril pour faire passer quelques messages à ses actionnaires et en particulier aux membres du « Gap », le « groupe d'actionnaires partenaires », noyau dur nouvelle formule, mis en place lors de la privatisation en juillet 1999. Le Gap comprend le Crédit agricole, Allianz, Axa, Commerzbank, BBVA, Banca Intesa et le CCF. Celui-ci, qui vient de changer d'actionnaire et de passer sous le contrôle de la banque britannique HSBC, va céder ses titres (1 %) aux autres membres du Gap, conformément aux statuts de la banque.

M. Peyrelevalde espère que les membres du Gap auront la « sagesse » de développer des partenariats amicaux avec sa banque, de la protéger contre les agressions extérieures et de résister à la tentation d'en prendre le contrôle. Dans une allusion à l'échec de la banque néerlandaise ING dans son assaut sur le CCF - finalement échu à la banque britannique HSBC -, il a souligné : « l'exemple du CCF nous a montré que le premier qui dégainait perdait », un épisode « à méditer ». Il n'est en outre « pas convaincu de l'efficacité économique des grandes fusions », jugeant préférable pour sa banque de se renforcer métier par métier. Plus explicite encore, il a déclaré : « nous avons un potentiel considérable d'appréciation dans les cinq ans qui viennent. (...) nous nous



battons pour notre indépendance ». Si ce message ne déplaît pas à l'assureur allemand Allianz et au groupe bancaire espagnol BBVA, il aura raisoné moins agréablement aux oreilles d'Yves Barsalou, président de la Caisse nationale du Crédit agricole, présent à l'AG. Actionnaire vigilant, la banque verte a demandé au Lyonnais de limiter à 0,5 % pendant deux ans les droits de vote de Dresdner Bank, qui a révélé récemment à quelques analystes qu'elle détenait 3,6 % du Lyonnais (*Le Monde* du 21 avril). Pour bénéficier de tous ses droits, la banque aurait dû faire une déclaration de franchissement de seuil à 0,5 %. Cet « oubli administratif » selon M. Peyrelevalde est une occasion de faire jurisprudence estime le Crédit agricole, qui dit avoir agi en accord avec l'Etat.

Sophie Fay

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 a entamé la journée du vendredi 28 avril en hausse de 2,09 %, à 6 378,15 points. Les statistiques américaines et la hausse des taux directeurs décidée par la Banque centrale européenne (BCE) étaient venues, jeudi, perturber la Bourse de Paris, mettant fin à une série de cinq séances de hausses consécutives. L'indice CAC 40 avait terminé en baisse de 2,24 %, à 6 247,86 points.

## FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX a ouvert en quasi-stabilité vendredi, gagnant 0,02 % dans les tout premiers échanges, pour s'établir à 7 223,27 points. Le marché des actions en Allemagne avait terminé en forte baisse de 2,26 %, jeudi, à 7 221,74 points.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres a ouvert en hausse vendredi, progressant de 0,61 %, à 6 217,1 points. La Bourse de Londres avait clôturé en baisse jeudi de 1,23 %, à 6 179,3 points, dans le sillage de l'indice Dow Jones de la Bourse de New York.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en recul de 0,3 % vendredi, les investisseurs ayant pris leurs bénéfices sur les valeurs technologiques peu avant la clôture. L'indice de référence Nikkei a perdu 45,47 points, à 17 973,70 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS boursiers ont clôturé sur une note irrégulière jeudi 27 avril, après la publication des statistiques américaines. Les investisseurs ont délaissé les secteurs sensibles aux mouvements de taux tels que les banques, dans la crainte d'un nouveau tour de vis monétaire de la banque centrale américaine. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a reculé de 57,40 points, soit 0,52 %, à 10 888,10 points, après avoir perdu près de 200 points en cours de séance. Le Nasdaq s'est adjugé 143,96 points (soit 3,97 %), à 3 774,05 points, après avoir perdu plus de 100 points peu après l'ouverture.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en baisse, vendredi 28 avril, en début de matinée. Évoluant à l'inverse de leur prix, les rendements des emprunts d'Etat à 10 ans en France remontaient à 5,43 %. Préoccupé par la faiblesse de l'euro et la stabilité des prix, la Banque centrale européenne (BCE) avait relevé, jeudi, ses taux directeurs d'un quart de point.

## MONNAIES

L'EURO évoluait dans des marges étroites dans les premières transactions sur le marché des changes, vendredi. Il se négociait à 0,9117 dollar. La veille, la devise européenne avait enchaîné des records de faiblesse face au dollar dans la foulée de la décision de la BCE.

## ÉCONOMIE

## Le chômage continue à baisser en France

LE NOMBRE de demandeurs d'emplois a diminué de 51 200, soit 2 %, en mars, à 2 448 200 personnes, prolongeant ainsi le recul de 2,6 % enregistré en février, selon les chiffres publiés vendredi 28 avril par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Le chômage est en baisse de 14,9 % sur un an, soit de 427 700 personnes. Le ministère de l'emploi souligne que le recul est à nouveau plus sensible pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Le chômage de longue durée (demandeurs d'emploi depuis un an et plus) a continué de se réduire le mois dernier (-2,6 %), touchant 892 500 personnes et affiche une baisse de 19,4 % sur un an.

● **Les prix de vente industriels** ont augmenté de 1,4 % en mars et affichent sur un an une hausse de 11,6 %. Mais cette vive progression vient, avant tout, des produits énergétiques, les prix des produits manufacturés n'ayant comparativement augmenté que de 0,2 % le mois dernier et de 1,7 % depuis mars 1999. C'est ce que soulignent les données publiées vendredi par l'Insee qui montrent une nouvelle hausse de 4,3 % des prix énergétiques le mois dernier et un bond de 50,4 % depuis douze mois.

● **JAPON** : le taux de chômage s'est maintenu en mars à 4,9 % de la population active, son niveau le plus élevé de ces cinquante dernières années, selon les chiffres diffusés, vendredi 28 avril, par l'Agence nationale de gestion et de coordination. Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint lui aussi un plus haut historique, avec 3,49 millions de chômeurs en mars, soit 220 000 de plus qu'au mois de février et 100 000 de plus qu'au mois de mars 1999. Le chômage parmi la population active masculine atteint lui aussi un taux record à 5,2 % (+0,1 point par rapport à février).

● **Les mises en chantier** ont diminué de 3,6 % sur un an en mars à 96 149 unités, a annoncé, vendredi, le ministère de la construction. Pour l'ensemble de l'exercice fiscal 1999/2000 (clos le 31 mars), elles ont cependant augmenté de 4,0 % à 1,23 million d'unités.

● **Les prix à la consommation** dans la région de Tokyo ont diminué de 0,9 % sur un an en avril, mais progressé de 0,2 % sur un mois, annonce vendredi l'Agence de Gestion et de Coordination.

## ÉTATS-UNIS : le produit intérieur brut a enregistré au premier trimestre 2000 une croissance an-

nualisée de 5,4 %, a annoncé, jeudi, le département du Commerce, après une progression de 7,3 % au dernier trimestre de 1999. En outre, le coût de la main-d'œuvre a augmenté de 1,4 % au premier trimestre (*lire page 17*).

● **ITALIE** : la hausse des prix à la consommation a atteint 2,3 % en avril sur 12 mois et 0,1 % par rapport à mars, selon une première estimation diffusée vendredi par l'Institut national italien des statistiques (Istat).

● **GRANDE-BRETAGNE** : la confiance des ménages britanniques s'est dégradée au cours des derniers mois sous l'effet des hausses de taux de la Banque d'Angleterre et de la crainte d'une dégradation du marché de l'emploi, selon deux études publiées vendredi. Selon l'Institut GfK, la confiance des ménages est au plus bas depuis décembre 1998 après avoir décliné en avril pour le troisième mois consécutif. Son baromètre s'est établi à -4 pour avril contre -2 en mars. La perte est de 12 points depuis le sommet enregistré en janvier (+8).

● **BELGIQUE** : les prix à la consommation ont augmenté de 0,19 % en avril par rapport au mois précédent, et 2,04 % par rapport au mois d'avril 1999, selon des chiffres publiés jeudi par le ministère belge des affaires économiques.

● **BULGARIE** : la Banque centrale bulgare a annoncé jeudi un déficit de la balance commerciale de 181,3 millions de dollars (197,21 millions d'euros) pour les deux premiers mois de l'année, en hausse de 44,6 millions d'euros par rapport à la même période de 1999.

● **POLOGNE** : le déficit croissant de la balance commerciale polonaise représente le point noir de l'économie avec un montant record attendu de 15,8 milliards de dollars d'ici la fin de l'année, a indiqué, jeudi, Janusz Steinhoff, ministre polonais de l'économie. Le déficit polonais se sera creusé de 9,7 % comparé à 1999, a précisé le ministre.

● **LITUANIE** : les investissements directs étrangers ont totalisé 437,5 millions de dollars en 1999 pour atteindre un stock total de 2,06 milliards de dollars, a annoncé le Bureau national des statistiques. Les plus grands pays investisseurs dans ce pays balte de 3,6 millions d'habitants ont été la Suède, les Etats-Unis et la Finlande.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	27/04
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4557
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1750
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,1880
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	36,2450
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5575
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,3543
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	1,8827
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97860	1,15245	DRACHME GRCQUE.....	336,1300
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS.....	258,2300
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	3,9600

## Cours de change croisés

28/04 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	.....	0,93897	0,90875	0,13852	1,57150	0,57770
YEN.....	106,50000	.....	96,74500	14,73500	167,33000	61,53500
EURO.....	1,10041	1,03365	.....	1,15245	1,72925	0,63585
FRANC.....	7,21900	6,77875	6,55957	.....	11,34285	4,17160
LIVRE.....	0,63633	0,59765	0,57825	0,08815	.....	0,36775
FRANC SUISSE.....	1,73100	1,62515	1,57225	0,23965	2,71935	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 27/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,91	3,81	5,44	5,73
ALLEMAGNE..	3,83	4,05	5,32	5,65
GDE-BRETAG.	6	6,08	5,26	4,51
ITALIE.....	3,83	4	5,57	5,93
JAPON.....	0,07	0,05	1,74	2,11
ÉTATS-UNIS..	6,03	5,75	6,22	6
SUISSE.....	2,50	3,06	4,06	4,49
PAYS-BAS.....	3,79	4	5,47	5,74

## Matières premières

En dollars	Cours 27/04	Var. % 26/04
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1741,50	-0,09
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1495	+0,13
PLOMB 3 MOIS.....	425,50	+0,12
ETAIN 3 MOIS.....	5410	-0,18
ZINC 3 MOIS.....	1174,50	-0,21
NICKEL 3 MOIS.....	9770	+0,10
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,96	-0,10
PLATINE A TERME.....	119296,50	-0,01
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	241,50	+0,21
MAIS (CHICAGO).....	225,25	.....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	173,80	.....
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	755	-1,31
CAFÉ (LONDRES).....	895	.....
SUCRE BLANC (PARIS).....	.....	.....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».  
www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe allemand Siemens a reculé, jeudi 27 avril, de 2,82 %, bien que son bénéfice semestriel ait presque doublé. Ce résultat a même dépassé les attentes des analystes et de la société elle-même.

● Le secteur des télécommunications a été particulièrement déprimé, jeudi, en raison d'une mise en garde de la Commission européenne qui a estimé que la politique tarifaire des anciens monopoles allemand, italien et espagnol pourrait être en infraction avec la législation communautaire. Deutsche Telekom a reculé de 5,66 %, Telefonica de 3,42 % et Telecom Italia de 1,41 %.

● L'action BMW a perdu, jeudi,

0,98 %, à 30,2 euros. Le groupe a estimé que Phoenix, le consortium qui a déposé une contre-offre sur sa filiale britannique Rover, n'avait « jusqu' alors pas fourni les garanties financières » nécessaires.

● La Dresdner Bank a gagné, mercredi, 0,79 %, à 44,85 euros, bien que le Crédit lyonnais, dont elle détient 3,6 %, lui ait limité pendant deux ans l'utilisation de ses droits de vote.

● Edison a gagné, jeudi, en Bourse, 2,53 %, à 9,71 euros, après avoir annoncé la constitution d'une société de télécommunications, EdisonTel. Le groupe a, par ailleurs, amélioré de 50 % son chiffre d'affaires au premier trimestre 2000 par rapport à la même période 1999.

28/04 10h08

Code Cours % Var.

pays en euros 27/04

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	31,51	+ 0,39
BASF AG	DE*	47,25	- 2,28
BMW	DE*	31,10	+ 2,81
CONTINENTAL AG	DE*	20	+ 1,01
DAIMLERCHRYSLER	DE*	64,10	+ 0,63
FIAT	IT*	27,08	+ 0,11
FIAT PRIV.	IT*	15,95	- 0,31
MICHELIN /RM	FR*	37,41	- 0,93
PEUGEOT	FR*	224	+ 0,45
PIRELLI	IT*	2,61	+ 1,95
RENAULT	FR*	49	+ 1,34
VALEO /RM	FR*	61	+ 0,58
VOLKSWAGEN	DE*	41,70	+ 0,48
DJ E STOXX AUTO P		232,51	+ 0,92

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	12,63	- 0,67
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,94	+ 0,17
ALL & LEICS	GB	10,59	- 2,53
ALLIED IRISH BA	GB	18,71	....
ALPHA CREDIT BA	GR	60,63	....
B PINTO MAYOR R	PT*	23,10	....
BANK AUSTRIA AG	AT*	48,98	+ 0,78
BANK OF IRELAND	GB	12,36	....
BANK OF PIRAEUS	GR	19,78	....
BK OF SCOTLAND	GB	9,68	+ 0,08
BANKINTER R	ES*	52,25	+ 2,45
BARCLAYS PLC	GB	27,99	- 1,57
BAYR. HYPO-UVER	DE*	68,30	+ 0,15
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,21	- 1,08
BCA FIDEURAM	IT*	16,34	+ 1,49
BCA INTESA	IT*	4,15	- 0,95
BCA LOMBARDA	IT*	9,45	+ 0,64
MONTE PASCHI SI	IT*	3,35	+ 0,30
BCA P.BERG.-CV	IT*	20	+ 1,52
BCA P.MILANO	IT*	6,71	+ 0,60
B.P.VERONA E S.	IT*	10,80	+ 0,93
BCA ROMA	IT*	1,15	+ 0,88
BBVA R	ES*	14,93	+ 0,74
ESPIRITO SANTO	PT*	25,45	....
BCO POPULAR ESP	ES*	29,70	....
BCO PORT ATLANT	PT*	4	....
BCP R	PT*	5,17	....
BIPOP CARIRE	IT*	101,20	+ 1,40
BNL	IT*	3,58	....
BNP /RM	FR*	89,40	+ 0,06
BSC R	ES*	11,24	+ 0,63
CCF /RM	FR*	156,30	+ 0,32
CHRISTIANIA BK	NO	5,02	....
COMIT	IT*	5,15	- 0,19
COMM.BANK OF GR	GR	59,80	....
COMMERZBANK	DE*	41,50	+ 0,48
CREDIT LYONNAIS	FR*	42,81	+ 0,99
DEN DANSKE BK	DK	109,98	....
DNB HOLDING -A	NO	4	....
DEUTSCHE BANK N	DE*	73,38	+ 0,31
DEXIA	BE*	142,50	- 0,42
DRESDNER BANK N	DE*	44,50	- 1,11
EFG EURO BANK	GR	29,69	....
ERGO BANK	GR	21,42	....
ERSTE BANK	AT*	46	+ 0,44
FOERENINGSSB A	SE	16,24	- 0,37
HALIFAX GROUP	GB	9,99	- 0,34
HSBC HLDG	GB	12,17	+ 0,71
IONIAN BK REG.S	GR	40,91	....
KBC BANCASSURAN	BE*	40,90	+ 0,84
LLOYDS TSB	GB	10,98	- 0,31
MERITA	FI*	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	46,98	....
NATEXIS BO POP.	FR*	75	....
NATL WESTM BK	GB	22,93	....
NORDIC BALTIC H	SE	7,02	....
ROLO BANCA 1473	IT*	18,30	+ 0,55
ROYAL BK SCOTL	GB	17,11	- 1,68
SAN PAOLO IMI	IT*	15,76	+ 0,51
S-E-BANKEN -A	SE	11,79	+ 1,05
STANDARD CHARTE	GB	14,86	+ 0,23
STE GENERAL-A/	FR*	226,20	+ 0,09
SV HANDBK -A	SE	14,66	+ 1,69
SWEDISH MATCH	SE	3,18	- 4,06
UBS REG	CH	269,34	+ 1,19
UNICREDITO ITAL	IT*	4,44	....
UNIDANMARK -A	DK	89,19	....
XIOSBANK	GR	19,75	....
DJ E STOXX BANK P		313,49	+ 0,39

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	44,95	+ 3,57
ALUMINIUM GREEK	GR	36,74	....
ANGLO AMERICAN	GB	45,68	+ 1,72
ARJO WIGGINS AP	GB	3,33	+ 2,11
ASSIDOMAEN AB	SE	17,83	- 0,68
BEKAERT	BE*	51	....
BILLITON	GB	4,12	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	45,75	+ 2,37
BUNZL PLC	GB	4,91	....
CORUS GROUP	GB	1,46	- 1,16
ELVAL	GR	6,95	....
ISPAT INTERNATI	NL*	12,50	....
JOHNSON MATTHEY	GB	13,32	+ 0,39
MAYR-MELNHOF KA	AT*	52	+ 1,27
METSÆ-SERLA -B	FI*	9,30	+ 1,53
HOLMEN -B	SE	26,14	....
OUTOKUMPU	FI*	13,40	+ 6,35
PECHINEY-A	FR*	49,25	+ 2,18
RAUTARUUKKI K	FI*	5,50	- 2,31
RIO TINTO	GB	16,84	+ 0,72
SIDENOR	GR	8,46	....
SILVER & BARYTE	GR	31,62	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,32	- 2,88
STORA ENSO -A	FI*	11,10	- 0,89
STORA ENSO -R	FI*	11,05	+ 0,45
SVENSKA CELLULO	SE	21,74	+ 0,85
THYSSEN KRUPP	DE*	23,10	+ 0,65
UNION MINIERE	BE*	35,49	+ 1,11
UPM-KYMMENE COR	FI*	28,50	+ 0,71
USINOR	FR*	14,89	+ 2,34

VIOHALCO GR 12,35

VOEST-ALPINE ST AT\* 32,10 - 0,43

DJ E STOXX BASI P 194 + 1,57

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	147	+ 3,09
AKZO NOBEL NV	NL*	44,75	- 0,44
BASF AG	DE*	47,25	- 2,28
BAYER AG	DE*	44,80	+ 1,59
BOC GROUP PLC	GB	18,28	- 1,75
CELANESE N	DE*	21,80	- 0,23
CIBA SPEC CHEM	CH	67,49	+ 1,67
CLARIANT N	CH	402,74	+ 0,32
DEGUSSA-HUELS	DE*	31,75	- 0,16
DSM	NL*	36,18	+ 0,33
EMS-CHEM HOLD A	CH	4684,92	+ 0,20
ICI	GB	9,87	- 4,01
KEMIRA	FI*	5,82	+ 1,75
LAPORTE	GB	8,91	....
LONGZA GRP N	CH	538,05	+ 0,71
RHODIA	FR*	19,80	+ 1,18
SOLVAY	BE*	75,55	+ 0,87
TESSENDERLO CHE	BE*	41,21	- 0,72
DJ E STOXX CHEM P		367	- 0,18

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	51,60	+ 1,88
CHRISTIAN DIOR	FR*	254	+ 0,08
D'IETRE SA	BE*	288,70	....
GAZ ET EAUX /RM	FR*	64,50	- 0,08
GBL	BE*	271,30	+ 1,23
GEVAERT	BE*	41,50	- 0,24
HAGEMEYER NV	NL*	21,35	- 0,70
INCHCAPE	GB	5,18	....
INVESTOR -A	SE	15,27	+ 3,73
INVESTOR -B	SE	15,39	+ 3,28
MYTILINEOS	GR	9,58	....
NORSK HYDRO	NO	38,90	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	248,38	+ 4,41
ORKLA -A	NO	16,82	....
SONAE SCPS	PT*	43,15	....
TOMKINS	GB	3,36	....
VEBA AG	DE*	53,80	- 0,92
DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

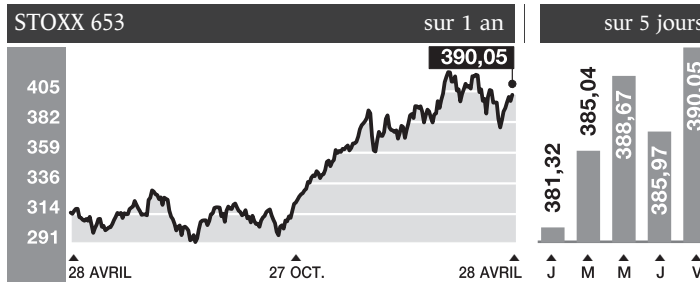
EIRCOM	IR*	3,87	....
BRITISH TELECOM	GB	19,63	- 0,78
CABLE & WIRELES	GB	18,09	- 2,68
DEUTSCHE TELEKO	DE*	72	+ 2,06
ENERGIS	GB	51,86	+ 0,97
EQUANT NV	DE*	83	....
EUROPOLITAN HLD	SE	19,05	....
FRANCE TELECOM	FR*	165	+ 1,23
HELLENIC TELE (	GR	24,78	....
KONINKLIJKE KPN	NL*	113	+ 2,22
MANNESMANN N	DE*	285	+ 2,70
PANAFON HELLENI	GR	13,24	....
PORTUGAL TELECO	PT*	12,01	....
SONERA	FI*	57	+ 3,64
SWISSCOM N	CH	387,50	+ 1,50
TELE DANMARK -B	DK	82,89	+ 3
TELECEL	PT*	17,25	....
TELECOM ITALIA	IT*	14,95	+ 0,34
TELECOM ITALIA	IT*	6,90	+ 2,07
TELEFONICA	ES*	24,49	+ 2,04
TIM	IT*	10,23	+ 1,79
VODAFONE AIRTOU	GB	4,96	+ 4,33
DJ E STOXX TCOM P		1214,56	+ 1,98

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	45,09	+ 0,47
AKTOR SA	GR	13,85	....
UPONOR -A	FI*	18,25	....
AUMAR R	ES*	16,15	+ 0,31
ACESA R	ES*	9,63	....
BLUE CIRCLE IND	GB	7,35	+ 0,23
BOUYGUES /RM	FR*	698	+ 0,29
BPB	GB	5,70	....
BUZZI UNICEM	IT*	8,81	+ 0,11
CIMPOR R	PT*	16,30	....
COLAS /RM	FR*	182,10	+ 0,61
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,35	+ 0,12
FCC	ES*	22,40	+ 0,76
GROUPE GTM	FR*	82,40	- 0,12
HANSON PLC	GB	8,08	- 0,84
HEIDELBERGER ZE	DE*	64,70	....
HELLTECHNODOR	GR	24,69	....
HERACLES GENL R	GR	25,44	....
HOCHTIEF ESSEN	DE*	28,50	....
HOLDERBANK FINA	CH	1241,27	+ 0,83
IMERYS /RM	FR*	128,10	+ 0,55
ITALCEMENTI	IT*	9,77	+ 1,77
LAFARGE /RM	FR*	93,80	+ 0,70
MICHANIKI REG.	GR	8,93	....
PILKINGTON PLC	GB	1,20	- 2,78
RMC GROUP PLC	GB	13,40	....
SAINT GOBAIN /R	FR*	151,10	+ 1,41
SKANSKA -B	SE	39,08	+ 0,63
TAYLOR WOODROW	GB	2,75	+ 1,91
TECHNIP /RM	FR*	125,50	+ 1,78
TITAN CEMENT RE	GR	44,33	....
WIENERBAU STOF	AT*	23,55	- 1,01
WILLIAMS	GB	6,09	- 0,84
DJ E STOXX CNST P		228,19	+ 0,52

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	41,20	- 0,72
ADIDAS-SALOMON	DE*	70,10	+ 0,43
AIR FCE	FR*	16,71	+ 0,36
AIRTOURS PLC	GB	5,83	- 1,73
ALITALIA	IT*	2,15	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	16,90	+ 1,20
AUTOGRILL	IT*	10,21	- 0,10
BANG & OLUFSEN	DK	35,01	+ 1,56
BENETTON GROUP	IT*	2,02	+ 1,51
BRITISH AIRWAYS	GB	5,61	+ 0,62
BULGARI	IT*	11,60	- 0,26
CLUB MED. /RM	FR*	130,40	- 0,46



COMPASS GRP	GB	15,38	....
DT.LUFTHANSA N	DE*	22,90	- 0,22
ELECTROLUX -B	SE	18,38	+ 0,33
EMI-TV & MERCHAN	DE*	83,50	+ 3,28
EMI GROUP	GB	10,07	....
EURO DISNEY /RM	FR*	0,87	+ 1,16
GRANADA GROUP	GB	10,47	- 1,13
HERMES INTL	FR*	157	- 3,09
HPI	IT*	1,33	+ 1,53
KLM	NL*	18,60	- 0,50
HILTON GROUP	GB	4,58	....
LMVH / RM	FR*	455,80	+ 0,40
MOULINEX /RM	FR*	6,89	+ 0,58
PERSIMMON PLC	GB	3,42	- 0,50
PREUSSAG AG	DE*	44,80	+ 0,22
RANK GROUP	GB	2,64	+ 2,31
SAIRGROUP N	CH	194,70	+ 1,32
SAS DANMARK A/S	DK	10,39	+ 0,65
SEB /RM	FR*	66,15	+ 0,38
SODEXHO ALLIANC	FR*	164,10	- 0,24
THE SWATCH GRP	CH	1196,80	+ 1,78
THE SWATCH GRP	CH	249,65	+ 1,78
VOIVO -A	SE	26,07	+ 0,71
VOIVO -B	SE	26,75	....
WWW UK UNITS	IR*	1,09	....
WILSON BOWDEN	GB	9,95	....
WOLFORD AG	AT*	33,95	- 0,15
DJ E STOXX CYC GO P		188,21	+ 2,10

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMEQ	GB	5,39	- 0,32
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,56	....
BASS	GB	12,87	- 2,60
BBAG OE BRAU-BE	AT*	43,80	....
BRAU-UNION	AT*	46,10	....
CADBURY SCHWEP	GB	7,55	+ 1,15
CARLSBERG -B	DK	34,20	+ 2
CARLSBERG AS -A	DK	36,21	+ 10,20
DANISCO	DK	33,53	....
DANONE /RM	FR*	245,30	+ 0,74
DELTA DAIRY	GB	15,77	....
DIAGEO	GB	9,22	+ 0,19
ELAIS OLEAGINOU	GR	24,69	....
ERID.BEGH.SAY /	FR*	90,10	+ 0,11
HEINEKEN HLD.N	NL*	39	....
HELLENIC BOTTL	GR	17,40	....
HELLENIC SUGAR	GR	14,82	....
KERRY GRP-A	GB	23,34	....
MONTEDISON	IT*	1,86	+ 0,54
NESTLE N	CH	1939,40	+ 0,10
KONINKLIJKE NUM	NL*	40,87	+ 0,47
PARMALAT	IT*	1,13	+ 0,89
PERNOD RICARD /	FR*	50,55	+ 0,70



VALEURS FRANÇAISES

● L'action Suez-Lyonnais gagnait 1,05 %, à 173,1 euros, vendredi 28 avril, dans les premiers échanges. Le groupe s'associe avec l'espagnol Telefonica pour briguer une licence d'opérateur de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) en France. De son côté, France Télécom, qui n'a pas obtenu une des cinq licences UMTS mises aux enchères en Grande-Bretagne, avançait de 1,6 %, à 165,6 euros.

● Lafarge, qui pourrait, selon le Times, améliorer son offre sur Blue Circle, rejetée par des institutionnels représentant 25 % du capital du cimentier britannique, gagnait 0,59 %, à 93,7 euros, vendredi matin. Schroders, principal actionnaire du britannique avec 5,5 % des parts, a rejeté l'offre.

● L'action Vivendi gagnait 2,18 %, à 107,8 euros, vendredi matin. Vivendi a assuré jeudi que son portail Internet « multiaccess » MAP, développé avec le britannique Vodafone, serait lancé en France avant la Fête de la musique, le 21 juin.

● Publicis bondissait de 3,26 %, à 523 euros, en Bourse, vendredi matin. Le groupe n'a pas besoin de nouer un partenariat majeur pour assurer son avenir, mais n'exclut pas une « alliance équilibrée », a affirmé son président Maurice Lévy à l'agence Reuters. La marge brute du groupe connaîtra cette année une « croissance largement supérieure à 20% », a-t-il ajouté.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 28 AVRIL

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 mai

Table of French stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of French stock market data (continued) listing various companies and their market performance.

Table of French stock market data (continued) listing various companies and their market performance.

Table of French stock market data (continued) listing various companies and their market performance.

International

Table of international stock market data including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ coupon précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 27 AVRIL

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data including columns for stock names, current price, and percentage change.

Table of new market data (continued) listing various companies and their market performance.

Table of new market data (continued) listing various companies and their market performance.

Table of new market data (continued) listing various companies and their market performance.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 28 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data including columns for stock names, current price, and percentage change.

Table of second market data (continued) listing various companies and their market performance.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data including columns for fund names, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP data (continued) listing various funds and their market performance.

Table of SICAV and FCP data (continued) listing various funds and their market performance.

Table of SICAV and FCP data (continued) listing various funds and their market performance.

Advertisement for CDC Asset Management, including contact information and a list of services.

Advertisement for CREDIT AGRICOLE, including contact information and a list of services.

Advertisement for CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, including contact information and a list of services.

Advertisement for LA POSTE, including contact information and a list of services.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/5/99.



**SCIENCES** Il y a environ 200 000 ans apparaissait un proche cousin, l'homme de Neandertal. Quatre-vingt mille ans plus tard, il était présent un peu partout en Europe et en Asie oc-

cidentale. ● A LA MÊME ÉPOQUE, des « hommes modernes » occupaient le sud de l'Afrique et l'Éthiopie. Vers -100 000 ans, leur présence était avérée dans la zone occupée par

Neandertal en Israël. ● SOIXANTE MILLE ANS plus tard, l'Europe était envahie et, en moins de treize mille ans, l'homme de Neandertal, pourtant robuste et moins fruste qu'on ne

le dit, était supplanté. ● ÉPURATION, évolution défavorable du milieu ou surpopulation dans une niche écologique réduite pourraient expliquer la disparition de cette espèce méconnue

et caricaturée, dont l'ADN diffère de celui des hommes modernes, bien que les uns et les autres semblent issus d'un même tronc, qui s'est ramifié voici 600 000 ans.

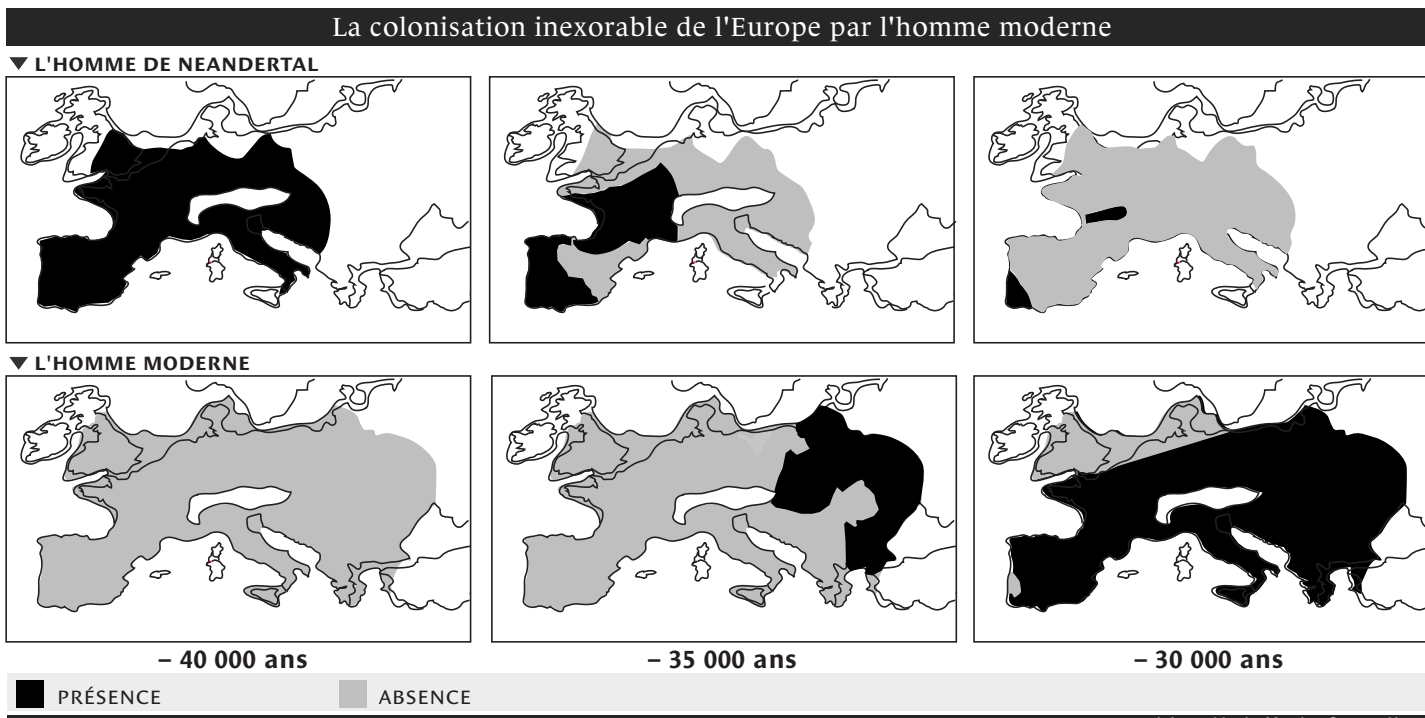
## L'homme de Neandertal : la dignité retrouvée d'un cousin disparu

En quelques dizaines de milliers d'années, l'homme moderne a colonisé l'Europe aux dépens des autres espèces. Cette vague née en Asie n'a mis que 2 500 ans pour atteindre l'Atlantique. Une étude démographique de la revue britannique « Antiquity » témoigne de cet étonnant phénomène

DEPUIS des milliers d'années, *Homo sapiens sapiens*, c'est-à-dire nous, l'espèce humaine, règne sur la planète. Nous savons aujourd'hui qu'il y a seulement 30 000 ans il partageait son territoire avec *Homo sapiens neandertalis*. Une autre sous-espèce d'homme. Pas des hominidés à l'image de Lucy et de ses frères, qui, voici trois millions d'années, cherchaient leur voie dans le labyrinthe de l'évolution. De « vrais » hommes, avec lesquels nos ancêtres ont eu de multiples échanges culturels et économiques. Mais des hommes physiquement et génétiquement très différents de nous, et dont la lignée s'est éteinte il y a quelque vingt-sept mille ans pour des raisons encore mystérieuses.

Le fait est fascinant, dérangeant, parce qu'il met en cause l'unicité de l'espèce humaine. Depuis la première découverte, en 1856, de ses restes fossiles dans une grotte du val Neander, près de Düsseldorf, en Allemagne, notre cousin Neandertal n'a cessé de faire l'objet de travaux scientifiques poussés, suivis de débats toujours houleux. La dernière de ces études, à paraître prochainement dans la revue britannique *Antiquity*, porte sur sa démographie en Europe, comparée à celle de son successeur de Cro-Magnon. Elle avait été précédée, en 1997 et en mars de cette année, de deux analyses de son ADN analogues à celle réalisée récemment sur le cœur du présumé Louis XVII.

Longtemps, l'homme de Neandertal a traîné une réputation de brute épaisse. Avec un front et un menton fuyants, une boîte crânienne en forme de chignon, une sorte de visière osseuse surmontant ses orbites, une silhouette râblée à la musculature puissante, Neandertal n'avait, il est vrai, rien d'un jeune premier. Physiquement, il était très différent de nous, et les paléontologues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sous le coup des écrits de Charles Darwin, ont voulu en



Ces cartes sont l'illustration de la formidable régression de l'homme de Neandertal face à la vague, venue d'Asie, de l'homme moderne. Pour leur démonstration, les chercheurs n'ont pris en compte qu'une partie de l'Europe sur laquelle ils disposaient de données attestant la présence de chacune des espèces. En effet, Neandertal fut présent en Israël et l'homme moderne dans toute l'Asie. Mais les phénomènes de disparition du premier et de colonisation de l'Europe par le second sont d'une étonnante rapidité.

faire le chaînon manquant entre le singe et l'homme d'aujourd'hui.

Encore maintenant, certains chercheurs le tiennent en piètre estime alors que « son cerveau était aussi gros que le nôtre, bien que d'une conformation différente ». Ce qui n'empêche pas Ian Tattersall, directeur du département d'anthropologie au Museum américain d'histoire naturelle de New York, d'insister sur le fait que, si une étude récente a bien conclu que le moulage endocrânien des néandertaliens révélait « d'importantes similitudes avec le nôtre dans l'organisation externe », il apparaît aussi que « leur cortex d'association frontal (où, on le sait, s'effectue une grande partie des processus de la pensée)

était peu développé, à l'instar de celui des hominidés antérieurs ».

Neandertal aurait donc été un être stupide. C'est aller un peu vite en besogne. Il maîtrisait parfaitement une technique très élaborée de taille des outils de pierre. Il enterrait ses morts, comme l'ont montré plusieurs études archéologiques, ce qui pourrait, reconnaît Ian Tattersall, dénoter une certaine forme de « vie spirituelle ». Mais le chercheur américain lui refuse le droit à la parole, ou, tout au moins, la faculté de communiquer verbalement, « comme notre espèce le fait ». Selon lui, ce sont les premiers hommes modernes ayant occupé l'Europe et évincé les néandertaliens qui sont à l'origine du

langage, de la maîtrise des symboles, de l'art, de la musique... Bref : ce sont les *sapiens sapiens* de Cro-Magnon qui ont inventé la civilisation.

### DES STOCKS D'OCRE

Sur ce point, le débat est plus que vif. A partir des mêmes données archéologiques, les chercheurs arrivent souvent à des conclusions diamétralement opposées, fondées sur des critères autant philosophiques que scientifiques. « Notre discipline, reconnaît Pierre-Yves Demars, de l'Institut de préhistoire et de géologie du quaternaire (CNRS, université de Bordeaux), présente la particularité - qui est à la fois un avantage et un désagrément - de toucher au domaine affectif. Nous sommes tous concernés de près par l'histoire de notre espèce. » Moins affirmatif que son confrère américain, il souligne que les données recueillies sur les nombreux sites du Périgord fréquentés, il y a quelque 40 000 mille ans, par Cro-Magnon ou Neandertal ne permettent pas de discerner de différences fondamentales dans le mode de vie des deux groupes humains qui se côtoyaient alors dans la région.

S'il est vrai que les peintures et les gravures des grottes ornées sont attribuables aux « hommes modernes », on a trouvé d'importants stocks d'ocre dans les campements néandertaliens, souligne le cher-

cheur français. « Peut-être s'en servaient-ils pour s'orner le corps ou décorer des supports périssables, comme des peaux », qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

En fait, la seule certitude que l'on peut tirer des données recueillies lors des fouilles archéologiques est que l'homme de Neandertal est apparu il y a environ 200 000 ans. Voici 120 000 ans environ, il est présent un peu partout en Europe et en Asie occidentale. A la même époque, dans le sud de l'Afrique et en Éthiopie, on trouve des hommes modernes. Leur présence est avérée sur le territoire de Neandertal à partir de -100 000 ans en Israël. 60 000 ans plus tard, ils ont investi toute l'Europe, où ils supplantent complètement Neandertal en moins de 13 000 ans.

### DIVERGENCES GÉNÉTIQUES

Que s'est-il passé durant cette époque charnière ? Pour en avoir le cœur net, Pierre-Yves Demars et Jean-Pierre Bocquet-Appel, démographe au laboratoire de dynamique des populations humaines (CNRS, Paris), ont reconstitué sur ordinateur la distribution spatiale et temporelle des hommes modernes et des néandertaliens à partir des données recueillies sur 468 sites attribués à ces deux groupes humains. « Nous savions simplement que les hommes modernes avaient envahi l'Europe d'est en ouest », explique Pierre-Yves Demars. En modélisant les mouvements de population de cette époque, les deux hommes ont pu visualiser cette invasion. « Une véritable vague » qui prend naissance en Asie centrale il y a 35 000 ans pour déferler jusqu'à l'Atlantique, qu'elle atteigne dès -32 500 ans. Vers -33 750, on voit apparaître les premières « taches » d'éclaireurs modernes en Allemagne et aux deux extrémités des Pyrénées. Vers -30 000, ne subsistent plus que deux petites poches de néandertaliens dans le sud-ouest de la France et dans l'extrême sud-ouest de l'Espagne ; 2 750 ans plus tard, ils ont totalement disparu...

La rapidité de cette évolution et, surtout, la répartition géographique des deux populations durant cette période semblent corroborer les indications fournies par la génétique. L'analyse d'ADN réalisée il y a trois ans par le Suédois Svante Pääbo a en effet montré que Neandertal était génétiquement très éloigné de nous et qu'il avait probablement divergé de la branche conduisant à notre ancêtre commun, *Homo erectus*, il y a 600 000 ans (*Le Monde* du 12 juillet 1997).

Ces conclusions ont été confortées par une seconde analyse d'ADN faite à l'université Columbia de New York il y a un mois. Neandertal ne serait donc pas, comme certains le pensaient, notre ancêtre, mais un cousin. Dans ces conditions, les Européens modernes seraient donc bien issus d'une vague d'immigration partie d'Afrique il y a un peu plus de 100 000 ans pour submerger l'Asie et l'Europe. Un raz-de-marée auquel Neandertal n'aurait pu résister.

Jean-Paul Dufour

★ Ian Tattersall, *L'Émergence de l'homme*, éditions Gallimard, 1999

J.-P. D.

### « Acculturation » n'est pas

### « assimilation »

Une grande part du malentendu entre chercheurs sur le délicat sujet des relations culturelles entre l'homme de Neandertal et l'homme de Cro-Magnon vient d'une différence d'interprétation du terme « acculturation », estime Pierre-Yves Demars. « L'acculturation, c'est l'appropriation de certains traits culturels par une population qui les adapte pour les faire entrer dans sa propre culture, explique-t-il. Cela s'est toujours produit entre groupes humains et peut même franchir la barrière des espèces : nous réussissons bien à communiquer avec les grands singes ! Mais certains, notamment aux États-Unis, confondent acculturation et assimilation. Ce sont deux phénomènes fondamentalement différents. » Une erreur d'interprétation que le chercheur français attribue au résultat d'une « pollution par nos opinions philologiques » d'une analyse qui devrait rester rigoureusement scientifique.

EN EUROPE, la confrontation des néandertaliens et des hommes modernes a coïncidé avec une baisse de la température moyenne qui devait conduire au dernier maximum glaciaire, il y a environ 20 000 ans. A ce lent refroidissement, qui débuta vers -36 000 ans, s'est ajoutée à cette époque une augmentation de l'aridité, remarquent Jean-Pierre Bocquet-Appel et Pierre-Yves Demars dans leur étude. Selon eux, la conjonction de cet événement climatique et de l'arrivée massive des Cro-Magnon pourrait être à l'origine de la disparition des néandertaliens. Ces derniers, expliquent les deux chercheurs, se seraient réfugiés dans des zones plus arrosées, dans les régions du sud-ouest, près de l'Atlantique. Dans une deuxième phase, ces mêmes zones plus riches auraient été colonisées par les nouveaux arrivants.

La thèse est séduisante. Pourtant, les solides néandertaliens en avaient vu d'autres. En près de 200 000 ans, ils avaient connu des situations beaucoup plus difficiles et même une autre glaciation. Mais ils n'avaient sans doute jamais dû faire face à une telle concurrence. Comment leur sort fut-il réglé ? On ne peut, certes, exclure la violence, une sorte de génocide. Pourtant, le pire n'est pas certain. « Je ne prétends pas qu'ils ne se "bouffaient" pas l'un l'autre de temps en temps, quand l'occasion se présentait, estime Yves Coppens, professeur au Collège de France. Mais je crois que Neandertal était tout simplement moins bien adapté. Cela peut suffire pour faire dispa-

raître des espèces animales ou même des civilisations, par la seule loi de l'évolution. Tout comme, de nos jours, des PME font faillite parce qu'elles ne savent pas se plier aux nouvelles conditions de l'économie. »

A cet égard, leur robustesse même a pu constituer pour eux un handicap. « Peut-être avaient-ils besoin, de plus de nourriture que les hommes modernes, plus graciles », avance Pierre-Yves Demars. Pour cette raison, ils ont peut-être « moins bien supporté la pénurie causée par la sécheresse et la surpopulation dans une niche écologique réduite ». En tout cas, estime le chercheur, « il y a eu des échanges entre les deux groupes, c'est évident, une acculturation croisée ». Les hommes modernes ont peut-être apporté une certaine conception artistique aux néandertaliens qui, vivant depuis très longtemps dans la région, ont pu transmettre leur connaissance de la faune et des ressources locales.

### HYBRIDATION PEU PROBABLE

Leurs relations sont-elles allées plus loin ? Se fondant sur l'observation rare, mais apparemment incontestable, de caractères plus ou moins « néandertaliens » chez certains de nos contemporains, des chercheurs ont avancé l'hypothèse d'une hybridation. Une assimilation des derniers hommes de Neandertal qui se seraient fondus dans la foule de leurs colonisateurs.

Les anthropologues n'excluent absolument pas que ces deux sous-espèces de *sapiens* aient

## Trop robustes et donc trop fragiles

## Les enfants perdus du siècle

Maurras, Cocteau, Breton, Gide, Foucault : tous furent des pères pour une jeunesse fervente qui les admirait. Frédéric Gausson raconte cette relation privilégiée entre ces « maîtres à penser » et leurs fils d'élection que furent Lucien Rebatet, Maurice Sachs, René Crevel, Pierre Herbart ou Hervé Guibert

du mardi 2 au samedi 6 mai

Le Monde  
à partir  
du daté 3



## Mondial 98 : Cameroun-Chili « rejoué » au tribunal de Nantes

LE MATCH CAMEROUN-CHILI, qui s'était soldé par un résultat nul (1-1) le 23 juin 1998 à Nantes lors de la Coupe du monde de football, aura une troisième mi-temps juridique. La chambre civile du tribunal de grande instance de Nantes examinera, le 16 mai, la demande de réparation d'un préjudice moral et économique déposée par l'Association culturelle camerounaise de Loire-Atlantique à l'encontre de la Fédération internationale de football (FIFA). Après avoir reçu les conclusions des deux parties, la juridiction civile s'est déclarée compétente pour examiner l'affaire. L'Association culturelle camerounaise de Loire-Atlantique était partie prenante dans la venue des « Lions indomptables » à Nantes. Sa demande s'adresse à la FIFA parce que celle-ci était l'employeur de l'arbitre du match, dont les décisions, selon cette association, ont entraîné l'élimination du Cameroun de la compétition. L'avocat de l'association, M<sup>e</sup> Jean-Michel Pollono, estime que cette affaire est à rapprocher d'une précédente élimination douteuse du Cameroun en huitièmes de finale de la Coupe du monde 1990, en Italie, « ce qui permet de s'interroger sur une volonté d'écarter l'Afrique de la phase finale de la Coupe du monde de football ». - (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le FC Barcelone a été éliminé, jeudi 28 avril, des demi-finales de la Coupe d'Espagne et suspendu de cette épreuve pour la saison 2000-2001 par le comité de compétition de la Fédération espagnole de football. Le club catalan avait refusé de disputer, lundi 24 avril, la demi-finale retour de la Coupe d'Espagne contre l'Atletico Madrid en raison d'un problème d'effectif. Neuf footballeurs étrangers du Barça étaient convoqués pour disputer des matches amicaux avec leurs sélections nationales respectives.

■ **TENNIS** : la France a battu, jeudi 27 avril à Moscou, la Russie (3-0) au premier tour du groupe mondial de la Fed Cup. Sandrine Testud a battu Elena Likhovtseva (6-1, 6-4) et Julie Halard a dominé Anna Kournikova (6-2, 2-6, 6-1). Enfin, la paire Nathalie Tauziat - Julie Halard s'est imposée aux dépens Anna Kournikova - Elena Likhovtseva (6-3, 7-6 [7-5]). Les Françaises devaient rencontrer, vendredi, l'Australie, qui a été battue la veille par la Belgique (1-2).

■ **VOILE** : Florence Arthaud (Fleury-Michon) a été autorisée par son médecin à reprendre, vendredi 28 avril vers minuit, la course de la transat Lorient - Saint-Barthélemy en compagnie de son coéquipier Philippe Poupon. La navigatrice a été soignée, jeudi, à Paris, d'une plaie infectée (phlegmon) sur le dos de la main gauche.

## Le SC Bastia se pose en arbitre dans la course à la Ligue des champions

Le club corse va rencontrer successivement Paris SG, Lyon et Bordeaux

Invaincu dans son stade de Furiani depuis le début du championnat de France de football de D 1, le Sporting Club de Bastia, cinquième au

classement en dépit d'un budget limité, se prépare à une fin de saison palpitante avec la réception, dimanche 30 avril, du Paris SG, avant un

déplacement à Lyon et la venue de Bordeaux, clubs respectivement troisième, deuxième et quatrième du championnat.

### BASTIA

de notre envoyé spécial

L'insurrection des « petits clubs » en cette fin de saison tourmentée n'est pas pour déplaire à Frédéric Antonetti. L'entraîneur du Sporting Club de Bastia le reconnaît sans peine : lui aussi a vibré devant la victoire des joueurs de deuxième division de Gueugnon en Coupe de la Ligue, samedi 22 avril. Un succès du Paris-Saint-Germain aurait pourtant grandement servi ses intérêts. Si les footballeurs de la capitale, actuellement troisièmes en championnat, s'étaient imposés ce soir-là comme le voulait la logique, la cinquième place du classement de première division aurait été synonyme de qualification pour la Coupe de l'UEFA. Or cette cinquième place est aujourd'hui occupée par Bastia.



### FOOTBALL

Mais Frédéric Antonetti, trente-huit ans, n'oublie pas qu'avant de

devenir entraîneur d'un club de D 1 il mena une honnête et anonyme carrière de milieu de terrain en D 2 pendant les années 80 (à Bastia, Béziers et au Puy). « La performance de Gueugnon m'a fait plaisir, dit-il, car c'est un club qui nous ressemble. Il n'a pas beaucoup de moyens et il est ancré dans une terre de football, comme nous. Cela me conforte dans l'idée que Bastia parviendra à gagner un trophée comme la Coupe de la Ligue. Même si je sais que Bastia sera appelé également à redescendre en D 2 un jour ou l'autre. »

Avec environ 100 millions de francs « annoncés » de budget annuel, le SC Bastia fait partie des clubs les moins fortunés de l'élite et ses perspectives de développement sont limitées. Son stade, à Furiani, rénové partiellement après la catastrophe qui entraîna la mort de dix-sept personnes et fit deux mille blessés en 1992, n'est toujours aux normes de la D 1. Sa moyenne de spectateurs - 6 000 personnes par match - est en baisse, en raison notamment du succès en Corse de la télévision avec paiement à la

séance. Enfin, la faible industrialisation de l'île rend impossible la venue de grands patrons dans l'actionnariat du club. « C'est comme si nous étions un promu permanent, estime Frédéric Antonetti. Lille, qui retrouvera la D 1 la saison prochaine, aura un budget largement supérieur au nôtre. Et Toulouse, qui peut également remonter, n'aura guère de difficultés pour nous dépasser dans ce domaine. »

### DISCIPLINE RETROUVÉE

Spécialisé dans le recrutement de footballeurs en situation d'échec dans d'autres clubs, le SC Bastia pourrait parfaitement jouer les trouble-fête en cette fin de championnat. Pour ses trois derniers matches de la saison, la formation insulaire affronte les trois équipes situées juste au-dessus d'elle : Paris SG (3<sup>e</sup>) dimanche, Lyon (2<sup>e</sup>) le 4 mai et Bordeaux (4<sup>e</sup>) le 13 mai. « Nous serons les arbitres pour la course à la Ligue des champions », constate, ravi, Frédéric Antonetti, qui n'en demandait pas tant en début de saison. Nommé à la tête de l'équipe professionnelle en 1994, l'homme avait surpris son monde en quittant la Corse en 1998 pour aller diriger le club japonais d'Osaka. Frédéric Antonetti voulait changer d'air, « ne plus voir son nom collé à celui de Bastia ». Le fils du menuisier de Ventolasca passa un an au Japon, gagna plus d'argent qu'il n'en aurait touché en France, puis s'en revint, affecté par les difficultés rencontrées par ses deux enfants au contact de la vie extrême-orientale.

Pendant son absence, le SC Bastia fit le choix d'une politique ambitieuse de recrutement sous la gouverne d'un nouvel entraîneur, le Franco-Polonais Henri Kasperczak. L'expérience tourna court. Le club termina à la 13<sup>e</sup> place et établit un nouveau record du nombre de cartons rouges en une seule saison : 13. En revenant à Bastia à la demande des dirigeants, Frédéric Antonetti fut chargé de remettre l'effectif dans le droit chemin. Le résultat se révéla probant puisque la première expulsion d'un footballeur bastiais (le défenseur Laurent Casanova) ne survint qu'à la

30<sup>e</sup> journée, un deuxième carton rouge ayant été attribué lors de la journée suivante au gardien de but Eric Durand. « Il y a eu une prise de conscience collective de la part des joueurs. C'est ce dont je suis le plus fier cette année », souligne l'entraîneur.

Frédéric Antonetti aurait bien aimé, parallèlement, tordre le cou à une autre réputation qui colle à Bastia : celle de l'ambiance « intimidante » de son petit stade coïncé entre mer, ville et montagne. Si les récits évoquant les bombes agricoles et les coups de fusil en l'air n'ont plus cours à Furiani, l'idée selon laquelle « il est difficile d'y gagner » perdure sur le continent. Involontairement, l'équipe de Frédéric Antonetti a redonné vie à ce raccourci en demeurant invaincue cette saison à domicile. « Mes collègues disent rarement que c'est la qualité de notre jeu qui fait qu'on ne parvient pas à obtenir un résultat chez nous. Cela me déçoit qu'on laisse entendre que Furiani n'est pas un stade comme un autre. Je ne prétends pas que nous sommes des saints, mais il ne s'y passe rien de spécial. Heureusement que les incidents du tunnel du Stade-Vélodrome, à Marseille, ne se sont pas déroulés chez nous, sinon, qu'aurions-nous entendu ! »

Frédéric Antonetti prône l'ouverture du club vers l'extérieur. Il a beaucoup fait pour que les équipes des « moins de quinze » et des « moins de dix-sept ans » du SC Bastia participent aux championnats nationaux sur le continent. Contre l'avis d'une frange de supporteurs, il continue également de croire que la présence de footballeurs corses sous le maillot frappé de la tête de Maure ne doit pas être une idée fixe. « Comment composer une équipe entièrement corse avec un bassin démographique de 240 000 habitants ? Je suis favorable à ce qu'il y ait trois ou quatre joueurs corses dans l'effectif, mais pas plus. Je me souviens que lors de la saison 1988-1989, en D 2, nous étions quinze Corses sur vingt joueurs : on s'était bouffé le foie entre nous ! »

Frédéric Potet

## En Suède, l'Eglise luthérienne mise sur l'AIK Stockholm

### STOCKHOLM

de notre correspondant

Si de nombreux supporteurs ont érigé le football en religion, Dieu doit-il pour autant se mêler de ballon rond ? La question se pose en Suède, après l'achat controversé, par l'Eglise luthérienne, d'actions AIK, le club de Stockholm champion national en 1999. Ce paquet de plus de 30 000 titres a été discrètement acquis à l'automne, pour un montant de 2 millions de couronnes (245 000 euros), au moment où AIK émettait ses premières actions. L'Eglise de Suède, une des plus grosses fortunes du royaume, possède notamment un confortable portefeuille boursier, d'une valeur de 500 millions de couronnes (61 millions d'euros).

Cette prise de participation dans AIK, à hauteur de 4 % de son capital, ne tarda pas à irriter les fans des équipes adverses. En particulier ceux de Hammarby, rivale de toujours d'AIK dans la capitale suédoise. « L'Eglise n'a pas le droit de prendre partie pour une équipe en particulier », s'indigne Aake Ryden, un des dirigeants de l'association des supporteurs de Hammarby, les Bajen Fans. « Pour nous, dit-il, c'est comme si l'Eglise investissait dans un fabricant d'armes », ce qu'elle s'interdit de faire pour des raisons d'éthique.

Scandalisés, Aake Ryden et ses amis ont quitté l'Eglise. Les pasteurs des quartiers sud de Stockholm s'en sont inquiétés auprès de l'archevêché, reconnaît son porte-parole, Johan Hasslov. « Vous comprenez, c'est très compliqué de posséder des actions, se justifie-t-il. Jadis, l'Eglise se contentait de gérer un patrimoine de terrains et de fo-

rêts, et ses comptes en banque, mais dans le monde actuel, il faut chercher le meilleur rendement possible. » D'où l'achat d'actions AIK, bien que celles-ci n'aient pas encore fait preuve de leur rentabilité, puisqu'elles n'ont toujours pas été cotées en Bourse...

### L'EXEMPLE DE MANCHESTER

La direction du club a prévu - une première en Suède - de les introduire sur le marché au second semestre. Les piètres résultats de l'équipe depuis le début de la saison risquent toutefois de retarder ce projet. Que diable l'Eglise est-elle allée faire dans AIK ? Les experts doutent fort du rendement de ce genre d'actions en Suède. « On les achète plus avec le cœur qu'avec le cerveau », tranche l'un d'eux. Johan Hasslov s'inscrit en faux : « Ca peut bien marcher en Bourse. » Et le porte-parole archidiocésain de comparer avec le cours en flèche des actions de Manchester United.

Il reste que ce placement n'arrange pas la cote de l'Eglise luthérienne, qui a déjà vu quelque quel que 15 000 de ses membres la quitter depuis le 1<sup>er</sup> janvier, date de sa séparation à l'amiable d'avec l'Etat. La majorité de ces départs n'ont rien à voir avec le football, mais la publicité provoquée par ces initiatives boursières n'arrange pas les choses. « Désormais indépendante, l'Eglise ne peut plus se fier aux vieilles règles du jeu et doit chercher ses brebis d'une nouvelle manière », explique Sune Sylven, le chroniqueur sportif du quotidien Svenska Dagbladet.

Antoine Jacob

Sylvie, 24 ans, conseillère beauté Marionnaud.

**mathilda may**  
c'est elle.

Marionnaud

et vous, qui s'occupe de vous ?



# Les métamorphoses du jean

Brodé, clouté, customisé, volontairement sali ou décliné en escarpin, le jean du troisième millénaire se soumet à toutes les transformations

ON AVAIT enterré le jean un peu trop vite en 1999, après la fermeture de onze des vingt-sept usines américaines du groupe Levi Strauss. C'est vrai que les quadras lui préfèrent souvent le chino beige pour finir leur semaine de travail et les adolescents l'ont remplacé par le baggy en grosse toile. Mais la mode n'a de cesse de ressusciter ce vêtement qui a habillé toutes les générations depuis 1853, date à laquelle un certain Levi Strauss confectionna pour un chercheur d'or un pantalon dans une toile épaisse rapportée de Nîmes, avant de déposer le brevet du jean vingt ans plus tard.

« Il y a un an, il n'y avait que Tony Blair pour penser que le jean était tendance. Aujourd'hui, les créateurs l'utilisent pour accrocher une nouvelle génération », ironisait *The Independent on Sunday*, supplément hebdomadaire du quotidien britannique dans un article du 6 février titré : « Ces vieux jeans ? Ils coûtent seulement une semaine de salaire. » Cannibalisée par la grande distribution ces dernières années, la toile bleue se métamorphose en denrée de luxe sous la main des créateurs. De Chanel à Dior en passant par Stella McCartney chez Chloé ou Alexander McQueen, le denim est la star du printemps, et il devrait continuer de tisser sa toile l'hiver prochain.

Déjà, au printemps 1999, Tom Ford, le directeur artistique de Gucci, avait relancé la mode du « customisé » en osant ses jeans déchirés rebrodés de perles et de plumes de coq par des Indiens venus spécialement en Italie. Malgré le prix prohibitif de 18 300 francs (2 790 euros), les boutiques ont été dévalisées en quelques jours et les clientes ont dû s'inscrire sur liste d'attente pour recevoir leur pantalon-talisman. Depuis, l'esprit « fait main » se vend bien, de Morgan à Kookaï, qui rajouissent leurs jeans en les brodant de galons, de sequins ou de franges de perles. En témoigne le succès de JNCO, spécialiste du « baggy » converti depuis peu au « customisé ».

Du bob à l'escarpin, toute la garde-robe est déclinée dans la toile bleue. Même la marque de cosmétiques Stila propose chez Saks à New York une collection Denim d'ombres à paupières indigo. Chez Chanel, le sac en jean matelassé à

3 900 francs (595 euros) est en rupture de stock pendant que chez Dior on doit s'inscrire sur liste d'attente pour acquérir un sac Malice à 3 200 francs (488 euros) ou Selle à 3 500 francs (534 euros) en denim indigo. Autre best-seller de la maison, la petite robe en soie imprimée jean délavé à 8 300 francs (1 265 euros) qui effleure le corps huilé du mannequin Gisèle Bündchen dans les publicités sulfureuses de la marque. Sous la main de John Galiano, le jean joue les caméléons, stretch ou brut, en trompe l'œil sur de la mousseline, du cachemire ou du jersey de soie. Dans le prêt-à-porter de l'hiver 2000, présentée en mars, le créateur revisite même le jean délavé à l'eau de Javel des années punk dans un perfecto en peau lainée ou manteau constellé de paillettes.

## SUJET D'EXPÉRIENCES

« Comble du chic, le denim est associé à du nappa ou de la chèvre argent. C'est la nouvelle allure glamour, la quintessence du sportswear poussée à l'extrême », dit-on chez Céline, où Michael Kors propose « une réinterprétation libre et sophistiquée du jean, plus urbain chic que plage ». Le denim indigo est imprimé du blason maison et le jean en coton et soie est délavé main en *tye and dye*, cette technique de teinture indienne qui consiste à nouer le tissu par endroit puis à le plonger dans un bain de délavage pour obtenir un dessin unique. Dans la collection d'hiver, l'attribut des hors-la-loi s'embourgeoise, traité en laine indigo double face dans des pantalons à ceinture dorée ou un tailleur bordé de zibeline.

Si le grand regret d'Yves Saint Laurent est de ne pas avoir inventé le jean, Jean Paul Gaultier l'a fait entrer dans le giron de la haute couture avec, en 1999, un fourreau en denim délavé et dégradé de plumes d'autruche par les ateliers Lemarié et, pour l'été 2000, un corsaire rebrodé de perles de cristal pendant 270 heures.

Jérôme Dreyfuss cultive « son côté rock 'n roll et décalé ». Présentée lors des défilés de mars, sa robe en bandelettes de jean réalisée à partir de vieux 501 lacérés a demandé plus de 300 heures de travail et les chutes de jean incrustées sur sa robe en crêpe ont été « effilochées fil à fil avec une aiguille ». « Le jean est un matériau pas trop cher qui permet de répondre aux attentes du marché. Quand on n'a pas les moyens d'une grande maison de couture, on peut se faire la main dessus, expérimenter beaucoup de choses », explique le styliste, âgé de vingt-cinq ans. Après le corsaire et la jupe en denim léger orné de motifs végétaux en silicone, Barbara Bui l'a travaillé, pour l'hiver 2000, version peau de pêche, gansé de

fournure de chèvre ou rebrodé de rivets de cuivre sur les côtés.

Rentré en 1999 dans le *Dictionnaire des mythes d'aujourd'hui* sous la direction de Pierre Brunel (éditions du Rocher), le jean est sujet d'expériences, du « denim éternel », l'un des derniers brevets déposés par les pionniers Marithé et François Girbaud, au denim de cuir du japonais Kondo en passant par les modèles réversibles du New-Yorkais Chuck Roaste.

Devant cette explosion de créativité, les marques traditionnelles de jean ont dû revoir leur discours. « La demande a beaucoup changé, on ne parle plus d'un jean basique, mais d'un pantalon en denim », explique Giovanni Pungetti, directeur France de Diesel qui constate « un raccourcissement du cycle de vie d'un jean ». Pour Éric Lejeune, responsable marketing de Levis France, « nous sommes plus réactifs par rapport aux tendances du marché. Depuis cette année, le nombre de collections est passé de 2 à 4 par an. La garde-robe des adolescents est plus éclectique. Ils n'avaient rien contre le jean, mais ils demandaient plus de performances et d'innovations ». Sorti du registre des grands espaces, Levis intègre dans son discours des notions d'ergonomie et d'architecture. Sa dernière ligne Engineered Jeans a des coutures tournantes qui épousent les mouvements du corps, une coupe

en biais pour un tombé parfait sur la chaussure, une poche briquet élargie pour accueillir un portable...

« Face à la banalisation du cinq poches, les marques se doivent de faire assaut de créativité à travers d'autres coupes et d'autres délavages », explique Pascal d'Halluin, directeur général France de Lee Cooper. En partenariat avec Dupont de Nemours, la marque lance un mélange de denim et de Softlycra, une fibre utilisée en lingerie pour son confort et son « retour » moins brutal. Une technicité qui renforce la cible féminine et signe la fin de « l'androjeanement » correct.

Anne-Laure Quilleriet



Botte en jean stretch à talons de 8 cm, Christian Dior, et escarpin Americano réalisé à partir de manches de blouson par Bruno Frisoni.



LAURENT SUCHEL PRESSE



Une version bourgeoise du jean avec ce tailleur composé d'une veste patineuse et d'une jupe en denim de laine double face indigo bordé de zibeline, dans la collection de Céline, dessinée par Michael Kors.



Ce corsaire haute-couture de Jean-Paul Gaultier a demandé 270 heures de travail.

PATRICE STABLE



Veste courte en jean froissé et robe asymétrique en jersey de soie imprimé jean, bottes en denim et lézard, Christian Dior par John Galiano.

DAN LECCA

**INNOVATION ANTI-ÂGE**

Un communiqué des Laboratoires LIERAC

**Vieillesse cutanée: un actif vedette, l'acide salicylique, pour un effet peeling, rapide, efficace, et bien toléré.**

Prescrit par les dermatologues depuis longtemps pour ses propriétés d'exfoliation, l'acide salicylique trouve une nouvelle utilisation très prometteuse dans les peelings, procédés qui permettent de faire "peler" la peau lui donnant ainsi un aspect plus jeune.

Les dermatologues utilisent l'acide salicylique à des concentrations importantes (20 % et plus) en cabinet médical: les Laboratoires LIERAC l'ont formulé dans une solution cosmétique, NIGHTPEEL, à une concentration efficace et très bien tolérée de 4 %.

À cette concentration, l'acide salicylique agit sur les cellules superficielles de la peau: **la peau est plus douce, le teint plus uni, les rides s'atténuent.** Rapidement visible, l'action de l'acide salicylique se singularise également par sa bonne tolérance: il permet d'éviter les rougeurs et le dessèchement observés avec la majorité des actifs utilisés dans les peelings.

**NIGHTPEEL, solution peeling anti-âge** s'utilise tous les soirs, à raison de quelques gouttes sur l'ensemble du visage à faire pénétrer par massages du bout des doigts.

En cure de 6 à 8 semaines, renouvelable 2 à 3 fois par an.

**Demandez conseil à votre dermatologue ou votre pharmacien.**

## Taches, usures et ourlets effilochés font le succès du « dirty » chic

« IL A L'AIR d'avoir parcouru un millier de miles puis de s'être traîné encore un peu, d'avoir passé une vie entière sur le dos d'un cheval, d'être tombé de moto et remonté dessus ensuite. Mais ce denim n'a été porté par personne. Le dirty denim est comme les gens: il n'y en a pas deux pareils », explique un communiqué présentant les derniers modèles de la ligne CK Jeans de Calvin Klein. Quand le pape de la mode minimaliste - rebaptisé par tous Calvin « Clean » (propre) - se convertit au dirty (sale) denim, la toile volontairement usée et jaunie s'affiche comme l'une des tendances fortes de cette année 2000, qui n'a de cesse de rompre avec les silhouettes trop lisses de la décennie 90.

« Je voulais un vêtement décontracté et confortable dont l'allure convienne à tout le monde. Le denim foncé a tendance à être raide, celui-ci est plus doux, usé et il a une allure très personnelle », déclarait Calvin Klein dans le quotidien américain de la mode *Women's Wear Daily*, le 16 septembre 1999. Vendus 30 % plus chers que les modèles traditionnels de la marque aux États-Unis et 10 % de plus en France (700 F, 106,71 €), les dirty jeans subissent plus d'opérations et certaines finitions sont manuelles. Le denim est délavé, frotté avec du pa-

pier de verre, tordu pour le vieillir et l'assouplir, les ourlets sont partiellement effilochés et les plis d'usure sont recréés au genou et à l'aîne.

### « CRAD ET BLANCHI »

Mais, côté créateur, le terrain des dirty jeans a été défriché par Helmut Lang. Ses jeans, qui semblent avoir été portés pendant quinze ans, triomphent depuis trois ans sur les bêtes de mode qui n'hésitent pas à dépenser plus de 1 000 francs pour un jean savamment maculé de taches de peinture, proche de celui d'un peintre en bâtiment après plusieurs jours de chantier. « Le phénomène dirty n'est pas nouveau. Il est passé des aficionados de la mode à un public large », remarque Thierry Gillier, PDG de Zadig & Voltaire, qui diffuse depuis 1997 les jeans Helmut Lang. Cette saison, l'enseigne a mis l'accent « sur le crad et le blanchi ».

Lancée en février en France, la ligne Polo Jeans de Ralph Lauren propose des shorts et des jupes en jean effiloché et une série de vêtements « décolorés au soleil » dont un pantalon charpentier tissé dans des fils indigo et orange.

Sous diverses appellations, les fabricants traditionnels proposent ce type de délavage. « S'il était difficile de convaincre les clients au début, aujourd'hui le best-seller est le dirty jean à travers quatre sortes de délavages. Il représente 35 % des commandes de jeans sur l'hiver prochain », constate Giovanni Pungetti, directeur général de Diesel France. Dans la collection d'été, la tendance est poussée à l'extrême avec des blousons aux auroles jaunâtres sous les bras ou des jeans « plombier » noircis par endroits pour simuler des traînées d'huile. Dans cette lignée néo-grunge, on annonce pour l'automne 2000, chez Levis, une impression greasy (graisseuse).

Sac en dirty jean et cuir matelassé dans la collection automne-hiver 2000-2001 de Chanel.



Le denim de luxe aux apparences crasseuses a même inspiré Karl Lagerfeld chez Chanel pour l'automne-hiver 2000/2001. Dans sa collection de prêt-à-porter présentée en mars, les jeans jaunis et délavés avec des empiècements de cuir craquelé côtoient jupes et sacs à main, comme ce modèle brodé de fleurs qui sera commercialisé à plus de 12 000 francs (1 829 euros).

A.-L. Q.

Une déclinaison du jean dirty dans ce pantalon Daze taille basse de la marque italienne Diesel.

### PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin  
ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi



# Lente amélioration

**SAMEDI.** La dépression à l'origine du mauvais temps se comble lentement sur le pays. Les pluies vont donc se raréfier, mais l'humidité stagne dans les basses couches de l'atmosphère se traduit par de nombreuses formations brumeuses en matinée et un ciel partagé en cours de journée.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - De la Bretagne à l'Anjou, la matinée offre de larges éclaircies puis un voile nuageux arrive l'après-midi. De la Basse-Normandie à la Touraine, les brouillards du matin laissent place à un ciel d'alternance. Il fera de 14 à 17 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Des Flandres aux Ardennes, le ciel laisse échapper des ondées. De la Normandie au Bassin parisien et au Centre, la matinée sera brumeuse. L'après-midi, le ciel hésite entre nuages et soleil. Il fera de 15 à 17 degrés.

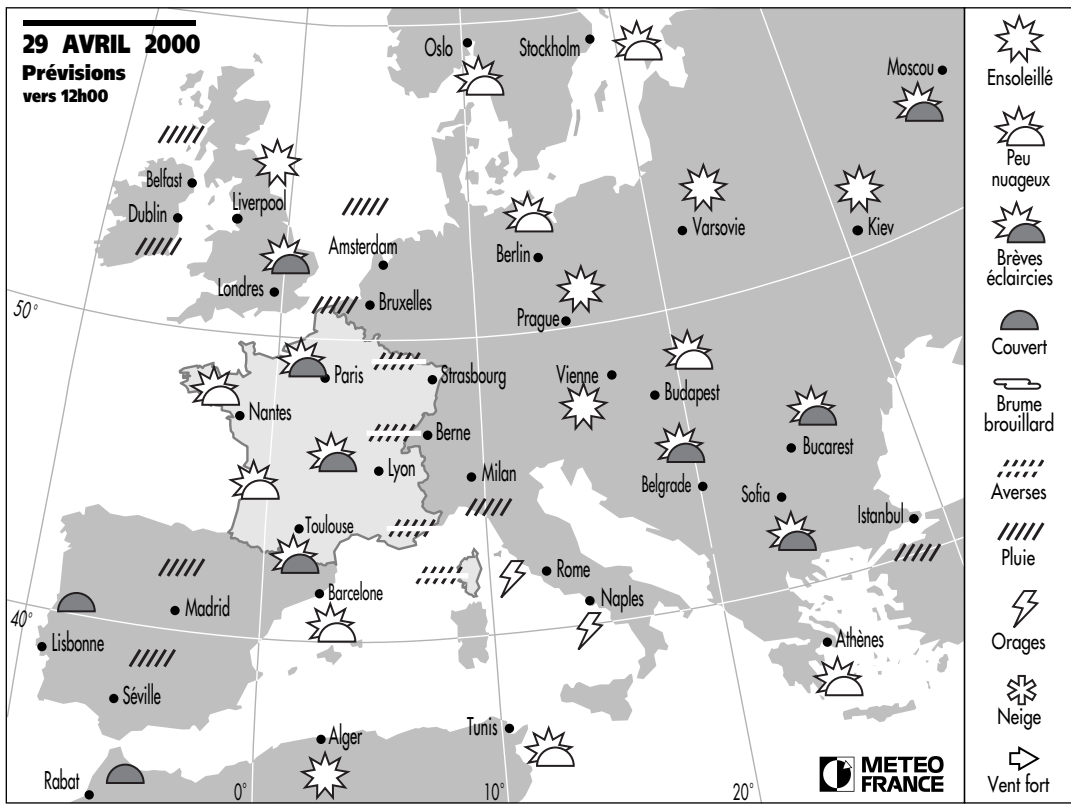
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les nuages prédominent et donnent des

averses locales, plus fréquentes, qui prennent un aspect orageux près des Vosges et du Jura. Il fera de 16 à 19 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - L'amélioration est nette. Après la dissipation des brouillards, le soleil fait de belles apparitions. Un voile nuageux peu menaçant envahit la côte atlantique l'après-midi. Il fera de 17 à 20 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Ciel encore menaçant sur le massif alpin avec quelques averses orageuses. L'est du Massif central peut également connaître une petite averse alors que, vers le Limousin, un temps plus sec s'installe. Il fera de 15 à 18 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Ciel partagé avec un risque d'orage sur les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence. Une averse peut toucher le haut Languedoc et la Corse. Le soleil l'emporte du Roussillon à la Provence. Il fera de 17 à 19 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

**Reims 15°C**

**Rio 27°C**

Ensoleillé  
Peu nuageux  
Brèves éclaircies  
Couvert  
Brume brouillard  
Averses  
Pluie  
Orages  
Neige  
Vent fort

ebokers.fr  
aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L9547901

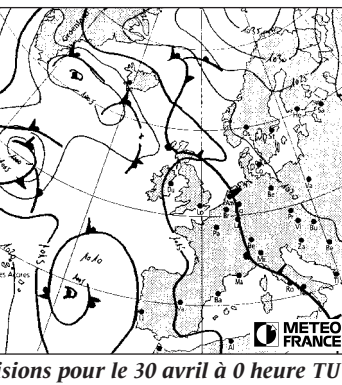
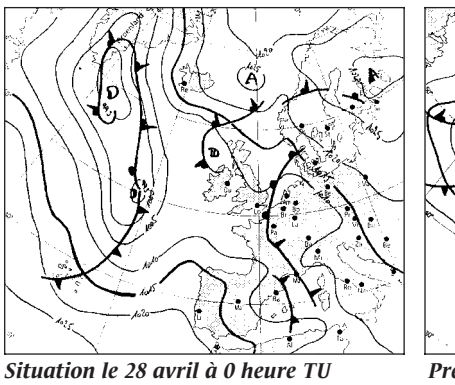
## PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	8/16 C	NANCY	8/16 C
AJACCIO	9/18 P	NANTES	5/16 S
BIARRITZ	5/20 S	NICE	11/16 C
BORDEAUX	4/19 S	PARIS	7/17 N
BOURGES	5/16 N	PAU	3/16 N
BREST	6/14 S	PERPIGNAN	8/17 N
CAEN	8/14 N	RENNES	5/15 S
CHERBOURG	5/13 N	ST-ETIENNE	5/14 N
CLERMONT-F.	3/15 S	STRASBOURG	12/19 C
DIJON	7/16 N	TOULOUSE	4/16 N
GRENOBLE	7/17 C	TOURS	5/17 N
LILLE	9/16 C		
LIMOGES	4/15 N		
LYON	8/16 N		
MARSEILLE	8/18 N		

PAPEETE	24/31 S	KIEV	13/22 S	VENISE	14/21 P	LE CAIRE	16/28 S
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	12/15 C	VIENNE	12/24 S	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	7/14 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	12/18 S
		LONDRES	9/17 N	BRASILIA	17/27 S	RABAT	10/20 C
		LUXEMBOURG	10/15 P	BUENOS AIR.	14/23 C	TUNIS	13/20 S
		MADRID	6/17 P	CARACAS	24/29 S		
		MILAN	13/17 P	CHICAGO	5/14 S		
		NICE	6/14 N	LIMA	18/23 S		
		BELFAST	7/15 P	LOS ANGELES	12/20 S		
		BELGRADE	13/26 N	MEXICO	12/25 S		
		MUNICH	9/24 N	MONTREAL	3/13 S		
		NAPLES	14/26 S	NEW YORK	9/13 P		
		OSLO	8/20 S	SAN FRANCISCO	10/18 S		
		PARIS	9/19 S	SANTIAGO/CHI	10/22 S		
		PRAGUE	10/23 S	TORONTO	5/12 S		
		ROME	12/15 P	WASHINGTON	11/16 C		
		SEVILLE	12/22 P				
		SOPIA	12/18 N				
		ST-PETERSBURG	7/15 S				
		STOCKHOLM	9/22 S				
		TENERIFE	12/18 C				
		VARSOVIE	11/25 S				

12/22 S	12/18 N	12/15 C	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S
12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S	12/22 S



## OBJETS

**PAUVRE** ascenseur ! Indispensable mais méconnu de ses utilisateurs, qui ne s'en portent pas plus mal, il est au mieux transparent, au pire agaçant. On y passe à peine quelques instants mais on parvient quand même à s'y ennuyer. Sous forme de bulle panoramique pour grand hôtel, galerie marchande select ou édifice public haut de gamme, Grande Arche de la Défense ou Centre Pompidou, il parvient encore à attirer l'attention. Le reste, on s'en moque un peu.

L'ascenseur ? Un terrain privilégié pour film d'action (inévitabile scène de poursuite dans la cage, au milieu des câbles et de la machinerie), une combinaison à la touche entre joueurs de rugby, un fantasme érotique assez classique si l'on se réfère aux quizz des magazines féminins, ou un réflexe de courtoisie élémentaire puisque la moindre des choses est de le renvoyer.

Une cabine qui monte et descend, cela ne déchaîne pas les passions. A moins, bien sûr, qu'elle tombe en panne. Malgré la réhabilitation du *easy listening*, il n'y a guère de commentaire plus désobligeant pour qualifier une

œuvre musicale que de la classer dans la catégorie « musique d'ascenseur ». D'ailleurs, se désolent les constructeurs, les promoteurs choisissent de manière quasi systématique les cabines standard. « *Même à Neuilly, on chipote. Les ascenseurs les plus chics, on les trouve dans les immeubles de bureaux, pas dans les résidences huppées* », relève un expert. L'appareil, facturé au moins 250 000 F (38 100 €), représente généralement un infime pourcentage du coût de construction d'un immeuble.

### L'ARRIVÉE D'INTERNET

Pour tirer l'ascenseur vers le haut et le rendre un peu moins impersonnel, l'américain Otis, numéro un dans le monde (1 million d'installations) comme en France (156 000 installations), lance une grande offensive. A côté de l'apparition d'une nouvelle technologie (une courroie plate remplace les câbles) plus sûre et moins encombrante, le constructeur se propose d'« introduire pour la première fois Internet dans l'ascenseur ». Installer dans une cabine, où le temps de présence (si tout se passe bien) ne doit pas excéder

trente secondes, un ordinateur interactif connecté au Web aurait été ridicule. Otis s'est sagement contenté d'un écran sur lequel sont projetées de courtes séquences dont le renouvellement est assuré trois fois par jour via le

### Des dysfonctionnements moins fréquents

D'après les statistiques, un ascenseur enregistre en moyenne 3,8 pannes par an. Il y a une dizaine d'années, la fréquence était de l'ordre de six pannes. Cette amélioration tient au renouvellement du parc, mais aussi au développement de la télésurveillance qui permet de détecter à distance un dysfonctionnement et d'intervenir avant l'immobilisation de la cabine. « *Les gens réagissent surtout lorsque surviennent deux ou trois pannes d'affilée. Si elles sont plus régulières, ils seront beaucoup plus compréhensifs* », relève Franck Clément, gérant de la société de conseil CECI, spécialisée dans le domaine des ascenseurs.

Quant aux claustrophobes avérés, leur proportion reste stable. « *Dans un immeuble, ajoute le spécialiste, on trouve toujours une ou deux personnes qui empruntent systématiquement les escaliers.* »

site Otis.com. Entre deux étages sont diffusées des informations relatives à la météorologie, à la circulation, aux cours de Bourse ou des messages de bienvenue mais aussi des spots publicitaires. Il s'agit moins d'informer le voyageur que de le distraire, l'ai-

der à se donner une contenance plutôt que de regarder ses chaussures, de contempler le plafond ou de scruter bêtement les diodes indicatrices des étages. Fin mai, ce service - dénommé *e-Display*, facturé 47 000 F (7 165 €) en-

grands bâtiments publics, en particulier les hôpitaux.

Cette initiative n'est pas la première. Au cours des dernières années, les constructeurs se sont efforcés d'évoluer avec leur temps. Les coloris orange des cabines des années 70 ont disparu au profit de teintes gris pâle ou pastel et, sur les modèles récents, l'éclairage est latéral et indirect pour éviter de donner un teint trop blafard aux usagers.

### « DÉCOMPRESSION »

Pour rendre ses ascenseurs « plus conviviaux », Otis glisse dans certains d'entre eux un clin d'œil au liftier d'antan ; des boutons de commande tout ronds et brillants sont disposés de façon à rappeler ceux de la livrée d'un groom. En outre, les nouveaux modèles sont pratiquement tous équipés d'un régulateur de fréquence, qui efface les à-coups du traditionnel « deux vitesses ». Dans une quasi-indifférence. « *Aux Moyen-Orient ou en Asie, on ne supporte pas de se faire secouer. En France, les gens s'en fichent un peu* », soupire Laurent De Decker, directeur de la communication d'Otis-France.

Témoin de son esprit d'ouverture, la maison Otis a fait installer dans les locaux de son siège social de la Défense des cabines aménagées par le designer Philippe Starck. L'ambiance « *bulle de décompression* » est plutôt agréable mais le jeu de lumières tamisées est apparu trop audacieux pour être commercialisé. Les salariés d'Otis semblent beaucoup apprécier ces ascenseurs très « cool ».

Surtout depuis qu'il a été décidé de renoncer à la diffusion en boucle de la bande sonore du Grand Bleu, avec cris de dauphins et vagues de synthétiseur. « *En fait, admet-on chez Otis-France, les gens ne supportent pas la musique dans un ascenseur.* » En revanche, les professionnels constatent que la présence d'un miroir exerce des vertus apaisantes. « *Se voir dans une glace, c'est un peu se retrouver face à sa conscience. Est-ce pour cela que les actes de vandalisme sont moins fréquents dans ce cas ?* », s'interroge gravement un expert. Il s'en passe, des choses, dans un ascenseur.

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 103

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

### HORIZONTALEMENT

I. Difficile retour. - II. Bon pied on ne sait pas, bon œil c'est certain. - III. Fortes femmes. Viennent d'arriver. - IV. Expression libre à l'oral et à l'écrit. Expression écrite. - V. Relève les plats plats. Sans problème. Livré en barres. - VI. Fermeture intérieure. Brisa à la base. - VII. Jumelles en famille. Coup violent en retour. - VIII. Elle n'était pas seule à se retrouver sur les tables. Lettres d'espoir. Contourna le problème. - IX. Tra-

vailla sur l'œil. Fin d'Antoine et de Cléopâtre. - X. Le premier en France. D'un auxiliaire. - XI. Relevés.

### VERTICALEMENT

1. Est pour le cumul des sièges. - 2. Dressé pour la chasse, préparé pour la pêche. - 3. Offre aux dieux. A tourné à condition de le retourner. - 4. Termine les tournées. Cité ancienne. Stocké en chambre. - 5. Tendus. Drame à Tokyo. - 6. Grande page d'histoire. Dernier

refuge. - 7. Assurent la défense sur terre et en mer. Possibilité. - 8. Renforce la théorie. Distribués. - 9. Vivait tranquille avant le passage de Napoléon. Puissance de pénétration. - 10. Contribution directe. Suit le vu de près. - 11. Depuis quatre siècles, on lui fait dire tout et n'importe quoi.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 102

#### HORIZONTALEMENT

I. Disjoncteur. - II. Epouseur. Rê. - III. Peur. Blinis. - IV. Occiput. Uni. - V. Lais. Lubies. - VI. Tairas. - VII. Tireuses. Da. - VIII. Ise. Ne. Foin. - IX. Socle. Nouet. - X. Elue. Bonite. - XI. Salamandres.

#### VERTICALEMENT

1. Dépolitisés. - 2. Ipéca. Isola. - 3. Souci. Recul. - 4. Juriste. Léa. - 5. OS. Aune. - 6. Nébulise. BA. - 7. Culture. Non. - 8. Tri. Bas-fond. - 9. Nuis. Ouïr. - 10. Urine. Diète. - 11. Résistantes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
PUBLISSEUR

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Bern  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

## PHILATÉLIE

# Un timbre européen par un artiste français

LES PAYS membres de Posteurop, un organisme qui fédère les opérateurs postaux européens, s'apprentent à mettre en service un timbre dessiné par Jean-Paul Cousin, graphiste français vainqueur d'un concours organisé sur le thème de la construction européenne. Ainsi, La Poste mettra ce timbre à 3 F (0,46 euro) en vente le mardi 9 mai.

Si les premiers timbre « Europa », émis en 1956, reprenaient un même visuel, cette tradition s'est perdue à partir de 1974, à de rares exceptions près, au profit d'un thème commun à tous les pays membres.

Jean-Paul Cousin, né en 1942 à Marmande (Lot-et-Garonne), a commencé sa carrière par la publicité après des études à l'École nationale supérieure des métiers d'art (section arts graphiques) à Paris. Il conçoit son premier timbre, le *Centenaire de l'Institut Pasteur*, en 1987, et compte au-



aujourd'hui à son actif une vingtaine de créations, dont le timbre d'usage courant Euro.

Le timbre « Europa » représente une colonne d'étoiles, symbole des pays de la Communauté, sur un fond de ciel bleu, couleur de l'Europe. « *Sur une ombre dessinant le*

« *E* » d'Europe vient des quatre points cardinaux des enfants symbolisant l'avenir, apportant des étoiles futures », explique Jean-Paul Cousin.

Au format vertical 26 x 36 mm, le timbre est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante exemplaires. Sa vente anticipée « premier jour » est organisée le 9 mai à Strasbourg (Bas-Rhin), au bureau de poste temporaire ouvert au Parlement européen, bâtiment Louise-Weiss, avenue Robert-Schuman. Un bureau temporaire avec timbre à date sans mention « premier jour » est ouvert à Paris, sous chapiteau, devant le ministère des affaires étrangères, 37, quai d'Orsay.

Pierre Jullien

★ Jean-Paul Cousin dédicacera ce timbre le 9 mai, à 14 heures, sous le chapiteau dressé à Paris devant le ministère des affaires étrangères.

### EN FILIGRANE

■ **Artcolle 2000.** Pour sa 7<sup>e</sup> édition, le Salon international du collage contemporain s'installe, du 30 avril au 21 mai dans l'Yonne, au Centre de documentation sur l'art

du collage, 65, avenue du Général-de-Gaulle à Sergines (tél. : 03-86-66-32-02). Parmi la centaine d'exposants : Lucie Monnier, spécialiste des collages philatéliques, et Marléna Ratti, petite nièce de Pie XI.



**ARTS** Apprivoiser la lumière, jouer avec ses effets, les maîtriser ou tenter de les reproduire, ces diverses approches sont au cœur des préoccupations des plasticiens. ● DEUX

**EXPOSITIONS** qui viennent d'ouvrir à Paris en donnent une nouvelle illustration. A l'espace Electra, la Fondation Electricité de France accueille l'artiste californien James Turrell et

quelques-unes de ses installations. ● UNE CHAMBRE VERTE, par exemple, conçue par son auteur comme un « environnement perceptuel », fait perdre tout repère spatial

et architectural à celui qui la regarde. Une expérience en lieu clos, à l'opposé des entreprises de « land art », comme la prise de possession par Turrell d'un cratère de volcan, aux

Etats-Unis. ● AUX CORDELIERS, c'est à la lumière du jour, et à ses variations, que sont confrontées, en toute innocence ou en dialogue volontaire, des œuvres d'artistes contemporains.

## James Turrell, le plasticien qui fait reculer les limites de l'art

Qu'il s'attaque à un volcan éteint dans un désert américain ou qu'il joue avec un espace clos jusqu'à en faire disparaître les contours, le travail de l'artiste californien présenté chez Electra à Paris se mesure au cosmos et manipule les éléments, notamment la lumière

**JAMES TURRELL À PARIS.** ESPACE ELECTRA, 6, rue Récamier, Paris. Tél. : 01-53-63-23-45. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 19 heures. 10 F (1,52 €). Jusqu'au 18 juillet.

L'espace Electra, de la Fondation Electricité de France, fête ses dix ans et le fait savoir avec une exposition : une rétrospective de James Turrell, un artiste dont la lumière est justement le matériau privilégié. Ce Californien, né en 1943, dont l'histoire se déroule entre Los Angeles et le désert d'Arizona, n'avait pas fini ses études universitaires de psychologie qu'il récupérait un ancien hôtel délabré d'Ocean Park à Los Angeles pour en faire un atelier et un lieu d'exposition, et y conduire en chambre noire ses premières manipulations de la lumière. La toute première œuvre qu'il y concevait jouait avec les éclairages urbains, les feux rouges et les phares des voitures, qu'il attrapait à travers les murs fendus de la maison. Puis il réalisait ses premières projections en angle qui font l'effet de volumes géométriques pleins suspendus dans l'espace.

C'était en 1966, une époque où le minimalisme et l'art conceptuel s'imposaient aux Etats-Unis. Où, sur la Côte ouest, plus précisément à Los Angeles, les artistes étaient portés par une culture qui mêlait joyeusement technologies nouvelles et spiritualité par bouffées d'air oriental. James Turrell était l'un d'eux, on ne le sait pas forcément, l'artiste ayant pris beaucoup de distance par rapport aux origines urbaines de son œuvre. Celui-ci préfère, on le comprend, focaliser son histoire sur sa relation vraie à la nature, aux grands espaces du désert peint des Indiens, sur sa découverte du temps cosmique et sur la construction grandiose de son « observatoire » sous la lune, dans le cratère d'un volcan éteint, chez les Hopi : Roden Crater, acheté par l'artiste en 1979, et depuis objet de tous ses soins et de la plupart de ses engagements.

Car Roden Crater, dont la construction touche à sa fin et dont l'ouverture est promise au public pour bientôt (en octobre, moyennant réservation et entrée au compte-gouttes : huit personnes à la fois), est une grande « folie » qui coûte cher, et qui n'a pas toujours reçu le soutien que Turrell, devenu célèbre, peut espérer avoir aujourd'hui. En substance, l'artiste avait dû créer une exploitation agricole (un élevage de bovins) pour pouvoir financer son projet par un emprunt quand un de ses mécènes, la fondation Dia, a connu des revers de fortune.

Dans l'exposition parisienne, tout un ensemble de documents, de

plans, de dessins montre le projet de Roden Crater, le site, l'orientation des chambres, et ce qu'elles permettent et permettront de voir : du ciel, le soleil levant, les étoiles, les phases de la lune et bien d'autres événements à venir, d'ailleurs prévus pour deux mille ans et répertoriés par les astronomes, que l'artiste a consultés avant de dessiner son projet. Comme il a consulté ses amis indiens, dont il a acquis un peu de la sagesse en vivant sur le terrain, à Flagstaff, près de son volcan.

Ce qui est montré à Electra donne une vue d'ensemble un peu différente de ce que l'on sait de Turrell en France, à savoir pas mal de choses, car il y a exposé plus d'une fois et amplement, depuis vingt ans, mais le plus souvent les grandes prestations magiques, qui font perdre pied au visiteur. Cette fois, le portrait de l'artiste qui s'en dégage est plus scientifique, plus expérimental, plus complet dans la mise à jour de sa relation à l'espace construit ou à construire. Des maquettes en montre, qui ont la forme utopique amusée de sphères à la Boullée, de dôme, de « casque de Milarepa ». De petites « folies » cette fois, qui sont, dit-il, « comme des jardins suspendus où l'on entre dans un autre monde ». D'autres travaux exposés font plus précisément partie des recherches sur les phénomènes de la perception des sons et des couleurs en cellule isolée, auxquelles l'artiste travaille depuis longtemps, en psychologue ou en phénoménologue.

### MAGIE ET HYPNOSE

Et puis, pour tremper dans l'œuvre jusqu'à la moelle, il y a un grand « environnement perceptuel », commandé par la Fondation Electricité de France : une chambre où ni l'espace ni la lumière ne sont donnés d'emblée, où la lumière ne révèle pas l'espace mais se révèle elle-même, en faisant écran, en prenant la consistance de plans de couleur translucides, alors qu'elle ne repose sur aucun support matériel. C'est une pièce de la série des Wedgework, commencée en 1969, dont le principe est resté le même, mais où les modulations lumineuses sont toujours différentes. Cette fois, un effet de brume couvre un semblant d'écran vert en oblique, au-delà d'un cadre souligné par un filet rouge. On ne sait plus où l'on est. On le sait d'autant moins que l'artiste fait, comme toujours, le silence autour de ses constructions, qu'il dissimule, comme toujours, la ou les sources de lumière. Il s'agit pour Turrell de conduire le spectateur dans une expérience rétinienne, de l'amener à décrocher de la réalité, en jouant de l'illusion, de la magie et de l'hypnose.



Boullée-boola, 1999, une petite « folie », « comme des jardins suspendus où l'on entre dans un autre monde ».

Deux autres pièces d'une série récente, qui d'ailleurs ont été présentées au cours de l'hiver par la galerie parisienne de l'artiste, Almine Rech (*Le Monde* daté 5-6 décembre 1999), nous ramène à plus de réalité, en un premier temps tout au moins. Ce sont des adaptations de lumières pour appartements privés. Elles ne relèvent plus du Cinémascope, mais de la télé. L'artiste se sert du plus haut des lieux du conditionnement culturel, le petit écran, pour en faire un espace de déconditionnement. Calé dans un fauteuil, dans une petite pièce, on regarde les écrans en question : en fait, des trous dans le mur ouverts

sur une petite chambre où se cache la source de ce flux de variations de lumières colorées douces, nuancées de bleus, de gris, de verts, d'orangés et de mauves : simplement une télévision, dont le son a été coupé et qui diffuse un programme de sport ou de dessins animés.

La toute première version de ce travail était un peu différente. C'était pour un hôtel de Hollywood, le Mondrian Hotel, réaménagé par Philippe Starck, où Turrell a installé une chambre avec télévision abstraite à chacun des douze étages, avec un programme préenregistré mais où la lumière change d'un étage à l'autre, peut devenir

très douce ou plus ou moins violente. Selon le programme dénaturé : un film porno ou des actualités. « On peut dire que chacun de ces espaces a sa beauté », explique Turrell, et que c'est un commentaire sur la civilisation de Los Angeles, sur la société du divertissement par rapport à l'art. Avec ces pièces, on peut aller contre l'idée que l'art abstrait est dé-

pourvu de contenu. Cette introduction de lumières chatoyantes, très délicates, indépendantes du contenu télévisuel, peut être lue comme la réponse de l'artiste, qui trouve de la beauté en faisant de l'abstraction et n'a pas forcément une bonne image de la valeur du cinéma américain et de son contenu. »

### Droits d'auteur et Internet

Parmi les documents présentés à l'Espace Electra est proposé un film produit et réalisé par Carine Asscher sur James Turrell et sa conception de la lumière à travers le Roden Crater. Intitulé *Passageways*, ce film, coproduit par le Centre Pompidou, a été tourné en 1995. Depuis, il a été utilisé par le Dia Center for the Arts, qui gère l'accès au public de Roden Crater, pour alimenter le site Internet de l'œuvre de James Turrell ([www.roden crater.org](http://www.roden crater.org)). Cela malgré le refus signifié par la réalisatrice. Celle-ci est d'autant plus agacée que les images prises dans le film, au total six minutes, ont fait l'objet d'un démontage et d'un remontage en accéléré, manipulation qui, selon Carine Asscher, a totalement transformé ses images et dénaturé l'esprit de son travail. D'où son action en justice pour atteinte à la propriété intellectuelle. Si, en France, des procès ont déjà été intentés et gagnés à propos de la diffusion sur Internet d'œuvres littéraires ou artistiques sans autorisation de tutelle, elles n'ont encore jamais concerné une œuvre animée.

En France, Turrell a plusieurs projets qui vont être réalisés à plus ou moins court terme : deux chambres pour l'exposition « La Beauté » à Avignon et dans le Midi cet été, et une illumination du pont du Gard, qui n'est pas très au point, comme ne l'est pas non plus son intervention sur le canal Saint-Martin que lui a demandée la Mairie de Paris. Ce sont là des démarches nouvelles pour lui. D'habitude, il utilise la lumière en tant que telle et non pour éclairer un objet, même monumental comme le pont du Gard.

Geneviève Breerette

## Aux Cordeliers, des artistes en pleine lumière

**LUMIÈRE AUX CORDELIERS.** Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris. Tél. : 01-43-29-39-64. Du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 juin. Entrée 25 F (3,81 €).

De l'ancien couvent des Cordeliers, reste un réfectoire que « squatte » la Ville de Paris depuis près de dix ans, pour une bonne cause : y monter des expositions d'art contemporain, lesquelles peuvent avoir de l'envergure en dépit de modestes moyens. Le réfectoire en question date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et est généralement recoupé par des cimaises.

Mais cette fois il est nu, et affiche sa vétusté. C'est un bel espace, qui est mis là en lumière par le contenu de l'exposition : des artistes qui, comme James Turrell, travaillent avec la lumière. Elle a été conçue non sans doigté par le même commissaire, Sylvain Lecombe, responsable des arts plastiques à la direction des affaires culturelles de la

Ville de Paris, et est présentée conjointement avec celle de l'espace Electra.

Ils sont huit à opérer sans d'ailleurs se déranger, ou déranger l'espace et ce qui peut subsister de l'esprit de la maison, en principe vouée au silence. Si l'on n'a jamais aussi bien vu la misère de ses murs, on n'a jamais aussi bien vu la rangée de colonnes de bois qui sépare le réfectoire en deux nefs, son plafond plat en grosses poutres, ses grandes fenêtres en arc brisé par où entre abondamment la lumière naturelle, dont les caprices ne sont nullement freinés.

### PRENDRE LE TEMPS DE VOIR

C'était l'idée de l'exposition : une confrontation de lumières, le tout venant du jour, ses éclats et ses nuages, qui tantôt servent l'un, et tantôt l'autre, peuvent amoindrir les couleurs des lumières artificielles, ou les camoufler momentanément pour mieux les révéler quelques minutes après. Avec ces artistes-là, qui en savent long sur le potentiel lumineux des espaces investis, il faut se garder

de la première impression de vide un peu miteux, et comme avec Turrell, prendre le temps de voir.

Ici, discrétion ne veut pas dire faiblesse. Cécile Bart nous le rappelle, avec ses peintures-écrans en voile de Tergal sur châssis qu'elle a disposées à la hauteur des baies, ainsi que des fils et qui selon la lumière du dehors prennent différents tons de gris, de mauves, de bleus, quand ses fils de couleurs tendus à la verticale donnent une portée musicale à tout un morceau de nef. Les espèces de gouttières avec miroir oblique et eau que David Boeno a alignées au sol, en vis-à-vis, sous les fenêtres, sont elles aussi discrètes. Mais que l'on s'approche, et le regard est piégé par le spectacle reflété : l'ombre colorée en arc-en-ciel, projetée par l'arc des fenêtres : une tautologie théologique en somme.

Bertrand Gardenne a lui aussi choisi le raz du sol, plus exactement le pied des colonnes pour projeter ses petites images enflammées que l'on voit à peine s'il fait soleil dehors. Ce qui est vrai encore de l'intervention d'Adalberto Mecarelli sur l'ouver-

ture de la façade qu'il recoupe par un bandeau vertical, se posant ainsi à la croisée de l'architecture et de la lumière, du dehors et du dedans.

Sarkis entretient lui aussi une relation directe à l'architecture, dont il s'agit d'ailleurs de décoller. Mais autrement. Celui-ci a construit deux planchers éclairés par en dessous, l'un par un néon rouge, l'autre par un néon vert, qui écartèlent les murs et conduisent aux fenêtres en symétrie que l'artiste a ponctué d'empreintes rouges et vertes, concrétisant en quelque sorte cette quête humaine de lumière et ce besoin d'élévation qui habite son œuvre et l'exposition. Dans ce contexte de relative gravité et de temps redonné à l'éternité, le spectacle animé des loupes et des lampions de Yann Toma paraît un peu déplacé. Ce n'est pas grave : par-dessus les grands cubes aux couleurs mouvantes de Laurent Saksik, les très grands ronds de lumière comme toujours bien placés de Michel Verjux sont là pour nous purifier l'œil.

G. B.

JEAN-JACQUES VANIER  
L'ENVOL DU PINGOUIN

NOMINATION  
MOLIERES 2000  
MEILLEUR ONE-MAN-SHOW

MISE EN SCÈNE : FRANCOIS ROLLIN  
MISE EN LUMIÈRE : JEAN-PIERRE CABRICE

A LA COMEDIE CAUMARTIN  
LOCATION : 01 47 42 43 41  
FNAC-0 803 020 040

PARIS PREMIERE  
Meyer  
Telerama

FONDS DE SOUTIEN  
CHANGEMENTS VARIETES 1922  
subventionné par la Mairie de Paris



# Ned Rorem, dernier dandy de la mélodie américaine

Erato vient de publier le premier enregistrement monographique de large diffusion consacré à l'un des compositeurs américains les plus prolifiques et qui connut ses heures de gloire dans la France des années 50

**LORSQU'IL REÇOIT** un visiteur français, dans son appartement cosy de la 70<sup>e</sup> rue, à New York, presque au coin de Central Park West, la première question du compositeur américain Ned Rorem est en général : « Comment va Paris ? » Et de demander, dans un excellent français, des nouvelles de personnages d'un certain âge et d'un certain milieu qu'on n'a pas l'heur de fréquenter, avant de reconnaître : « Il est vrai que les gens que j'ai connus à Paris dans les années 50 sont presque tous morts. Il reste Marcel Schneider, que je fréquentais chez Marie-Laure de Noailles... »

Lorsqu'il débarque à Paris, en 1949, comme tant d'artistes nord-américains, le jeune et séduisant Ned Rorem (né en 1923) ne met pas longtemps à frayer avec une intelligentsia dont il connaît le sésame : il adresse une lettre et un autoportrait suggestif à Jean Cocteau : l'affaire est dans le sac. Il se fait un nom, agite le Tout-Paris par sa beauté, son insolente propension à livrer de lui-même les secrets à peine voilés d'une vie tapageuse ; le pianiste Julius Katchen joue sa Sonate au Théâtre des Champs-Élysées.

Mais, cinquante ans après, Ned Rorem est de nouveau un inconnu en France. « Le Paris d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui que j'ai connu. Mais je continue d'aimer la France, de lire en français et même

de regarder Bernard Pivot à la télévision ! » Bernard Pivot lui ferait d'ailleurs certainement fête si ses livres étaient traduits en français, car Ned Rorem est paradoxalement davantage connu pour ses écrits, notamment des journaux intimes qui ont défrayé la chronique, mais ont aussi obtenu le prestigieux prix Pulitzer, ainsi que des essais de critique musicale et des articles sur toutes sortes de sujets extra-musicaux.

Compositeur prolifique, Ned Rorem est relativement souvent joué aux États-Unis, de fréquents et substantiels articles lui sont consacrés par le *New York Times*. Sa musique est publiée par une grande maison (Boosey and Hawkes) et généreusement enregistrée. Mais ces disques n'ont pour la plupart pas été exportés vers la France, à l'exception de quelques rares titres (son *Concerto pour violon* par Gidon Kremer, chez Deutsche Grammophon).

En fait, le disque de mélodies que fait paraître Erato est le premier enregistrement monographique de large diffusion consacré à Ned Rorem et, en l'occurrence, à ses mélodies dont beaucoup pensent que Rorem est le meilleur représentant dans un pays où le genre n'a jamais connu d'éclipse (contrairement à la France, où l'on ne connaît pas de véritable descendance à Poulenc).

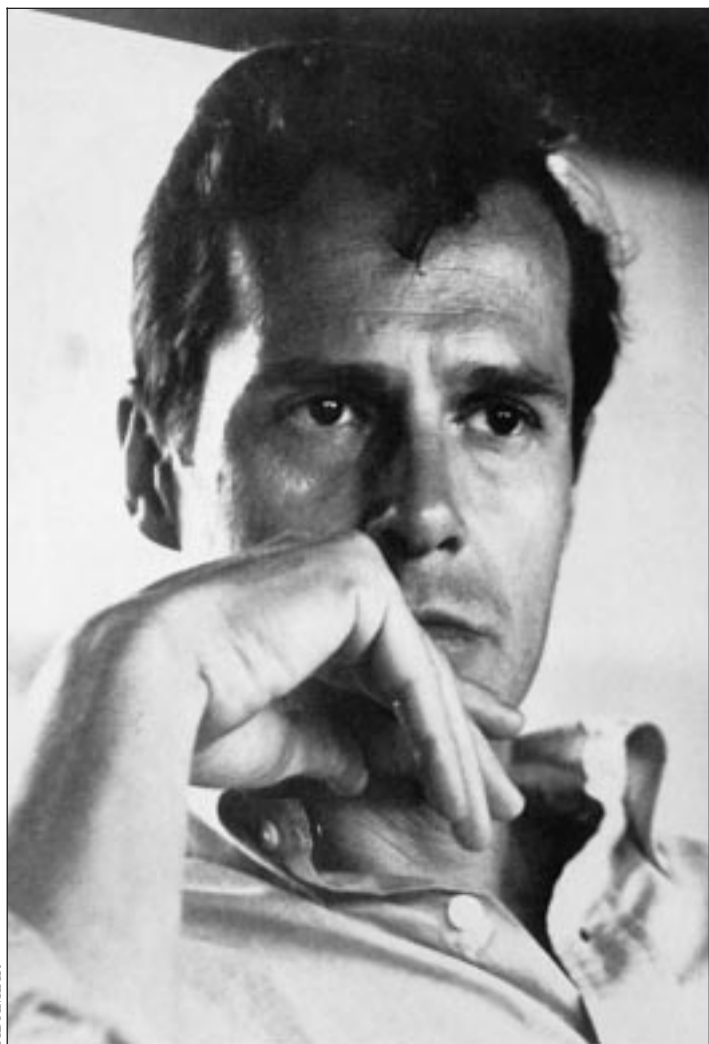
Sensible à la qualité littéraire des

textes (les auteurs sont Walt Whitman, Frank O'Hara, Paul Goodman, trois poètes que Rorem a souvent mis en musique), Ned Rorem a également écrit quelques mélodies sur des textes français tout en n'hésitant pas à utiliser, à l'occasion, d'excellentes traductions en anglais de poèmes de Charles Baudelaire... (Signe des temps : Erato, label naguère français, n'a pas fait figurer la moindre mélodie en français, alors que le français de Susan Graham est excellent ; il faut se contenter d'un hommage, en anglais, à Poulenc, *For Poulenc*, sur un texte de Frank O'Hara...)

## DISQUE « DIFFICILE »

Il est peut-être dommage de n'entendre ici aucun cycle, alors que, dans bien des cas, la succession, même soigneusement conçue, de courtes mélodies organisées en « numéros » n'a rien à voir avec une architecture cyclique, d'autant que certains des cycles de Ned Rorem peuvent se révéler d'un langage plus aventureux que celui des mélodies ici choisies. Le rythme du disque tient surtout au contraste apporté par les « interludes » que constituent les quatre extraits des *Santa Fe Songs*, des *songs* avec ensemble instrumental.

On ne pourra qu'inviter le mélomane curieux à découvrir cette musique, idéalement servie par l'impeccable musicienne qu'est la



Séducteur, il plut à Cocteau dans les années 50 et à d'autres...

mezzo-soprano nord-américaine Susan Graham (accompagnée hélas par l'un des plus chiches pianistes du moment, Malcom Martineau), qui inaugure son nouveau contrat d'exclusivité avec Erato par ce disque « difficile ».

Mais on suggérera à l'amateur curieux d'aller plus avant dans la connaissance de la musique de chambre, de la musique chorale ou

des concertos de Ned Rorem. Il lui faudra pour cela consulter Internet et acheter en ligne dans les *cybertores* nord-américains.

Renaud Machart

★ *Songs of Ned Rorem*, par Susan Graham (mezzo-soprano), Malcom Martineau (piano), The Oriol Ensemble. 1 CD Erato 857380222.

## SÉLECTION DISQUES

### KLAUS HUBER

*Lamentationes sacrae et profanae ad responsoria Iesuclidi*. Carlo Gesualdo - 3 Responsoria. Caroline Delume (théorbe et guitare), Eric Lamberger (cor de basset et clarinette basse), ensemble vocal Les Jeunes Solistes, Rachid Safir (direction).

Le nouveau label français Plus loin (qui s'inscrit délibérément - même maquette, même ligne éditoriale - dans la filiation ou la dissidence du label Grave) se fait connaître par un disque de grande qualité, œuvres et interprétations confondues. Dédiées aux Jeunes solistes, les Lamentations de Klaus Huber (né en 1924) qui se rapportent aux *Répons* de la Semaine sainte écrits en 1611 par Gesualdo témoignent d'une attitude spirituelle propre à transcender les notions de souvenir et d'innovation. Voilà bien une foi qui soulève et une musique qui transporte ! Toutefois, l'oreille cherchera vainement des correspondances de langage entre le vénérable Helvète et le sulfureux Italien. Elles se trouvent peut-être dans un art de la convulsion (avec quelle mobilité harmonique !) qui rend l'expres-

sion vivace jusque dans le registre contemplatif. *Pierre Gervasoni* ★ 1 CD Plus loin PLO01, distribué par Harmonia Mundi.

### PATRICE CARATINI JAZZ ENSEMBLE

*Darling Nellie Gray*  
Le Jazz Ensemble de Patrice Caratini débute ses « variations sur la musique de Louis Armstrong » - sous-titre de *Darling Nellie Gray* - par un solo brillant du trompettiste Claude Egea. Culotté. L'inspirateur de ce disque est dans l'histoire du jazz la référence ultime, le pionnier, celui par qui tout est arrivé (d'ailleurs ce *Saint Louis Blues* écrit par W. C. Handy a fini par se confondre avec son interprète le plus célèbre). Caratini, compositeur, arrangeur, contrebassiste et chef de ce précieux Jazz Ensemble, a une carrière, une autorité, des choix qui montrent que son propos à l'égard du jazz fondateur des années 20 et 30 ne pouvait être dans l'alternative entre se cantonner à un « à la manière de » ou la déstructuration systématique. D'où ces variations qui obligent à avoir en tête, dans l'oreille, le texte tout

en laissant aux instrumentistes la latitude de défendre leur point de vue. Il y a dans ce disque des questions et leurs réponses sur le blues, l'improvisation collective - le free y repensera plus tard -, la manière dont le jazz se nourrit d'Armstrong (la composition *Fragile* fait le lien avec la musique qui unira Miles Davis et Gil Evans), les apports des individualités (ici les générations, les pratiques, les styles sont mis en commun). C'est joué avec l'allant, la maîtrise, le goût du risque et le cœur qui différencieront toujours la célébration de la création, la musique vécue de celle qui n'est que reproduite. *Sylvain Siclier* ★ 1 CD Label bleu LBLC 6625. Distribué par Harmonia Mundi.

### ANDY MILNE'S COSMIC DAPP THEORY

*New Age of Aquarius*  
La nouvelle génération des musiciens issus du creuset M-Base autour de Steve Coleman est parfois tenté de prendre son indépendance. Ainsi du pianiste canadien Andy Milne avec son groupe Cosmic Dapp Theory, où l'on retrouve d'autres colemaniens, le guitariste Sean Rickman et le rappeur Kokayi. Ce qui ne va sans difficulté tant le poids de Coleman sait se faire entendre. Ainsi des boucles mélodiques et rythmiques, de la scansion, les chansons-rap qui composent l'ensemble de ce *New Age of Aquarius* à la pochette un rien mystique. Milne perpétue donc là un univers, avec talent, puisé aussi au jazz-rock (*The Phoenix Cycle*) sans qu'il soit vraiment aisé de discerner sa personnalité. En l'état, plaisant et à suivre. *S. Si.* ★ 1 CD Contrology Records 03. Distribué par Night & Day.

### JAY-JAY JOHANSON

*Poison*  
« Enivré », par *Whiskey*, premier album de Jay-Jay Johanson mêlant délicieusement électronique et mélancolie des années 50, on avait été déçu par son successeur, *Tattoo*, redite qui transformait un charme en formule. Troisième opus, *Poison* permet au Suédois d'abandonner ce qui menaçait de devenir des tics pour affirmer une prometteuse personnalité. Si les scratches et rythmiques en apnée empruntés dès ses débuts à Portishead gardent un petit air de déjà-vu, l'imagerie de crooner frère inspiré de Chet Baker, les clins d'œil au jazz et le romantisme embrumé se sont effacés au profit d'une plus tranchante noirceur. On le perçoit dans sa voix, moins caricaturalement fragile, capable de jouer l'inquiétude avec distinction et profondeur, et dans des musiques, moins vaporeuses, pour

lesquelles un véritable groupe offre à chaque mélodie une identité instrumentale. Basse prenante et harmonium d'église dans le splendide *Colder*, guitares - électrique dans *Keep It Secret*, joliment acoustique dans *Suffering* -, et aussi harpe, violoncelle, clavier, piano... Jay-Jay ne renie pas son goût des musiques de film - la référence hitchcockienne de la pochette -, mais ses refrains malins s'aventurent aussi du côté de Kraftwerk (75-07-05) et du cabaret dub (*Changed*). *Stéphane Davet* ★ 1 CD Ricochet-RCA 74321-74467-2. Distribué par BMG.

### FRIKIYIWA

*Collection 1*  
Nahawa Doumbia est une chanteuse malienne de grand renom, dont son producteur, Philippe Conrath, fondateur du label Cobalt et du festival Africolor de Saint-Denis, a toujours pensé qu'elle possédait tous les attributs d'une rock-star : frondeuse, abusive, singulière, capable de donner de la voix et de faire frissonner. Le DJ français Frédéric Galliano, passionné d'expérimentations aux marges des musiques électroniques (le jazz, les musiques concrètes), s'est penché sur le cas de la musique africaine, remixant dans un premier temps le groupe malien Neba Solo (disponible uniquement en vinyle) et ses balafons cycliques, des artistes Cobalt. Frikiyiwa est né du mariage de Cobalt et de Frédéric Galliano. Le premier a choisi les artistes maliens, le second les remixeurs. *Yankaw*, l'un des titres phares de Nahawa Doumbia, prend une rythmique totalement élastique sous les machines *deep-house* de l'Ecosse Aqua Bassino. Tout autant réalisé à flux tendu, *Koroduga* du barde Lobi Traoré prend des allures d'afrobeat percussif sous le regard du Japonais Chari Chari. Neba Solo est revu et corrigé par Jeff Charel, tandis que Doctor L (qui a travaillé avec Tony Allen et Rodolphe Burger) transforme *Baba* d'Ibrahim Hama Dicko en un exercice de dub langoureux, avec guitare électrique. *Véronique Mortaigne* ★ 1 CD Cobalt-F Communications 1690008-20. Distribué par PIAS.

### NOA

*Blue Touches Blue*  
Israélienne, Noa montre un désir ardent d'intégrer le club des divas internationales - américaines s'entend, sauf exception proche (Celine Dion). Elle chante donc en anglais, avec une concession à la France (*Si je m'abandonne à toi*), qui l'aime beaucoup (même si la version d'*Imagine*, de John Lennon en duo réconciliateur avec l'Algérien Khaled contenu dans le dernier album du chanteur de raï n'a pas encore connu le succès escompté). Noa chante à merveille, elle a les meilleures intentions du monde, elle croit en la force de l'amour, a écrit avec Gil Dor, son guitariste et arrangeur, les paroles de la chanson du film *La vie est belle* de Roberto Benigni (musique de Nicola Piovani), un film qu'elle a aimé « parce qu'il montre que le bonheur, l'optimisme et l'espoir sont des moyens de survie très efficaces ». Pleine de la sève des rues de Tel-Aviv, la resplendissante Noa traduit en musique cette philosophie, qui ne parvient cependant pas à l'hédonisme désiré, dans la crainte de déranger. Gommées, ou presque (à l'exception d'un titre évocateur, *Dala, dala*), les origines yéménites, les éclats de voix, bien rangées sous les arrangements internationaux (américains) du producteur Mike Hedges. *V. Mo.* ★ 1 CD Polydor 542463-2. Distribué par Universal.

tantum aux côtés de Bob Marley. Il a tout mélangé, des bruits et des mélodies, puis il a dessiné les contours du dub avant de s'intéresser au rock électrique de la fin des années 70- (notamment aux Clash). Ces dix titres ont été enregistrés après *The Battle of Armageddon*, alors que le compositeur et auteur avait entrepris une collaboration avec Adrian Sherwood (à écouter *From The Secret Laboratory*, chez Island). *On The Wire*, que son auteur abandonna avant de l'avoir totalement terminé, navigue entre ces composantes un peu follement survolées, puis piratées. Outre ses compositions, Lee Perry interprète deux titres de Bob Marley, *Keep On Moving* et *Exodus*, magistralement éterné. *V. Mo.* ★ 1 CD Trojan CDTRL348.

### TEOFILO CHANTRE

*Rodatempo*  
Tout l'art de rendre passionnante la nostalgie est là. Dans ce timbre voilé et nonchalant, dans l'intimité romantique de ces climats, dans les fluidités, les sensualités de ces mélodies, dans ces souvenirs d'enfance, d'amour et de pays perdu. Teofilo Chantre est capverdien. Il vit à Paris. La nostalgie, il en connaît les nuances, les paradoxes et les malentendus. Les vertus aussi. Il en a fait sa muse amie. Elle lui inspire des *mornas*, ces blues capverdiens empreints de *sodade* (vague à l'âme doux-amer), devenus l'emblème musical du Cap-Vert depuis que Cesaria Evora parcourt le monde. Pour elle, Teofilo Chantre a signé plusieurs titres, dont trois sur *Miss Perfumado* et le délicat *Roma Criola* sur le dernier album, *Café Atlantico*. Tout comme l'identité d'interprète de la chanteuse ne saurait se résumer à la seule *morna*, Teofilo Chantre ne reste pas figé sur ce genre mélancolique. Dans ce troisième album où interviennent à l'écriture Amandio Cabral (*Remembering Cabo Verde*) et surtout Vitorino Chantre, le père de Teofilo, installé à Rotterdam, où l'on appréciera encore le jeu parfait de Bau au cavaquinho, les violons cubains qui accompagnent actuellement Cesaria, le chanteur prouve qu'il est aussi capable de légèreté, de joyeuses *coladeras* (autre style musical majeur du Cap-Vert). Ainsi se lèvera-t-on sans se faire prier pour danser sur *Tchoro quemode* ou *Rosario*, dans lesquels l'accordéon fureteur de Jacky Fourniret fait de jolis ricochets. *Patrick Labesse* ★ 1 CD Lusafrica 362182. Distribué par BMG.

### DÉPÊCHES

■ **MUSIQUES** : aux meilleures ventes au classement de la semaine du 16 au 22 avril (le Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), Etienne Daho fait une entrée directe au premier rang avec *Corps et Armes*, reléguant à la 3<sup>e</sup> place *Supernatural*, de Carlos Santana.

Le collectif des Enfoirés, avec son édition an 2000 du disque réalisé au bénéfice des Restos du cœur, est au 2<sup>e</sup> rang. Parmi les entrées de la semaine, on notera celles de *Poison*, de Jay-Jay Johanson (20<sup>e</sup>), *Figure 8*, d'Elliot Smith (45<sup>e</sup>) et *Ni Dieu, ni maître*, de Trust (47<sup>e</sup>).

■ **La star du pop latino, Enrique Iglesias**, a porté plainte contre son ancienne maison de disques, Fonovisa, à laquelle il reproche de ne pas lui avoir versé quelque 3 millions de dollars (3,25 millions d'euros) tirés de la vente de ses albums. La nouvelle maison de disques d'Iglesias, Interscope Records, s'est jointe à la plainte, en estimant que Fonovisa violait les droits de propriété intellectuelle du chanteur, avec la reproduction du tube *Bailamos* sur deux compilations parues récemment.

■ **Droits d'auteur** : « *Pirater la musique, c'est voler les artistes que vous aimez* » est le slogan de la campagne (3,8 millions de francs, 580 000 euros) qui associe sociétés d'auteurs et compositeurs, d'interprètes et les producteurs. Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) évalue à 30 millions d'exemplaires le nombre de disques copiés en France sur les 90 millions de supports vierges vendus en 1999. Dans le même temps, le marché « légal » des disques compacts en France a été de 138 millions d'unités. Les producteurs demandent l'adaptation de la loi Lang de 1985 sur la copie privée, notamment l'instauration d'une taxe de 2 euros (13 francs) par CD vierge vendu.



cité de la musique

Frans Brüggen  
Orchestre de Paris  
Lynne Dawson, soprano  
Michel Benet, hautbois

Johann Sebastian Bach

Suite pour orchestre n° 1, BWV 1066

Suite pour orchestre n° 4, BWV 1069

Cantate "Mein Herze schwimmt im Blut", BWV 199

jeudi 4 et vendredi 5 mai - 20h

01 44 84 44 84

porte de Pantin



# La vie au-delà des mots mise en scène par Jeanne Moreau

Entre poésie et science, humour et souffrance, une variation sur l'esprit selon John Donne

La pièce de Margaret Edson parvient à rafraîchir un thème favori de John Donne, un des chefs de file des poètes « métaphysiques » peu

connu ici : l'esprit. Mais c'est la souffrance qui est donnée en spectacle. Pour sa première mise en scène au théâtre, Jeanne Moreau a travaillé

droitement. Et révélé Anna Gaylor, qui permet une petite victoire de la littérature enfantine sur la grande poésie.

**UN TRAIT DE L'ESPRIT**, de Margaret Edson. Mise en scène : Jeanne Moreau. Avec Ludmila Mikaël, Anna Gaylor, Anne Le Guernec, Thierry Neuvic, Guilhem Pellegrin. (Actes Sud-Papiers, 59 F, 8,99 €) THÉÂTRE VIDY/LAUSANNE, Suisse. Tél. : 021-619-45-45. Durée : 1 h 30. Mardi, mercredi et jeudi à 19 heures ; vendredi à 20 h 30 ; samedi à 15 heures et 19 heures ; dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 14 mai.

## LAUSANNE

de notre envoyé spécial  
En anglais (Etats-Unis) *Un Trait de l'esprit* s'appelle *Wit*. Tout court. Le mot glisse entre les lèvres et s'enfuit, vite, aussi délicat à saisir que ce qu'il nomme : l'esprit. S'affiche ici celui du chef de file des poètes « métaphysiques », John Donne (1572-1631). Sa permanence. L'auteur des *Sonnets sacrés*, capital bousculeur du baroque, n'est guère pratiqué en France.

Outre-Manche (et sans doute outre-Atlantique), parler de l'esprit chez John Donne est à peu près aussi original que du devoir chez Corneille ou de la mémoire chez Proust. Margaret Edson parvient à rafraîchir le thème en l'envoyant patrouiller des zones peu explorées du vivant.

Vivian Bearing (Ludmila Mikaël) est une universitaire quadragénaire, éminente spécialiste de John Donne. Par lui, elle sait « tout de la vie et de la mort ». Elle détaille sa rencontre avec l'esprit, son véritable coup de foudre devant une virgule, la vocation, presque religieuse, qui l'a conduite à se consacrer exclusivement à lui depuis lors.

## LA MORT EN DIRECT

L'érudite est atteinte d'un cancer. De son lit d'hôpital, elle joue la mort en direct et demande aux spectateurs de bien vouloir l'accompagner. Pour tenir, elle se tient à John Donne. Et traduit, pour nous, une simple histoire de virgules, en trois respirations succes-

sives : « Vie, mort, vie éternelle. » Mais le docteur ès lettres est face aux docteurs ès corps. Le sujet devient leur objet : « Avant, c'est moi qui enseignais, maintenant c'est moi qu'on enseigne. » Elle fait fond sur l'humour et s'accroche. La pièce serpente entre l'esprit et le corps - avec les inévitables glissements vers l'âme, ponctués de « *Seigneur !* » gémissants (l'auteur est une jeune Américaine) -, la physique et la métaphysique, le fini et l'infini, la poésie et la science... Zigzag, frottements et contaminations sont pratiqués avec une habileté et une sincérité rares.

Au bout, tout au bout, il y a la mort, suivie d'une assumption en body couleur chair, genre passage dans la quatrième dimension. Mais c'est la souffrance qui est en spectacle. Et lorsque le pathétique revêt sa blouse blanche, ses tennis et ses gants de caoutchouc au théâtre, le pire est à craindre. Parce que la scène ne résiste pas longtemps à l'exotisme hospitalier. Un crâne ras, et la souffrance physique se trans-

met, se propage plutôt, pratiquement d'elle-même. La compassion court-circuite tout sentiment proprement théâtral, si intensément que les spectateurs risquent de s'applaudir eux-mêmes d'avoir souffert et résisté.

Jeanne Moreau - dont c'est la première mise en scène au théâtre - a travaillé droitement. L'adaptation et la traduction (Stéphane Laporte) sont de belle tenue. Ludmila Mikaël, qui a repris le rôle de Vivian Bearing à la volée, ne lui donne pas encore toute son ampleur. Dans une distribution pleine de bonnes volontés, la surprise vient d'Anna Gaylor (Evelyn Ashford), « mère » intellectuelle de la mourante. En deux petites scènes, Anna Gaylor met un point inattendu sur le i de *wit*. L'histoire du lapineau qui veut s'enfuir de la maison maternelle rend l'esprit du théâtre plus palpable que tout l'art de John Donne. Petite victoire de la littérature enfantine sur la grande poésie.

Jean-Louis Perrier

## Les débuts, avec l'Orchestre de Paris, de Jonathan « Amadeus » Gilad

**MOZART**: Concerto pour piano n° 27 en si bémol majeur K 595, Sérénade Haffner en ré majeur K 250. Orchestre de Paris, Jonathan Gilad (piano), Frans Brüggen (direction). Salle Pleyel, le 26 avril, à 20 heures.

**PROCHAIN CONCERT**: Opéra royal du château de Versailles, le 29 avril, à 21 heures, avec le Concerto pour piano n° 22 K 482, de Mozart. Tél. : 01-30-83-78-88. 60 F à 240 F (9,15 € à 36,59 €).

Jonathan Gilad est un jeune homme bien né : une bonne fée mozartienne s'est tôt penchée sur son clavier. N'a-t-il pas obtenu dès sa onzième année le prix spécial du Concours Mozart organisé par la Ville de Paris et l'année suivante, à Genève, le premier prix du concours international Premio Mozart, réservé aux enfants de moins de quatorze ans, avant que l'académie d'été à Salzbourg ne le couronne encore dans la ville consacrée ?

Huit ans plus tard, que reste-t-il de ces amours enfantines ? Notre « Amadeus » Gilad a entre-temps aligné les hauts faits, remplaçant notamment à Chicago, en 1996, Maurizio Pollini souffrant ; en 1998, c'est Carnegie Hall, au cours d'une tournée avec l'Orchestre de Saint-Petersbourg et Yuri Temirkanov. A dix-neuf ans, l'élève de Dmitry Bashkurov a déjà un brillant parcours derrière lui, ce que corrobore une nomination aux Victoires de la musique 1999 pour

un disque Mozart, Beethoven et Brahms. Aujourd'hui, c'est bien sûr Mozart qui préside à ses débuts avec l'Orchestre de Paris. Le pianiste n'a certes pas choisi la facilité avec ce dernier *Concerto n° 27*, achevé à l'orée de l'année ultime (1791). Est-ce d'avoir trop entendu parler du « détachement métaphysique » de l'œuvre, de son expressivité contenue (orchestre sans timbales ni trompettes), de son statut d'« adieu aux armes » pianistiques ? Jonathan Gilad semble effleurer la musique sans jamais la prendre au corps. Un toucher clair qui s'entache d'un rien de préciosité, et l'on sent paradoxalement le naturel combattu, tant est constante la volonté de distanciation, inflexible une volonté qui confine parfois à la froideur.

Il est à craindre que, les extrêmes s'annulant, la platitude ne s'installe. Ajoutons ceci - qui explique peut-être cela : un orchestre quel que peu languissant, voire « mélancolique ». En effet, les portés baroques que Frans Brüggen tente d'imprimer aux cordes empâtent la ligne, quand ils n'éradiquent pas toute tentative d'articulation. Entre les deux, le sentiment d'un rendez-vous manqué.

## RONDO POÉTIQUE

Second mouvement : le chant du piano au fond d'une gorge serrée - Papageno cadencé. Pourquoi pas ? Mais palette en demi-teinte ne veut pas dire monochrome, limpidité ne veut pas dire robinet d'eau tiède, concentration n'est pas réduction, être sobre n'empêche pas de s'assombrir. Quant à l'orchestre tirant la pâte, il tourne carrément l'aligot ! Ce n'est que dans le rondo final, emporté par les échos, fussent-ils lointains, d'une verve populaire obligée, que le piano se débride enfin, offrant les beaux moyens d'expression jusqu'alors comme refoulés et dénouant le phrasé. Jonathan Gilad parvient même à faire entendre cette rareté : un rondo poétique. Une option que viendra confirmer le *Premier impromptu* de Chopin joué en bis : un Chopin dense, ramassé, d'une souplesse infinie quoique sans tendresse. Cet âge est implacable !

Deuxième partie avec la fameuse et longue *Sérénade Haffner*, écrite en 1776 pour Salzbourg : huit mouvements de marches et danses assorties, avec, juste après l'ouverture, les trois mouvements d'un concerto que le violon de Philippe Aïche défend avec élégance. Dans cette musique qui mêle joie martiale et soudaines dramatisations, accents « *alla ungharese* » et galante nostalgie, l'orchestre trouve enfin ses marques. Le bonheur de jouer est palpable : « Mieux vaut voyager avec plaisir que d'arriver au but », nous dit (mais un peu tard, semble-t-il) la sagesse japonaise...

Marie-Aude Roux

## SORTIR

### PARIS

#### Anéantis

*Blasted* : anéanti, éventré, explosé... il s'agit bien de cela, d'une remise en question des fondements mêmes de la représentation par-delà l'horreur. Cette pièce est la première d'une série de quatre écrite par l'Anglaise Sarah Kane, qui s'est suicidée en 1999 à l'âge de vingt-huit ans. C'est l'histoire d'un couple improbable qui cherche une issue à sa passion, par le sexe, par la violence, par-delà la mort. Sarah Kane, dans *Anéantis*, met à bas la représentation, l'exténuant par une surenchère de violence jusqu'au cannibalisme ; elle dépasse la barbarie pour exténuer notre monde. Eric Elmosnino, Pascal Gregory et Alexia Mondou sont les interprètes de cette pièce mise en scène par Louis Do de Lencquesaing. *Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. Le mardi, à 19 heures et 21 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 mai.*

### BIARRITZ

#### Michel Portal aux « Fêtes musicales de Biarritz »

Michel Portal de retour dans son pays (basque) natal. Sur la feuille de match, l'orchestre inédit est imbattable (Mino Cinelu, Didier Lockwood, Sylvain Luc, François Moutin, André Ceccarelli). Mais la musique n'est pas un sport (le foot non plus, d'ailleurs). Donc : belle expectative pour cette pénultième nuit des Musicales de Biarritz. Conclues le dimanche 30 avril par un brillant condisciple de Portal au Conservatoire : Jean-Claude Casadesus (et l'Orchestre de Lille, à 17 heures). *Gare du Midi, Palais des festivals, 23, avenue du Maréchal-Foch, 64200 Biarritz. Le 29 avril, 21 heures. Tél. : 05-59-22-12-21. De 50 F à 190 F.*

### MONTREUIL

#### Des musiciens contre le fascisme

Moins en vue que d'autres corps de métiers artistiques, les musiciens de jazz se sont régulièrement mobilisés contre l'extrême droite et les partis nationalistes. Les Instants chavirés de Montreuil et l'association Ras l'front, qui ont déjà collaboré en d'autres occasions, ont décidé d'organiser une journée de débats et de concerts sur le thème « En Autriche, en Europe : quel fascisme, quelle résistance ». Seront présents des témoins, des musiciens qui dès 18 heures rendront compte de leurs diverses expériences en Autriche ou en France avant un concert qui réunira notamment : la contrebassiste Hélène Labarrière, les pianistes Sophie Agnel, Uli Scherer et Benoît Delbecq, le clarinettiste Sylvain Kassap, le

### CHÂTEAUVALLON

#### Kubilai Khan Investigations

Artiste associé de Châteaувallon, Kubilai Khan Investigations présente une soirée-performance intitulée *Chicken Sixty Five* dont le principe repose sur la programmation simultanée d'expérimentations musicales et corporelles dans les nouveaux dispositifs scéniques dont dispose désormais le théâtre couvert. Partisan des mélanges sans frontières, le groupe d'artistes piloté par Frank Micheletti sera soutenu dans ses tribulations par les musiciens Rui Owada, Hugo Zahanguir, le vidéaste Nuno Olim, le photographe Antoine d'Agata. Set DJ est prévu en seconde partie de soirée. *Centre national de création et de diffusion culturelle, Châteaувallon BP 118, 83192 Illioudes. Le 29 avril, 20 h 30. Tél. : 0-800-089-090 (numéro vert). 50 F.*

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Bastringue à la Gaité Théâtre d'après Karl Valentin, mise en scène de Daniel Martin et Charles Tordjman. Square Stalingrad, 93 Aubervilliers. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 27 mai. Et maintenant le silence de Philippe Calvario, Ariane Crochet et Christian Klappe. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Du mardi au samedi, 19 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F. Jusqu'au 13 mai. La Mouette d'Anton Tchekhov, mise en scène de Marc Betton. Maison de la culture, 1, boulevard Léonine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 20 mai. Passage de Philippe Pelen Baldini, mise en scène de l'auteur assisté de Thierry Moucazambo. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. Du mardi au samedi, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 13 mai. Tunnelvision de et avec la compagnie Faulty Optic. Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Le 29, 20 h 30 ; le 30, 15 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F. Le Tombeau de Richard G. de Bernard Chartreux, d'après Richard III de Shakespeare, mise en scène d'Alain Milianti. Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Opéra. Le 29, 19 heures ; le 30, 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F. Jusqu'au 27 mai. Musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris*

Tél. : 0-800-42-67-57 (numéro vert). 80 F. Xavier Cobo Trio, Manuel Rocheman Trio Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. Le 29, 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F. Incubus Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Anvers. 19 h 30, le 29. Tél. : 01-55-07-06-00. Parabellum, Cabb Marne-la-Vallée (77). Café musiques du Val-d'Europe, grange du château de Chussy. Le 29, 21 heures. Tél. : 01-60-43-66-12. De 40 F à 70 F. Septeto Nacional Ignacio Pineiro New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 29, 22 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Cheb Mami Bonneuil (94). Salle Gérard-Philipe, 2, rue Pablo-Neruda. Le 29, 20 h 30. Tél. : 01-49-80-37-48. De 85 F à 100 F. Fawzy al-Aiedy Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. Le 29, 20 h 30. Tél. : 01-34-20-14-14. 100 F.

### RÉSERVATIONS

Salammô Opéra de Philippe Fénelon, avec la mezzo française Nora Gubisch dans le rôle-titre. Georges Manahan (direction). Francesca Zambello (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11<sup>e</sup>. Cinq représentations du 2 au 17 mai. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 360 F. Renaud Garcia-Fons et Gérard Marais New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. Le 10 mai, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F. Marc Ribot et los Cubanitos postizos Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. Le 24 mai, 21 heures. Tél. : 01-49-25-81-75. 140 F. Tom Waits Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 2<sup>e</sup>. Les 29 et 30 mai, 20 h 30. Tél. : 01-42-36-83-93. De 297 F à 495 F. Caetano Veloso Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 2<sup>e</sup>. Le 13 juin, 20 heures. Tél. : 01-42-36-83-93. De 154 F à 297 F.

### DERNIERS JOURS

29 avril : La Dernière Lettre de Vassili Grossman, mise en scène de Frederick Wiseman, avec Catherine Samie. Comédie-Française Studio-Théâtre, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-44-58-58-58. De 45 F à 80 F. 1<sup>er</sup> mai : Brassai-Picasso Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-71-25-21. 38 F.

**SAMEDI 29 AVRIL 2000 - 20H55**

**TARATATA**  
100% DUOS

revient chez vous avec

et

**France 2** et **RTL2**

STOMY BUGSY  
VIRGINIE LEDOYEN

MICHEL DELPECH  
LOUIS CHEDID

TRIO ESPERANCA  
ENZO ENZO

NATHALIE CARDONE  
ADAMO

STEPHAN EICHER  
AXELLE RED

DANY BRILLANT  
CHRIS MAYNE

LOKUA KANZA  
NOA

FRANCIS LALANNE  
NILDA FERNANDEZ

TICKY HOLGADO  
PAUL PERSONNE

AMINA  
AKO

YANNICK NOAH  
JEAN-LOUIS AUBERT

CAROLE FREDERICKS  
ORGANIZ

CHARLELLE COUTURE  
ARNO

ALAIN CHAMFORT  
INA

JEAN-LOUIS AUBERT  
JEAN-HUGUES ANGLADE

I MUVRINI  
UTE LEMPER

A voir sur  et à écouter en simultané et en stéréo sur 

Toutes les fréquences sur 36.15 RTL2 (2,23 F/mn) et www.rtl2.fr



## EN VUE

■ **Hillary Clinton** offre ses « prières » à son adversaire aux élections sénatoriales, **Rudolph Giuliani**, maire républicain de New York, atteint d'un cancer de la prostate.

■ **Donna Hanover**, actrice et présentatrice de télévision, épouse de **Rudolph Giuliani**, maire de New York, jouera la pièce d'**Eve Esler** *Les Monologues du vagin* (The Vagina Monologues).

■ **Rick Rockwell**, américain riche, déclare, en apprenant que son ex-femme, qui l'avait épousé pour son argent au cours d'un jeu télévisé, poserait nue dans *Playboy* contre un million de dollars : « Je n'ai pas l'intention d'acheter le magazine, je le feuilletterai dans un kiosque ».

■ Un jeune homme posté, mercredi 26 avril, sur une hauteur près de la prison des Baumettes, a fait une chute mortelle en hurlant des messages à sa fiancée détenue.

■ « Mieux vaut être choqué par l'injustice que par le sexe », rappelle **Mgr Jacques Gaillot**, ancien évêque d'Evreux, au Collectif de défense de la propreté des villes et de la famille qui réclamait l'interdiction du salon Erotissimo pendant la semaine de Pâques à Bordeaux.

■ **Namenya**, jeune Ougandais ambulancier, qui, pour gagner sa vie, amusait les badauds en mangeant des reptiles et des insectes vivants - 1 500 shillings le serpent ou la chenille, 500 shillings le rat ou l'escargot - s'est étouffé avec un caméléon.

■ Autrefois étranglés, les chiens recueillis pendant la campagne contre la vente illégale des animaux domestiques en Chine ont été transférés cette année dans des centres d'élevage : « ce sont les gens et non les chiens qui commettent les infractions, c'est pourquoi nous devons nous montrer humains face aux chiens », estime **Huang Zhimin**, policier chargé du contrôle canin.

■ Les policiers anti-émeutes ont violemment dispersé, à Guiyang dans le sud de la Chine, 2 000 handicapés manifestant à bord de leurs engins contre l'interdiction en ville des tricycles à moteur.

■ Moins inspiré avec **Annette Lu**, vice-présidente de l'île, « ordures numéro 1 de la nation chinoise », le ministre chinois de la propagande a su trouver pour **Lee Teng-hui**, président sortant de Taïwan : « bébé éprouvette difforme cultivé dans le laboratoire politique des forces antichinoises hostiles ».

■ Deux cents employés de maison d'Ile-de-France fêteront, samedi 29 avril à Paris, leur sainte patronne **Zita**, domestique modèle et charitable qui mourut pieusement en 1278.

Christian Colombani

# Le passé nazi de la médecine autrichienne exhumé

Selon des universitaires américains, des corps de victimes de l'Holocauste auraient pu servir de modèles d'anatomie à l'université de Vienne. « The Lancet » se fait l'écho d'une enquête sur l'origine de ces collections

LES COLLECTIONS d'anatomie de l'université de Vienne (Autriche) recèlent-elles des pièces provenant de victimes des nazis ? Soixante ans après l'Anschluss, qui, en mars 1938, vit son annexion au III<sup>e</sup> Reich, l'Autriche s'est penchée sur son passé. L'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* s'en fait l'écho dans son numéro du 22 avril. Cette démarche n'a rien de spontané. Elle fait suite à des initiatives prises à l'étranger, qui ont pressé l'Université autrichienne de se livrer à une enquête sur l'origine de ses collections d'anatomie, comme le rappelle l'article que signe Daniela Angetter au nom de la commission de l'université de Vienne. Une

commission de recherche a été constituée, le projet d'enquête a démarré en 1997 et un rapport a été rendu public en 1998.

## SALUT NAZI ET SWASTIKA

Des universitaires américains ont évoqué l'éventualité que les corps de victimes de l'Holocauste aient pu servir de modèles pour le traité *Anatomie topographique humaine*, d'Eduard Pernkopf. Ce médecin, nazi fervent, a été doyen du département d'anatomie à l'université de Vienne à l'époque de la peste brune. *The Lancet* publie d'ailleurs une photo de Pernkopf faisant le salut nazi devant une forêt de bras tendus, dans un amphithéâtre dé-



coré de drapeaux frappés de la swastika. Trois dessinateurs ont collaboré à son fameux traité. Erich Lepier, nazi notoire, agrémentait sa signature d'une croix gammée. Karl Endresser, à qui l'on reprochait d'avoir donné aux deux "s" de son nom la forme du sigle "SS", est quasiment exonéré par l'article de

Daniela Angetter, de même que le troisième dessinateur, Franz Bakte, qui a écrit le chiffre 44 en lui donnant, lui aussi, la forme du symbole des SS, et dont Daniela Angetter écrit : « Son écriture est typique de l'ancienne écriture en script allemande, en usage à l'époque. »

En fait, selon Angetter, les faits les plus probables sont l'utilisation possible des corps de 1 377 personnes, dont 8 juifs, exécutées par les nazis, pour des dissections et des leçons d'anatomie. Pour la commission universitaire, il n'y a pas de preuve que des corps provenant de camps de concentration comme celui de Mauthausen aient été utilisés.

L'article mentionne également six spécimens conservés dans le formol et diverses coupes histologiques, dont le docteur Heinrich Gross a fait don au département de neurologie de l'université de Vienne entre 1953 et 1957. Ces pièces dataient de 1942-1944 et provenaient d'enfants tués dans le cadre du programme nazi T4 d'« euthanasie » des handicapés mentaux, conduit dans l'établissement psychiatrique Am Spiegelgrund, auquel le docteur Gross a prêté la main. Des faits pour lesquels il ne sera pas jugé, car il est considéré comme sénile (*Le Monde* du 21 avril).

Le même numéro du *Lancet* contient un article de Michael Hubenstorff, de l'université de Toronto, peu indulgent pour l'article de Daniela Angetter. Il évoque certaines omissions, comme le passé antisémite et pangermaniste de l'un des deux départements d'anatomie de cette université, précédant largement l'Anschluss et l'engagement de nombre de ses membres sous la bannière nazie, y compris Konrad Lorenz, Prix Nobel de médecine en 1973. Pour Hubenstorff, le rapport original de l'université de Vienne, en 1998, par son « *abundance de documentation, de même que la diversité des établissements examinés (comme l'hôpital psychiatrique et d'autres mentionnés par Angetter) et leurs interactions, stimulera le prolongement du débat, tandis que le ciblage étroit de l'article d'Angetter ressemble à une tentative de le laisser s'endormir* ».

Paul Benkimoun

## DANS LA PRESSE

### RTL

Alain Duhamel

■ Un mois après le remaniement gouvernemental, les réformes continuent mais sur un mode arrondi, allégé, plus consensuel, plus politique en somme. Il y avait trois dossiers majeurs. En ce qui concerne les lycées, Jack Lang reprend à son compte les innovations pédagogiques de Claude Allègre mais offre un peu de myrrhe et d'encens aux enseignants. (...) En ce qui concerne les finances, Laurent Fabius a marqué un point d'entrée avec les stock-options. Pour la réforme du ministère, il emploie la technique Lang mais en plus sobre : il va tenter de poursuivre ce qui facilite et simplifie les rapports entre les contribuables et

l'administration, mais sans contraindre celle-ci à des fusions de direction complexes devant lesquelles les rivalités syndicales s'exaspèrent. (...) C'est Michel Sapin qui a la tâche la plus difficile. Il a commencé par une déconvenue à propos des trente-cinq heures dans les administrations publiques. Il va devoir s'attaquer sans attendre à la question des retraites des fonctionnaires.

### LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Le succès des médecins et biologistes parisiens figurera peut-être un jour dans la légende dorée de la médecine, à côté des engrais de Pasteur et des pulmonaires de Koch. Même en avril, une hirondelle ne fait pas le printemps. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un pe-

tit pas a peut-être été fait vers de grandes choses. La patience s'impose donc, en même temps que la joie de voir une maladie rare mais emblématique des injustices physiologiques héréditaires battre en retraite. Peut-être la meilleure leçon à en tirer, c'est l'espèce de patience et d'antiromantisme qu'on devrait appliquer aux relations entre les scientifiques et le grand public. L'idée que la science promet beaucoup et déçoit souvent est trop répandue. C'est l'inverse qui est vrai.

### FINANCIAL TIMES

■ L'inflation est de retour. Dans la période qui a suivi la crise économique asiatique, les décideurs de la politique monétaire n'étaient pas inquiétés par les hausses de prix ; leur souci principal était

alors d'éviter la déflation. Mais l'augmentation, hier, des taux d'intérêt directs de la Banque centrale européenne, de même que la vigueur évidente de la croissance de la demande américaine font partie d'un tableau d'ensemble qui implique un resserrement monétaire global destiné à contrer une menace renouvelée de hausse des prix. (...) Jusqu'à une date récente, une croissance forte était quelque chose qu'il fallait célébrer et non redouter. L'économie américaine apparaissait comme étant capable de continuer à croître à n'importe quel rythme sans déclencher d'inflation. La hausse récente de l'indice des prix à la consommation, qui a provoqué la chute des places boursières à travers le monde a été le premier signe que tel n'était plus le cas.

## www.cryopolis.com

Une communauté virtuelle en 3D, où chacun prend l'apparence de son choix

INUTILE de chercher la ville de Cryopolis sur un atlas, elle n'existe que sur Internet. Pour visiter son temple grec, ses palais vénitiens ou sa pyramide égyptienne, il suffit de télécharger gratuitement un logiciel spécial. Une fois muni de ce sésame, l'internaute pourra déambuler dans un monde en trois dimensions sous la forme d'un avatar, c'est-à-dire un double virtuel possédant n'importe quelle apparence. On croise ainsi dans les rues de Cryopolis des visiteurs déguisés en champignon, en tyrannosaure ou en Goldorak. D'autres préfèrent emprunter le visage d'une star du petit écran, reconstitué à partir de photos récupérées sur le Net. Lorsque deux ou plusieurs avatars se rencontrent, ils entament une discussion, soit en mode texte, par clavier interposé, soit de vive voix, à condition de disposer d'un ordinateur équipé d'un micro et de haut-parleurs. Cet univers virtuel, qui accueille déjà plus de deux mille habitants, est l'œuvre de Cryonetworks, filiale de l'éditeur français de jeux vidéo Cryo. Trois informaticiens,



dont l'un est architecte de formation, travaillent à agrandir la ville, tandis que quatre animateurs s'occupent du bien-être des visiteurs. Chaque soir, ils organisent des débats, des séances de karaoké ou des projections de vidéo en 3D sur l'écran géant dressé sur la grande

place de la ville. Selon Sylvain Huet, vingt-huit ans, directeur de la technologie chez Cryonetworks, ce n'est qu'un début : « D'ici l'été prochain, le site comptera une vingtaine d'animateurs, qui se relaieront 24 heures sur 24. »

Cryopolis possède également son

magazine hebdomadaire, qui rend compte de l'actualité de la communauté, et met à la disposition des visiteurs un espace de jeu, vaste hangar où l'on pourra disputer des parties d'échec, résoudre des énigmes, combattre des extra-terrestres ou conquérir de nouveaux mondes. Par ailleurs, ceux qui font l'acquisition d'un logiciel complémentaire (qui coûte 200 F à l'heure actuelle mais pourrait devenir gratuit prochainement) peuvent acheter leur propre appartement : « Il s'agit d'un mini-site que l'internaute aménage à sa guise, et où il reçoit qui bon lui semble. L'accès est protégé par un digicode. »

A Cryopolis, les rencontres ne sont pas uniquement virtuelles. Une fois par mois, Sylvain Huet organise une soirée qui se déroule dans le monde réel : « La dernière fois, nous nous sommes retrouvés à soixante dans un restaurant parisien. Une Canadienne s'était déplacée spécialement pour l'occasion. »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

## SUR LA TOILE

### PARENTS

■ La société allemande Urbia a ouvert un site-portal « dédié à la famille », visant le public français. Il propose un magazine à destination des parents d'enfants de moins de douze ans, un espace de dialogue, des services pratiques, un système permettant de créer des « clubs familiaux » en ligne et une boutique électronique. [www.urbia.fr](http://www.urbia.fr)

### CORÉE

■ Union Community, un prestataire Internet sud-coréen, a proposé au gouvernement de Séoul de lancer une opération pour aider les familles sud-coréennes à retrouver des parents habitant la Corée du Nord, et à leur envoyer de l'argent - ce qui est aujourd'hui illégal. Union Community assure avoir déjà obtenu l'accord des autorités nord-coréennes grâce à l'entremise d'un groupe commercial chinois. - (AP)

### HAUT DÉBIT

■ BT Open World, filiale Internet de British Telecom, a annoncé le lancement commercial en juillet d'un service d'accès à haut débit pour le grand public, basé sur la technologie ADSL. Il permettra d'utiliser les lignes téléphoniques ordinaires. - (Reuters.)

## Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à  
**360 F**  
d'économie  
soit  
**7 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS  
ET DEVEZ LECTEUR  
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

**Oui**, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F    6 MOIS - 1 086 F    1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F\*   au lieu de 1 170 F\*   au lieu de 2340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)   Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit :  F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

par carte bancaire N°

Date de validité  Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal :

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

## Jack l'enjôleur

par Luc Rosenzweig

AU MOYEN AGE, il aurait vécu dans la petite ville allemande de Hamelin, au bord de la Weser. Chaussé de poulaines et coiffé d'un chapeau à plumes de faisan, il aurait rendu quelques services à ses concitoyens en les débarrassant, grâce à sa flûte magique, des rats porteurs de peste qui avaient envahi la cité. Car c'est d'un remarquable coup de pipeau que Jack Lang, nouveau ministre de l'éducation, a réussi à ramener, sinon à la niche, du moins à de meilleurs sentiments vis-à-vis de son ministère, les pitbulls syndicaux dont les crocs dégoûtent encore du sang de Claude Allègre. On ne les reconnaissait plus, jeudi soir, en les voyant commenter dans les divers journaux télévisés la réforme des lycées, version Lang. C'est presque en s'excusant qu'ils venaient dire qu'ils « restaient vigilants », mais on sen-

taut bien que le cœur n'était plus à la castagne.

Le principal intéressé, Jack Lang lui-même, était venu donner cette nouvelle bonne nouvelle à TF 1, chez Patrick Poivre d'Arvor. Le ministre n'est pas économe de vocabulaire, ni de pommade verbale, dont il fait un usage immodéré. Pour définir ses objectifs vis-à-vis du corps enseignant, il ne lui faut pas moins de quatre verbes de sens très voisins, mais dont l'accumulation fait masse et sens : « Pacifier », « apaiser », « rassurer », « rasséréner ». A la différence de son prédécesseur, Jack Lang semble avoir compris que si l'on veut combattre le mal scolaire comme Bigeard combattait les Viets, il faut commencer par dire du bien en public des « p'tits gars » qu'on envoie au baroud. Et traiter en famille le cas des tire-au-cul que l'on trouve plantés dans les

salles de classes comme dans les chambrées...

Patrick Poivre d'Arvor, qui dîne en ville, avait eu vent du petit tour de cochon que Lang avait joué aux journalistes de France Inter le matin de son entrée au gouvernement. A huit heures et demie, il jurait ses grands dieux qu'il restait candidat à la mairie de Paris, tout en sachant bien qu'il serait ministre avant l'angélus. Interrogé à ce sujet, Jack Lang eut cette réponse grandiose : « Quel étrange mensonge que celui qui s'écroule au bout de trois heures ! » Cette sortie digne de Beaumarchais nous invite à méditer sur une théorie einsteinienne du vrai et du faux, toute en relativité temporelle. Le mensonge, ainsi, serait biodégradable et se rapprocherait à chaque minute de sa mutation vers la vérité. Il est fort, ce Lang !



## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 20.55 Vélo, comment va le peloton ? Forum
- 22.00 Gay, gay, pacons-nous. Forum
- 22.55 Culture yiddish, morte à Auschwitz ? Forum

## MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Pascale Bussières ; Jay Jay Johansson ; Raphaël Coniant. Canal + France 2
- 18.50 Vendredi, c'est Julie. France 2
- 19.00 Tracks. Arte
- 20.55 Thalassa. Tristan Da Cunha : l'île interdite. France 3
- 21.00 Recto Verso. Pierre Lescure. Paris Première
- 22.05 Faut pas rêver. Mauritanie : Les fils des nuages. France : L'arôme de la forêt. Espagne : Los amigos de la Paloma. France 3
- 23.55 T'as pas une idée ? Invité : Paulo Coelho. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Le Docteur cheval. Arte
- 22.00 Brésil, le combat pour la forêt. Histoire
- 22.05 Grand format. Tango suédois. Arte
- 23.35 Légendes des tribus perdues. [4/3]. Les juifs anglais. Planète
- 0.55 Montserrat. Le réveil du volcan. Planète

## TELEVISION

## PARIS PREMIÈRE

**21.00 Recto Verso**  
Dans « Recto Verso », qu'il anime chaque semaine sur Paris Première, Paul Amar ne fait pas face à son invité, il est assis, confortablement, à côté de lui dans une salle de projection. Pour commenter, à tout moment, un reportage (26 min) retraçant la vie et la carrière de la personnalité du jour. Une méthode faite de tact et d'empathie qui fonctionne de façon curieusement inégale selon l'invité.

## SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Volley-ball. Pro A (demi-finale retour): Tourcoing - Poitiers. Eurosport
- DANCE**
- 19.30 Still Here. Chorégraphie de Bill T. Jones. Muzzik
- 22.00 Love Defined. Chorégraphie de Bill T. Jones. Mezzo
- 22.30 On the Trax. Chorégraphie de Martha Curtis. Mezzo

## MUSIQUE

- 17.00 Mozart. La Sérénade n° 10. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Colin Davis. Muzzik
- 17.15 Ton Koopman dirige... Jean-Sébastien Bach. Cantate *Aus der Tiefer rufe ich, Herr, zu dir*, BWV 131. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra et l'Amsterdam Baroque Choir. Mezzo
- 18.00 Jazz at the Smithsonian. Mel Lewis & the Jazz Orchestra. Muzzik
- 18.30 Récital Piotr Anderszewski. Œuvres de Bartok, Chopin, Szymanowski, J.-S. Bach. Mezzo
- 20.05 Maazel dirige... Ravel et Wieniawski. Avec l'Orchestre turban, violon et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Mezzo
- 20.30 Jazz Open. Maria Joao, Aki Takase, Niels-Henning Orsted-Pedersen. Muzzik
- 21.00 Soirée André Previn. Muzzik
- 22.55 James Brown. Canal Jimmy

- 23.00 Bach. *Oratorio de Pâques*. Par le Collegium Vocale, dir. Philippe Herreweghe. Mezzo
- 23.40 Rossini. *Le Turc en Italie*. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de la Scala, dir. Riccardo Chailly. Paris Première

## THÉÂTRE

- 20.30 Un fil à la patte. Pièce de Georges Feydeau. Festival

## TÉLÉFILMS

- 20.45 Tu m'aimes ? Maris Pfeiffer. Arte
- 20.45 L'Étincelle de vie. Buzz Kulik. RTL 9
- 20.55 Chauffeur de maître. Alain Nahum. TMC
- 22.45 Le Rouge et le Blanc. Jean-Louis Lorenzi. Festival

## COURTS MÉTRAGES

- 1.00 Histoires courtes. *Otto ou des confitures*. Jihane Chouaib. France 2

## SÉRIES

- 20.50 P.J. Garde à vue. France 2
- 21.45 Avocats et associés. Morts en série. O. France 2
- 22.30 Gabriel Bird. Episode pilote. 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.50 X-Files. Clic mortel O. La poupée. O. M 6
- 0.30 The Practice. La compensation. O. M 6

## FILMS

- 14.45 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (EU, 1998, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 15.50 Le Verdict ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.10 La Fleur de mon secret ■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
- 18.15 Une dépêche Reuter ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1940, N., 90 min) O. Histoire
- 20.30 Les Félics ■■ René Clément (France, 1964, N., 100 min) O. Ciné Classics
- 21.00 Dolores Claiborne ■■ Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 130 min) O. TSR
- 22.10 Shock ■■ Alfred Werker (EU, 1946, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics
- 22.30 Je suis une légende ■■ Sidney Salkow et Ubaldo Ragona (EU - It., 1964, N., 85 min) O. Canal + Vert
- 23.10 Nettoyage à sec ■■ Anne Fontaine (France, 1997, 100 min) O. TSR



- 23.35 Le Sucre ■■ Jacques Rouffio. Avec Gérard Depardieu, Jean Carmet (France, 1978, 115 min). France 3
- 23.40 Level Five ■■ Chris Marker (France, 1997, 105 min) O. Arte
- 23.55 Affliction ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. Canal + Vert
- 0.15 Bird ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.50 L'Entraîneuse fatale ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 2.50 Le Bal des vampires ■■ Roman Polanski (GB, 1967, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

## SAMEDI 29 AVRIL

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : La mort de Dieu. Invité : André Glucksmann. LCI
- 21.05 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? Forum
- 22.10 La Crise de 1929. Forum
- 23.10 Le Dauphin, ami de l'homme ? Forum

## MAGAZINES

- 13.50 Les Documents de Savoir plus. La parole des sourds. France 2
- 14.00 Pendant la pub. Invité : Richard Anconina. TMC
- 15.10 et 20.10 Science info. LCI
- 18.00 Paris modes. Les collections prêt-à-porter printemps-été 2000 femmes à Milan. Paris Première
- 18.15 Des racines et des ailes. Ecole : le retour du bâton. Le Marais autrement. Assise : le renouveau. TV 5
- 18.30 T.V. +. Canal +
- 18.55 Union libre. Invité : Youri Djorkaëff. France 2
- 19.00 Histoire parallèle. Avril 1950. Années 50 : les chrétiens au pouvoir. Invité : René Rémond. Arte
- 19.00 Recto Verso. Avec Pierre Lescure. Paris Première
- 19.30 L'Appartement. Canal +
- 20.25 Le Club. Invité : Paul Vecchiali. Ciné Classics
- 20.35 Planète animal. Ornithorynques, les rescapés des origines. TMC
- 20.55 L'Emission des records. Invité : Michel Boujenah. TF 1
- 21.05 Thalassa. Billes en tête. TV 5
- 22.15 Envoyé spécial. Les négociateurs. Madagascar, l'or bleu. *Post-scriptum* : Témoins de Jéhovah, demain l'Apocalypse. TV 5
- 23.10 Fous d'humour. Toubibs et patients. France 2

## DOCUMENTAIRES

- 17.45 Des marais en voie de disparition. Odyssée
- 18.15 Le Roman de l'homme. Et si l'homme venait d'Asie ? Afrique, terre de l'homme. Histoire
- 18.30 Vincent Price. Ciné Classics
- 19.15 Brésil, le combat pour la forêt. Histoire
- 19.35 Le Dauphin né pour la mer. Planète
- 20.30 Chemins de fer. Mexique : de Los Mochis à Veracruz. Planète
- 20.35 Maradona. Odyssée

## TELEVISION

## FRANCE 3

**22.50 Première classe**  
Pour la collection « La Première fois », Française Davisse a suivi trois étudiants d'IUFM, qui se retrouvent apprentis enseignants dans des classes du primaire de la banlieue parisienne. La réalité des difficultés d'enseigner leur saute aux yeux, même si, au bout du compte, entre les élèves et leurs jeunes instituteurs, surgissent dialogue, envie d'apprendre et de vivre et parfois même plaisir.

## FRANCE 3

**23.50 Joseph Kessel**  
L'auteur du *Tour du malheur*, du *Lion* ou des *Cavaliers*, qui fut journaliste pour les quotidiens à grand tirage d'avant-guerre avant d'être élu à l'Académie française, est portraituré ici, avec habileté, par Marc Jampolsky et Michel Abescat. Les auteurs évitent les clichés sur « Le Lion » sans renier sa vie de panache, mais en mettant aussi en relief les zones d'ombre et les doutes de l'« homo kesselianus ».

## ARTE

**0.15 Weintraubs Syncopators**  
Histoire réelle d'un sextuor qui enflamma la scène berlinoise dans les années 20. Les Weintraubs Syncopators jouèrent pour le cinéma (notamment dans *L'Ange bleu*), firent des tournées internationales avant de se heurter au nazisme et d'être arrêtés en tant que juifs. Le documentaire musical de Jörg Süsslenbach et Klaus Sander fait appel à des témoignages et des archives inédites.

## FRANCE 3

**23.35 Le Sucre ■■**  
Un inspecteur des impôts retraité monte à Paris pour faire fructifier la fortune de sa femme. Il tombe sur un escroc, rabatteur de « pigeons » à la Bourse. Le roman de Georges Conchon était inspiré du scandale d'un krach financier provoqué par une décision ministérielle en 1974. Le réalisateur Jacques Rouffio et Conchon choisirent de traiter ce sujet en comédie satirique « à l'italienne ».

## ARTE

**23.40 Level Five ■■**  
Les banques de données et d'images de la bataille d'Okinawa, en 1945, servent de prétexte à ce film de Chris Marker, qui utilise un personnage, interprété par la comédienne et productrice Catherine Belkhodja, pour offrir une vision plurielle de la réalité. Il fait appel à toutes les ressources de l'image cinéma mais aussi vidéo ou CD-ROM (montage, téléscopies...). Un film intelligemment fascinant.

## FILMS

- 13.10 Une affaire de femmes ■■■ Claude Chabrol (France, 1988, 105 min) O. Cinéstar 1
- 13.20 Vivre au paradis ■■ Bourlem Guerdjou (France, 1999, 100 min) O. Canal + Vert
- 13.25 Le Voyeur ■■ Michael Powell (GB, 1960, 100 min) O. Cinéfaz
- 16.05 Les Félics ■■ René Clément (France, 1964, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 23.00 L'Entraîneuse fatale ■■ Raoul Walsh (EU, 1941, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics



- 23.00 Bird ■■■ Clint Eastwood. Avec Sam Wright, Forest Whitaker (EU, 1988, v.o., 155 min) O. Ciné Cinémas 1
- 23.00 Radio Days ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, v.o., 90 min) O. Cinétoile
- 23.15 Un plan simple ■■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1998, 117 min) O. Canal +



- 0.35 La Discrète ■■ Christian Vincent. Avec Fabrice Luchini, Judith Henry (France, 1990, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.40 Une affaire de femmes ■■■ Claude Chabrol (France, 1988, 110 min) O. Cinéstar 2
- 0.45 Le Verdict ■■ Sidney Lumet (EU, 1982, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 0.45 Le Locataire ■■ Roman Polanski (France, 1976, 125 min) O. Cinéfaz
- 1.15 Plus qu'hier, moins que demain ■■ Laurent Achard (France, 1999, 80 min) O. Canal +
- 1.15 Au hasard Balthazar ■■■ Robert Bresson (France, 1966, N., 105 min). Arte
- 2.50 La Fleur de mon secret ■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
- 3.25 Les Naufrageurs des Mers du Sud ■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1941, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 1
- 4.35 Descente aux enfers ■■ Francis Girod (France, 1986, 85 min) O. Cinéfaz

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.25 Exclusif.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.55 Défense d'entrer.
- 23.05 Sans aucun doute.
- 0.55 Les Coups d'humour.

## FRANCE 2

- 18.20 Face caméra. O.
- 18.50 Vendredi, c'est Julie.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Gardé à vue. Avocats et associés. Morts en série. O.
- 22.50 Un livre, des livres.
- 22.55 Bouche à oreille.
- 23.00 Patinage artistique.
- 0.35 Journal, Météo.
- 1.00 Histoires courtes. *Otto ou des confitures*.

## FRANCE 3

- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.47 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Surprises.
- 20.55 Tout le sport.
- 20.35 Thalassa. Tristan Da Cunha : l'île interdite.
- 22.05 Faut pas rêver.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.30 Ciné week-end.
- 23.35 Le Sucre ■■ Film. Jacques Rouffio.

## CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 17.45 C'est ouvert le samedi.
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 Wanted, recherché mort ou vif Film. David Glenn Hogan. O.
- 22.35 Exodes. Krajina, ex-Yugoslavie.
- 22.40 6 jours, 7 nuits Film. Ivan Reitman. O.
- 0.20 Spin City. Politiquement incorrect. O.
- 0.40 Seinfeld. La transformation.
- 1.05 Dilbert. [5/30]. Y2K. O.
- 1.25 Les Nuits de Dracula ■■ Film. Jess Franco (v.o.). O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55 MacGyver.
- 15.00 Alerte à Malibu.
- 15.45 Flipper, le dauphin.
- 16.35 Dingue de toi.
- 17.10 Beverly Hills.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, tiercé, Météo.
- 20.55 L'Emission des records.
- 23.10 Main basse sur Vegas. Téléfilm. Sidney J. Furie O.
- 0.40 Formule foot.

## FRANCE 2

- 13.40 Consomag. Etudiants : prêts et services bancaires.
- 13.50 Les Documents de Savoir plus. La parole des sourds.
- 14.45 Gounda, la rivière aux lions.
- 15.15 Tiercé.
- 15.35 Louise et les marchés. Téléfilm. Marc Rivière O.
- 18.55 Union libre.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Taratata.
- 23.10 Fous d'humour. Toubibs et patients.
- 1.15 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 14.35 Les Pieds sur l'herbe.
- 15.05 Destination pêche.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.13 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.43 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 O.V.N.I.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Louis la Brocante. Louis et les larmes de la vierge.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.50 La Première fois. Première classe. Joseph Kessel.
- 23.50 Un siècle d'écrivains.
- 0.40 Eteignez vos portables.

## CANAL +

- 14.05 Rugby. Agen - Pau.
- 16.10 Basket NBA.
- En clair jusqu'à 20.40
- 17.04 Entre chien et chat.
- 17.05 Samedi animation.
- 18.00 Le Pire des Robins des Bois.
- 18.20 Flash infos.
- 18.30 T.V. +.
- 19.30 L'Appartement.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Samedi comédie.
- 20.40 Blague à part. Mariage.
- 21.00 Spin City.
- 21.00 Hollywood, Hollywood.
- 21.25 Seinfeld. Un week-end chez les Hampton.
- 21.45 Dilbert. The Knack.
- 22.09 Histoire muette.
- 22.15 Jour de foot.
- 23.15 Un plan simple ■■ Film. Sam Raimi O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Le Docteur cheval.
- 20.45 Tu m'aimes ? Téléfilm. Maris Pfeiffer.
- 22.05 Grand format. Tango suédois.
- 23.40 Level Five ■■ Film. Chris Marker. O.

## M 6

- 18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. O.
- 19.15 Cosby Show. O.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.04 Raid aventure.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.38 Météo du week-end.
- 20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
- 20.50 Mister Biz.
- 22.50 X-Files l'intégrale. Clic mortel. O. La poupée. O.
- 0.30 The Practice. La compensation. O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue.
- 21.30 Fiction 30. *Vol de nuit à Fontainebleau*, d'Eva Almasy.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. [2/2]
- 0.05 Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Franco-Allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern ; Œuvres de Schmittke, Haydn, Webern, Mozart.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz Club.
- RADIO CLASSIQUE**
- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Boccherini. 20.40 Le Mythe de Don Juan. *Don Juan* (extraits), de Gluck, par The English Baroque Soloists, dir. John Eliot Gardiner ; Œuvres de Boccherini, Clementi, Mozart et Triebensee, etc.
- 22.40 Paul Bunyan. Opéra de Britten. Par The Royal Opera Chorus et l'Orchestre du Covent Garden, dir. Richard Hickox.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.00 Le Journal de la santé.
- 15.30 Pi égale 3,14...
- 16.00 Les Trésors de l'humanité.
- 16.55 Terroirs et cours de ferme.
- 17.25 Va savoir.
- 18.00 Daktari.
- 19.00 Histoire parallèle.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.15 Paysages. Saint-Gilles, Ile de la Réunion.
- 20.45 L'Aventure humaine. Vision Man.
- 21.35 Metropolis.
- 22.35 Sapho. Téléfilm. Serge Moati.
- 0.15 Music Planet. Les Weintraubs Syncopators.
- 1.15 Au hasard Balthazar ■■■ Film. Robert Bresson.

## M 6

- 15.10 Les Mystères de l'Ouest.
- 16.10 Mission impossible, 20 ans après.
- 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
- 18.10 Delta Team.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique.
- 20.40 Vu à la télé.
- 20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Charmed. Usurpation d'identité. 21.45 Le Filic de Shanghai. Les Justiciers.
- 22.40 Strange World. La main du diable.
- 23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. La terre promise O.
- 0.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.00 Voie carrossable.
- 20.50 Mauvais genres. Spécial BD. Invités : David B ; Guibert ; Jean-Christophe Ogier.
- 22.05 Fiction.
- 23.00 Pâques orthodoxes. Retransmis depuis la cathédrale Saint Alexandre Nevsky, à Paris.
- 0.05 Clair de nuit.

## FRANCE-MUSIQUES

- 19.30 Un conte d'hiver. Opéra de Boesmans, par le Chœur de la Monnaie et l'Orchestre de la Monnaie, dir. Antonio Pappano ; Dale Duesing (Leontes), Anthony Rolfe Johnson (Prolixenes).
- 23.00 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné par le Quatuor Ludwig et l'Ensemble Itinéraire, dir. Michaël Levinas, piano, Roula Safar, mezzo-soprano : Œuvres de Levinas, Franck.

## RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. Œuvres de Bonporti, Pugnani, Viotti.
- 20.00 Les Soirées. Erich Wolfgang Korngold. Œuvres de Korngold, Zemlinski, R. Strauss.
- 22.00 Da Capo. Bach et les premiers baroqueux.

## Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants



## Papy quinquennat

par Pierre Georges

**FAUT-IL**, comme les aruspices naguère auscultaient les entrailles des animaux, disséquer les images et albums de famille présidentiels pour y lire l'avenir ? En tout cas, pour une coïncidence, c'en est une. Fameuse ! L'Elysée communiqué. Sur tous les fronts, télévisuel et visuel. Bernadette Chirac se prête au jeu des caméras, Jacques Chirac au jeu d'un photographe de *Paris-Match*.

L'art d'être présidente, ici. D'être grand-père, là. Dans la famille Elysée, que nous manque-t-il encore que nous n'ayons demandé ? Donc, nous eûmes lundi un reportage admirable sur la femme du président, sa vie, ses œuvres et ses confidences, dont l'ami Luc Rosenzweig, redoutable moqueur, encensa l'indubitable vertu hagiographique. Au rang des confidences inouïes, Bernadette Chirac y révéla ce dont on se doutait vaguement : que le président n'en était pas moins homme et que l'un des plus grands moments de sa vie avait été la naissance, il y a quatre ans, de son petit-fils Martin. Joie mémorable, évidemment. Plus mémorable même qu'un autre bonheur arrivé lui il y a bientôt cinq ans au grand-père de Martin.

Les confidences du lundi valent d'être illustrées à chaud, le mercredi. Et qu'avons-nous pu voir à la « une » de *Paris-Match*, mercredi ? Un petit Martin sur les genoux de son grand-père. Pâques 2000 à Brégançon, très album de famille. Des images visiblement ni furtives ni volées. Pas l'œuvre d'un vulgaire pillier d'intimité, pas un fric-fac paparazziesque, mais plutôt l'histoire illustrée, à la fois banale, tendre et inédite, à l'intention des foules, de grand-père président et de Martin avec son papoulet.

Rien à redire à cela. Le grand-

père, en tenue de Brégançon et Nike de papy à la coule, fait son doux et enchanté métier de grand-père. Le petit-fils, en tenue de petit-fils, casquette rouge et camouflage Adidas de Martin à la mode, fait son éducation de petit-fils. L'enfant questionne visiblement, le grand-père répond. L'enfant embrasse, le grand-père fond. L'enfant contemple la vaste mer, le grand-père lui explique le vaste monde. Et, dernière photo, de dos, menotte dans la main, Martin et Jacques s'en retournent à leur intimité complique.

Non, vraiment, rien à redire à cela. Pas la moindre réserve. Si Jacques Chirac a accepté de se laisser photographier avec l'enfant, c'est qu'il l'a voulu. Et si le visage de l'enfant apparaît de face, ce qui dit-on, serait déploré à l'Elysée comme une entorse à l'autorisation accordée, convenons que c'est là tout de même le risque de la saynète de famille immortalisée.

Le président n'est pas le premier, pas le dernier non plus, à lever un instant le voile sur sa vie privée. A cultiver publiquement l'art d'être père, comme John Kennedy et cette inoubliable photo du petit John-John sous son bureau à la Maison-Blanche. Ou comme François Mitterrand présentant Mazarine au grand bal des « deb », façon *Paris-Match*. Donc, pas de couinement indigné. Simplement, un questionnement plus journalistique. Cette double apparition, Bernadette et Jacques, à trois jours d'intervalle, est intervenue aussi à une semaine du cinquième anniversaire de l'élection de 1995. Le petit Martin a quatre ans, le septennat cinq. D'où notre trouble d'aruspice : n'y aurait-il pas un présage de quinquennat dans tout cela ?

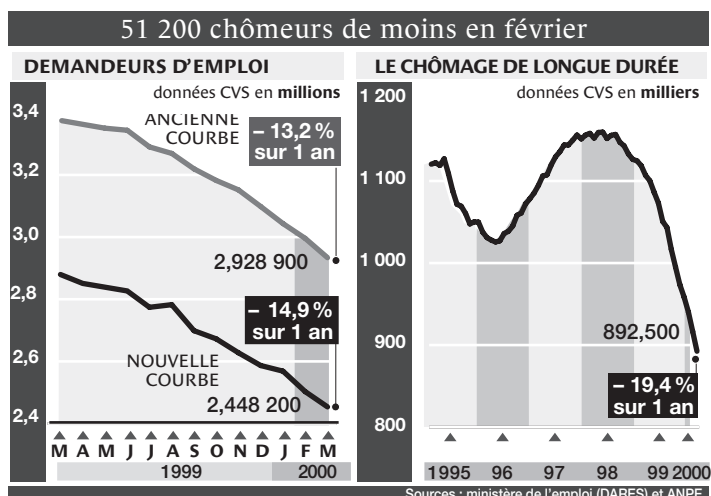
## Le recul rapide du chômage confirmé en mars avec 50 000 demandeurs d'emploi de moins

Le taux de chômage pourrait passer sous la barre des 10 % dès le mois prochain

### BONNE FÊTE DU TRAVAIL !

Avant de s'envoler pour quelques jours au Mali où elle doit signer un accord de coopération, Martine Aubry a pris soin d'envoyer ses vœux. Dans un communiqué, la ministre de l'emploi et de la solidarité se réjouit « que la France puisse fêter le 1<sup>er</sup> mai avec une nouvelle et forte baisse du chômage ». Au mois de mars, le nombre de demandeurs d'emploi a, en effet, de nouveau regagné de 51 200, selon les dernières statistiques du ministère publiées vendredi 28 avril.

Le nombre de personnes à la recherche permanente d'un emploi atteint donc 2 448 200 (-2 %), tandis que le taux de chômage, calculé par le bureau international du travail (BIT), passe à 10 %, le plus bas depuis janvier 1992. Ainsi, la promesse du gouvernement de passer sous ce seuil d'ici le mois de juin sera sans doute tenue plus rapidement. « En deux mois, plus de 100 000 chômeurs ont retrouvé un emploi », exulte M<sup>me</sup> Aubry, pour qui ces « résultats d'ampleur exceptionnelle, au-delà de tous les pronostics, démontrent l'impact majeur, au côté de la croissance, des politiques de l'emploi ». La ministre n'oublie pas de rappeler les



242 200 emplois-jeunes créés et les 192 000 emplois créés ou préservés grâce aux 35 heures. « A conjoncture internationale identique et malgré une population active plus dynamique, la France fait mieux que la plupart des autres pays européens », ajoute-t-elle.

Depuis juin 1997, le chômage a baissé de 2,6 points en France, contre 1,5 point en Allemagne, 1,3 au Royaume-Uni et 0,2 en Italie. Les derniers résultats de mars

marquent un nouveau recul sensible pour les moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE (-4 % pour les jeunes hommes, -3,1 % pour les jeunes femmes). Le nombre de chômeurs de longue durée diminue également.

### MODÉRATION SALARIALE

Si l'on ajoute les personnes qui ont exercé une activité réduite dans le mois mais sont toujours demandeuses d'emploi, le nombre total des chômeurs s'élève à 2 928 900 (-2,1 % sur un mois, -13,2 % sur douze). Ces chiffres pourraient toutefois connaître une légère révision le mois prochain. En effet, du fait des conflits à La Poste, la situation d'un certain nombre de chômeurs n'a pu être prise en compte. Les services du ministère évaluent à 10 000, « au plus », cette sous-estimation. La tendance reste néanmoins bonne. Les inscriptions à l'ANPE reculent (-1,2 %), le nombre de licenciements pour cause économique aussi (-1,8 %), tout comme les fins de mission d'intérim (-3,6 %). Les offres d'emploi, en revanche, augmentent (+2,5 %).

La fête du travail sera néanmoins entachée d'une ombre. Selon un autre bilan réalisé par le ministère et remis jeudi aux partenaires sociaux, la situation des bas salaires a, elle, connu en 1999 une certaine « dégradation », sauf dans la métallurgie et le bâtiment. Tout occupés à négocier des accords sur les 35 heures - 132 ont été signés à ce jour - bon nombre de secteurs ont négligé un autre aspect de la négociation collective. Ainsi, le nombre de branches jugées « conformes », c'est-à-dire ne possédant aucun niveau de salaire inférieur au smic, est tombé à 30 % contre 41 % au 1<sup>er</sup> février 1990, date à laquelle ce type de bilans a été lancé.

« Globalement, le rythme de l'activité conventionnelle sur les salariés s'est nettement ralenti », indique le document : en 1999, 38 branches seulement ont conclu un accord de revalorisation de la grille des salaires minima ou suivi une recommandation patronale, contre 64 en 1998 et 78 en 1997. Toutefois, note le ministère, la situation est « meilleure » si on tient compte des accords 35 heures, certaines branches non conformes ayant, dans ces négociations, prévu une compensation sur les salaires minima. En prenant en compte ce critère, la proportion des branches dites conformes remonterait alors à 44 %. « Certaines branches ont différé la négociation salariale sur les minima parce qu'elles ont attendu de disposer de tous les éléments » de la loi Aubry, justifie le ministère qui rappelle que ceci ne préjuge en rien de ce qui se passe dans les entreprises. Si augmentation du travail il y a, il semble bien, pourtant, que la modération salariale est importante, y compris pour les rémunérations les plus modestes.

Isabelle Mandraud

## Les cellules des vaches clonées sont plus jeunes que celles de leur « mère »

La brebis Dolly, elle, était née « vieille »

**DOLLY** n'a pas eu de chance : ses cellules, issues du noyau vieux de six ans à partir duquel la brebis a été clonée, montrent des signes de sénescence prématurée. Les six vaches qui ont été récemment clonées, selon le même procédé, par la société américaine Advanced Cell Technologies (Worcester, Massachusetts) ne connaîtront pas cette fatalité. Au contraire : selon des travaux publiés dans la revue *Science* (datée du 28 avril), leurs cellules ont profité de cette genèse particulière pour acquérir une seconde jeunesse.

Contradiction de la science ? Même pas. En biologie, et plus encore lorsqu'il s'agit de jouer les apprentis sorciers, tout est affaire de bricolage. Que l'on change d'espèce (bovine aujourd'hui, ovine hier), de cellules (Dolly provenait d'une cellule mammaire, les vaches de fibroblastes), de procédé de culture, et les résultats seront autres. Ceux qui viennent d'être obtenus - avec d'importants moyens financiers - ne pourront que satisfaire leurs auteurs, et effacer les derniers doutes sur l'utilité du clonage cellulaire. Ce qui tombe bien, puisque Advanced Cell Technologies a précisé pour objectif de « cultiver » de telles cellules, à des fins médicales impliquant la création et la transplantation de tissus de substitution pour le corps humain.

Pour déterminer « l'âge » des fibroblastes issus des vaches clonées, les chercheurs ont eu recours à deux types d'indicateurs : le nombre de divisions qu'il leur reste à effectuer, et la taille de leurs télomères, petites structures situées à la pointe des chromosomes dont la longueur diminue avec le temps. Toute cellule, en effet, possède un nombre déterminé de cycles de division - environ soixante -, au terme desquels elle arrive à la fin de son existence. Pour rendre le test plus probant,

les animaux ont été clonés à partir de cellules proches de la fin de leur vie, qui ne disposaient plus que de quelques cycles de division. Les fibroblastes prélevés chez les six vaches issues de cette manipulation ont dépassé toutes les espérances. Loin d'effectuer péniblement leurs dernières divisions, elles ont sans faiblir enchaîné plus de quatre-vingt-dix cycles... Soit l'activité d'une cellule durant sa vie entière, plus une demi-vie supplémentaire.

### DES TÉLOMÈRES DU TONNERRE

Confirmation du phénomène : les chromosomes de ces championnes sont l'image même de la jeunesse. « Leurs télomères sont plus longs que ceux des vaches du même âge, et, dans la plupart des cas, plus longs même que ceux de vaches nouveau-nés ! », précise Robert Lanza, premier signataire de ces travaux. « Nous avions nous-mêmes observé que les fibroblastes de bovins clonés se maintenaient très bien en culture, mais ce surplus de longévité est vraiment surprenant ! », ajoute Jean-Paul Renard, spécialiste du clonage animal à l'Institut national de la recherche agronomique de Jouy-en-Josas.

Pourra-t-on pour autant, grâce au clonage, augmenter le nombre d'années reproductives des animaux de ferme ? Il est trop tôt pour le dire. De même que l'état de ses cellules ne permet pas d'affirmer que Dolly vieillira de manière accélérée, seul l'avenir dira si la vitalité des cellules bovines entraînera une plus grande longévité des animaux eux-mêmes. Mais ces résultats ne peuvent que renforcer l'intérêt des firmes biotechnologiques pour le clonage de cellules (animales ou humaines), dont les applications seront d'autant plus prometteuses que leur culture sera plus rentable.

Catherine Vincent

## Le nombre de RMistes a augmenté en 1999

La France comptait 1 145 023 allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) au 31 décembre 1999, contre 1 112 108 un an auparavant, selon les chiffres rendus publics, jeudi 27 avril, par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). La progression du nombre de bénéficiaires s'est toutefois ralentie : +2,96 % contre +4,1 % entre 1997 et 1998, sauf dans les départements d'outre-mer, où la hausse a été de 7 % contre 6,8 % en 1998. Selon la CNAF, la progression enregistrée en 1999 s'explique notamment par le fait que l'allocation pour jeune enfant et les majorations pour âge ont été retirées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, du calcul des ressources des bénéficiaires, élargissant ainsi le nombre de personnes y ayant droit. En outre, l'assouplissement des conditions du cumul RMI-salaire en cas de retour à l'emploi a sans doute permis le maintien dans le dispositif de personnes auxquelles il aurait été retiré auparavant. Le RMI s'élève à 2 552,35 francs mensuels pour une personne seule.

## Les internes en grève sont partagés sur l'accord conclu avec le ministère de la solidarité

**LES INTERNES** sont partagés. Le « relevé de décisions » auquel ont abouti les négociations menées, mercredi 26 avril, au ministère de la solidarité satisfait plusieurs de leurs revendications : une augmentation salariale forfaitaire de 6 400 francs bruts par an à compter du 1<sup>er</sup> juin, la reconnaissance et le paiement du travail de week-end hors gardes et le principe d'un repos de sécurité au lendemain d'une nuit de garde. Pour autant, si les résidents (internes en médecine générale) se déclarent prêts à reprendre le travail, les internes en spécialité souhaiteraient, eux, obtenir des engagements plus précis.

L'intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih), qui les représente, a décidé de reconduire son mouvement de grève jusqu'au 2 mai, après avoir consulté jeudi soir ses adhérents lors d'assemblées générales. Vingt-cinq des vingt-six centres hospitaliers universitaires (CHU) se sont prononcés pour la poursuite de la grève des gardes. L'Isnih a prévu de réu-

nir samedi ses délégués à Paris pour réfléchir sur le projet d'accord. Il espère obtenir d'ici à mardi des propositions chiffrées sur les créations d'emploi. « Nous ne doutons pas de la bonne foi du ministère. Mais un chiffrage du nombre de postes et un calendrier précis de mise en œuvre sont les seuls moyens de donner force à l'engagement pris sur le repos de sécurité », souligne le porte-parole de l'Isnih, Florent Perin-Dureau.

### AU TOUR DES EXTERNES

De leur côté, les internes en médecine générale sont appelés à reprendre le travail pour les gardes du prochain week-end par l'intersyndicat nationale autonome des résidents (Isnar), qui s'est déclarée prête à signer le protocole d'accord négocié avec le ministère. Le préavis de grève des gardes de nuit restera toutefois maintenu jusqu'à la signature du texte, qui pourrait intervenir mardi, a précisé Adrien Remacle, porte-parole de cette organisation. Après consultation de la base, seize villes sur dix-huit ont

mandaté le bureau de l'Isnar pour signer ce texte, a-t-il précisé. Les internes en médecine générale se déclarent particulièrement satisfaits par la promesse d'une prochaine réforme des études médicales revalorisant la formation des médecins généralistes.

Dans le même temps, d'autres catégories semblent vouloir à leur tour manifester leur grogne. Les chefs de clinique, d'anciens internes promus à des postes de responsabilité au sein des hôpitaux après avoir achevé leur thèse ont commencé à leur tour une grève des gardes et astreintes jeudi soir à Paris, Amiens et Brest. Par ailleurs, le mouvement semblait gagner les étudiants en médecine. Certains des 15 000 externes (quatrième à sixième année d'études) se sont à leur tour lancés dans une grève des gardes et des stages qui touchait jeudi au moins sept hôpitaux, selon l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf).

Caroline Monnot

## France Télévision : Charles Biétry remplace Patrick Chêne

**FRANCE TÉLÉVISION** a confirmé, vendredi 28 avril, le départ de Patrick Chêne de la direction des sports de France 2 et France 3 et l'arrivée de Charles Biétry au même poste. TF1 avait annoncé la veille le départ de Charles Biétry, qui, depuis août 1999, y commentait certains matches de football. Fondateur du service des sports de Canal+, cet ancien journaliste de l'AFP avait présidé le club de football Paris Saint-Germain pendant quelques mois en 1998. Patrick Chêne, ancien journaliste du *Progrès de Lyon* et de *L'Equipe*, dirigeait les services des sports de France Télévision depuis l'automne 1998. Il quitte la télévision publique pour se consacrer à la création d'un portail sportif sur Internet. Mais, précise France Télévision, « il poursuivra sa collaboration en assurant la présentation et les commentaires du Tour de France ».

**ANYWAY.com vous emmène partout... même en France**

Réservez vos billets d'avion aux meilleurs tarifs sur toute la France en un temps record sur notre site internet ou par téléphone ! Une révolution anyway.com

**nettement plus simple**

**ANYWAY.com**  
0 805 005 005